MAURICE BARRÈS

Leurs Figures

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/leursfigures00barr

Leurs Figures

B2725k2

N N

Le Roman de l'Énergie nationale

* * *

Leurs Figures

Par

Maurice Barrès

de l'Académie française

255527
9. 6. 31

Paris
Nelson, Éditeurs
189, *rue Saint-Jacques*
Londres, Édimbourg et New-York

N N

MAURICE BARRÈS

né en 1862

Première édition de « Leurs Figures » : 1902

PQ
2603
A52L4
1902

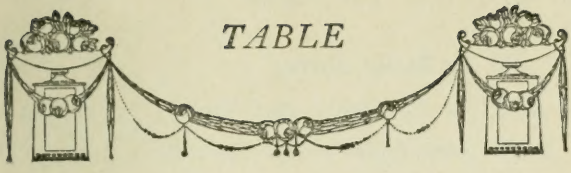

TABLE

		Pages
	Dédicace	7
I.	*Un Roi qui se forme*	11
II.	*Premiers Roulements du tonnerre*	27
III.	*Le Cabinet d'un Magistrat en 1892*	43
IV.	*Des Éclairs dans les Ténèbres*	56
V.	*Un Rat empoisonné*	78
VI.	*La Journée d'agonie du baron de Reinach*	96
VII.	*L'Accusateur*	131
VIII.	*Le Cadavre bafouille*	149
IX.	*La Première Charrette*	173
X.	*Gâteux depuis Panama*	198
XI.	*L'Envers de l'Héroïsme*	215
XII.	*Les Vaines Démarches de Sturel*	232
XIII.	*Les Boucs émissaires*	273
XIV.	*Lettre de Saint-Phlin sur une « nourriture » lorraine*	282

Pages

XV. Le Sabbat Norton . . . 296

XVI. La Liquidation chez Sturel . . 319

XVII. Suret-Lefort mange Bouteiller . . 348

XVIII. Déracinés, désencadrés, mais non pas dégradés 360

Notes 377

A ÉDOUARD DRUMONT

ce témoignage.

Le garde des sceaux. — Une instruction judiciaire a été commencée : la Justice a saisi ceux qu'elle considère comme coupables, je n'ai rien autre à ajouter. (*Très bien ! Très bien ! L'ordre du jour ! L'ordre du jour ! La clôture !*)

M. Jules Ferry. — Je demande la parole contre l'ordre du jour. M. le ministre de la Justice me répond : la Justice informe.

Un membre à droite.—Vous n'y croyez pas, à la Justice.

M. Jules Ferry. — La Justice, en pareille matière, m'est souverainement suspecte. (*Vives réclamations et cris : A l'ordre ! à l'ordre !*)

M. le Président. — Je demande à la Chambre du silence ; veuillez, en effet, permettre au Président d'accomplir son devoir, et, si vous faites tant de bruit, vous ne pourrez pas même entendre que le Président rappelle M. Ferry à l'ordre, car il n'est pas permis de dire dans cette enceinte que la Justice est suspecte. Monsieur Ferry, je vous rappelle à l'ordre.

M. Jules Ferry. — Je demande la parole sur le rappel à l'ordre... Le premier bien dans un pays, c'est l'ordre moral et l'ordre moral repose sur la sincérité. (*Interruptions.*) Eh bien ! veuillez me le laisser dire en honnête homme à d'honnêtes gens : en matière politique, dans ce pays, il n'y a pas de justice. (*Nouveaux cris : A l'ordre ! à l'ordre ! Echange de propos entre le Président, M. Ferry et le ministre de l'Intérieur. M. Jules Ferry prononce au milieu d'un bruit confus quelques paroles et descend de la tribune.*

M. le Président. — Les dernières paroles de M. Ferry n'ont pas été entendues, par conséquent ne figureront point à l'*Officiel*.

M. Jules Ferry, *de sa place, avec véhémence.* — Puisqu'elles n'ont point été entendues, je vais les répéter. (*Interruptions.*) J'ai dit, et j'ai dit en homme d'honneur, en homme qui connaît les choses dont il parle...

M. le Président Schneider. — Ne vous passionnez pas tant, monsieur Ferry.

M. Jules Ferry. — Je vais le redire, cela est bon à entendre et à répéter, j'ai dit que, de tous les maux que dix-huit ans de pouvoir personnel ont infligés à ce pays-ci, le plus grand, c'est l'avilissement de la Justice. (*Bruyantes réclamations ; à l'ordre ! à l'ordre !*)

(*Une séance parlementaire sous l'Empire,* 9 *février* 1870.)

LEURS FIGURES

CHAPITRE PREMIER

UN ROI QUI SE FORME

EN 1892, la France souterraine, sous-parlementaire, a perdu sa pente : avec le boulangisme, elle courait droit à ses destinées (on ne les voyait pas, mais on sentait l'élan) ; après la mort du Général, tout redevient un vague marais. Seulement, de temps à autre, montent à la surface des fusées de haine, des gaz malsains, pareils à ces cloches qui viennent crever sur la Seine stagnante, à la hauteur de Clichy.

« Les temps héroïques sont clos », répète volontiers le député Renaudin, et une preuve entre mille, c'est que ce « traître » coudoie impunément ses anciens compagnons boulangistes.

Dans cet affaissement général, la petite société formée depuis douze ans, depuis le lycée de Nancy, par les jeunes Lorrains, élèves de Bouteiller [1], se

[1] Voir les *Déracinés* et l'*Appel au Soldat*.

fût elle-même dissoute sans la volonté de Suret-Lefort qui s'appliquait systématiquement à garder ses relations. Il appuyait dans les ministères les protégés que Saint-Phlin lui recommandait depuis le Barrois ; il venait d'aider à la nomination de Rœmerspacher, chargé d'un cours d'histoire à l'École des Hautes-Études. Le mariage avec la politique, ou, comme préférait dire Sturel, la prostitution parlementaire, réussissait au jeune député de Bar-le-Duc : un peu sec de naissance, il avait acquis en trois ans de l'optimisme verbal, un ton chaud, une souplesse en quelque sorte physique. Si sévère que fût François Sturel pour un habile qui avait pris le boulangisme comme marche-pied de l'opportunisme, c'est à Suret-Lefort qu'il demanda quelques menus conseils, en juin 1892, quand, perdu de désœuvrement et pour plaire à sa mère, il se fit inscrire au barreau.

A travers le Palais, Suret-Lefort guida Sturel, fort maussade dans son jupon. Ce jour-là M. Prinet, conseiller chargé de l'instruction du Panama, venait d'en remettre le dossier complet à M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire. C'était pour tous ces avocats l'occasion d'énumérer les difficultés amoncelées par les politiques afin de créer un déni de justice contre les porteurs de titres. Ils citaient les députés qui, à plusieurs reprises, avaient porté la question à la tribune, tandis que, de mois en mois et d'années en années,

le gouvernement se dérobait. Ils rappelaient avec dérision les échappatoires successivement inventées par les ministres : d'abord un débat public leur semblait inopportun, tant que des essais pouvaient être tentés pour achever l'œuvre malencontreusement interrompue ; puis, aucune société ne se constituant, ils avaient invariablement répondu aux interpellateurs que la Justice recherchait les causes de la catastrophe, et qu'il fallait lui laisser le temps de terminer son enquête... Autour de Suret-Lefort et de Sturel, dans la salle des Pas-Perdus, les gens de basoche, avec cette pointe d'admiration que leur inspirent toujours d'habiles canailles, concluaient unanimement que les parlementaires ne laisseraient jamais ouvrir un procès où ils pouvaient sombrer.

— Bah ! dit Sturel avec un âpre accent d'orgueil, si Boulanger nous avait écoutés, il n'y avait plus de parlementaire qui tînt : nos papiers faisaient tout sauter.

Suret-Lefort regarda son ami de l'œil le plus brusque, lui coupa la parole, et l'attirant à l'écart, le gronda de cette indiscrétion.

— Quelle prudence ! dit Sturel, avec mépris. Cette « note [1] » sur Arton, sur le baron de Rei-

[1] La voici, cette note, que se rappellent les lecteurs de l'*Appel au Soldat :*

« Dans les rapports de la Compagnie de Panama avec le gouvernement, on doit distinguer quatre catégories de distributions :

nach, que nous préparions l'an dernier pour le Général, c'est toi, maintenant, qui devrais la porter à la tribune.

— Non seulement je ne la publierai pas, mais je trouverais absurde qu'on la publiât.

— Tu m'y poussais autrefois...

— Nous avions Boulanger pour utiliser un scandale, mais aujourd'hui quel bénéfice à détruire les parlementaires ?

— Mon bénéfice, dit Sturel, en s'échauffant sur ce vilain mot, c'est de venger Boulanger.

Il s'entêtait à nourrir des rancunes et des chimères politiques qui le faisaient peu sociable et pareil à un exilé.

Comme Suret-Lefort marquait par un silence

« Des chèques furent remis par le baron de Reinach. Nul doute que celui-ci n'en possède les talons et que, par ailleurs, le banquier payeur n'ait gardé pour sa décharge le papier présenté.

« Il y eut des sommes versées directement par les administrateurs et le plus souvent, semble-t-il, de la main à la main, sans chèques ni reçus.

« Le nommé Arton, délégué par la Compagnie et plus spécialement par le baron de Reinach, se vante d'avoir dispersé un million trois cent quarante mille francs entre cent quatre députés. Il cite les noms et les chiffres, qui variaient suivant la résistance et l'importance du personnage. Il est monté jusqu'à deux cent cinquante mille francs en faveur de Floquet, pour les besoins du gouvernement ; il descendait parfois à mille francs.

« Enfin, la Compagnie consentait à certains journaux, dirigés par les parlementaires, des prix de publicité en disproportion avec leur tirage. Parfois même elle fournit le journal à tel politicien qu'elle prenait ainsi à sa charge. »

déférent que ce sont là d'honorables sentimentalités, étrangères toutefois à la politique, Sturel consentit à reprendre terre :

— Tu te plaignais, il y a un an, du vieux monde opportuno-radical qui te barre le chemin du pouvoir.

— C'est exact, mais aujourd'hui si je les attaquais, bien plus, si, attaqués, je ne les soutenais pas, je ne serais même pas réélu.

— Eh bien ! dit Sturel, c'est moi qui dénoncerai la corruption. La presse vaut bien la tribune... Prenons rendez-vous pour relire notre « note ».

— Sturel, je regrette que tu me confies tes intentions. Il y a des projets qu'on laisse ses amis ignorer, car les en instruire, c'est les obliger à une complicité qui contrarie peut-être leur ligne de conduite. Rappelle-toi donc que tu ne m'as rien dit, et quant à la « note » j'ai ta parole qu'en tout état de cause j'y suis étranger.

— Capon ! murmura Sturel, qui retrouva spontanément pour son ancien camarade leur argot de lycée.

Il pensait naïvement, à la française, que c'est toujours un tort d'avoir peur.

Cinq cent quatre-vingts personnes venues de tous les points du pays composent la Chambre des députés. Stendhal se vantait d'avoir pu observer, durant la retraite de Russie et dans la

Grande Armée cosmopolite, une riche variété de tempéraments. Au Palais-Bourbon, le psychologue trouve une collection complète d'individus propres à lui rendre intelligible, région par région, la nationalité française. Ces médecins, ces avocats, ces industriels ne sont ni rares, ni exceptionnels, mais précisément par cette médiocrité qui leur permit de ne point offusquer l'électeur, ils nous donnent la moyenne de leur arrondissement.

Dans cette bigarrure, une seule chose d'abord est commune à tous : la combativité. Quelles ruses et quelle ténacité ne fallut-il pas au plus humble de ces élus contre ses adversaires, pour les vaincre, et contre ses amis, pour les évincer ! Le siège conquis doit être gardé ! Le député demeure toujours candidat. Jusque dans Paris il bouillonne des haines, des intérêts, de toutes les passions de son arrondissement. Toutefois, ces députés, ces petites bêtes de proie, aussi différentes entre elles que les cinq cent quatre-vingts parcelles de terre où elles furent nourries, adoptent rapidement des mœurs et une âme corporatives. Sous la discipline du Palais-Bourbon et par la force des choses, ils s'approchent d'un certain type parlementaire prudent et peureux, rusé, ennemi de tout héroïsme, appliqué seulement à prendre ses avantages.

L'aventureux Sturel qui, dans une exclamation, venait de trouver le mot de « caponerie » — mot péjoratif et par là peu impartial, — pour qualifier

la moralité de Suret-Lefort, marquait par sa surprise même que les conditions de la vie parlementaire lui échappaient. C'est qu'au Parlement il s'était révolté, tandis que son ami s'adaptait.

En 1889, sitôt nommé député de la Meuse, Suret-Lefort avait d'abord attribué une grande importance à la salle des séances et aux manifestations qu'elle comporte. Il possédait de réelles facultés oratoires. Il les fit constater, puis il s'aperçut que l'autorité se conquiert lentement. Elle tient à l'importance de votre parti et à votre importance dans votre parti. Suret-Lefort n'était ni assez désintéressé ni assez vaniteux pour se contenter de la popularité. Il distingua bien vite où se trouvent les réalités. Dans la France organisée par le système parlementaire, il n'y a de solide que les bureaux. A eux seuls, ils constituent la France. Ils pensent et ils agissent pour trente-neuf millions de Français. Le jeune député s'ingénia à étudier diverses questions avec des chefs de service dans les ministères. Ce n'était pas mauvais, car il faut prouver sa capacité de travail et de décision. Il fit bien toutefois de ne pas s'y perdre et de soigner les couloirs. Les avocats ont acclimaté au Parlement leurs mœurs professionnelles, la confraternité du Palais. Si ardents en séance et dans les discours publics, ils ne se piquent dans les couloirs que de rendre hommage au talent, et, par là, ils rabaissent leurs profes-

sions de foi au rang de plaidoiries. Quelques-uns préfèrent s'assimiler aux militaires : « A la tribune et sur nos bancs, disent-ils, nous sommes de service commandé ; hors séance, nous redevenons des collègues. » Entre collègues, Suret-Lefort saisit cette loi dominante : qu'on ne vote jamais d'après son sens propre et sur la question présentée, mais toujours pour ou contre le ministère. Il s'appliqua dès lors à suivre, derrière les arguments de façade et la mise en scène des séances, l'élaboration des couloirs, et, sous les motifs étagés, il descendait de deux, de quatre degrés, jusqu'à la cause réelle.

Deux hommes, fort différents de valeur et de situation, le baron de Nelles, un « rallié » avant le mot, et Bouteiller, radical de gouvernement, aidèrent beaucoup à son éducation.

M. de Nelles ne qualifiait jamais un collègue par son attitude politique, mais par les affaires où il le savait mêlé. En fumant un cigare avec Suret-Lefort, dans l'embrasure d'une fenêtre, il déballait ses éruditions : « Rouvier, oh ! celui-là !... Et ce brave Thévenet !... et l'excellent Jules Roche ! » Qu'on soit agent électoral dans un arrondissement ou chef de groupe à la Chambre, le maniement des hommes nécessite beaucoup d'argent : des dîners, des secrétaires, des journaux, et surtout de la générosité. C'est pour être généreux que tant de parlementaires sont malhon-

nêtes. Suret-Lefort qui savait, pour s'en être fait des succès dans les réunions publiques, que les concussionnaires abondent au Palais-Bourbon, fut tout de même interloqué d'apprendre petit à petit, et des membres de la majorité, que les fournitures de la Guerre, les Conventions avec les grandes Compagnies, la conversion des obligations tunisiennes, les rachats de Chemins de fer et la constitution du Réseau de l'État étaient des « affaires ». Il comprit que, depuis douze ans, pas une grande entreprise où les pouvoirs publics eussent à intervenir n'avait pu se dispenser de faire la part de la corruption. Ces manœuvres ne choquent que les conscrits, qui, d'ailleurs, y voient des circonstances atténuantes, dès qu'on leur permet de s'y associer. Les plus honnêtes gens ne vont point jusqu'à mêler leurs délicatesses privées à leurs combinaisons politiques. « Un tel, disent-ils, avec le rire de Nelles, oh ! c'est une fameuse canaille ! » Et de lui serrer tout de même la main, pour peu que ses opinions ne contrecarrent pas leur système constitutionnel. Au Palais-Bourbon, le vol, tant qu'il n'y a pas scandale, n'est qu'une faute contre le goût : quelque chose qui coupe l'estime sans délier les intérêts. Dans aucun parti on ne fait difficulté d'admettre un voleur, s'il a du gosier et de l'estomac, c'est-à-dire de l'aplomb et de la métaphore.

En écoutant M. de Nelles, Suret-Lefort devait

attribuer cette complaisance générale à la veulerie, au scepticisme ou à quelque complicité. Éducation primaire ! A mesure qu'il se glissa dans la familiarité de Bouteiller, il distingua les vues d'un véritable homme de gouvernement.

Un jour, dans la salle des Conférences, repoussant un journal qui raillait le désordre et, pour tout dire, la saleté de sa personne, si différente de sa correction professorale à Nancy, Bouteiller s'écria :

— Eh ! comment voudraient-ils que je me préoccupasse de ne pas tacher ma redingote dans le même moment où je mets en équilibre le budget de l'État.

Cette vue, qu'on peut dire mystique, permettait à Bouteiller d'accepter des taches plus graves que de graisse. Il estimait qu'un homme de gouvernement n'est point un moraliste et qu'il faut gouverner avec les éléments que fournit l'humanité. Il eût volontiers endossé un mot vigoureux de Mirabeau à qui Lafayette avait témoigné de la mésestime : « Je leur montrerai qu'ils n'ont dans la tête ni dans l'âme aucun élément de sociabilité politique. » Bouteiller croyait, comme ce modèle des parlementaires, qu'il suffit d'avoir l'honnêteté professionnelle, c'est-à-dire de ne point trahir sa cause. Toutefois, capable de repenser le mot de Mirabeau, il ne l'eût pas prononcé. Enfant d'ouvrier, haussé jusqu'à l'École normale, preuve

vivante de l'accessibilité des plus modestes aux plus hautes destinées, il démontrait l'excellence de la démocratie, et en même temps la décorait. Il avait le devoir de tenir la République pour la vertu totale et de préférer la qualité de républicain à chacune des autres qualités, comme le tout aux parties ; mais son type le forçait à être un austère.

Sa gravité et sa solitude, cette sorte de magistrature démocratique qu'il exerçait au Parlement, donnèrent d'autant plus de poids à la scène mémorable qu'il fit en ce mois de juin 1892, le jour même où M. Prinet remit à M. Quesnay de Beaurepaire le dossier du Panama et comme Suret-Lefort revenait du Palais de Justice où il avait causé avec Sturel. Dans les couloirs, un groupe de députés discutaient comme un problème théorique, et peut-être en souvenir du boulangisme, dont tous les esprits demeuraient ébranlés, quelles conditions permettraient d'exécuter avec succès un coup de main. « Il faudrait agir du gouvernement même, disait-on ; des ministres obscurs, parce qu'ils seraient dans la place, auraient infiniment plus de chances que le personnage le plus populaire démuni de pouvoir officiel. » On concluait, d'ailleurs, à l'impossibilité d'un coup d'État. Un député dit alors avec tranquillité :

— Je vous demande pardon ; il y a un procédé, et fort simple.

Et comme on le pressait de donner son secret, il baissa la voix :

— M. Christophle, depuis quinze ans et de toutes les façons, a fait du Crédit Foncier la Bourse de l'opportunisme. Si j'étais le ministre de la Justice, je ferais sur-le-champ arrêter M. Christophle et, par là, j'exécuterais ou domestiquerais tout le personnel parlementaire, sans qu'un soldat eût à bouger.

Chacun allait s'émerveiller de cette forte solution, quand Bouteiller fit un scandale. Le bras tendu, avec une admirable énergie qui ameuta cinquante députés dans ce coin de la salle Casimir-Perier :

— Monsieur, dit-il, entendez-le bien, sous aucun prétexte, le parti républicain ne laissera toucher au crédit de la France, et le représentant, quel qu'il fût, assez traître à son pays pour rêver de donner un semblant d'exécution à une pareille idée, pourrait être étranglé ici même par le plus infâme de ceux qu'il s'appréterait à livrer : à cet infâme le pays reconnaissant devrait une statue !

Fort déconcerté, le malencontreux parleur jura qu'il ne donnait son imagination que pour un badinage, et vingt fois il se rétracta. Mais l'incident fit un bruit anormal, et de tous les partis, ce jour-là et les suivants, on félicita Bouteiller.

Le baron de Nelles, qui n'assistait pas à l'algarade, se la fit conter par Suret-Lefort. Il demanda

force détails, parla peu contre son ordinaire et ne s'arrêta de questionner que sur l'étonnement de son jeune collègue. Suret-Lefort distingua que Bouteiller venait de prendre position et qu'il apparaissait désormais aux hommes tarés comme une garantie, encore qu'il évitât leur société. Le moins romantique des hommes, le député de la Meuse dut réfléchir et chercher ; il aperçut de profondes ténèbres et craignit de se compromettre.

Jusqu'à cette heure, la physionomie de Suret-Lefort au Palais-Bourbon alliait l'austérité politique à la courtoisie électorale. Toujours pressé, sa serviette de cuir noir sous le bras, saluant, s'effaçant d'un joli air devant des collègues importants, tous ses aînés d'ailleurs, ne voyant pas (car il était myope) les petites gens, il formulait avec autorité ses idées (la tête et tout le haut du corps rejetés en arrière), mais il usait de sa merveilleuse mémoire pour mêler à ses affirmations certains fragments des discours de ses contradicteurs et il leur en faisait gloire ; en même temps qu'il les réfutait, il développait les hautes raisons patriotiques et républicaines qui avaient pu induire en erreur leur générosité, et jusqu'au point de se permettre, lui si jeune, de distribuer des éloges à des sexagénaires. C'était déjà bien, mais du jour où il commença de tout redouter, où il pesa chaque mot et s'imposa de parler pour ne rien dire, Suret-Lefort vraiment s'adapta au système.

Bouteiller, au lycée de Nancy, lui avait enseigné les attitudes nobles et l'autorité du ton ; la vie de Paris, qu'il réduisait, tant était forte sa passion, à la Conférence Molé, venait d'en faire un être absolument étranger à la notion du vrai ; le Palais-Bourbon le compléta en lui donnant de la lâcheté. De ce jour, le Parlement s'augmentait d'un digne parlementaire et la France d'un roi.

Aucune éducation ne transforme un être : elle l'éveille. Fils d'un homme d'affaires, ingénieux et véreux, Suret-Lefort — à l'encontre de Bouteiller, fils d'ouvrier — ne possède pas un esprit religieux. On voit bien ce qu'un Bouteiller ne ferait point et, par exemple, qu'il ne trahira jamais son parti : rien ne serait plus indifférent à Suret-Lefort. Il est déraciné de toute foi ; il subit simplement l'atmosphère, les fortes nécessités du milieu ; il ne devient pas, comme Bouteiller, le Parlement même, mais il se compose « à l'instar » du Parlement. De la même manière qu'une Suissesse ou une Luxembourgeoise, si elle se fait servante à Paris, sans devenir Parisienne, prend les pâles couleurs et abandonne son tempérament propre, le jeune député si brillant, remarquable jusqu'à cette heure par sa confiance en soi, commence de pâlir et de trembler.

La peur ! Elle entre toujours dans la maison des hommes avec la fortune. Que ce soit à l'Institut, au Collège de France ou dans les hautes

administrations, la peur fait le dernier chapitre de toutes les vies. Les hommes âgés et considérables sont uniformément caractérisés par leur timidité en face de toute résolution. Ils hésitent, s'éternisent en paroles, remettent au lendemain. Leur grande pratique des intérêts et l'autorité de leurs services, tout cela, la peur le paralyse. Mais les plus apeurés, ce sont les politiques. Chez tous ces parlementaires qui pérorent si haut et qui grouillent si dru, il y a des parties réservées, le coin de la peur.

Peur de quoi ?

Un peu de peur, le matin, en ouvrant leur courrier, les journaux de leur arrondissement, les lettres de leur comité ; un peu de peur, dans les couloirs, s'il faut refuser tel vote, s'aliéner celui-ci, se différencier de celui-là ; un peu de peur, même chez l'orateur le plus habile, quand il s'agit de prendre position à la tribune. Mais suffisent-elles, ces palpitations, à expliquer que tous les hommes politiques meurent d'une maladie de cœur ?

A Suret-Lefort, jeune homme sans imagination, qui n'admet pas qu'il y ait quelque chose derrière les nuages et qui, pour tout dire, n'a jamais remarqué les nuages, cette législature réservait une démonstration, sensible comme des coups de bâton et irréfutable comme des pièces de cent sous, que dans cette époque de liberté de

la Presse, de liberté de la Tribune et d'enquête permanente, il y a des secrets d'État et des mystères. S'il ne fut pas donné à Suret-Lefort, non plus qu'à la France, de contempler face à face ces forces de ténèbres, du moins il prit conscience de leurs puissants mouvements, dont le rythme, pour l'ordinaire, est insaisissable parce qu'il se confond avec la respiration de ce gouvernement, mais qui, contrarié un instant, faillit, dans un spasme, jeter bas tout l'organisme.

CHAPITRE II

PREMIERS ROULEMENTS DU TONNERRE

M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire ayant reçu de M. Prinet le dossier complet du Panama, s'en alla l'étudier, durant l'été de 1892, à la campagne. La plume à la main, il dépouilla l'énorme expertise de M. Flory et, comme cet « excellent comptable », il ne s'inspira que « du terre à terre des chiffres, sans faire assez la part de l'erreur des hommes et de la pression des événements ». Aussi conclut-il aux poursuites contre MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, Cottu, Marius Fontane, administrateurs du Panama, et contre M. Eiffel.

C'était se mettre dans le courant populaire mais où l'on pourrait trouver des surprises. Déjà la *Libre Parole*, en septembre, travaillait à transformer le Panama judiciaire en Panama politique : elle accusait ouvertement des sénateurs et des députés d'avoir trafiqué de leurs mandats lors du vote de la loi de 1888 sur les obligations à lots.

Articles de vacances peut-être[1], et que la direction plaçait en deuxième page. Mais voici que les gens compétents chuchotent : « Comme c'est vrai ! Ah ! si Lesseps veut parler ! quel déballage ! » Voici que les éternels boulangistes, sans rien savoir, croient tout. Voici enfin qu'en quelques jours ces révélations, remuant les cendres d'un foyer antiparlementaire mal éteint, causent une chaleur générale de l'opinion et raniment l'énergie nationale.

A son retour des champs, M. Quesnay de Beaurepaire trouva des éléments d'appréciation que ne lui avait pas fournis le rapport Flory. Il fut sensible, nous dit-il, à l'apitoiement que soulevait le vieux M. de Lesseps : « A entendre les gens les mieux renseignés, les fautes de ce coupable relevaient de la morale et non du Code pénal. » Le 12 octobre, il apprit avec contrariété que les conclusions de son rapport convenaient au garde des sceaux et qu'on allait poursuivre correctionnellement pour escroquerie et abus de confiance. Il en parla, le 14, avec M. Loubet, président du conseil, qui lui répondit :

— M. Ricard vous a donné son avis, mais non pas un ordre.

[1] Signés « Micros » et rédigés par M. Ferdinand Martin, ancien banquier à Nyons, ancien agent financier de la Compagnie de Panama.

Le 18, jour de la rentrée des Chambres, les députés vinrent en grand nombre au Palais-Bourbon. Dans leurs arrondissements, la plupart avaient été obligés de réclamer la lumière, la lumière complète ; ils s'étaient vantés d'avoir à plusieurs reprises notifié au gouvernement qu'il recherchât toutes les responsabilités ; — c'est que le populaire ne comprend pas les nécessités politiques ; — mais ce 18 octobre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, entre gens de bon sens, ils chuchotent que les administrateurs du Panama, tous ces Lesseps, tous ces Cottu, furent toujours des réactionnaires et que la République ne doit pas se prêter à leurs efforts pour la salir. Seuls, quelques députés, élus de cette législature et plus préoccupés de popularité électorale que d'autorité parlementaire, menaient un grand tapage de vertu. Ils parlaient de concussionnaires, d'enquête, d'épuration nécessaire, et prétendaient faire approuver de tous leur dure morale. Peu de personnes savaient exactement la liste des vendus. Aussi chacun se méfiait-il, craignant également de paraître redouter la lumière et de se mettre à dos la bande ténébreuse des criminels. C'était joyeux et d'une âpreté méphistophélique de voir les habiles se défiler, les épaules voûtées, avec un visage inexpressif, et d'entendre des malheureux répéter avec les purs dont ils étaient atterrés : « Il faut aller jusqu'au bout et, s'il y a des vendus, les exécuter. »

Dans ce frémissement hypocrite, on se pressa, vers les cinq heures et quand les lampes étaient déjà allumées, pour entendre Nelles et Bouteiller discourir au milieu du cercle le plus important.

— Il en sera de cette affaire comme de toutes les autres, disait Nelles à un droitier qui réclamait des poursuites ; avec la meilleure volonté du monde, on ne saura rien.

— C'est malheureux à dire, appuya Bouteiller dans un profond silence, mais, de tous les crimes, le crime de concussion est le plus secret, puisqu'il ne peut être révélé que par le corrupteur ou par le corrompu...

Ces deux adversaires, ce rallié et ce radical de gouvernement, venaient de rédiger l'argument dont s'emparèrent les politiques de tous les camps : d'une action judiciaire ou d'une enquête parlementaire, rien ne pourrait sortir qu'un scandale inefficace.

Tout de même, elle demeure difficile, la tâche du gouvernement. L'opinion réclame des poursuites auxquelles la Chambre ne s'opposera pas. On annonce des interpellations, et pour repousser les ordres du jour invitant à mettre la magistrature en branle, il n'y aura même pas ces parlementaires qui, dans le secret de leur cœur, supplient le ministre de les couvrir.

Dès le lendemain de cette rentrée, au 19 oc-

tobre, M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général, fit connaître à M. Ricard, garde des sceaux, que M. Loubet lui ordonnait d'attendre la décision du gouvernement. Il exposa en outre les scrupules qui maintenant embarrassaient sa conscience de magistrat, et pour les dissiper, il réclama un supplément d'enquête.

M. Ricard hochait la tête. Pour consentir à cette enquête supplémentaire, il exigea une lettre où le procureur général assumait la responsabilité du retard.

Le surlendemain 21 octobre, M. Quesnay de Beaurepaire visitant M. Carnot à l'Élysée lui confessa que, depuis son rapport, il était fort ébranlé, notamment sur l'intention frauduleuse. Là-dessus, M. Carnot, d'ordinaire si froid et si réservé, s'anima :

— M. de Lesseps n'est pas un homme de mauvaise foi. Je le croirais plutôt délicat. Seulement sa fougue naturelle l'emporte. Il raisonne mal et ne sait pas compter ; de là bien des actes fâcheux, accomplis sans intention de nuire.

Sur cette préparation, Bouteiller commença de dessiner la résistance. Dans les couloirs de la Chambre il attaqua Ricard :

— Après que nous avons eu tant de peine à étouffer le boulangisme, disait-il, voici que le ministère veut le ressusciter. Jadis, M. Challe-

mel-Lacour, avec une justesse merveilleuse, a analysé les conditions qui rendirent possible cette exécrable fièvre : le boulangisme est né du manque de gouvernement dans un pays qui veut se sentir gouverné. Le parlementarisme, c'est une majorité décidée à suivre le gouvernement, lui laissant l'étude et le choix des résolutions, et combattant derrière lui selon la tactique qu'il a arrêtée. Mais, chez nous, les députés n'arrivent jamais à se libérer des soucis du candidat pour devenir des hommes politiques ; au lieu de servir le pays, ils s'appliquent à satisfaire dans la surenchère électorale leurs comités. Voilà contre quel mal a surgi par réaction le sentiment dictatorial auquel la France faillit se prostituer. Malgré cette dure expérience, M. Ricard nous remet sur la pente du plus misérable boulangisme ! Serait-il si naïf de confondre les principes de la morale avec les lois de la politique ? C'est beau, le culte des principes, mais c'est dangereux d'alarmer en leur nom la masse de la population. Par complaisance pour les exigences confuses d'une poignée de séditieux, par faiblesse devant les démonstrations d'un journal exploiteur de scandales, on se lance dans l'inconnu, et, sans espoir de rendre évident le néant de ces calomnies à des esprits décidés à écouter leur haine, on accorde un premier succès à des agitateurs qui ne s'en contenteront pas.

Tel était le langage élevé de Bouteiller qui concluait par cette insolence :

— S'imagine-t-on par hasard qu'il existe jamais une constitution qui dispense les hommes d'avoir au moins quelque degré de raison ?

Cette philosophie était immédiatement mise ne épigrammes par les farceurs qui se chargent de la vulgarisation politique. Ils traînaient dans le ridicule et dans la boue M. Louis Ricard. Avant tout, ils raillaient ses deux longues pendeloques de favoris blancs ; ils le dépeignaient solennel, majestueux, préoccupé d'allier la gravité de l'homme d'État à l'élégance du gentleman. A les croire, minaudier et boursouflé, il s'avançait d'un pas lent et scandé de charlatan, l'œil éteint, la lèvre morne, le geste à la Vaucanson. C'était un père noble, attaché à son idée comme à une fille unique. Leurs journaux ne l'appelaient plus que la « Belle Fatma ».

Cependant le président du conseil, Loubet, convoquait fréquemment à la place Beauvau M. Quesnay de Beaurepaire. Assisté, dans ses conciliabules, du ministre de la marine, Burdeau, il disait :

— Le Parlement est emballé, la presse déchaînée, mon cher procureur général. Qu'allons-nous devenir ? Que le procès découvre des députés ayant trafiqué de leurs votes (et MM. de Lesseps ne ménageront personne à l'audience), la République sera déconsidérée.

Le procureur général recommandait un moyen transactionnel :

— Le soulèvement de l'opinion ne permet pas l'inaction du magistrat ? Eh bien ! évitez la poursuite correctionnelle et tenez-vous-en à une action en responsabilité intentée par le liquidateur dans l'intérêt des actionnaires et obligataires. Les administrateurs n'étant plus passibles que de dommages et intérêts ne tiendront pas à compliquer leur cas en parlant de corruption, et, d'ailleurs, n'avez-vous pas un gage : Lesseps père, à qui vous mettriez les menottes ?

M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, consulté par le gouvernement, indiqua le même expédient.

M. Loubet voulait que l'affaire fût purement et simplement classée. Mais cette solution qu'il n'osait pas imposer à M. Ricard, il prétendait que le procureur général prît sur soi de la réaliser. Et, merveilleux avilissement du pouvoir ! M. Ricard de son côté, bien résolu à ne point résister au cri public de « justice ! lumière ! » cherchait, pour se couvrir contre la rancune des concussionnaires, à laisser au procureur général l'initiative des poursuites.

Cependant ce magistrat, répugnant à servir de bouclier, répétait à l'un et l'autre ministres :

— Je ne suis qu'un agent d'exécution, c'est à vous qu'appartient la décision. Je demande des ordres formels.

Dans cette plaie panamiste, si mal soignée par des médecins en querelle, les sanies accumulées mettaient de l'inflammation. Ducret, directeur de la *Cocarde*, racontait vingt fois, en secret, une histoire d'immense conséquence.

« Le 5 janvier 1892, vers dix heures du soir, « je suis monté chez M. Cottu qui ne se doutait « de rien, pour lui annoncer que la Chambre à « l'unanimité venait d'exprimer le désir qu'une « répression énergique et rapide eût lieu contre « tous ceux qui ont encouru des responsabilités « dans l'affaire de Panama. M. Cottu s'écria : — « Les gredins ! il y en a cent cinquante qui ont « volé notre argent ! — Il m'a raconté tout au « long, jusqu'à trois heures du matin, les tripo- « tages parlementaires. Et ne croyez pas qu'il « cédât à un mouvement irréfléchi d'indignation, « car le lendemain il allait trouver M. Constans « au ministère de l'intérieur et lui refaisait son « récit, en vue de lui démontrer les inconvénients « du procès. »

Là-dessus, les couloirs en rumeur disaient : « Constans sait tout ! Constans est dans l'affaire ! »

Les amis du marquis de Morès colportaient qu'un M. de Véragaude lui avait offert contre argent des papiers qui mêlaient Floquet, président de la Chambre, aux marchandages du projet autorisant la Compagnie à émettre des valeurs à lots.

On dénombrait maintenant les suspects de concussion, les Hébrard, les Rouvier, les Roche, les Baïhaut, les Maret, les Proust. Tous ces noms se succédant comme une suite de petites explosions donnaient de l'avance à l'allumage, et, puisqu'il n'y avait personne du gouvernement pour débrayer et faire jouer les volants dans le vide, la terrible machine antiparlementaire menait chaque jour d'un train plus infernal sa besogne de destruction.

A la fin d'octobre, le conseiller instructeur Prinet n'osa plus ne pas voir dans son dossier des faits de corruption que les journaux mettaient sous les yeux du public. Il convoqua dans son cabinet, pour le 4 novembre, M. le baron Jacques de Reinach.

Quand le bruit d'un tel événement commença de bourdonner, ce furent dans le public un surcroît d'insolence et dans le Parlement les débuts de la consternation.

Quelques députés crurent à une traîtrise de cette magistrature qui, malgré les épurations, ne saura jamais respecter qui la paie. Ils se trompaient. M. Prinet est irréprochable. On connaît aujourd'hui la crise qu'a traversée ce loyal serviteur. Il en a donné les détails. « L'opinion pu-« blique, a-t-il dit, soupçonnait des membres du « Parlement d'avoir vendu leurs votes. C'est une

« grosse affaire ! On ne peut pas procéder immé-
« diatement et légèrement en pareille matière ! »
Disons-le au passage : en toute matière judiciaire, il est désirable qu'un magistrat n'agisse pas légèrement. Mais à qui s'en référera-t-il ? A sa conscience ? Le sentiment du devoir, alors ! Plus que ta conscience, magistrat, crains le garde des sceaux ! M. Prinet l'a bien compris : « En
« pareille matière, on ne peut pas agir légère-
« ment. De sorte que j'ai dû me mettre en rap-
« port sur ce point avec M. le Garde des Sceaux. »

L'honnête magistrat admettait-il que son chef pourrait lui répondre : « Fermez les yeux, ignorez ces crimes-là ! » Il avertit le garde des sceaux que « la loi d'autorisation votée le 28 avril 1888
« par la Chambre, et dans le mois suivant par le
« Sénat, aurait été accompagnée de certaines cir-
« constances peu honorables pour les adminis-
« trateurs du Panama ». Le garde des sceaux,
« franchement, simplement, loyalement », donna
« carte blanche » à son subordonné. Il l'autorisa à « poursuivre cette face de l'affaire complète-
« ment et activement, sans se laisser arrêter par
« aucune considération ». Aucune considération ! Voilà les termes textuels qui étonneront les partementaires tant qu'il y en aura dans le monde et qui, à la fin d'octobre 1892, les convulsèrent.

« Ainsi, disaient-ils, ce pauvre M. Ricard ne juge pas les diffamations de la *Libre Parole* assez

explicites et retentissantes ? Il veut que M. Prinet interroge leur triste auteur. M. Prinet a entendu le Ferdinand Martin ; il prétend questionner les Lesseps, les Cottu, les Fontane, le baron de Reinach... Le baron de Reinach ! Ah ! qu'on extrade tout de suite Arton ! »

Traîné dans la boue par les uns, promis à l'Élysée par les autres, M. Ricard jouissait de cette dictature que donne la vertu quand les circonstances permettent d'en tenir le rôle. Obscur la veille, dans une gloire aujourd'hui, il balançait ses collègues du ministère, Ribot, Rouvier, Freycinet, Burdeau, Viette, Loubet, et le président Carnot lui-même, tous opposés aux poursuites. En vérité qu'était-il ? Un imbécile, peu capable de comprendre ses actes, un vaniteux gonflé des louanges de l'opposition ? un ambitieux qui, non content d'assurer sa réélection à Rouen, se préparait à la présidence de la République ? un Machiavel joyeux de décimer ses camarades parlementaires ? C'était plutôt un homme qu'écrasait cette affaire et qui n'eût pas été fâché de succomber immédiatement en martyr de la morale publique. Mais Rouvier, Freycinet, Burdeau, compromis et surveillés, n'osaient pas se découvrir en l'attaquant, et, chaque semaine, le conseil des ministres examinait l'état des choses, sans que Ricard osât s'y prononcer pour les poursuites, ni les autres pour l'étouffement.

Dans un article retentissant, Sturel peignit ces dessous. D'abord, comme il l'avait annoncé à Suret-Lefort, il publia la note sur Arton et le baron de Reinach qu'il avait portée au général Boulanger à Bruxelles, peu de mois avant le suicide d'Ixelles.

« Ah ! s'écriait-il, si le Général avait voulu user « de mon renseignement ! » Et d'un geste joyeux, le jeune partisan comparait les heureuses conjonctures du jour au temps où les parlementaires noyaient son chef sous les outrages, où lui-même, Sturel, quittait la Chambre en vaincu. Il se vantait de voir croître la peur au Palais-Bourbon. « C'est, disait-il, la panique des animaux quand, « à des signes multiples, ils pressentent un tremble- « ment de terre et quand le sol commence à man- « quer sous leurs pas... » Il décrivait les couloirs où les députés se jetaient, à trois heures, sur la *Cocarde*, comme au réveil ils s'étaient jetés sur la *Libre Parole* et sur l'*Intransigeant*, pour savoir si on les dénonçait. « Leurs figures, qu'ils veulent « faire sereines, trahissent leurs battements de « cœur ; les plis de leur front, leur hébétude, car « ils s'épuisent à supputer les raisons du ministre « pour les couvrir. Et la courageuse petite troupe « des boulangistes, quel plaisir de la considérer « surprise tout d'abord de ce renfort que lui « apportent les circonstances, puis plus pâle de « volupté à chaque fois qu'un ennemi reçoit en

« pleine poitrine son nom, lancé comme un boulet, « d'un terrain invisible ! D'où viennent ces révé- « lations mortelles ? Qui commande la bataille ? « N'importe, on marche au canon. Ceux qui, dans « un mouvement d'amour, autour de Boulanger « sentirent leur cœur battre à la française, se « disciplineront par une haine commune dans l'obs- « cure bagarre imminent. Comme des esclaves « pensent à s'enfuir au plus fort des querelles de « leurs maîtres, l'instant favorise la délivrance « nationale. La France se soulève pour voir. En « vain les parlementaires s'interposent, lui mas- « quent leurs combinaisons hâtives et scanda- « leuses, la supplient de ne pas bouger, de ne point « substituer aux lois son instinct, lui promettent, « selon l'expédient habituel, que la justice régu- « lière va fonctionner : c'est trop de mystère à la « fin !... »

Sturel, pour conclure, prophétisait une avalanche qui transformerait jusqu'au sol de la politique. Il triomphait, il se vengeait, il se baignait dans la félicité.

Cet article épouvanta la Chambre ; il conquit au jeune partisan une place plus importante que le siège qu'il avait abandonné. Suret-Lefort lui-même en grandit ; il se targuait de leur intimité, se faisait fort d'adoucir son ami, en un mot, le négociait.

Ces furieux verbiages et les divers mouvements

paniquards laissaient Bouteiller impassible. Sa confiance demeurait absolue dans sa sécurité propre et dans la sécurité du régime, l'une et l'autre confondues à ses yeux. Il méprisait les agitations populaires comme il avait fait dans les pires journées boulangistes.

Il connaissait l'audience de l'Élysée où M. Charles de Lesseps, au nom de la République et de l'intérêt national, vint exposer au Président le système qu'il avait bâti pour se présenter en victime des parlementaires. M. Carnot écouta deux heures durant, sans qu'ils mêlassent un instant leurs regards, sans l'interrompre, sans lui répondre, et le laissa partir sans lui serrer la main. — Magnifique entrevue d'où la solidarité parlementaire sortit intacte !

Ce Lesseps est aussi allé chez M. de Freycinet ; il lui a confié le cas d'un ministre qui se serait vendu à la Compagnie de Panama. « S'il y a un « procès, concluait-il, toutes ces choses se sau- « ront. » — « C'est donc qu'on en trouvera la « trace dans les papiers saisis ou à saisir ? » répondit le ministre. — « Non, il n'y en a pas « d'écriture. » — « Alors, cela n'a pas d'impor- « tance. » Et ce mot de l'homme d'État paraît la sagesse même à Bouteiller qui s'assure qu'avec toute leur impudence les amateurs de scandale finiront bel et bien, comme Numa Gilly, en posture de calomniateurs.

Enfin Bouteiller sait que M. Cottu, ayant transporté ces monotones cancans chez Constans, alors ministre de l'intérieur, s'entendit répondre : « Oui, monsieur, il faut éviter ce procès scandaleux. »

Sa raison justifie Bouteiller dans sa conscience, et la raison d'État exige aussi qu'il soit pur. Assuré, mais contracté, blême, dur et sans repos, il surveille l'orage qui se forme ; il n'y veut voir que de vaines vapeurs démagogiques et le risible tonnerre d'un Ricard.

CHAPITRE III

LE CABINET D'UN MAGISTRAT EN 1892

Cependant la Justice avec sérénité fonctionnait. Sans intelligence particulière de la situation et par la seule vertu de son organisme, l'administration judiciaire travaillait à résoudre ce désordre, à rendre ces complications claires et ces exceptions avouables, à les placer dans une catégorie régulière d'actes délictueux ou innocents, enfin à sortir, sinon de l'injustice, du moins de l'anarchie.

Le juge d'instruction convoqua Sturel pour l'entendre sur les faits et allusions contenus dans son retentissant article.

Introduit avec de grands égards dans le petit cabinet où Racadot et Mouchefrin jadis avaient passé des heures tragiques, le jeune homme répondit en substance : « Pourquoi m'appelez-vous ? Je n'ajouterai rien à ma déposition publique, j'ai tout mis dans cet article. Je ne vous apporte pas les preuves de la corruption parle-

mentaire, mais j'ai mentionné des rumeurs sincères et je me félicite que vous les contrôliez auprès de MM. de Reinach, Cottu, de Lesseps. »

— Je désire, dit le juge, que vous m'indiquiez les sources de vos allégations.

Sturel avait donné à Suret-Lefort sa parole de ne point le mettre en cause.

— Ouvrez les yeux, dit-il. Je ne veux faire le procès de personne ; je ne suis point un magistrat, mais il y a trois cents cas connus de tous qu'il vous faudra examiner, en même temps que vous contrôlerez les explications des administrateurs et de M. de Reinach sur les fonds dits « de publicité ».

Le juge n'insista pas. Son inclination légère signifiait qu'il comprenait, qu'il attendait cette réserve. D'ailleurs, il déforma la réponse de Sturel en dictant au greffier :

« Déclare que les faits auxquels il a fait allusion ne sont pas de sa connaissance personnelle et qu'il ne leur trouve pas un caractère tel qu'il veuille assumer de mettre en cause leurs auteurs. »

Ce qui frappa vivement Sturel, c'est que ce magistrat, qui n'essayait pas de le faire parler, ne tentait rien non plus pour le dissuader. Le jeune homme se sentait approuvé dans son opinion sur la vénalité des parlementaires.

Un juge d'instruction dans son cabinet, quand il ne cherche pas à surprendre un secret au cours

d'un interrogatoire, se délasse un peu, fait l'aimable maître de maison. Celui-ci était bien aise de causer d'une affaire qu'il étudiait avec quelqu'un qui la connaissait passablement. Et puis l'occasion lui semblait bonne de se documenter sur le but et sur les ressources des meneurs politiques de cette vaste machine.

Sturel voyait moins bien son propre rôle, puisqu'il ne pouvait pas produire les auteurs de ses renseignements et que la Justice, avec un sans-gêne éclatant, voulait ignorer ce que le juge lui-même savait. Il avait hâte de se retirer. Un huissier apportait une carte ; il se leva. Mais le magistrat lui dit :

— Vous ne voyez pas d'obstacle à ce que M. Charles de Lesseps soit introduit ? Ce n'est pas à proprement parler une audition contradictoire, et le greffier n'écrira rien, mais, pour mon usage personnel, pour la construction de mon enquête, je voudrais contrôler les renseignements de votre article par le témoignage de M. de Lesseps lui-même.

— Je n'ai aucune raison de m'y opposer, dit Sturel, bien que je sois un peu gêné de prendre la position de témoin à charge en face de M. Charles de Lesseps.

— Remarquez, dit le juge, qu'il s'agit de votre article et vous ne doutez point qu'il le connaisse déjà.

Il ajouta quelques phrases fort gracieuses sur le talent de Sturel.

On fit entrer M. de Lesseps. Il entendit lecture de l'article et de la déposition. Il ne contesta aucun point particulier.

— Ce sont des suppositions, dit-il, et puis, jusqu'à cette heure, il me semble, je ne suis pas poursuivi sur le chef de corruption.

Il fit une sorte de profession de foi :

— Mon Dieu, j'ai mené mon affaire comme chacun y est obligé maintenant. Nous avons construit Suez avec nos propres forces, sans syndicats, sans banquiers et sans autres dépenses de presse que des annonces. Les mœurs ont bien changé. Maintenant, pour réaliser une émission, il faut la presse et le syndicat de garantie... Parlons d'abord de la presse. La subvention aux journaux a été inventée par un homme très honorable qui avait fondé un petit journal financier répandu dans les banques. Chaque fois qu'on annonçait une émission, il rendait visite aux intéressés : « Jamais je ne vous attaquerai, leur « disait-il, je ne suis pas un maître-chanteur, « mais, si vous ne me donnez rien, je ne parlerai « pas de vous. » Alors, on lui donnait des petites sommes, qui, cinq mille francs, qui, six mille, et il finissait par se faire d'assez gros bénéfices. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus lourd. A chaque émission il faut servir de très fortes sommes à la

presse. Le gouverneur actuel du Crédit Foncier a encore aggravé le mal. Il ne se contente pas, lui, de donner de l'argent au moment des émissions : il subventionne les journaux continuellement ; il a inventé les mensualités. Ce n'est pas notre système ; nous versions aux journaux seulement pour les émissions. Il s'est fondé des feuilles qui ne tiraient qu'à un numéro et que nous faisions disparaître. Il y en a qui acceptèrent cinquante francs, vingt-cinq francs. J'avoue que, même dans les intervalles des émissions, nous avons fait en sorte que la presse nous fût favorable... En plus des journalistes, nous avons dû satisfaire quantité de gens. On y pourvoyait par les *Syndicats de garantie*. Aujourd'hui, pour lancer une émission, il faut grouper les grandes sociétés de crédit (Société générale, Crédit Lyonnais, etc...), un certain nombre de gros et de petits banquiers, et leur attribuer une commission, un tant par titre. Ils touchent ainsi une grosse somme. C'est très légitime, me direz-vous, puisqu'ils courent un risque en garantissant l'émission. Sans doute, mais ils ne courent aucun risque et ne garantissent rien du tout ; ils se contentent de toucher une commission. Nous sommes obligés de subir leurs exigences, car toute la clientèle leur appartient et, s'ils n'ouvraient pas leurs guichets, notre souscription ne serait pas couverte. Aussitôt une émission annoncée, c'est

à qui fera partie du « Syndicat de garantie ». Une procession de gens venaient vous dire : « Je « vaux tant, donnez-moi tant. » Et non seulement des banquiers, mais des gens du monde, des gens très connus, très haut placés, prêts à louer ou à éreinter l'opération dans leur milieu, suivant qu'on leur accordera ou refusera la somme demandée. Des cyniques, ceux-là, et, par comparaison, j'ai toujours trouvé les journalistes très gentils !

La conversation était extrêmement lente, parce que, si le greffier s'abstenait, le juge d'instruction la prenait par écrit. En outre, M. de Lesseps ne prononçait pas un mot sans tout calculer, le notant immédiatement, puis le faisant répéter.

Sturel observait avec émerveillement les positions de ces deux jouteurs. M. de Lesseps se gardait d'alimenter le procès. Mais chaque circonstance qu'on lui signalait, il s'appliquait à l'interpréter de manière à prouver que son activité et sa conscience en avaient tiré le meilleur parti. Quant au juge, il ne poursuivait pas la mise à jour de renseignements nouveaux, il cherchait simplement à dégager les points certains parmi les données qu'on l'obligeait à recueillir. Et cependant Sturel reconnaissait la valeur sociale de cette parodie d'instruction. Rien qu'à respirer l'air de ce cabinet où toutes choses se développaient selon une discipline traditionnelle, ceux qu'agitaient

la haine, le sentiment de leur ruine, la méfiance de tant de mensonges, étaient obligés au calme, et le désordre général en était diminué, ce qui demeure, en somme, le but principal des institutions judiciaires.

Dans cette conversation, d'une prudence et d'une courtoisie si extraordinaires entre un juge d'instruction et un prévenu, Sturel remarqua avec gêne que son accent détonait. Bien que le plus désintéressé des trois, il contrariait par la rudesse et l'impétuosité de son article cette espèce d'escrime où se plaisaient les deux principaux partenaires. Il fut tenté de s'en excuser.

— Une chose, dit-il, me soulage beaucoup, c'est que M. de Lesseps n'a pas infirmé un mot de ce que j'ai écrit ; il vient de nous bâtir le cadre où se placent tout naturellement les crimes que j'ai signalés.

Le juge et M. de Lesseps se regardèrent, et celui-ci répondit avec une imperceptible ironie :

— Vous poursuivriez donc toutes les affaires d'aujourd'hui ? Vous êtes impitoyable !

— Comment ? l'argent des souscripteurs se distribue à des syndicataires qui ne participent pas aux risques de l'émission ! On craint de le leur refuser parce qu'ils desserviraient l'opération ! Ce sont des maîtres-chanteurs, et certainement des récidivistes entêtés. Cette conversation me confirme dans mon idée que Panama peut être le

moyen d'une véritable cure sociale. Qu'on ose une rafle comme la police en exécute parfois dans un repaire signalé : on nous débarrassera des individus qui imposent partout ces pratiques de corruption.

— Dans le nombre, dit Lesseps, vous condamneriez de fort honnêtes gens, car il peut arriver que de bons administrateurs soient réduits à jouer tel et tel rôle, contre leur gré, mais en conscience et dans l'intérêt de leurs mandants.

— La Justice, répliqua le jeune homme, examinera les responsabilités.

A cet instant, le juge d'instruction désigna les dossiers liassés, amoncelés derrière lui, et d'une voix tranquille :

— C'est difficile. Il y a cinq ou six cents personnes dont nous avons les noms avec les sommes reçues jusqu'au dernier centime. Nous ne pouvons pourtant pas les poursuivre.

— Pourquoi pas ? dit Sturel en se levant.

Mais il sentait bien que M. de Lesseps avait amené le juge à penser : « Ce procès est impossible », et qu'il leur paraissait un innocent et un fanatique.

M. de Lesseps, allant jusqu'au bout de sa tactique, s'adressa alors au juge :

— Soit ! je paierais volontiers d'un an de prison la liquidation de toutes ces façons d'agir. Si on faisait la lumière, on verrait que je me suis

défendu en honnête homme. Qu'on me frappe, si cela doit faire cesser une situation générale vraiment épouvantable.

Cette phrase, toute de menace sous les dehors les plus honnêtes, remplit Sturel d'admiration. Il se rappela que dans ce même cabinet, devant un même juge, Racadot s'était débattu ; mais inadapté à la vie parisienne, mieux armé pour les querelles de cabaret, qui se règlent avec le poing et le couteau, que pour les diplomaties complexes, il avait été de ces ennemis de la société sur qui la Justice applique rigoureusement ses principes et non de ceux avec qui elle transige. Le jeune homme s'enivra de cette profondeur nouvelle ouverte à son regard.

Le juge reconduisit ses deux hôtes jusqu'à sa porte, et ceux-ci durent marcher, l'un suivant l'autre, dans le long couloir, puis ils descendirent l'escalier. M. de Lesseps se décida :

— Monsieur, je suis vis-à-vis de vous dans une situation bien gênante, car vous ne poursuivez rien moins que ma condamnation.

Sturel répondit :

— Pas du tout, monsieur. Votre condamnation m'importe très peu. Je vois dans votre affaire un moyen de jeter bas les parlementaires qui ont sans doute exploité la Compagnie de Panama comme ils exploitent la nation entière.

— Oui ! nous avons été exploités ! Moi-même,

si j'avais à discuter devant le public, c'est ce point de vue que j'adopterais, parce qu'il est le vrai.

Et, retenant Sturel, il redoubla la sorte de menace qu'il avait eue contre les parlementaires :

— Je désirerais, vous le comprenez, répondre à toutes les attaques dirigées contre moi. Si je m'abstiens, c'est pour ne pas sembler prendre l'initiative de certaines choses qui seront terribles, mais ce que je racontais au juge d'instruction, il ne serait pas mauvais que le pays le sût.

Ils se saluèrent au bas de l'escalier.

C'était quatre heures. Sturel excité par ce puissant spectacle courut à la Sorbonne. Il savait y trouver Rœmerspacher ; il voulait reviser ses impressions avec cet ami qu'il ne voyait plus guère, mais qu'il estimait toujours le plus sûr et le plus judicieux. Le jeune professeur faisait sa conférence sur le procès Fouquet. « Nous ne prétendons pas, disait-il, apporter la lumière complète dans le procès Fouquet, mais nous présenterons la question dans son état actuel, c'est-à-dire que nous assemblerons, coordonnerons et interpréterons tout ce qu'on peut, à cette date, produire sur ce sujet. Connaître un problème dans son état le plus récent, voilà le but de la vraie recherche scientifique, telle que nous l'entendons ici... Au reste, il semble certain que nous n'arriverons jamais à posséder le fond d'un

« procès où était compromise toute la société : « Louis XIV a fait brûler les pièces, une fois le « jugement rendu. »

Sturel admira la concordance de cette conférence et de ses préoccupations. Les deux amis sortirent ensemble.

— J'ai un rendez-vous, dit Rœmerspacher.

Sturel l'accompagna et commença de raconter avec une grande animation son entrevue chez le juge.

— Euh ! disait Rœmerspacher, Louis XIV jugeait à huis clos et brûlait la paperasse. Eh bien ! Louis XIV, aujourd'hui, ce sont nos parlementaires. Ils agiront à peu près comme lui. Calme-toi et compte modérément sur Lesseps qui ne parlera pas plus que Fouquet.

Il tendit la main à Sturel devant les magasins du Printemps et chercha à le quitter. Mais l'autre pressait le pas et répétait qu'après en avoir appelé inutilement au soldat, il fallait en appeler au juge.

— Parlons-en de ton juge ! Il t'a laissé bien volontiers faire ton instruction. Tu ne vois donc pas qu'il tremble en face des parlementaires et que le pauvre cherche à renseigner par toi l'opinion pour qu'elle le soutienne, le contraigne.

— Le pays va se soulever.

— Et quand il se soulèverait et quand quelques honnêtes députés réclameraient la lumière ?

N'avons-nous pas vu le pays tout entier boulangiste ? N'y avait-il pas sur les bancs de la Chambre une majorité prête à restituer le ministère de la guerre à Boulanger ?... Au revoir, Sturel.

Mais Sturel s'étonnait de cette indifférence. Il cherchait à ressaisir son ami, le retenait debout sur ce trottoir, et puis enfin lui demandait un rendez-vous pour étudier la marche à suivre.

Alors l'autre éclata.

— Recauser de tout cela ! A quoi bon ? Sturel ! Nous n'examinons pas les choses du même point de vue. Mon père, mon grand-père ne se mêlaient pas de gouverner les hommes ; je travaille ; je répète avec eux qu'avant de monter dans la barque il faut savoir où est le poisson. Qu'est-ce que tu cherches ? Je ne veux pas être un conspirateur. Me mêler d'affaires où je ne puis rien et d'affaires qui m'irritent, c'est me créer peu à peu une âme d'anarchiste. Adieu, adieu, Sturel.

Sturel, interdit de ce refus et plus encore de ce ton dur, demeura quelques secondes immobile en haut de l'avenue de Messine. Il vit Rœmerspacher traverser le parc Monceau et se diriger chez Mme de Nelles.

A ce nom, à cette image, il rougit et comprit enfin quel gêneur il venait d'être.

Rœmerspacher s'éloignait-il par jalousie d'amoureux ? Et cet amour le liait-il aux intérêts de Nelles fort compromis dans le Panama ? Cette

hypothèse attrista Sturel, car il n'acceptait pas encore que les hommes transportassent leurs intérêts privés et leurs passions particulières dans des questions d'intérêt général. En même temps il revit le luxe, la peau parfaite et toute cette jeune femme, telle qu'il l'avait tenue frémissante dans ses bras. Mais ces caresses, ces agitations et puis ces longs repos parfumés lui parurent des bagatelles, bonnes si l'on pouvait vivre deux vies, fades auprès des alcools d'une conspiration.

CHAPITRE IV

DES ÉCLAIRS DANS LES TÉNÈBRES

> Eudore et Cymodocée, cachés dans un obscur vallon au fond des bois de l'Arcadie, ignoraient qu'en ce moment les saints et les anges avaient les regards attachés sur eux, et que le Tout-Puissant lui-même s'occupait de leur destinée.
>
> (Les Puissances célestes. Livre III des *Martyrs*.)

Une chose pourtant agace Bouteiller, lui donnerait à la longue une manière d'inquiétude : c'est la maladresse du baron de Reinach. N'a-t-il pas loué, Chaussée-d'Antin, un appartement secret qu'il laisse assiéger par tous les aigrefins de la capitale ! Et non content de chanter, il menace : « Si l'on me perd, dit-il, il y en a beaucoup qui seront perdus avec moi. » C'est à croire que la peur affole ce gros homme. Comment ne voit-il pas qu'à livrer les corrompus il se dénoncerait corrupteur, et qu'au résumé sa sécurité est certaine, pourvu qu'il ne livre pas d'armes contre

lui-même ? Le fracas de ce poltron gras horripile Bouteiller.

En 1885, quand Bouteiller, professeur obscur, fut présenté au monde parlementaire, dans le salon de Jacques de Reinach, juif allemand, baron italien, naturalisé français, oncle et beau-père de Joseph Reinach, il subit une fascination que son ton cassant ne trahissait guère. C'était le Saint-Cyrien dans un cercle de généraux, le jeune poète dans un salon littéraire, l'ambitieux et le pauvre dans un milieu riche où il va trouver ses instruments de fortune : c'était un naïf et même, dans certaines parties profondes, un nigaud. Sa double initiation politique et financière, en occupant son âme de gros travailleur, ne laissa pas s'y former d'abord des objections. Elles s'imposèrent à son jugement après l'échec des valeurs à lots. En 1888, il s'écarta. Le baron en eut de l'amertume : « Les hommes politiques ont toujours peur », dit-il, mais lui-même il parut dès lors vulgaire au normalien et compromettant au député.

C'est à ce moment où il distinguait chez ce juif « vulgaire et compromettant » la prétention de le « faire marcher », que Bouteiller constata avec un sincère étonnement l'apparition d'un certain esprit public devant lequel les services qu'il avait rendus et les rémunérations qu'il avait reçues pourraient paraître coupables. Ce danger le ramena à s'intéresser aux affaires du financier quand

elles ne lui donnaient plus que de l'irritation. Et soudain il s'aperçut qu'il ne les connaissait pas.

Nous-même, nous avouerons nos ténèbres que trouent seulement quelques lumières. Notre regret de présenter au lecteur des événements éclairés par les jaillissements d'une lanterne sourde — la lanterne de la police — peut-il être atténué par la sorte de poésie étouffante qui naît de ces mystères criminels ?

« J'ai connu le baron de Reinach par Joseph « Reinach, a dit M. Rouvier ; il avait entretenu « avec mes prédécesseurs au ministère des fi- « nances, et non des moins éminents, des rapports « tout aussi fréquents qu'avec moi, et il s'occupait « de toutes les affaires économiques. Je crois bien « que c'est lui qui a conseillé la création du 3 % « amortissable. » Ce conseiller occulte des finances françaises entrait dans toutes sortes d'affaires où il apportait comme contribution son influence parlementaire. Dans les fournitures militaires, dans les Chemins de fer du Sud, on vit son action prédominer et toujours avec un caractère d'infamie. Quand M. Quesnay de Beaurepaire, ayant accepté de faire condamner le général Boulanger par le Sénat, cherchait partout des témoins à charge, Joseph Reinach proposa son beau-père, mais, « sur le vu des pièces », le procureur général constata que le baron de Reinach et un ancien ministre radical avaient joué « un rôle plus que

fâcheux dans certains marchés de café en tablettes pour l'armée ».

L'influence parlementaire du baron de Reinach tenait le plus souvent à des secrets surpris, à des complicités antérieures. Il ne la vendait si cher qu'en faisant comprendre à ses acheteurs que refuser ses services, c'était s'assurer son hostilité. A ce chantage, il joignait l'escroquerie. De 1886 à 1889, le baron encaissa de la Compagnie de Panama six millions. Cette somme énorme, la lui donnait-on de plein gré ? On en jugera sur un trait.

En 1888, le baron de Reinach dit à M. Cottu, administrateur de la Compagnie de Panama : « Le « Panama est contrecarré par le Crédit Foncier « qui veut conserver le monopole des obligations « à lots. Eh bien ! je vous apporte l'alliance du « Crédit Foncier, moyennant 750,000 francs à « verser au gouvernement. Oui, M. Floquet a « besoin de 750,000 francs sans plus de retard, « et je suis chargé de vous les demander. Si « vous consentez, on maintiendra M. Christophle, « à condition qu'il accepte une entente avec vous ; « ou bien, on imposera cette entente à son suc- « cesseur. » M. Cottu se récria ; on avait déjà beaucoup abusé de la Caisse du Panama ! 750,000 francs, c'était un gros chiffre ! D'autre part l'accord avec le Crédit Foncier le tentait. « Enfin, conclut-il, « il faut me mettre en présence du président du « conseil. » Le lendemain matin Reinach venait

prendre M. Cottu : « Floquet est très occupé en « ce moment, mais nous allons chez Clemenceau « qui le représente et vous verrez que la somme « dont il s'agit est bien destinée à vous ramener « le Crédit Foncier. » On arrive chez M. Clemenceau. Le baron lui fait dire que M. Christophle est menacé, ce que tout le monde savait à ce moment-là. On examine ce qu'il adviendrait de son remplacement, mais pas un mot d'argent, rien qui justifie l'histoire du baron. L'impudent ne s'embarrassait guère, et, en sortant, il disait à Cottu : « Avez-vous vu la gêne de Clemenceau ? « C'est délicat ces questions d'argent devant un « tiers ; mais sur la situation de Christophle a-t-il « été assez net ? » Mal convaincu, mais si désireux d'une alliance entre le Crédit Foncier et la Compagnie de Panama, M. Cottu versa la somme au baron, contre un papier : « Je déclare avoir reçu « de M. Cottu et de la Compagnie, pour une affaire « de publicité convenue, 750,000 francs que je « leur restituerai si l'affaire n'a pas abouti dans « six mois. » Le délai écoulé sans résultat, M. Cottu réclamait son argent. Le gros juif ricanait : « Mon cher, vous n'avez pas la prétention « de me faire restituer une pareille somme, c'est « fait, c'est fait. » M. Cottu, très surexcité, prit Reinach par la barbe : « C'est, affirme-t-il, la plus « grande injure que l'on puisse faire à un juif. » Il le poussait dans un angle de la pièce en criant

à l'escroquerie. Tant il fit que, séance tenante, le baron de Reinach lui signa un chèque de 140,000 francs à titre de restitution.

Ce n'est pas mal déjà qu'un personnage, à qui nos ministres demandent de diriger dans l'ombre et sans responsabilité les finances d'État, soit un bas filou piratant de la Bourse au Palais-Bourbon. Mais la magnificence de ces ignobles mystères, c'est que l'œil, en s'y appliquant, voit se multiplier et s'engendrer les crimes, et, comme le microscope révèle que la vermine elle-même a sa vermine, une analyse un peu prolongée nous montre que ce parasite engraissait un parasite. On distingue qu'à chaque fois que Reinach s'est gorgé, un Cornelius Herz le pompe et le fait dégorger.

Celui-ci, Cornelius Herz, c'est encore un juif, né à Besançon, en 1845, d'un petit relieur qui venait de Bavière. En 1848, la famille Herz partit pour l'Amérique, d'où Cornelius, naturalisé Américain, nous revint à l'âge de vingt et un ans. En 1869, grâce à une recommandation de Legrand du Saulle, il fut reçu à titre d'interne chez le docteur Dumesnil, fondateur de l'asile des Quatre-Mares. La fonction d'interne s'accordait alors dans les maisons d'aliénés sans examen et sans titre. (Il est bon d'entrer dans des détails médiocres et burlesques d'abord, mais qui peignent d'après nature les dieux secrets du parlementarisme. Sur

les abjects commencements d'un Cornelius Herz ou d'un baron de Reinach, on mesure leur prodigieuse fortune et la moralité du régime, point méchant, mais de basse corruption, où fut possible le triomphe de ces laquais allemands.) Aux Quatre-Mares, Cornelius Herz, audacieux, vigoureux, besogneux, plaisait par les ressources de sa bouffonnerie. Il escroqua M. Laiber, pharmacien en chef de l'asile, et l'économe, M. Dufour. Il réjouissait de son amour la blanchisseuse de l'établissement ; elle lui prouvait sa reconnaissance en marquant C. H. les chemises du docteur Bergognier, maire de Rambouillet. Le scandale prenant des proportions exagérées, le docteur Dumesnil le mit à la porte. Il navigua sur Chicago, fit l'emplette d'un diplôme de médecin, épousa une jeune fille de Boston, puis partit pour San-Francisco où il s'associa avec le docteur Stout. « Cornelius Herz », — a dit le docteur Stout en prenant possession de sa chaire à l'hôpital de Saint-Luc, — « c'est le « plus grand filou qui ait jamais existé. Il m'a « entraîné dans une faillite. Il m'a soustrait plus « de vingt mille livres. » Cornelius se présenta alors à la loge Mount-Mariah. Abusant de la naïveté de deux frères, il leur extorqua plus d'un million. Avec ce million il fonda un cabinet pour le traitement des maux de tête. Procédé, raconte-t-on, d'une simplicité comique. Le client s'assied ; Cornelius l'électrise jusqu'à l'abrutissement, puis

lui fait signer des lettres de change. M. Lyon et M. Latham peuvent en témoigner. D'un saut, il est à Boston où il multiplie ses exploits. A Laval, en 1871, après l'armistice, médecin à l'armée de Chanzy, ce Scapin perd au café de Lorient, tenu alors par M. Jarry, mille francs contre M. Chrétien ; il cherche à solder sa dette par un coup d'épée et finit par signer un billet jusqu'à ce jour impayé. Il revient à Paris et fonde la *Lumière Électrique* avec Cabanellas. Celui-ci ne pouvant lui fournir à date fixe la solution du problème de la transmission de l'énergie, Cornelius invente Marcel Deprez et, par une réclame merveilleusement comprise, de ce savant distingué, en quelques mois il fait un génie. Il l'impose à Paul Bert, à Gambetta, aux Rothschild. Politiques et gens d'Académie, comme des moutons, s'empressent à donner du grand savant et du Mécène au Herz. M. Joseph Bertrand subit la fascination au point de recommander l'entreprise par un article de la *Revue des Deux Mondes*, puis M. Maurice Lœvy rédige un rapport.

Sous ce couvert de science, Herz négociait d'autres orviétans. Il obtenait des concessions du conseil municipal, du gouvernement, des particuliers. Il opérait lui-même dans les choses d'électricité, il recédait les marchés de fournitures au baron de Reinach ; de là leur association. Il procédait, en somme, comme M. Hébrard, qui a

reconnu ne pas être entrepreneur et qui participait cependant aux affaires d'Eiffel. C'est ainsi encore que la première concession de téléphones fut donnée à MM. Hébrard et Foucher de Careil qui la passèrent immédiatement à un banquier.

Nous touchons là le tuf du régime, le secret que voilent les belles apparences, dites « luttes d'idées et nobles débats ».

Cornelius et Reinach avaient chacun leur personnel à la Chambre et dans les ministères. L'équipe du baron Reinach, c'étaient les rédacteurs de la *République Française :* Devès, président du Conseil d'administration, Antonin Proust, Jules Roche, Rouvier, etc... Comme trotteur, il usait de son neveu et gendre Joseph Reinach. Mais comment se passer des radicaux à une époque où les ministères étaient tous de concentration ? De là, le rôle de Cornelius. Celui-ci disposait de la *Justice* et avait de nombreuses relations à l'extrême gauche : Clemenceau et Ranc étaient ses hommes. Il allait trouver un Freycinet et, brutal juif, disait à ce petit homme faible, merveilleusement intelligent et bien élevé : « Si vous « ne nous donnez pas cela, nous avons un groupe « qui votera contre vous. » Freycinet s'est plaint à d'honnêtes gens de cet état de choses : « Si vous « croyez que c'est commode de gouverner ! » Et

tout en parlant, l'incomparable vieillard prenait le soin de rouler des larmes dans ses yeux.

Un nommé Chabert, ingénieur, qui, par la suite interrogé, refusa de s'expliquer, réunit souvent dans son cabinet Cornelius Herz et Reinach. Il leur servait d'arbitre. A plusieurs reprises Reinach le chargea d'argent pour Cornelius. Ces remises de fonds se faisaient sans reçu. Entre les deux complices éclataient des querelles continuelles et de quel ton violent ! Puis dans le moment de leurs plus grandes fureurs, ils se remettaient, paraissaient au mieux. Ils déclaraient leurs affaires terminées, et dès le lendemain en commençaient de nouvelles qui ramenaient les mêmes crises. En septembre 1887, Reinach écrivait : « Mon cher Chabert, les comptes ont été « clos devant vous à mon bureau, par sa parole « d'honneur de ne plus me demander aucun « prêt. » Les comptes étaient si peu clos que, vers la fin de mai 1888, quand le parti radical arrivait au pouvoir et que Cornelius, appuyé sur Clemenceau, était tout-puissant, le baron de Reinach suppliait M. de Lesseps de lui remettre dix à douze millions, se disant ruiné, pressuré par Cornelius Herz et dans une telle angoisse que ses battements de cœur l'allaient faire périr. M. de Lesseps ayant répondu à Reinach qu'il ne pouvait pas lui donner plus de trois millions cinq cent mille francs, un officier d'ordonnance vint le

prier de passer au ministère de la guerre, vers cinq heures du soir, où M. de Freycinet lui déclara :

— Ce matin, deux hommes politiques considérables, du parti républicain, sont venus me demander pendant que j'étais au conseil des ministres. J'ai quitté le conseil et j'ai été causer avec eux. Ces hommes politiques m'ont signalé leurs grandes craintes de difficultés et de scandales qui pourraient surgir par suite de règlements non faits. Je vous demande, et j'invoque l'intérêt de la République, de faciliter la solution des difficultés que je vous indique...

M. de Lesseps répondit à M. de Freycinet :

— Vous ignorez certainement que ce dont vous me parlez doit nécessairement se lier à une demande de dix à douze millions que me fait M. de Reinach, comme conséquence de ses relations avec Cornelius Herz...

Freycinet répliqua :

— Personne ne m'a parlé de chiffres ; je me borne à vous recommander de faire tout ce que vous pourrez pour résoudre les difficultés que je vous ai signalées.

Dans le même moment, Clemenceau priait M. de Lesseps de passer rue Clément-Marot et l'engageait, lui aussi, à payer, tandis que Floquet, président du conseil, faisait télégraphier aux deux Lesseps de venir au ministère où il leur répétait le même avis.

Le 10 juillet 1888, Herz télégraphia en clair, de Francfort, à Marius Fontane : « Votre ami « cherche à tricher ; il faut qu'il paie ou saute et, « s'il saute, ses amis sauteront avec lui. Je bri- « serai tout plutôt que d'être volé d'un centime. « Avisez, car il n'est que temps. »

« Votre ami » désigne le baron de Reinach, et « ses amis », ce sont les collaborateurs parlementaires du baron.

Ce télégramme ne fut pas unique ; Herz en lança un grand nombre, chiffrés, non chiffrés, qui reposent sous les serrures du ministère de l'intérieur où l'on refuse de les communiquer. Il est possible que les deux maîtres-chanteurs et certains hommes politiques aient rédigé d'accord ces papiers comminatoires afin d'ajouter à la pression du gouvernement et pour mieux faire suer la Compagnie.

Le 16 juillet, Lesseps s'exécuta à demi et remit près de cinq millions à Reinach. Celui-ci s'étant ingénié par ailleurs versa, le 18 juillet, à son infernal parasite 9,972,175 francs, soit environ dix millions. Ces sommes énormes ne suffirent point, et telle était la puissance de Herz, qu'à ce moment même il extorqua du malheureux Reinach un nouvel engagement, un bon de deux millions.

Dans ces noires obscurités, au milieu de ces montagnes d'or qui sont des coupe-gorge, nous ne dis-

tinguons point le secret qui faisait marcher nos hommes politiques et qui jetait Reinach sous le couteau de Herz. Ce secret, les tribunaux et la Commission d'enquête parlementaire ont tremblé de le connaître. Floquet, Freycinet et ces deux hommes politiques (Clemenceau et Ranc) qui allèrent supplier Freycinet au conseil des ministres de convaincre Lesseps et de faire donner satisfaction à Herz par Reinach, n'eussent parlé sans doute que mis au brodequin. Pour qu'on ne fasse pas la lumière, M. Joseph Reinach interdira au curateur légal, M. Imbert, de poursuivre Herz pour chantage au nom de la succession Reinach : il renoncera à la succession. D'ailleurs, déclare Joseph Reinach, que d'exagération ! « Mon oncle et « beau-père avait seulement accepté trop à la « légère de cautionner la Compagnie de Panama « dans les dix millions qu'elle s'engageait à donner « à Herz pour qu'il achetât du Parlement l'auto- « risation d'émettre des valeurs à lots. » Famille sans pareille, où, pour restaurer l'honneur des siens, on est trop heureux de les présenter comme de simples maîtres-chanteurs et comme des marchands d'influence politique !

Le système de défense adopté par Joseph Reinach ne résiste pas à l'examen. Il est exact qu'à la fin de l'année 1885 Charles de Lesseps, cautionné par Reinach, avait promis à Cornelius une somme de dix millions au cas où celui-ci obtiendrait de

la Chambre l'autorisation d'émettre des valeurs à lots. Mais Cornelius avait échoué dans son œuvre de corruption et c'était déjà fort généreux de lui laisser la provision de six cent mille francs qu'il avait touchée. C'est en 1888 que, se préoccupant de l'endroit où sa victime pourrait se fournir pour le payer et songeant à la Compagnie de Panama, il imagina de se faire donner par Reinach un papier ainsi conçu : « Monsieur le docteur Herz. « — Suivant convention verbale datant de la pre- « mière demande de la Compagnie de Panama pour « l'obtention d'un emprunt à lots, vous aurez à « toucher dix millions de francs le lendemain du « jour où la Compagnie aura touché elle-même « du public le montant du premier versement « sur les obligations à lots pour lesquelles elle « demande actuellement l'autorisation des Cham- « bres. » Signé : « Reinach. » Il saute aux yeux que cette convention en date du 2 mai 1888 est le prétexte consenti par Reinach qui tremblait qu'on connût le secret qui le soumettait aux exigences de Herz. Si Reinach confirme et fortifie par écrit, en 1888, et quand il sait ne pouvoir pas y faire face, un engagement qu'il a pris en 1885 et qui est évidemment périmé, puisque Herz n'en a pas rempli les conditions, ce ne peut être par un scrupule qui, même aux yeux du plus délicat des hommes, n'aurait pas de sens : c'est qu'il ne peut pas résister à une pression de Herz.

Au reste, dans cette lettre inexplicable de 1888, il n'est question que de dix millions. Quand il a payé cette formidable somme, nous venons de voir qu'il consent encore deux millions. Pourquoi ? On ne dira plus cette fois qu'il s'agit des engagements pris par Reinach aux lieu et place du Panama.

En réalité, Herz a tiré de Reinach toutes sommes et tous services sans que cette domesticité se rapportât nécessairement à la Compagnie de Panama. Le Herz avait réduit le Reinach au rôle de rabatteur ; il le forçait à lui procurer des affaires. Bien plus, Reinach ne possédait rien qui ne fût à Herz.

Reinach avait la passion de collectionner des « petits papiers », avec quoi, dans le parlementarisme français, qui n'est qu'un système de chantage, on fait marcher les hommes. Herz exigea qu'il lui livrât ces armes. Le 17 juillet 1888, le baron de Reinach fit copier par ses employés des chèques, que le même jour, et pour assurer des concours à la Compagnie de Panama, il distribua aux hommes politiques. Sur ces copies il laissa en blanc le nom des donneurs d'acquit, mais, de sa propre main, il inscrivit des initiales indiquant les véritables bénéficiaires des chèques. Voilà un précieux document. Il l'enrichit encore deux ans plus tard pour le livrer en meilleur état à Cornelius.

C'était en mars ou avril 1890. Arrivant vers midi à la banque Propper où il avait un bureau, il appela un employé, le nommé Stéphan, qui lui servait quelquefois de secrétaire : « Asseyez-vous et écrivez. » Il lui dicta une note fort explicative où il dénonçait MM. Emmanuel Arène, Devès, Barbe, Albert Grévy, Jules Roche, Dugué de la Fauconnerie, Floquet, Rouvier, puis cinq personnages dont nous ignorons encore les noms, ensuite Pesson, Rouvier (déjà nommé), Léon Renault, Gobron, Proust, Béral, Thévenet, Floquet (déjà nommé) et enfin cent quatre autres députés, parmi lesquels il citait seulement MM. Sans-Leroy, Le Guay et Henry Maret. Puis sans permettre à Stéphan de se relire, il saisit le papier, le vérifia, le plia, le mit sous enveloppe. Il hésita à faire écrire l'adresse par le même ; il dut penser à un autre employé, ne le trouva pas. « Mettez votre chapeau, dit-il, et portez-moi ça chez M. Clemenceau. » Stéphan courut en fiacre rue Clément-Marot.

M. Clemenceau a toujours nié avoir reçu ces documents. Ceci reste certain que Cornelius Herz, dans la période préliminaire des scandales de Panama, octobre et première quinzaine de novembre 1892, se vantait de les posséder et disait les tenir de M. Reinach. Il avait aussi en main les chèques enrichis d'initiales par le baron.

Le transfert aux mains de Herz de ces deux

armes, précieuses à Reinach, puisqu'elles mettaient dans sa dépendance les corrompus, mais terribles contre lui-même, puisqu'elles le prouvaient corrupteur, est un des incidents du long chantage de Herz sur Reinach.

Plusieurs personnes virent Reinach blêmir quand il croisait Herz sur le boulevard. « Ce terrible homme me fera mourir », disait-il. Il essaya de l'assassiner.

Un nommé Amiel écrivit du Brésil à Cornelius : « J'ai reçu d'une personne que je ne con-« nais pas dix mille francs pour vous empoi-« sonner. Je devais en toucher vingt mille, le « coup fait. J'ai préféré passer à l'étranger. J'ai « risqué l'acompte reçu dans une opération qui « a échoué. Je ne sais pas le nom de celui qui « m'a soudoyé ; nos entrevues avaient lieu aux « environs de la Madeleine ; mais, si j'étais à « Paris, je pourrais le retrouver. »

Cornelius consulta Andrieux, l'ancien préfet de police, qui avait conservé quelques limiers à sa disposition. Ils découvrirent que cet Amiel était un agent congédié de la Sûreté générale.

— Quels ennemis vous supposez-vous ? disait Andrieux.

— Reinach ou Boulanger.

— Avant d'envoyer aucun argent à cet Amiel, demandez qu'il vous fournisse un semblant de preuve.

Amiel indiqua comment il avait lu une annonce dans le *Figaro :* « Bonne récompense pour un « homme décidé à une entreprise pénible. » Ils cherchèrent et trouvèrent ces deux lignes dans le *Figaro*. Ils réclamèrent d'Amiel les lettres où on lui donnait des rendez-vous mystérieux pour préparer l'attentat. Il se décida à leur envoyer une enveloppe. Le baron de Reinach n'avait pas même changé son écriture... Ils rapatrièrent Amiel. Il prouva s'être engagé comme domestique dans un hôtel habité par Cornelius.

Cornelius photographia en plusieurs épreuves le dossier de cette affaire et le promena çà et là, notamment chez M. Constans, ministre de l'intérieur, puis chez le baron de Reinach qu'il accusa formellement. Reinach en fit de grands rires :

— Comment, mon vieux camarade, tu as cru que je voulais t'empoisonner ! Toi ! quelle farce ! Je voulais t'effrayer, t'obliger à passer la frontière.

Mais Cornelius persistait à « la trouver mauvaise ».

— Si tu avais eu simplement l'intention de me faire fuir, j'aurais connu tes tentatives au moment où elles se produisaient ; or, je ne les ai connues que bien plus tard.

Il est à remarquer que, dans leurs insultes et leurs réconciliations, ils se tutoyaient, puis ils reprenaient le « vous ».

Reinach finit par avouer et sollicita une réconciliation. C'est alors qu'il livra la liste des chéquards, qu'il soutira du Panama pour Herz dix millions et qu'il demanda Mlle Herz pour son fils. Six mois après, Amiel, qui avait supporté les climats fiévreux, mourut à Paris de mort subite.

Si l'on veut avancer dans le mystère Reinach-Cornelius, entrevoir leurs prises l'un sur l'autre et comprendre à peu près cette solitude où ils règlent leurs intérêts, il faut savoir que ces étrangers; haussés par le parlementarisme du plus profond néant à la plus effrénée grandeur, ne s'étaient pas satisfaits d'une suite de bénéfices et d'honneurs si monstrueuse et contraire à l'honnêteté publique et aux lois : ils se mêlaient de négocier la France même.

Cornelius avait acheté une propriété au général Menabrea, près d'Aix, où Crispi et Freycinet vinrent lui rendre visite. Il avait dans ses bureaux, à ses gages, le fils de Menabrea, ambassadeur d'Italie, et le fils de Marinovitch. C'est sous le ministère de Spuller qu'il fut le plus important aux Affaires étrangères. Il reçut de ce naïf Badois une mission pour amener un rapprochement entre l'Italie et le Quai d'Orsay, c'est-à-dire pour ruiner la Triple-Alliance. Il avait soudoyé Crispi, et même ce ministre, au moment de sa chute, lui faisait donner le grand cordon des Saints Maurice et Lazare. Le décret avait été

signé, mais, Crispi disparaissant, ce fut pas expédié.

Cavour, après avoir fait l'unité de son pays, déclara aux Chambres italiennes soixante-deux millions de « publicité à l'étranger », dont il refusa de préciser l'emploi. Combien de ces millions avaient servi à alimenter l'enthousiasme des partisans de l'unité de l'Italie en France ? — Bismarck déclara au Reichstag que tous ses efforts après Sadowa avaient visé à faire le silence en France sur l'armement de la Prusse et à nous inspirer une fausse sécurité. « Une fois le moment « venu, ajoutait-il, je n'ai eu qu'à supprimer les « subventions à certains journaux français ; ils « sont redevenus du coup patriotes et, prêchant « la guerre, m'ont aidé à la déchaîner. » Ces faits entre tant d'autres ont été relevés par M. Alfred Fouillée. — Plus récemment, méconnaît-on le rôle qu'a joué la cavalerie de Saint-Georges pour nous désintéresser de l'Égypte et pour surexciter l'affaire Dreyfus ?

Tout l'argent des étrangers ne leur servirait de rien, s'ils n'avaient dans la place des indicateurs, des Cornelius Herz et des Reinach, pour en diriger la distribution. Ces trafics sont d'autant plus aisés que le corrupteur, c'est l'enfance de l'art, épargne au corrompu la gêne de tout savoir et qu'un politicien aux abois trouve toujours des arguments patriotiques pour justifier dans sa

conscience la thèse anglaise, allemande, italienne ou turque, que ses bailleurs de fonds lui commandent.

Comparez maintenant ces deux associés. Cornelius Herz, un gros court, d'allure commune, toujours agité, avec un petit œil noir qui ne fixait jamais personne, et sachez qu'il écrivait très peu, tandis que le frivole Jacques de Reinach, très sale de tenue malgré qu'il fût un riche amateur de musique et de filles, laissait traîner partout ses confidences et ses billets. Supposez que Cornelius, collectionneur acharné, ait pu mettre la main sur des preuves certaines de trahison. Quelle barre n'a-t-il pas sur son complice terrifié ?

Cette longue suite de scapinades immondes, qu'il fallait faire entrevoir pour rendre tant soit peu intelligible la machinerie du Panama, et qui, par la cruauté même du désenchantement qu'elles répandent, prennent une sorte de poésie infernale, se jouaient dans les ténèbres. Quand un flambeau tenu par des mains mystérieuses commença de jeter les premières lueurs sur les panamistes, le grand public applaudit à « la Justice poursuivant le Crime », mais ne soupçonna point que ce fût un chantage entre maîtres-chanteurs. Comment eût-il vu des bandits sous l'illustre électricien Cornelius Herz et sous l'honorable banquier baron Jacques de Reinach, conseil des

Léon Say, des Ribot, des Rouvier, et de tous nos ministres des finances ? Les sages ou, pour parler net, les principaux participants du régime (par exemple, un Carnot) pensaient qu'il était fatal que dans un système politique libéral, réglé par le marchandage et le chantage, tout appartînt aux trafiquants qui connaissaient le plus exact tarif des consciences et qui possédaient déjà un stock de reçus. Dominés par la peur, maladie endémique au Palais-Bourbon, ils jugeaient de bonne conservation sociale de ne point troubler l'égout où se canalisent les impuretés nécessaires du parlementarisme. Quant aux participants du deuxième et du troisième degré, moins apaisés parce que moins repus, sans chercher à comprendre, ils se demandaient s'ils ne pourraient pas utiliser ces mouvements obscurs pour leurs intrigues de couloirs. Les radicaux, dont l'échine est toujours un peu maigre, rêvaient d'étrangler les gras opportunistes. Dès la fin d'octobre, certains suspects du centre virent avec terreur se tourner vers eux les crocs de leurs collègues.

CHAPITRE V

UN RAT EMPOISONNÉ

Le 4 novembre, M. le baron Jacques de Reinach passe l'après-midi entière dans le cabinet de M. Prinet, conseiller chargé de l'instruction. M. Prinet lui dit :

— Lors de leur dernière émission, MM. de Lesseps et autres vous ont remis une somme de trois millions et quinze mille francs pour acquitter des frais de publicité. Voulez-vous vous en expliquer ?

M. le baron répond que cette somme le remboursait d'avances qu'il avait faites, pour un million à Arton et, pour le reste, à divers journalistes.

Le juge s'avance pas à pas :

— Êtes-vous sûr qu'Arton n'ait pas employé ce million à subventionner des hommes politiques ?

Et le pauvre baron de répondre avec une grande dignité, mais aussi avec de gros yeux ronds qui vacillent :

— J'ai refusé catégoriquement de recevoir des confidences sur l'emploi de ces fonds.

— Vous sentiez sans doute que ces confidences étaient compromettantes.

Et le voilà, ce M. Prinet, qui lit à Reinach des lettres saisies chez Arton. Elles démontrent qu'on a marchandé des hommes politiques. Puis brusquement :

— Vous-même, ne vous êtes-vous pas chargé de pareilles distributions ? Nous ne voyons pas quels services peuvent justifier les sommes touchées par vous à différentes reprises, soit neuf millions sept cent mille francs.

Déjà l'après-midi est avancée. Sous la lampe du juge, ce gros juif paraît aussi méprisable qu'il était redoutable dans l'obscurité de ses intrigues. Sa graisse heureuse et rose devient flasque dans le malheur. Jadis, pour arracher de l'argent à M. de Lesseps, il disait que ses battements de cœur allaient le faire mourir. Cette comédie l'a mené dans une tragédie. C'est bien à une accélération cardiaque déterminée par la terreur qu'il faut attribuer maintenant sa voix basse, coupée et si peu intelligible que les griffonnements du greffier la couvrent.

— De ces sommes, dit-il, je pourrai faire la justification au moment donné.

— Ce moment est venu.

Ah ! le petit magistrat à huit mille francs, qui,

tout à l'heure, sa serviette sous le bras, dans la boue de novembre, courra pour saisir son tramway, il tient le gros banquier ! Il ne sera pas heureux dans sa brillante voiture rapide, l'insolent millionnaire du parc Monceau !

Le magistrat pourtant ne se laisse pas aller à son instinct ; il se conduit en chien discipliné devant un gibier qu'on ne lui abandonne pas. Reinach, entré témoin, sort inculpé, c'est vrai, mais non pas inculpé pour corruption : seulement pour recel de fonds.

Trop d'intérêts politiques entourent, surveillent, menacent le cabinet du juge, pour qu'on s'y inspire de la seule justice. Cet après-midi même, aux heures où M. Prinet « cuisine » Reinach, les ministres délibèrent sur l'éternelle question des poursuites. Autour du tapis vert, chacun d'eux dissimule. Ricard, qui redoute ses collègues épouvantés, affecte de n'avoir aucun parti pris : il attend les derniers renseignements de son procureur général. Son apaisement trompa si bien qu'un ministre se pencha pour dire à M. Carnot :

— Je crois que la poursuite correctionnelle est abandonnée.

Et M. Carnot, en se frottant doucement les mains, d'une voix sereine et triste, dit qu'on lui ôtait un grand poids de dessus la poitrine.

En sortant du conseil, vers six heures, M. Loubet reçut à la place Beauvau M. Quesnay de Beau-

repaire qu'il avait convoqué et, avec cet accent de Montélimar qui éveille la défiance d'un Normand :

— Ah ! mon pauvre procureur général, cette affaire m'empêche de dormir !

M. Prinet veut bien ajourner le moment que tout à l'heure il disait « venu ». Il attendra au lendemain 5 novembre pour envoyer rue Murillo un commissaire de police chercher les pièces justificatives. Le sieur Reinach aura vingt-quatre heures pour les maquiller. Mais ce répit, c'est tout ce que peut consentir le magistrat, et le 5, en tête de la commission qu'il remet à M. Clément, il inscrit : « Urgent. »

Ce 5, les reporters antiparlementaires publient des articles de cannibales sur le trouble du baron de Reinach dans le couloir du juge d'instruction, et M. Loubet appelle une fois de plus à la place Beauvau M. Quesnay de Beaurepaire.

— Avec une presse pareille, lui dit-il, on ne peut pas gouverner dans un pays civilisé.

Le procureur général ne se connaît pas le devoir de « gouverner », mais d'exécuter des ordres. Il se permettra seulement de soumettre à M. Loubet un avis :

— Vous en revenez toujours aux conséquences politiques : eh ! monsieur le président du conseil, vous n'avez pas à prendre un parti contre les députés corrompus avant une dénonciation régulière ! Attendez qu'on livre les noms !

Alors ce fut la grande scène. M. Quesnay de Beaurepaire, par habitude oratoire, s'était levé en parlant. Loubet se dressa, lui aussi, et, la main sur son bureau :

— Les noms des corrompus ?... Mais j'ai la liste...

Il raconta ce que nul homme un peu informé n'ignorait : M. Cottu communiquant cette liste à M. Constans, ministre de l'intérieur ; l'honorable M. Constans demandant à la garder jusqu'au lendemain « pour réfléchir », et durant la nuit la faisant photographier. En quittant le ministère, M. Constans avait remis une des photographies à son successeur : « Je sais vos secrets, marchez droit. »

C'est avec des pièces de cette sorte qu'on s'assure dans un parlement une solide majorité. Et voilà pourquoi les véritables hommes d'État préfèrent toujours aux honnêtes gens les canailles. Seulement les canailles vous mettent parfois dans l'embarras.

M. Loubet, très énervé, frappait et désignait de ses doigts tendus le côté droit de son bureau. Il craignait d'avoir trop parlé et voulait en dire davantage ; le magistrat, qui avait osé marcher pour le Parlement dans le procès de Boulanger, refuserait-il de sauver, une fois encore, la partie ?

— Nos adversaires, continuait M. Loubet, auraient beau jeu ; cette liste de corrompus, elle est toute républicaine... un seul réactionnaire.

Celui-là, il osa le citer.

Le procureur général trouvait que de telles confidences lui faisaient une situation immorale. Il se retira, plus éclairé qu'il ne souhaitait sur l'incapacité et la fourberie des politiques.

Cependant, M. Clément négligeait la commission « urgente » qu'il avait reçue de se transporter au domicile de M. le baron de Reinach. Décidée le 4 novembre par M. Prinet, commandée le 5, cette démarche ne fut exécutée ni le 5, ni le 6, ni le 7.

Les ajournements de la Justice ne justifiaient pas Reinach. Il avait acheté des hommes politiques ; il semblait donc pouvoir compter sur leur appui. Mais il avait livré leurs noms à Cornelius. Dès lors, comment les avertir du péril sans leur révéler sa trahison, et sans grossir de leur haine les haines qui déjà le pressaient ? Il s'enfonçait en tâtonnant, dans un cul-de-sac où de tous côtés des parois infranchissables grandissaient et le resserraient.

Sa vie et ses pensées, dans cette période intéressante de son agonie, ont été obscurcies à dessein par des personnes de sa complicité. Nous avons plusieurs sources d'informations : le récit de Clemenceau, le récit de Rouvier, quelques renseignements officiels, deux ou trois instantanés que prirent des passants. Le tout concorde à nous montrer un être qui se détraquait. Dans cette situation inextricable, l'adjectif qui rend le mieux son

état d'âme et sa physionomie, c'est qu'il était hagard.

Dès le 4 au soir, mal essuyé de ses sueurs chez le juge, il courut là-bas dans les brouillards de Saint-James, sur les berges de la Seine, savoir ce que pensait de la situation son ami Rouvier.

Rouvier plus tard, devant la Commission d'enquête, a raconté cette visite : « M. de Reinach « m'a dit qu'il venait d'être entendu comme « témoin, mais nullement qu'il fût inculpé. Il « était fort ému, parce qu'il pensait que ce pro- « cès pouvait avoir un grand retentissement et « porter atteinte au régime servi par son gen- « dre... »

Ainsi Reinach, inculpé tout hagard, et qui court du Palais chez son puissant ami, ministre des finances et collègue de Ricard, n'a rien à lui dire que ceci : le régime parlementaire auquel s'est consacré Joseph va recevoir un coup dont, par contre-coup, je me sens affecté.

Rouvier sent bien son récit un peu sec. Il ajoute qu'ayant estimé que le baron prenait avec vivacité la situation, il lui a dit :

— Avez-vous commis des actes délictueux ? Par exemple, avez-vous corrompu des membres du Parlement ? Avez-vous promis à des sénateurs ou à des députés, en échange d'un vote déterminé, une somme d'argent ou des avantages ?

(N'est-ce pas que la question est charmante de

Rouvier à Reinach ? La réponse n'est pas moins notable.)

— Je n'ai rien fait de semblable, réplique Reinach.

— Alors, pourquoi cet embarras ? continue Rouvier (toujours dans sa déposition du 14 décembre devant la Commission d'enquête).

Et Reinach de répondre :

— Parce que j'ai été largement intéressé dans divers syndicats de la Compagnie de Panama. Et considérant que ces bénéfices étaient ma propriété personnelle, j'en ai usé à ma convenance...

Sur ce beau mot, Rouvier s'arrête en disant : « J'emploie les termes mêmes dont s'est servi « M. de Reinach et qui sont restés fidèlement « dans ma mémoire. » Puis, il rapporte un dernier mot du baron : « J'ai pu partager mes béné- « fices avec des financiers et avec des hommes « politiques de mes relations. »

Je prie qu'on relise ce petit récit qui présente si ingénument le rôle panamiste du baron de Reinach. C'est là du comique de grande qualité, qui ne fait pas rire, mais qui force à voir clair. Rouvier ne nous dit pas qu'il s'est exclamé : « Comment ! vous figuriez dans des syndicats ! vous avez partagé avec des financiers et des personnages politiques ! Je n'aurais pas cru qu'il y eût de telles combinaisons. » Non, il ne nous dit pas s'il a répondu cela, mais nous devons le supposer.

Il est vrai que, de toutes les suppositions, la seule vraisemblable est que Reinach, à peine entré chez son compère Rouvier, a dit en s'essuyant le front :

« C'est terrible ! me voilà inculpé de compli-
« cité pour le détournement des fonds dissipés
« par la Compagnie de Panama. Qu'est-ce que
« vous faites donc au conseil des ministres ?
« Prinet n'a pas cessé de me persécuter sur Arton
« et sur les millions dont il constate que j'ai eu
« la disposition. De ce train-là, c'est fatal, je
« devrai me traiter de voleur ou dire la part de
« chacun. Il faut donc que vous, Burdeau et tous
« les amis, vous pesiez sur Quesnay ou sur votre
« Ricard d'un suprême effort. On va perquisi-
« tionner chez moi. Je vous préviens qu'on y
« trouvera des documents. C'est à vous tous de
« m'épargner cet affront public... »

Et des menaces, sans délai, ce maître-chanteur professionnel passe secrètement à l'acte. En quittant Saint-James, il voit Andrieux, ennemi mortel de Rouvier, et propose — on le sait — de révéler à la *Libre Parole* les parlementaires qu'il a corrompus. Double calcul ; il se rachètera près des antiparlementaires en leur livrant quelques proies, en même temps qu'il contraindra le gouvernement épouvanté à étouffer le procès.

Andrieux, devant la Commission d'enquête, s'est expliqué sur ces pourparlers fort nettement,

avec l'élégance d'un tireur qui cause après l'assaut, ou, mieux encore, comme un cuisinier qui, dans le poulailler, lirait à haute voix l'art d'accommoder les volailles :

« La campagne a été commencée dans la *Libre* « *Parole* (octobre) par un banquier du nom de « Martin, qui signait « Micros ». Vous y trou- « verez des imputations assez vives contre le « baron de Reinach. Puis, le sac est vidé. Le « journal annonce bien qu'il n'a pas fini, pour « tenir son public en haleine, mais, en réalité, il « n'a rien... C'est à ce moment (premiers jours « de novembre) que le baron de Reinach me fit « savoir qu'il était disposé à donner des rensei- « gnements ; il n'y mettait qu'une condition, « c'est qu'on ne l'attaquerait plus dans la *Libre* « *Parole*. Lorsque l'on m'a offert des armes « contre le parti politique que je combattais, je « ne me suis pas autrement préoccupé de savoir « d'où elles venaient, ni de la pureté de la « source... Je les ai prises, il me suffisait que les « renseignements fussent exacts... Et voilà com- « ment, au 8 novembre, vous voyez recommencer « une campagne très vive dans la *Libre Parole* « où sont dénoncés des députés et des sénateurs. « C'était le baron de Reinach qui était la source « de ces renseignements et, pour le payer de sa « complaisance, on ne l'attaquait plus. »

Le baron de Reinach a trouvé le moyen d'apai-

ser et de distraire la meute des journaux ; mais la Chambre ? Que la *Libre Parole* accorde un répit, c'est bien ; mais Delahaye qui annonce une interpellation ?

Le secrétaire de la rédaction de la *Libre Parole*, M. Georges Duval, professionnel de valeur, qui se pique de n'apporter au milieu des luttes politiques que la curiosité d'un psychologue, avait publié en 1875 un petit *Guide à l'usage des amateurs de ballets* dont le baron de Reinach écrivit la préface sous le nom de la Sangalli avec qui il était en complaisance. S'autorisant de cette collaboration, le baron s'en vint au domicile particulier de Duval.

— Connaissez-vous Delahaye ?

— Très peu, pourquoi ?

— Savez-vous s'il serait homme à vendre son silence ?

— Vous seriez donc disposé à le lui acheter ?

— Ce qu'il voudra...

— J'ose croire que vous m'estimez trop pour compter sur mon intermédiaire ?

— Évidemment. Je m'informe, voilà tout.

— Eh bien ! si peu que je connaisse M. Delahaye, j'ai la conviction que vous feriez un pas de clerc.

— Ah !

J'entends encore ce « Ah », disait Georges Duval à l'auteur de ce récit. Il y avait dans ce

« Ah ! » du découragement et pas mal de stupéfaction.

Reinach avait acheté trop d'hommes pour admettre aisément qu'il en restât d'incorruptibles.

Cependant la Justice, obligée par la loi et par l'opinion, ne peut pas chômer plus longtemps. Le mardi 8 novembre à neuf heures du matin, M. Clément exécute — enfin ! — sa commission « urgente », décidée du 4 et datée du 5. Rue Murillo, n° 20, un valet de chambre lui répond que « Monsieur le baron fait un voyage d'une vingtaine de jours dans le midi de la France ».

Pourquoi, ce jour même ou le lendemain, M. Prinet n'a-t-il pas perquisitionné au domicile d'un inculpé en fuite ? Voici son explication :

« Je n'ai pas pensé que ce fût urgent... Je me « suis abstenu parce qu'on ne peut pas tout faire, « du jour au lendemain, d'une façon consécutive... « Il est facile de parler après les événements « accomplis ! Mais, à cette époque, M. le baron « de Reinach n'était pas aussi vivement accusé « d'avoir été le courtier principal des œuvres de « corruption de la Compagnie qu'il l'est aujour- « d'hui... Il est bon de rappeler que c'est moi « qui ai pris l'initiative de tous les actes d'ins- « truction sous ma responsabilité... A l'époque « dont nous parlons, tout le bruit qui s'est fait « récemment contre le baron de Reinach comme

« corrupteur n'existait pas. On avait seulement « des soupçons, comme pour Arton. Et voilà « pourquoi je n'ai pas été plus loin momentané- « ment, sauf à agir plus tard. »

Pauvre fonctionnaire incertain, qui s'estime déjà courageux jusqu'à l'imprudence ! Une de ces phrases rend intelligible le système de Reinach dans cette période. Reinach, au 8 novembre, n'est inculpé que de complicité dans le détournement des fonds dissipés par la Compagnie ; c'est plus tard, le 19, qu'il sera inculpé comme agent principal de corruption. Reinach espère encore. La condition de son salut, c'est qu'aucun document ne le mette en cause devant le public. Que l'opinion s'égare de sa personne, le gouvernement et la Justice le laisseront bien tranquille. De là, ses efforts auprès de la *Libre Parole* et du côté de Delahaye.

De Grasse, de Monte-Carlo, l'oreille tendue, la prunelle dilatée, le baron de Reinach surveillait Paris où, depuis le 8 au matin, paraissaient les dénonciations qu'il avait remises à Andrieux pour Drumont. « M. Drumont, — a dit Andrieux « devant la Commission d'enquête, — m'ayant « mis sur la liste des personnes qu'il désirait « recevoir dans sa prison, j'en ai profité pour « aller causer avec un homme dont la conversa- « tion est d'ailleurs intéressante. » Ces notes mystérieuses, chaque jour, la vieille domestique

du prisonnier les apportait de Sainte-Pélagie à la *Libre Parole*. Elles faisaient frémir Floquet à la présidence, Rouvier au ministère des Finances, Burdeau à la Marine, Freycinet à la Guerre, tout le Parlement ; en même temps, elles allumaient la curiosité, et peu à peu la férocité des lecteurs de la *Libre Parole* multipliés par centaines de mille. Cependant Reinach touche le prix de sa trahison : du silence. Ils le laissent souffler dans son fourré, les terribles chasseurs qui, un couteau à la ceinture, sonnent de ce cor bruyant dont la France retentit.

Misérable gibier, ce gros homme ! S'il a fui Paris, c'est sans doute pour se ménager un alibi contre les soupçons de ses complices parlementaires qu'il vend à Drumont. Mais il fallait aussi qu'avant de mourir le président des Chemins de fer du Sud revît les célèbres régions du rastaquouérisme, Nice, Monte-Carlo, où il avait exercé la royauté de l'argent et de l'influence et si fort joui du bonheur : bonheur de la qualité la plus basse que lui et sa bande sont aptes à sentir.

Nul homme ayant de l'imagination, après avoir visité dans un site magnifique, à Nice, la dépouille de Gambetta, sur quoi pourrissent délaissées un amas de couronnes avec les plus misérables légendes qu'inventèrent jamais de pauvres Homais, ne manquera de discerner, en redescendant vers les casinos et vers les vulgarités bruyantes

de cette rive, combien ces lieux conviennent à un baron de Reinach qui fut vraiment leur incarnation. Brillant fumier de cosmopolites, d'escrocs titrés et de grossiers insolents, cette Côte d'Azur que son public déshonore, voilà bien la patrie élue de ce faux baron de Reinach et de tous ces survivants du gambettisme qui, chaque année, saluent la tombe de leur maître en allant à Monte-Carlo toucher leur subvention. L'atmosphère des salles de jeu, des restaurants et des filles, était bien faite pour le tonifier, le soutenir d'optimisme. Fit-il une pointe en Italie pour y cacher, y chercher des papiers ? Demanda-t-il protection au gouvernement italien de qui il tenait son titre de baron ? Un mot de Loubet (« Graves nouvelles reçues d'Italie ») que nous entendrons tout à l'heure, nous permet de le supposer. Quoi qu'il en soit, c'est au cœur de son royaume, c'est au Casino de Monte-Carlo que le mercredi 16 novembre il lit affichée la dépêche des agences : « La Chambre fixe à demain jeudi la discussion « de l'interpellation Delahaye sur les lenteurs de « la Justice à faire la lumière sur l'entreprise de « la Compagnie de Panama. » En même temps, il apprend que, M. Quesnay de Beaurepaire ayant menacé de démissionner si on le laissait sans ordres, les ministres radicaux, c'est-à-dire Ricard, Bourgeois et Viette ont obligé, en dépit de Rouvier, le conseil des ministres à voter des pour-

suites et que lui, baron de Reinach, il figure parmi les inculpés.

Aussitôt Reinach se prépare pour un suprême assaut. La presse maintenant se tait. Ce Delahaye, c'est un boulangiste qui n'a ni crédit ni preuves. La Chambre va l'ajourner. Le terrible, qu'il faut bien entrevoir, serait que les administrateurs du Panama, furieux d'être poursuivis, parlassent. Eh bien ! il ne faut pas de procès. Et Reinach en revient toujours à la nécessité de peser sur le gouvernement avant que le parquet lance les citations.

Il s'applique d'abord à montrer de la sérénité : l'indifférence des forts. Le jeudi 17, il écrit de Monte-Carlo à M. Jules Barbier pour qu'ils collaborent à un ballet, et à M. Gailhard, de l'Opéra, pour lui donner rendez-vous le lundi 21, aux répétitions de la *Maladetta*. Parlant à ce dernier des danseuses, il badine : « Embrassez-les toutes « pour moi. »

Le même train qui emportait cette lettre le déposait en gare de Paris, le vendredi 18 novembre, à 5 h. 34 de l'après-midi.

Dès ses premiers pas dans les rues, le baron, de qui ce voyage n'avait pas diminué les battements de cœur, entendit par la bouche de mille camelots fiévreux l'agression violente de la *Cocarde*. A la lueur des becs de gaz, il lut qu'elle dénonçait par le détail, avec une effroyable exactitude, son rôle de corrupteur. Il comprit dans un

éclair : Ducret, directeur de la *Cocarde*, c'était l'homme de Constans. Constans et les radicaux coalisés voulaient son cadavre pour faire trébucher dessus le personnel opportuniste ; derrière eux tous, il y avait Cornelius. Reinach se sentit perdu.

Les antiparlementaires, l'opinion publique le traquaient, les administrateurs du Panama entraient en ligne avec Delahaye, les radicaux et les amis de Constans se massaient pour lui couper la retraite. Il se vit la victime désignée par tous. Mais peut-être, au milieu de l'incalculable événement politique déchaîné, cela surtout l'épouvantait : le regard de Cornelius. Cornelius pareil à une araignée, qui dans ses fils surveille sa proie.

Le baron de Reinach ne demeura qu'un instant rue Murillo et remonta dans sa voiture qu'on n'avait pas dételée. Il porta à l'un de ses amis, M. Carpentier, une enveloppe fermée avec la mention : « En cas de décès, remettre à l'un de mes frères. » Une première fois en 1890, puis vers août 1892, il avait déposé entre les mains du même une pareille enveloppe.

Il passa chez Rouvier à Saint-James. Il monta supplier Cornelius Herz. Il courut chuchoter à l'entourage de l'interpellateur : « Savez-vous que M. Delahaye pourrait faire fortune ? »

Toute la soirée, il galopa dans ces ténèbres comme un rat empoisonné derrière la boiserie.

Quel sinistre accueil à toutes les issues que sa fièvre cherchait ! Plus âpres peut-être que ses adversaires, ses complices, qui soupçonnaient ou redoutaient ses dénonciations, le guettaient pour l'assommer d'un coup de savate.

On lui disait :

— Il n'y a pas de temps à perdre, car le parquet lancera les citations lundi. Demain samedi, Delahaye doit interpeller. Ricard, si la Chambre le presse, n'hésitera pas à annoncer officiellement les poursuites.

On ajoutait, et de quel air soupçonneux, deux phrases plus terribles :

— Les journaux sont renseignés d'une façon bien précise, inexplicable ! On raconte que, derrière eux, il y a Constans et Herz ; mais, ce Constans, ce Herz, dites-nous, Reinach, d'où tiennent-ils leurs informations ?

Le baron rentra à dix heures du soir, sans avoir dîné, livide d'avoir couru dans cet égout. Il se débattait encore, mais sans méthode, avec les désordres d'un homme perdu. Il ne faisait plus que nager en chien. Amis et ennemis allaient s'entendre pour le noyer. Ainsi une bande de cambrioleurs achève le complice blessé et qui ne peut plus échapper à la police.

CHAPITRE VI

LA JOURNÉE D'AGONIE DU BARON DE REINACH

(19 novembre 1892)

> Toute la nuit ses bourreaux le laissèrent sanglant et mutilé. Au matin, ils revinrent et lui dirent : « Allons ! aujourd'hui, il faut faire une petite promenade en ville. »
>
> (*Récit d'un martyre en Chine.*)

Dans la nuit du 18 au 19, le baron n'a guère dormi. Debout dès l'aube, il court, le long du Bois de Boulogne si humide en novembre, chez Rouvier. Il lui annonce qu'il n'a pas pu déterminer Cornelius Herz à passer à Saint-James ou au ministère.

« Cornelius se disait souffrant, — a raconté « par la suite Rouvier à la Chambre. — M. de « Reinach, renouvelant ses instances, m'a de- « mandé de l'accompagner... Il me répondait que « c'était pour lui une question de vie ou de « mort... Et alors, je ne sais si c'était prudent,

« en tout cas, ma conscience me dit que c'était « humain, j'ai répondu : — Je suis prêt à faire « la démarche que vous me demandez, si grave « qu'elle puisse paraître, mais j'y mets une condi- « tion, c'est que nous ne serons pas seuls ; je « veux qu'il y ait un témoin dans cet entretien. « — Le nom de M. Clemenceau a été prononcé « et j'ai dit : — Je ne connais pas de meilleur « témoin. »

Des mots, des histoires ! N'attribuons aucune autorité à cette déposition d'un homme qui plaide pour son propre salut ; prenons-y seulement le décor des premières intrigues de cette interminable journée.

De grand matin, là-bas dans ce morne Saint-James, dans une villa qui regarde à travers un parc effeuillé les berges désertes et les brouillards de Puteaux, Reinach et Rouvier, tous deux congestionnés, mais l'un abattu dans sa graisse jaunâtre, l'autre musclé et défiant le destin, se concertent sur les moyens d'éviter la correctionnelle. Ils décident de s'adjoindre Clemenceau. Nous allons suivre ce trio. Une tragédie dans le brouillard. Des ombres qui s'agitent et puis le bruit d'un corps qui tombe.

Quand, vingt-quatre jours après le drame, les circonstances forcèrent les deux survivants à parler devant la Chambre et devant la Commission d'enquête, leurs récits ne concordèrent pas ; mais

leurs accents, leurs visages, leurs sueurs, furent tels qu'on se sentit entraîné aux plus effroyables hypothèses.

D'après Rouvier et Clemenceau, Reinach croyait n'être pas inculpé. Il doutait même de figurer au procès comme témoin. Seulement un journal, la *Cocarde*, dirigée par Ducret, l'attaquait, et cela, il le ressentait avec une telle vivacité qu'il disait que c'était pour lui une question de vie ou de mort. Il affirmait que M. Herz pouvait faire cesser les attaques, et M. Rouvier, sans connaître d'ailleurs le moyen de M. Herz, consentit à se rendre chez lui pour l'inviter à s'interposer. Quant à M. Clemenceau, il accompagnait ces deux messieurs en personnage muet et seulement afin que Rouvier eût un témoin de sa conversation. D'ailleurs, M. Rouvier n'ouvrit pas la bouche !

Les impossibilités de ce système sautent aux yeux.

Qui croira que Jacques de Reinach, banquier puissant, Rouvier, ministre des finances, et Clemenceau, merveilleux tacticien, se soient proposé comme « une question de vie ou de mort », et sans parvenir à la résoudre, d'apaiser ce bon garçon, ou, si vous voulez, cette bonne fille d'Édouard Ducret ?

D'ailleurs, admettre qu'il s'agissait de gagner à tout prix Ducret, c'est admettre la véracité de ses accusations. Dès lors, que penser d'un membre

du Cabinet et d'un chef parlementaire qui assistent un banquier voleur ?

Coupons au court. Ces messieurs prétendent avoir ignoré que, depuis le 4 novembre, leur ami était inculpé. Mais, dans son discours du 13 décembre, Rouvier avouera implicitement qu'il a connu l'inculpation. Voici sa phrase : « Dans la « journée du 18 novembre, c'est-à-dire quatre « jours après que le gouvernment eut autorisé le « parquet à poursuivre... » Ainsi l'autorisation fut examinée en conseil des ministres ; Rouvier la combattit vigoureusement à plusieurs reprises, et il n'aurait pas demandé : « Qui poursuit-on ? » Allons donc ! le grave souci qui met en chasse MM. Clemenceau et Rouvier, ce n'est pas d'adoucir un Ducret. Ce n'est même point de sauver un Reinach. Ils s'efforcent de rattraper des documents terribles et de les enterrer avant l'explosion imminente.

Cornelius recommence l'opération qui, une fois déjà, lui réussit. En juillet 1888, il a télégraphié en clair à Reinach : « Il faut payer ou vous sauterez, vous et vos amis », et Clemenceau, accompagné de Ranc, a pressé le ministre Freycinet d'agir sur M. de Lesseps pour qu'il fournît l'argent et mît Reinach en mesure de satisfaire Herz. Eh bien ! en octobre-novembre 1892, nous assistons à une répétition de cette manœuvre. Herz promène çà et là le fameux document écrit par Jacques de

Reinach et qui dénonce Rouvier, Arène, Devès, Barbe, Albert Grévy, Jules Roche, Dugué de la Fauconnerie, Floquet, Pesson, Léon Renault, Gobron, Proust, Béral, Thévenet, Sans-Leroy, Henry Maret, Le Guay, ajoutant que 1,340,000 francs ont été distribués par Arton à des hommes politiques dont on ne donne pas les noms. Ce papier fulgurant, il le montre notamment à Andrieux qui passe pour n'aimer pas Rouvier, et voilà de quoi mettre aux champs notre éminent ministre des finances.

Mais cette arme terrible, si l'on se reporte au témoignage de Stéphan, c'est Clemenceau lui-même qui, l'ayant reçue de Reinach, l'a transmise à Cornelius. Ainsi s'explique que, dans l'effort de cette journée d'agonie et pour peser sur l'implacable Cornelius Herz, Reinach et Rouvier requièrent le concours de Clemenceau.

Dans ce tragique colloque du 19 novembre, au matin, entre Reinach et Rouvier, quand le problème à résoudre, c'est de réparer les trahisons de Reinach, quels ne durent pas être les éclats de Rouvier ! Voilà des minutes où l'instinct de la conservation fait réapparaître la bête, — la bête des quais de Marseille et la bête du ghetto de Francfort, — dans un ministre et dans un banquier. A Cannes, en réunion publique, certain jour, ce Rouvier, ministre, vingt fois ministre, ne craignit pas de boxer sur l'estrade avec un con-

tradicteur. Aujourd'hui ses fortes mains étrangleraient volontiers ce mauvais juif de qui vient tout le péril. Mais, quand la tempête secoue la barque, ce n'est pas l'heure que deux matelots satisfassent leur haine : Reinach et Rouvier se distribuent la besogne urgente.

D'abord ils aviseront à l'attitude de Floquet. On dit qu'au début de la séance celui-ci expliquera comment il a reçu de Panama trois cent mille francs. On est perdu si l'on entre dans la voie des aveux. Qu'il se taise. — Ensuite, il faut obtenir de Ricard qu'il ne se prête pas à l'interpellation Delahaye. — Enfin, troisième point : les citations des inculpés n'ayant pas encore été lancées, il faut, par un suprême effort, les faire ajourner, sinon déchirer.

Tout cela, pour gagner un délai, pour trouver le temps de satisfaire les deux cruels étrangleurs, Cornelius, qui veut des millions, et Constans, qui veut la présidence du conseil. Rouvier y va travailler toute la matinée au conseil des ministres ; il donne rendez-vous à Reinach pour deux heures, chez Clemenceau.

Où courut Reinach en quittant Saint-James ?

Vers midi, un commissionnaire sonnait au domicile de Georges Duval, secrétaire de rédaction de la *Libre Parole*, et le prévenait qu'en bas, sur le trottoir, un monsieur désirait lui parler.

« En d'autres circonstances, dit M. Duval, je ne « me serais pas dérangé, mais nous vivions dans « un temps bizarre où, de toutes parts, nous arri- « vaient des concours imprévus. » Il descendit et trouva, qui se promenait de long en large devant la porte cochère, le baron de Reinach.

— Montez dans mon fiacre, il faut absolument que nous causions, dit-il au journaliste qui lui répliqua :

— Vous êtes compromettant, je ne tiens pas à être vu avec vous.

Le baron offrit de baisser les stores. Il paraissait affolé. La curiosité décida M. Duval.

— Place de l'Étoile, dit le baron au cocher.

Puis, à M. Georges Duval :

— Je suis un homme perdu. Voilà Floquet qui avoue. Que pensez-vous de l'avenir ?

— Ma foi ! bien malin qui le pourra prédire. On raconte que le peuple commence à murmurer. D'ici à quelques jours, on manifesterait dans la rue que je n'en serais pas surpris. En tout cas, vous me semblez dans de mauvais draps.

— A qui le dites-vous ! La *Libre Parole* pourra se vanter d'avoir attaché un fameux grelot !

— Elle vous épargne systématiquement et l'on s'en étonne dans mon entourage.

— Oh ! de ce côté, je suis tranquille ! C'est quelqu'un des miens qui vous fournit des renseignements.

— Qui donc ?

— Andrieux, parbleu !

En livrant ce secret à M. Georges Duval qui n'avait pas à le taire, Reinach espérait-il qu'un écho en parviendrait au gouvernement, et qu'intimidés, les hommes politiques le mettraient hors de cause ?

Revint-il avec M. Duval sur son absurde projet d'acheter le silence de Delahaye ?

Le fiacre aux stores baissés arrivait place de l'Étoile ; le baron de Reinach en descendit brusquement disant qu'il devait aller à un rendez-vous avec Clemenceau.

Le conseil des ministres s'était terminé à onze heures et demie. M. Rouvier déjeuna à Neuilly. Après midi, il revint à Paris dans sa voiture, la quitta dans les Champs-Élysées et se rendit à pied rue Clément-Marot. Sur le palier de Clemenceau, il rencontra le baron de Reinach. Clemenceau était sorti. Sans doute, il courait pour l'exécution du plan arrêté à Saint-James et que Reinach, vers midi, lui avait apporté. Rouvier et Reinach se quittèrent après s'être donné rendez-vous au ministère des finances, vers cinq heures. Il était deux heures.

A cet instant, du Palais de Justice, M. Quesnay de Beaurepaire écrivait au garde des sceaux :

« *Paris, le* 19 *novembre* 1892, 2 *heures du soir.*

« Monsieur le Garde des Sceaux,

« J'ai l'honneur de vous informer que je fais citer aujourd'hui MM. Ferdinand de Lesseps, Ch. de Lesseps, Fontane, Cottu, Eiffel et de Reinach à comparaître jeudi prochain 24 devant la première chambre de la Cour d'appel jugeant correctionnellement, sous prévention d'escroquerie et complicité, d'abus de confiance et complicité.

« La Cour accordera, s'il lui plaît, une remise pour l'étude du dossier et préparation de la défense ; mais du moins l'affaire sera ainsi liée et fixée.

« Un dernier examen des pièces, joint à une nouvelle conférence avec M. le conseiller Prinet, enquêteur, m'a déterminé à modifier le projet de citation et à compléter celle-ci : 1° par une prévention d'abus de confiance contre le Comité de direction à raison de trente et un millions pris dans la caisse de la Compagnie pour opérer les manœuvres en vue de l'émission de 1888 ; 2° par la mise en prévention de M. de Reinach comme complice d'abus de confiance à raison de l'énorme somme qu'il a appréhendée sur les trente et un millions dissipés.

« J'envoie les citations à cinq heures. »

En même temps, M. Quesnay de Beaurepaire avertissait M. Loubet. Puis il adressait à M. Joseph Reinach le billet suivant :

« *Samedi* 19 *novembre,* *heures.*

« Mon cher ami,

« Je viens vous prévenir, avec un grand serrement de cœur, de la triste nouvelle qui va vous parvenir

ce soir, ou demain matin, par une autre voie. Les citations dans l'affaire du Panama vont être lancées dans un instant, et elles contiennent un nom qui vous tient de bien près. La personne en question a dû vous prévenir, au surplus, puisque, le 4 novembre, M. le conseiller enquêteur l'a inculpée dans un interrogatoire.

« Croyez que je suis navré et que le devoir accompli sous mes yeux, à mon parquet, ne m'a jamais coûté si cher.

« Votre ami toujours.

« J. Q. DE BEAUREPAIRE. »

Cependant que ces lettres terribles, qui allaient transformer des conjectures en évidences, cheminaient à travers Paris, on voyait au Palais-Bourbon cette sorte de tension qui précède les catastrophes. Le monde parlementaire, couvert d'outrages par l'opinion, était ulcéré de fureur et de crainte. La Chambre venait de siéger toute la semaine sans repos. Elle avait consacré quatre jours à d'inutiles efforts pour supprimer la liberté de la presse. Le jeudi 17, au cours d'une discussion, M. Pichon ayant prononcé le mot « journaliste », il y eut une poussée de haine que le *Journal Officiel* enregistra sous ce titre « rumeurs au centre » ; au point que l'orateur s'interrompit : « Mon Dieu ! je suis bien obligé de les mentionner ! »

Depuis le jeudi 10, l'interpellation de Delahaye « sur les lenteurs de la Justice à faire la lumière « sur l'entreprise de la Compagnie de Panama »

préoccupait tous les esprits. En séance, le garde des sceaux avait demandé que la discussion fût fixée au 17. Le mercredi 16, M. Rouvier lui-même fit une démarche près de M. Argeliès qui interpellait à côté de Delahaye, « sur la reconstitution de la Compagnie de Panama », pour obtenir que le jeune député de Corbeil reportât à huitaine son interpellation. Qu'Argeliès consentît, la Chambre trouvait là un bon prétexte pour ajourner aussi l'interpellation Delahaye. M. Argeliès refusa. Mais, le lendemain 17, la Chambre avait remis au vendredi 18 la discussion, puis du vendredi 18 à ce samedi 19.

A quatre heures, Rouvier arrivant au Palais-Bourbon traversa la salle du Laocoon. Sturel, qui causait avec Suret-Lefort, devina un drame sur la physionomie congestionnée du Marseillais.

— Quel déblaiement devant ton ambition, dit-il au député de la Meuse, si tu montais à la tribune pour réclamer la discussion immédiate de l'interpellation Delahaye !

— Il ne faut jamais s'attaquer à ceux qu'on n'est pas sûr d'achever, répondit le jeune député.

Il quitta Sturel pour rejoindre Rouvier. La conjoncture lui semblait favorable pour obtenir une perception que lui réclamait un électeur capable de devenir son concurrent. M. Rouvier venait de dépasser de six pas Clemenceau, assis sur une banquette dans la salle Casimir-Perier. Il se retourna

brusquement et, sans s'inquiéter de Suret-Lefort qui l'abordait, il dit au chef des radicaux qu'il voulait lui parler. Les deux hommes allèrent s'asseoir à l'écart.

D'après la version que MM. Rouvier et Clemenceau donnent de cet entretien, Rouvier aurait dit :

— Je viens de passer chez vous. Le baron de Reinach se trouve dans un état mental très fâcheux par suite de la polémique de la *Libre Parole* et surtout de la *Cocarde*. Il paraît être dans un de ces états d'esprit extraordinaires qui permettent les résolutions les plus graves.

Suret-Lefort, debout à une petite distance, attendit quelques instants. Il toussait, hésitait, avançait, reculait ; puis n'osant pas interrompre ce tête-à-tête, il entra en séance.

Ils sont tous là, les amis de Reinach ! Tandis que leur chef chancelant bat le pavé de Paris, ils accourent supporter le choc des éternels boulangistes. Les capitaines de la bande (c'est-à-dire les députés qui distribuèrent à leurs collègues les subsides panamistes) ont donné le mot d'ordre : c'est d'enterrer l'interpellation Delahaye. Les solitaires eux-mêmes (ceux qui touchèrent sans l'entremise d'Arton, de Reinach et des capitaines) comprennent d'instinct la tactique et marcheront au canon. Ce chaos dissimule une admirable discipline ordonnée par la peur et par la haine.

Dans un affreux silence, le président Floquet, tout pâle, s'est levé :

— L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations... sur l'affaire de Panama.

Chacun, ami ou ennemi, ressent les voluptés atroces de la peur par sympathie.

— Messieurs, avant de donner la parole...

Ici, tel est son trouble, que ce président expérimenté s'embrouille, confond avec les interpellateurs les orateurs inscrits pour leur répondre. De cette séance et de quelques autres qu'il va subir, son cerveau se liquéfiera. Un jour, on verra Floquet balbutier à la tribune, se taire, descendre, égaré. Aujourd'hui, il se reprend et d'une voix émue :

— J'affirme devant la Chambre que, dans les circonstances dont on a parlé, non seulement je n'ai exercé aucune pression sur qui que ce soit, non seulement je n'ai rien exigé, mais je n'ai rien demandé, je n'ai rien reçu, et je n'ai rien distribué.

Quels applaudissements ! quel triomphe ! et dans toute la Chambre, car il n'est pas mauvais, ce vieil homme, et tous ces gens amollis par des mœurs avocassières viennent de souffrir à voir ses mains qui pétrissaient la tablette de la tribune.

L'auteur de ce livre sait que ce Floquet dans sa fleur, et quand il était une bête ardente, n'eût pas eu pitié de ses adversaires, et pourtant, après qu'il est mort dans la pire déconfiture, nous ne

pouvons nous rappeler comme un agréable spectacle cet après-midi où nous le vîmes mentir.

Dix minutes après, sur les bancs de la Chambre, on se passait de main en main une feuille sympathique au président, le *Jour*, qui venait de paraître et qui, trop tard informé de la volte-face obtenue par Reinach, annonçait qu'au cours de la séance, M. Floquet ferait une déclaration sensationnelle : « Il dira qu'effectivement, étant prési-« dent du conseil et ministre de l'intérieur, à « une époque de péril national, il n'a pas hésité « — en présence d'adversaires qui dépensaient « sans compter des sommes venues on ne sait d'où « — à demander aux grandes institutions de cré-« dit dont faisait alors partie la Compagnie de « Panama leur concours financier en vue de la « lutte engagée. » (Interview d'un des familiers et des amis de Floquet. Le *Jour*, 20 novembre 1892.)

Les rires montaient jusqu'au malheureux président. Il n'osa pas rappeler que le règlement interdit aux députés de lire leurs journaux en séance.

Le plan des concussionnaires continuait à se dérouler. Ricard, chapitré, contraint par les amis de Reinach, occupe la tribune et lui qui, le 10, a demandé la discussion à huitaine, il déclare solennellement :

— La Justice étant à l'heure actuelle saisie par

les citations qui doivent être délivrées par M. le Procureur général près la Cour d'Appel de Paris, il m'est impossible de répondre aux interpellations...

Eh quoi ! les citations vont être délivrées ! Loubet saisit sa plume, il n'hésite plus dans cette extrémité à empiéter sur les pouvoirs du garde des sceaux. Il fait immédiatement porter un billet au procureur général :

« Graves nouvelles reçues d'Italie forcent à surseoir. Ne faites rien sans m'avoir vu. Je quitte à l'instant la Chambre et vous attendrai au ministère. »

Quelque chose pourtant rassure les députés dans la phrase équivoque de Ricard. C'est qu'il repousse l'interpellation. Les parlementaires l'applaudissent, cependant que les antiparlementaires le huent. Les trois interpellateurs défilent à la tribune pour protester ; ils réclament que la question de Panama soit largement discutée lundi. Les Bouteiller haussent les épaules ; ils espèrent bien que le Parlement servira ses propres intérêts contre des brouillons. C'est compter sans les jeunes parlementaires. « Oserai-je intervenir ? » se demande Suret-Lefort qui pèse le conseil de Sturel. Et tout d'un coup Barthou le devance :

— Je demande la parole.

Louis Barthou, ce Béarnais, en 1892, c'est un nouveau de la majorité, une sorte de fantassin,

tout de suite familier avec les choses et les gens, énergique, de bonne humeur, net dans ses propos, avocassier dans ses démarches. Ses premiers mots décontenancent ses amis de la majorité :

— Une clarté complète..., dit-il. Pas d'équivoques ! Il y a des questions dont la Justice n'est pas saisie, qui sont indépendantes de l'action judiciaire et ne peuvent se confondre avec elle... Devant les bruits qui circulent, les accusations que l'on porte, il est nécessaire que toutes les affirmations, toutes les accusations se produisent librement, loyalement, et que les réponses soient aussi librement, loyalement entendues.

Infortuné Rouvier ! Misérable Reinach ! Ricard, qui n'a pas envie de se perdre, cesse de s'entêter et ne voit plus d'objections au débat. A lundi ! à lundi !

Barthou aurait-il cassé les reins du Parlement ? Cette assemblée, qui sort de la salle de ses séances, ne semble plus un animal avec une vigoureuse épine dorsale, mais un flot d'eau sale qui se répand dans les couloirs.

Rouvier immédiatement quitte cette mare de vains bavardages. Il court au Louvre et dans son cabinet ministériel où le baron de Reinach l'attend.

La peur et la joie suscitées par les scandales du Panama avaient dans cet après-midi tragique pour résultat et pour sommet l'ivresse de Reinach. Un homme saturé d'émotions violentes s'en-

fonce dans une sorte de stupeur qui, chez un heureux, s'appelle extase, et qui, chez celui-ci, doit s'appeler hébétude. Rouvier le trouva congestionné, vaincu, au fond du fauteuil ministériel. Il lui jeta les désolantes nouvelles de la séance, puis, aussitôt, ce Marseillais tout ressort entraîna ce juif de graisse déliquescente.

Le jour tombait rapidement. Le ministre et l'inculpé purent sortir du Louvre sans être dévisagés. Ils allaient implorer Cornelius Herz. Par un autre chemin, Clemenceau y courait.

Sur ce célèbre conciliabule du samedi 19 novembre, nous n'avons que les témoignages de MM. Rouvier et Clemenceau. Il y subsiste quelque chose de l'atmosphère vraie : des silences, des contradictions qui évoquent la terreur, mais nulle parole authentique. Un long répit de vingt-quatre jours, une fuite, une mort, permirent de tout maquiller.

D'après ces messieurs, Clemenceau arriva le premier chez Cornelius. A les croire, il n'aurait pas ôté son chapeau et son pardessus que déjà Rouvier et Reinach entraient. Le baron, sanguin à crever et les yeux hors de la tête, prononça peu de paroles. Elles paraissaient sortir de son gosier avec beaucoup de difficulté :

— M. Rouvier, ministre des finances, disait-il, a bien voulu m'accompagner auprès de vous pour joindre ses instances aux miennes et vous deman-

der s'il est en votre pouvoir, comme je le crois, d'apaiser la polémique de la *Libre Parole* et de la *Cocarde*.

A quoi Herz répondit que ce n'était plus en son pouvoir, que, s'il avait été prévenu plus tôt, il aurait peut-être pu le faire par des influences personnelles.

Tel est le récit de MM. Rouvier et Clemenceau. Ils insistent sur ceci qu'ils ne parlèrent ni l'un ni l'autre. Cette courte visite aurait été une espèce d'entrevue de sourds et muets. On procédait par signes comme au chevet d'un moribond. M. de Reinach parut tout à fait déconcerté. Ses gestes plus que ses paroles suppliaient. Extraordinairement nerveux, il avait un parler saccadé et pénible.

« Je ne me souciais pas de prolonger la visite, « a déclaré Rouvier ; j'y mis fin dès que je le pus. »

Voici la déposition de M. Clemenceau : « Quand « M. de Reinach vit que Cornelius Herz était « hors d'état de faire quelque chose pour lui, « après avoir insisté par des mots qui indiquaient « qu'il avait le plus grand désir d'aboutir à tout « prix, par quelque moyen que ce fût, il se leva « et vint à moi en me disant : — Je vous en prie, « vous ne pouvez me refuser cela, menez-moi « chez M. Constans ! — Vous pouvez y aller « seul. — Non, répliqua Reinach, ce n'est pas la « même chose. Venez avec moi. »

L'inculpé, le ministre et Clemenceau quittèrent

Cornelius. Rouvier héla un fiacre devant la gare du Trocadéro et rentra chez lui en traversant le Bois.

Oh ! l'incompréhensible scène ! Soit : ces grands personnages, montés dans de telles circonstances chez le puissant Cornelius, n'y prononcèrent pas un mot ! Mais, tout de même, quel terrible et véhément dialogue ils auraient échangé s'ils avaient connu leurs rapports réels ! Et vraiment, les ignoraient-ils ?

Clemenceau devançant chez Cornelius les deux suppliants qui l'avaient décidé à intervenir lui aurait rapidement indiqué la situation parlementaire, puis baissant la voix :

— Ce papier que je vous ai porté en 1890 et qui constitue contre Rouvier, contre Reinach et contre les amis de Rouvier la preuve la plus écrasante, que comptez-vous en faire ?

— Je n'ai pas pris de décision ; je verrai.

— Reinach suppose que vous seriez disposé à remettre à un journaliste ou à un homme politique les chèques qu'il vous a confiés. Vous sentez dans quelle situation le pauvre bougre se trouverait ! A la fois corrupteur et délateur ! il serait écrasé comme dans un étau. Voilà ce qui l'affole !

Et comme on entendait le pas des deux pèlerins dans l'antichambre et que Cornelius ne répondait toujours pas, Clemenceau aurait eu fort raison de lui dire rapidement :

— Quel que soit votre plan, inutile, n'est-ce pas ? de raconter à Rouvier que le papier m'a passé par les mains. Je ne sais si Reinach lui en a dit un mot. Ce n'est pas d'ailleurs que je tienne à ménager ce Rouvier ! Ah ! si vous voulliez, Cornelius, quelle bonne campagne à faire avec vos dossiers sur Panama : à nous deux, nous écraserions l'opportunisme !

Mais la porte s'ouvrait. Et Reinach disait :

— J'aurais beaucoup de reproches à vous faire, Herz, vous m'avez pris mon argent et des documents que je n'aurais pas dû vous livrer ! Enfin me voici et M. Rouvier m'accompagne. Nous venons vous demander, quelles que soient vos conditions, de ne rien donner à la publicité. M. Clemenceau est au courant de tout ; il sera témoin de notre engagement, nous sommes à votre merci.

— Non, répondait Herz, il y a quelque temps je vous ai dit qu'avec six millions je me chargeais de tout arranger ; mais vous avez laissé passer le moment.

— Je ne les ai pas, ces six millions, suppliait Reinach, mais je suis prêt à souscrire tous les engagements.

— Non, c'est inutile. Vous vous trompez, je n'agirai pas contre vous. Vous et vos amis, vous n'avez pas eu confiance, vous avez négligé mes offices qui, d'ailleurs, aujourd'hui, arriveraient

trop tard. Je crois que pour six millions je serais parvenu à calmer cette fâcheuse affaire. Mais je n'userai pas du document. Vous dites qu'on en parle ! Cela peut venir de Constans... Vous savez qu'en mars 1890, quand il a quitté le ministère, on l'a renseigné et sa documentation lui a permis de rentrer aux affaires quinze jours plus tard.

En vérité, les plus épaisses ténèbres enveloppent cette visite. Nul ne nous racontera cette conversation de Reinach, Rouvier et Clemenceau chez Cornelius Herz. On possède une lumière pourtant, une phrase de Cornelius Herz. Il a dit à M. Andrieux que Reinach et Rouvier l'étaient venus trouver, chacun dans son propre intérêt. Affolés tous deux également, ils sollicitaient l'intervention de Herz. Seulement Rouvier aurait eu une plus grande force de caractère que le baron de Reinach et il n'aurait pas poussé la crainte jusqu'à mettre fin à ses jours.

Quoi qu'il en soit, devant le langage menaçant et ferme de Cornelius Herz, Rouvier, vieux cheval de bataille, ne s'usera pas en supplications. Il rentre chez lui ; il ménage ses forces et verra venir. Peut-être espère-t-il encore que Loubet et Burdeau auront convaincu le procureur général d'abandonner les poursuites.

Quant à Clemenceau, si au quitter de Cornelius il accompagne encore Reinach, c'est apparemment qu'il veut entraver de ses bons offices

cet agonisant et empêcher qu'à la dernière heure il ne rue dans le brancard parlementaire. Mis en face de la fameuse liste, il serait capable de s'écrier : « Je l'avais confiée à M. Clemenceau ! » Ah ! la mort de ce Reinach faciliterait bien des choses ; en attendant, il faut le convaincre par d'affectueux procédés que, si l'événement dépendait de Clemenceau, Herz et Constans plieraient.

Voilà d'une façon très plausible les idées que, pour rester conforme à soi-même, Clemenceau aurait dû remâcher dans le fiacre qui le menait, côte à côte avec le baron, de Cornelius chez Constans. Mais Clemenceau nie que la « liste Reinach » ait jamais passé entre ses mains ; il nie qu'on ait parlé de cette liste chez Cornelius Herz ; il affirme même l'avoir vue pour la première fois chez le juge d'instruction. (Ici l'erreur est certaine. On sait que M. Andrieux, quand il rapporta de Bournemouth la « liste Reinach », la soumit à M. Clemenceau. Et ce fait prouvé démontre que M. Clemenceau ne se croit pas obligé de témoigner contre soi-même.)

« Pendant tout le trajet, dit M. Clemenceau (de « l'avenue Henri-Martin à la rue des Écuries- « d'Artois), M. de Reinach était dans un tel état, « il m'inspirait une si grande pitié, que je n'avais « pas le courage de lui parler. Je ne crois pas « que nous ayons échangé trois paroles. Je ne

« pourrais l'affirmer, mais je ne crois pas que « nous ayons dit quoi que ce fût. »

Ainsi voilà l'attitude de M. Clemenceau : le silence. Quant à ses pensées, un profond attendrissement sur ce pauvre baron qui se meurt de ne pouvoir attendrir Ducret.

Sur cette entrevue avec Constans qui, vers sept heures un quart du soir, ne fut ni moins dramatique, ni moins mystérieuse que la précédente, MM. Clemenceau et Constans nous fournissent seuls des détails. Ils les apportèrent le mercredi 14 décembre, soit vingt-cinq jours après ces événements, à la Commission d'enquête. On remarque que M. Constans demanda d'être dispensé du serment. « Je donne ma parole d'hon- « neur que je dirai ce que j'ai à dire, ce que je « sais, de la façon la plus loyale et la plus nette, « mais je tiens à ne pas aller au delà. » Quel sens donner à cette phrase ambiguë [1] ?

Voici la version de ces messieurs :

Constans s'était mis à dîner vers sept heures. On lui passa une carte de Jacques de Reinach qui sollicitait instamment de lui parler. Il se leva de table et rencontra dans son antichambre Reinach et Clemenceau. Il les introduisit dans son cabinet et leur exprima sa surprise de les

[1] Examinez en regard la formule complète du serment dont M. Constans *pria qu'on le dispensât :* « Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ? — Je le jure. »

recevoir à cette heure. Il eut un petit mot pour rappeler à M. Clemenceau qu'il ne l'avait pas vu depuis plusieurs mois.

M. Clemenceau répondit que M. de Reinach allait lui dire la raison de sa visite : il devait savoir que le bruit courait qu'il était au fond de cette campagne.

M. Constans accueillit cette déclaration par les protestations les plus violentes. Comme Clemenceau, il était debout. Ils se tournèrent l'un et l'autre vers Reinach qui était assis sur un canapé, car il portait une rude chape.

De l'air d'un homme qui sort d'un rêve, Reinach reprit le thème de Clemenceau en le précisant :

— Je viens vous trouver, vous trouver précipitamment, parce qu'on me dit que vous avez une action suffisante sur un journal du matin pour l'empêcher...

(Un journal du matin ? Halte-là ! c'est une erreur, et sans doute une erreur calculée. Reinach, qui documentait la *Libre Parole*, n'est pas venu prier M. Constans de faire taire ce journal. C'est sur Ducret et la *Cocarde* que M. Constans agissait. Mais nous rapportons les dires de M. Constans.)

— Qui : on ? Quelle est la personne qui vous a dit cela ?

— Je l'ai lu.

M. Constans se mit en colère. Il semblait un homme très blessé qu'on lui tînt ce langage. M. de Reinach était renversé sur un canapé, les talons étalés sur le parquet, loin de la tête, les yeux en l'air. « Autant nous avions vu chez Herz un « homme excité et résistant, a raconté Clemen- « ceau, autant chez Constans je le vis détendu, « très affaissé. »

— Vous vous êtes mépris ou l'on vous a trompé, disait Constans. Je n'ai aucune action sur qui que ce soit dans les journaux qui vous attaquent ou qui attaquent en ce moment certains de mes collègues, et, par conséquent, je ne puis en aucune espèce de façon intervenir.

— Il faut arrêter cette polémique, répéta Reinach.

M. Constans dit à plusieurs reprises :

— C'est impossible, je ne sais pas... Je veux bien chercher... essayer... Ne comptez pas sur moi... Je ne réussirai pas... Je ne peux pas.

Dans les conversations où l'un demande une chose que l'autre refuse ou ne veut pas accorder, c'est toujours la même phrase qu'on échange deux ou trois fois. Les gens d'esprit net sentent bien alors dans l'accent d'un homme excédé et dans son regard, qu'il n'y a pas à insister.

D'après Constans, Clemenceau se serait tourné vers Reinach et lui aurait dit :

— Vous voyez bien !

Constans veut indiquer par cette exclamation que Clemenceau avait dissuadé Reinach de cette démarche, qu'il en avait prévu l'inutilité. Mais ce « vous voyez bien » ne figure pas dans la déposition de Clemenceau. Clemenceau déclare, au contraire, qu'il avait admis une intervention utile de Constans.

Reinach se leva sans rien dire et se dirigea vers la porte. Cela seul est certain : le misérable baron de Reinach n'en pouvait plus.

M. Constans, pour tous détails, nous dit gaiement qu'il donna au banquier juif un écu. MM. Constans et Clemenceau se sont appesantis avec complaisance sur ce petit fait, parce qu'il a quelque chose de pittoresque et qu'en divertissant l'attention il semble en même temps un gage de la minutieuse véracité des déposants. M. de Reinach avait oublié sa bourse, il pria M. Constans de lui donner quelque monnaie pour régler le fiacre qui l'attendait. Cet emprunt peut avoir un sens si Reinach veut marquer son impuissance à fournir la rançon de six millions qu'exige Cornelius Herz. Autrement il est inexplicable. En effet, Reinach et Constans, au dire de ce dernier, se connaissaient fort peu. Et puis M. Clemenceau n'était-il pas désigné pour régler un fiacre dont il venait de partager l'agrément ? Enfin, ce fiacre n'allait-il pas ramener le baron chez sa fille ou dans son magnifique hôtel ?

M. Constans dépose qu'il a remis un écu au conseiller des finances françaises en lui disant :

— Je puis bien prêter cinq francs à un millionnaire.

Reinach passa devant et descendit l'escalier. Il semblait blessé de l'accueil. Constans, qui fait cette remarque, dut ajouter à part soi, en verrouillant sa porte : « Voilà bien comme sont tous « les tapeurs : celui-ci me dérange de table et il « part encore irrité. » Mais M. Constans en a vu bien d'autres, c'est un gentilhomme indulgent. Il a déclaré à la Commission d'enquête : « Si « j'avais vu à l'attitude de M. de Reinach qu'il eût « en tête de commettre cet acte (se tuer), je ne « suis pas dans l'intimité de M. Joseph Reinach, « mais je le connais depuis quinze ans et, cer- « tainement, je l'aurais averti. »

Reinach et Clemenceau descendirent l'escalier sans se parler. Sur le trottoir, dans cette nuit noire du mois des Morts, Reinach pria encore Clemenceau de l'accompagner. Celui-ci s'excusa : on l'attendait chez lui.

Nous ignorons toujours avec quels éclats de récriminations, de menaces, M. Rouvier, puis M. Clemenceau, successivement, ont abandonné le malheureux, d'ailleurs peu recommandable, autour de qui ces deux énergiques amants de la vie flairaient une odeur de mort.

Voici comment M. Clemenceau résume ce dernier instant :

« M. Reinach m'a serré la main, en montant « en fiacre, et m'a dit : — Je suis perdu. — Je « voyais un homme frappé à mort, mais je ne « savais pas pourquoi il était perdu ; je l'ai quitté « et je suis rentré à pied chez moi. »

Ainsi Clemenceau et Rouvier, à les croire, avaient accompagné ce gros homme « par un sentiment de pitié », et ils l'abandonnent quand il ne dit plus : « C'est une question de vie ou de mort », mais tout au court : « C'est ma mort. » Ils l'abandonnent dans la rue, à l'heure du jour la plus mauvaise conseillère. Clemenceau remonte de son pas sec et décidé, la canne en moulinet, vers la rue Clément-Marot. Paris retentit des journaux du soir et, entre tous, de cette *Cocarde* qui de rien monte brusquement à des tirages de 300,000. « Demandez la *Cocarde*, sa cinquième édition : le Panama à la Chambre. Les mensonges de Floquet. Les poursuites pour escroquerie contre le baron de Reinach. » Un tourbillon de colère et de badauderie, qui depuis un mois grossit, vient d'enlever tout ce qui traînait de soupçons et de petits faits pour en composer une trombe formidable, que nulle intrigue pour l'instant ne rompra, mais que l'on peut jeter sur quelque victime expiatoire.

Vers huit heures, quand du fiacre payé par

M. Constans le baron de Reinach descendit chez son gendre et neveu Joseph Reinach, une pire atmosphère encore l'attendait autour de la table de famille. Il trouva dans son assiette le poulet envoyé vers deux heures à Joseph Reinach par le procureur général. Une scène terrible éclata entre les deux hommes. Les actionnaires de Panama, réunis en assemblée générale, n'eussent pas fait au baron plus de tapage que M. Joseph Reinach qui, à toute volée, lui jetait son grand grief, non pas : « Vous avez déshonoré notre nom », mais : « Vous me coûtez une ambassade. »

Vers huit heures et demie, Joseph s'interrompit pour téléphoner l'irrémédiable nouvelle à Rouvier. Il prévint aussi les plus importants des cent vingt-trois députés que le baron avait corrompus et dénoncés à Cornelius. L'intensité de ce cri d'alarme, véritable sauve qui peut ! « Le baron est impliqué ! » doit se mesurer sur l'affolement et d'après les résolutions qu'allait prendre cette famille Reinach ; mais les figures de ces correspondants penchés sur le récepteur, hélas ! nous ne les verrons point. En ce temps-là, conséquence d'une surproduction de drames, il y eut d'irréparables gaspillages de physionomies tragiques.

De tous côtés on s'avertissait, et de toutes parts venaient des nouvelles d'échec. Le parquet avait refusé de céder au président du conseil. Vers quatre heures, en effet, M. Quesnay de

Beaurepaire avait reçu le mot de Loubet l'invitant à suspendre l'action judiciaire et l'appelant place Beauvau. Cette lettre l'avait bouleversé ; elle ne contenait pas les seuls mots qui pussent rassurer le magistrat : « Je vous écris d'accord avec mon collègue de la Justice. » Il soupçonna un piège. Il n'avait plus que deux heures pour notifier les citations avant l'expiration de l'heure légale. Il s'avisa de réclamer plusieurs voitures où il installa ses huissiers munis de leurs copies et avec ordre de se tenir prêts devant la grille du ministère. Lui-même courut place Beauvau. M. Loubet n'était pas rentré. Il tarderait à peine quelques minutes, disait son chef de cabinet. A six heures, M. le procureur général fiévreux attendait toujours. L'heure légale était passée, les huissiers ne pouvaient plus instrumenter. A six heures un quart, M. Loubet, flanqué de M. Burdeau, reçut M. Quesnay.

Les « graves nouvelles d'Italie » signifiaient-elles quelque machine combinée là-bas par Reinach, baron italien, dans sa fugue de Monte-Carlo ? Le président du conseil avoua qu'il les avait inventées pour arrêter le départ des citations :

— Ne convenait-il pas de réfléchir avant d'accomplir un acte irréparable ?

M. Loubet parlait avec embarras. Enfin, appuyé par M. Burdeau, il demanda s'il était nécessaire

de comprendre dans la poursuite le beau-père de M. Joseph Reinach.

M. Quesnay de Beaurepaire distinguait nettement que ces gens, qui n'avaient pas pris sur eux de s'opposer aux poursuites, voulaient lui faire assumer des retards et des modifications. Ministres, ils n'osaient pas agir sur leur collègue, M. Ricard, et ils voulaient que lui, procureur, s'opposât à son chef. Il protesta avec véhémence.

M. Burdeau prit la parole :

— Vous ne pesez donc pas les conséquences de votre acte ? C'est la guerre des radicaux contre les amis de Gambetta, dictée par la haine et par l'ambition. Derrière Jacques de Reinach, on cherche Joseph. C'est notre vieux point de ralliement, le journal *La République Française*, qu'on s'est promis de noyer dans la boue. Par la blessure qu'on ouvre, le plus pur sang républicain coulera.

Le procureur général répondit :

— C'est un vrai supplice que vous me faites tous subir depuis un mois ; s'il faut aujourd'hui quitter la ligne droite, je vais donner ma démission.

M. Burdeau avait les larmes aux yeux. Il serra silencieusement la main de M. Quesnay de Beaurepaire et sortit. Cependant que le président du conseil, épouvanté du scandale que causerait dans les conjectures la démission du procureur général, donnait à celui-ci mille satisfactions de

mots, le ministre de la marine courait prévenir les Reinach.

Il leur dit l'inutilité du suprême effort tenté dans le cabinet de la place Beauvau. Le plus audacieux des subterfuges n'avait pu que reculer jusqu'au lundi les citations. L'heure arrivait des suprêmes arrangements.

Au terme de cette journée où le gros baron a trouvé toutes les issues closes, le cercle se resserre jusqu'à lui mettre deux mains d'étrangleurs autour du cou. Ses complices, qui d'abord pensaient s'évader du péril avec lui, travaillent à l'y murer. Depuis quelque temps un gêneur, il est devenu pire qu'un suspect. Aussi peut-on le tenir pour un cadavre en train de se faire. *Jam fœtet.* Ils piétinent de hâte pour l'ensevelir.

Que fit ce paria de ces dernières heures ? Ainsi qu'il arrive quand on suit une chasse, nous découvrons des traces, nous entendons les chiens, mais la bête, nous l'apercevons par rares intervalles. On dit l'avoir vu vers onze heures dans un petit entresol, chez deux sœurs qu'il entretenait. Ailleurs qu'auprès de ces filles, pouvait-il trouver désormais un coin pour souffler ?

Sans amis, sans horizon, sans dignité intérieure, plus triste qu'un chien perdu et pourtant incapable de nous émouvoir, l'inculpé rentra chez lui vers deux heures du matin et demanda du café.

Il but aussi beaucoup d'eau. Au terme de ce terrible lancer, c'est le gibier dans la mare.

Nul doute qu'à cette extrémité et quand il fit sa suprême méditation : « La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? » le baron de Reinach ne se comprît comme une victime expiatoire. Les administrateurs qui voulaient rejeter sur les parlementaires la vindicte publique ; les parlementaires enragés d'être trahis ; Cornelius décidé à tout briser ou à faire de l'or ; le gouvernement qui ne pouvait pourtant pas poursuivre cent cinquante députés, sénateurs et grands fonctionnaires ; la Justice qui ne voyait plus que la mort pour arrêter un procès scandaleux ; sa famille enfin, tout chassait ce malheureux dans les résolutions extrêmes. Ainsi Israël jadis poussait au désert le bouc chargé des malédictions qu'il fallait détourner de dessus le peuple.

Rien ne fausse plus la réalité que d'y vouloir trouver des types absolus et complets. Frivole et grossier, ce jouisseur cynique, ce porc du boulevard, ce Jacques de Reinach a tout de même des entrailles humaines, familiales. De longs siècles de ghetto le formèrent. Et puisque Joseph, sous sa redingote de la Conférence Molé, cache les obstinations d'un prophète d'Israël, j'admets que ce baron se sacrifia comme un patriarche pour sa tribu. Pourquoi n'eût-il pas ressenti des sortes de remords ? Il est très possible qu'il ait été si bon

père que de ne pouvoir supporter le tort qu'il allait causer à son gendre.

... Le valet de chambre, Jean Kermadec, a raconté que, le lendemain dimanche, quand il voulut entrer dans la chambre de son maître, il trouva « un membre de la famille » qui lui dit :

— Ce n'est pas la peine : le baron est mort.

A la même heure, Hébrard courait chez Cornelius Herz et lui criait :

— Reinach s'est empoisonné.

Cornelius demanda :

— Et les papiers ?

Hébrard répondit :

— Depuis six heures, Joseph brûle.

Cornelius se rendit aussitôt chez son avocat, Andrieux. Dans la matinée, Andrieux chercha Ducret à Neuilly. On le renvoya aux bureaux de la *Cocarde*. Sans préambule, il proposa au journaliste une « conspiration ».

— Cela nous a mal réussi au temps du boulangisme, observa Ducret. Néanmoins, conspirer avec vous ne peut être qu'intéressant.

Andrieux parla d'argent, puis il continua :

— Vous paraissez savoir beaucoup de choses, j'en connais aussi d'intéressantes. En outre, je vous apporte de précieux concours que vous ne soupçonnez pas. Il faut marcher avec Cornelius Herz, et non contre lui ; il faut s'accorder avec Clemenceau.

Le *Temps* imprima le soir même que le baron de Reinach était mort d'une congestion cérébrale. C'est une version que, le 14 décembre, Rouvier essayera encore de maintenir : « Le dimanche « matin, dit-il, quand j'ai su par une communica- « tion de M. Joseph Reinach que le baron était « mort dans la nuit, je me suis rendu chez « M. Joseph Reinach qui m'a dit que son beau- « père était mort d'une congestion cérébrale. Je « lui ai demandé : — Est-ce bien d'une conges- « tion cérébrale ? — Il m'a répondu : — Oui. Le « médecin l'a dit. Des esprits malveillants pour- « ront prétendre qu'il est mort empoisonné, « mais le médecin affirme et nous tenons qu'il « est mort d'une congestion cérébrale. »

On voit le regard, on entend le ton de ces deux hommes forts.

Cependant, M. Quesnay de Beaurepaire mandait d'urgence à son domicile les huissiers, et, comme la mort éteint toute poursuite, il faisait recopier les citations en supprimant ce qui avait trait au baron de Reinach.

Les exploits ainsi allégés furent notifiés le lundi matin 21 novembre.

CHAPITRE VII

L'ACCUSATEUR

(21 novembre 1892)

CETTE mort du baron de Reinach, plusieurs personnes l'annonçaient dans Paris quelques heures avant qu'elle fût accomplie.

Le samedi soir 19 novembre, tandis que Reinach gravissait l'escalier de M. Constans, Jules Delahaye, député de Chinon, dans son cabinet, travaillait à son interpellation sur l'affaire de Panama, depuis longtemps remise, mais enfin fixée au lundi. Delahaye, comme beaucoup d'orateurs, rédige tout au long ses discours, puis à la tribune, sans réclamer de sa mémoire son texte, il parle selon les conjonctures, n'ayant obtenu de cette préparation écrite qu'une plus sûre maîtrise. Il relisait donc ses feuillets. A trois reprises déjà il avait porté devant la Chambre la question du Panama ; il songeait que cette fois il n'était pas mieux documenté que les précédentes, et si hardi de caractère, si désireux de frapper fort pour sa gloire et

par haine des parlementaires, il se désolait de n'apporter encore que des allusions et des précautions. C'est à cette minute que deux hommes politiques lui firent passer leurs noms qu'il a promis de taire. L'un, ami ancien et éprouvé, l'autre, personnage considérable et mêlé à toutes les intrigues du gouvernement. Ils lui racontèrent dans leurs grandes lignes les plus secrets événements du jour.

— Reinach, conclurent-ils, va disparaître ou mourir. Son désespoir, sa résolution bouleverseront tout. Plus de précautions, nous entrons en plein drame.

Ils mirent alors à nu devant Delahaye le rôle du baron de Reinach et de son principal agent Arton. Ils énumérèrent cent cinquante députés, sénateurs et grands fonctionnaires à qui avaient été distribués, en cent soixante-douze chèques, trois millions. Ils lui révélèrent que Barbe, ancien ministre, avait exigé 400,000 francs ; que Sans-Leroy, député, faisant partie de la commission chargée d'examiner, en 1886, le projet relatif aux valeurs à lots, en avait assuré l'adoption moyennant 200,000 francs ; qu'on avait dû donner 200,000 francs pour acheter le *Télégraphe* qui ne valait pas vingt francs, parce que M. de Freycinet s'intéressait à ce journal ; que le gouvernement avait réclamé 500,000 francs pour l'acquisition d'un grand journal à l'étranger ; que

300,000 francs avaient été remis à M. Floquet, ministre de l'intérieur, pour des journaux qu'il favorisait.

Et passant à l'objet même de leur mission :

— Il s'agit, dirent-ils, de demander à la Chambre une commission d'enquête sur tous ces crimes. Aurez-vous cette hardiesse ?

Delahaye comprit qu'il causait avec des envoyés. Les administrateurs du Panama voulaient dériver la colère publique sur les parlementaires.

— Quelles armes, répondit-il, mettrez-vous dans mes mains ? Où sont les preuves ?

Le temps manquait pour se procurer les papiers logés en lieux sûrs. Mais pour l'instant il ne s'agissait pas de prouver ; il fallait dénoncer et réclamer une enquête. De l'enquête surgiraient toutes preuves... Et le personnage politique citait des traits de l'histoire, propres à exciter l'émulation, le dévouement de Delahaye.

— Reculez, ajoutait-il, craignez de vous perdre, et c'est le pays qui se perdra. Vous pouvez libérer la France. A cette heure, je l'avoue, vous devez choisir entre une faiblesse et une témérité... Eh bien ! votre ami qui me connaît vous répond de moi. Allez-y ! demandez, exigez, obtenez une commission d'enquête : devant elle, je vous le jure, Lesseps et Cottu viendront parler.

Delahaye vit bien que les administrateurs voulaient un instrument. Mais il se sentit assez fort

pour négliger leurs mobiles et ne considérer que sa cause. Il se répéta que l'occasion doit être la maîtresse des hommes. Et cette occasion lui paraissait « providentielle ». Il était sûr de son ami, et mentalement il disait à l'autre : « Toi, tu « marcheras, parce que tu parles devant un tiers. » Il pensait encore : « Les calculs de ces deux « hommes me sont indifférents ; je prends en « moi-même mes motifs de me décider. Ils ne me « donnent pas un dossier sur quoi m'appuyer : « eh bien ! je m'appuierai sur l'amitié de celui-ci « et sur l'intérêt de celui-là. Tous deux savent « qu'avant de me casser les reins, je saurais les « casser à qui m'aurait trompé. » Le péril et l'honneur tentaient cet homme de quarante et un ans. Être un jour, dans un grand pays, corps à corps, devant tous, à soi seul, l'opposition ! Ne rien dire à personne, aller de l'avant, et puis, à la grâce de Dieu !

Il accepta.

En s'adressant à Delahaye, ces deux émissaires étaient bien renseignés. Déjà connu des professionnels comme l'âpre directeur du *Journal d'Indre-et-Loire*, Jules Delahaye avait émergé à la grande publicité lors du discours de Tours dont il avait discuté les termes avec Naquet. Élu sous le patronage du général Boulanger, il était en 1892 des cinq ou six revisionnistes qui siégeaient à droite, reliés par de puissants souvenirs et par

des haines communes, plus puissantes encore, aux parias qui siégeaient sur « quelques bancs à l'extrémité gauche de la salle ». Portés dans cette Chambre par la tempête de 1889, ces boulangistes, battus de tous les outrages, entretenaient à peine dans la masse de leurs collègues quelques relations de courtoisie. Nulle solidarité, aucunes affinités. En 1890, sur un discours romantique de ce pauvre Madier de Montjau, en dépit d'une défense admirable de dialectique et de sobriété, Delahaye fut invalidé. « Je l'invalide, parce que boulangiste », s'écriait ce tribun de mélodrame. « Bien rugi, vieux lion ! » pensèrent les amateurs, mais ils dirent de Delahaye : « Voilà un homme qui serait heureux de se venger. » Cette position boulangiste explique que Delahaye accepta la tâche d'accusateur. Certes, de vie simple, de milieu provincial, avec de fortes convictions, il était naturellement capable de s'échauffer contre le système. Mais il n'y a point d'honnêteté, ni de courage qui tiennent : un député d'une autre formation que la boulangiste n'aurait pas eu l'indépendance de décimer le Parlement.

Ce soir de novembre, dans son modeste appartement, Delahaye comprit qu'il le tenait, le bon plat de vengeance qui se mange froid. Il se mit sur l'instant au travail ; il récrivit d'un bout à l'autre son discours et se décida pour l'affirmation absolue des faits qu'on venait de lui exposer sans

preuves, car, se disait-il, je dois frapper si fort qu'ils perdent la tête et qu'entraînés par la fureur, dans une sorte de défi, ils m'accordent l'enquête.

Tout le dimanche, il s'enferma avec ses fortes phrases qu'il forgeait, essayait, remettait encore sur l'enclume pour qu'elles ne lui manquassent pas dans la bataille.

Du dimanche au lundi, ce journaliste provincial, de qui l'histoire allait accueillir la collaboration, ne dormit pas. Il se montait dans la solitude à la hauteur de son rôle. Ceux qui sentent la peur, je les dis les braves les plus beaux, car la grande bravoure, c'est de la peur examinée et matée.

La figure de Jules Delahaye parlait, criait ses résolutions quand, le lundi 21 novembre, traversant la salle des Pas-Perdus, avec sa serviette sous le bras et d'un pas élastique, il arrêta Sturel pour lui dire :

— Du nouveau ! du nouveau ! Montez dans les tribunes, trouvez une place coûte que coûte : il va tomber une terrible bombe.

Des mots analogues mettaient la fièvre dans les couloirs qui se vidèrent. A cinq heures, on crut entendre les trois coups au rideau pour l'ouverture d'un drame que tout le monde annonçait sans connaître les collaborateurs ni le scenario. Sturel se jeta dans la tribune des anciens députés.

Les élus se pressèrent à leurs bancs. Quelques-uns avaient bu pour mieux soutenir le choc.

Cette inoubliable séance, la « Journée de l'Accusateur », se passa en pleine lumière ; elle fait contraste avec l'obscure « Journée du baron de Reinach », qui fut la mort de Polonius : un rat qu'on tue derrière le rideau.

Les hommes de service, pour mieux voir leurs maîtres dans la honte, augmentèrent la puissance du plafond lumineux quand Jules Delahaye gravit la tribune. Il était blême, avec ses lèvres retroussées qui laissaient voir par éclairs le luisant des dents comme des crocs. De la façon dont il débuta : « J'apporte ici mon honneur ou le vôtre », chacun comprit, comme sur le terrain, quand le directeur du combat dit : « Allez », que c'était l'instant de lutter sans ménagement ni distraction.

Sur les bancs étroits et serrés, les parlementaires avertissaient déjà de la bagarre tragique où nous vîmes les uns, de figures verdâtres, anéantis ; d'autres prêts à bondir, si leurs noms éclataient ; d'autres encore empoisonnés soudain d'une bile dangereuse ; quelques-uns, éperdus de vengeance contentée.

Cette infernale chaudière fit la force de Jules Delahaye. Il devait s'évanouir ou se griser de ces vapeurs. Ce désarroi de l'assemblée lui révéla que sa mission passait en grandeur ses plus hautes espérances. Il crut libérer de cette tourbe son pays.

Debout à la proue de sa barque il guettait les brisants, cherchait un passage libre.

Dans cet homme jeune, de cheveux très noirs, énergique, entraîné aux exercices du corps, le pli de la bouche et tout le bas de la figure, d'une admirable cruauté, trahissaient ce qu'on nomme « une belle morsure ». Non point une haine sombre, attristante, mais quelque chose d'âpre et de joyeux, comme d'un lutteur qui ne demande ni accorde de pitié !

— Je vous apporte, disait-il, mieux que l'affaire Wilson. Celle-là n'était que l'impudence d'un homme. Panama, c'est tout un syndicat politique sur qui pèse l'opprobre de la vénalité... Mais n'ayez pas crainte que j'abaisse ce débat à des questions de personnes.

Sur cette phrase, les parlementaires, d'un mouvement instinctif de conservation, ou sur un ordre rapide, s'accordèrent dans une même tactique. Ils réclamèrent des dénonciations nominales. Ils eussent alors tenu Delahaye, comme fit Baïhaut qui jeta le véridique Mariotte en prison. Phrase par phrase, ils commencèrent de hacher l'orateur.

— Les noms ! les noms ! criait-on sur les bancs.

Mais de l'extrémité gauche de la salle, Déroulède debout lança :

— Je suis avec Delahaye qui réclame la justice et la vérité.

Et, des galeries publiques, tous les visages penchés sur cette cuve disaient : « Nous aussi. »

Le discours que Delahaye avait écrit, avec ses amples développements, offrait trop de prise au vent dans cette tempête. Brusquement il se resserra, put d'autant mieux filer vers son but.

— Pour émettre des valeurs à lots, il fallait une loi ! Un homme intervint qui n'est plus de ce monde depuis hier... Il se fit fort d'obtenir la loi par la toute-puissance de ses relations politiques et par la corruption. Il demanda cinq millions qui lui parurent d'abord suffisants pour acheter les consciences à vendre du Parlement.

— Les noms ! Les noms !

— L'enquête vous les donnera... Ce mort récent connaissait jusqu'au chiffre des dettes des députés. Il tarifa chacun selon son importance politique. Il remit à son homme de confiance, un nommé Arton, qui depuis a passé la frontière, un carnet de chèques pour qu'il « fît le nécessaire ». Telle fut l'expression convenue.

— Les noms ! Les noms !

— Votez l'enquête...

A cette foule hurlante, il jetait, comme des os, des faits secs, mais pleins d'une forte moelle :

— Trois millions furent distribués entre cent cinquante membres du Parlement, parmi lesquels, je dois le dire, il n'y avait qu'un petit nombre de sénateurs.

— Les noms ! Les noms !

— L'enquête ! L'enquête !... S'il me fallait nommer tous les concussionnaires, une séance de nuit serait nécessaire.

Ferme dans sa méthode, Delahaye ne nomma personne. Mais brusquement il se mit à préciser des cas particuliers, à définir sans dire. Jeu de salon qu'on pourrait appeler « Cherchez le concussionnaire » ; jeu atroce dans la conjoncture.

— Trois millions ne suffirent pas aux appétits démesurément excités. Une meute de politiciens assaillit les administrateurs du Panama pour qu'ils enflassent le budget de la corruption.

« Un jour ce fut l'élection du Nord : il fallait 100,000 francs pour un journal, 100,000 francs pour un autre journal, 100,000 francs pour les frais d'élection...

« Un autre politicien, un ancien ministre, exige 400,000 francs. Cette fois le chèque est touché à la Banque de France...

« Puis c'est un journal qui n'avait que le souffle, qui ne valait pas 20 francs, et qu'on achète 200,000 francs à raison de l'influence qui était par derrière...

« Un autre personnage croit qu'il est patriotique d'acheter un grand journal à l'étranger. Panama paya 500,000 francs. Cette fois le chèque fut endossé par un garçon de bureau. »

— Les noms ! Les noms !

Magnifique jeu de scène ! Delahaye maintenant désignait du doigt les concussionnaires. Oui, son doigt, que six cents parlementaires suivaient, cherchait sur leurs bancs les criminels épars. Au pied de la tribune, au banc ministériel, il voyait Freycinet de qui les yeux ne le quittaient pas. Celui-là, confident avec Clemenceau et Ranc du secret de Cornelius, par sa gravité et son à bout d'haleine, fit mieux qu'aucune fureur de la Chambre sentir à Delahaye quels mystères il effleurait. C'est Rouvier qui montra la plus riche nature. Son regard, sa bouche, son front, tout chargés d'aveux insolents, défiaient, tutoyaient l'Accusateur : « Continue, redouble, et puis quoi ? » Quant à Loubet, au long de cette séance où il agit sensiblement au petit bonheur, chacun lui reconnut l'air d'un niais éperdu.

Nul tableau ne peut restituer cette pantomime tragique de l'Accusateur, menant tous les regards aux quatre coins de la Chambre ; et la plus savante excitation à la haine, pas même le bruit des fusils qu'on arme, ne vous remuerait aussi profondément que fit, en cette séance, le timbre furieux de ce cri : « Les noms ! Les noms ! » vociféré par une centaine de simples coquins contraints à réclamer une preuve qu'ils tremblaient qu'Arton ou Reinach n'eussent vendue.

Et de quel coup de voix aussi Delahaye répliquait à sa meute :

— L'enquête ! l'enquête !

A chaque allégation de son réquisitoire, les pupitres soudain battus par cinq cents passionnés pour grossir leur clameur rappelaient le bruit de friture suivi d'un cri que fait le fer rouge sur l'épaule d'un galérien.

Puis, au premier épuisement de cette salle, la voix du dénonciateur, comme entre deux vagues, émergeait, jetait un nouveau défi plus violent qu'un coup de cymbale, meurtrier et joyeux :

— Les administrateurs du Panama pouvaient se croire aux bouts de ces détroussements, lorsque la commission nommée pour étudier le projet de valeurs à lots se trouva partagée par moitié : cinq pour et cinq contre. Du onzième dépendait le rejet ou l'adoption. Il alla s'offrir au siège même de la Compagnie pour 200,000 francs. On méconnut d'abord sa valeur relative. On refusa. Ce député se mit à la tête d'un syndicat qui, escomptant le prochain rejet de la loi, joua à la baisse avec la participation d'un banquier. Celui-ci avait déjà vendu 6 à 8,000 titres, quand les administrateurs comprirent leur faute et l'imminence du danger. La commission siégeait ; encore une heure, le sort était jeté ! Un agent de la Compagnie se présenta dans la salle des Pas-Perdus, fit appeler le député. — Voulez-vous 100,000 francs ? — Non, c'est 200,000 francs. — Le député rentra. Quelques instants après, l'agent

de la Compagnie le fit mander une seconde fois ; il vint et reçut les 200,000 francs. Le projet fut adopté dans la commission par six voix contre cinq. Mais le concussionnaire avait oublié de prévenir son ami le banquier qui continuait à vendre, à vendre toujours. Les titres de Panama atteignirent d'un bond à des cours extrêmes : le banquier fut ruiné... Ce banquier, vous le connaissez tous, — concluait Delahaye, en se tournant vers Thévenet, fameux pour ses relations avec le banquier Jacques Meyer.

Ce long récit n'alla point tout d'un trait. Les cinq cents voix commençaient de submerger cette voix. Elle ne réapparaissait plus qu'à de longs intervalles, comme un roc que couvre, découvre, puis recouvre le flot. Une phrase ! un mot ! mais où l'on distinguait combien la volonté d'un homme vaut plus que les colères d'une foule. Ce qui fait une force, ce n'est pas seulement l'intensité, c'est encore la direction. Une seule personne qui sait ce qu'elle veut, où elle va, brise le désordre de cinq cents énergumènes. Même leur incohérence soutient, électrise l'homme qui se ramasse dans son unité morale. Les furieuses sottises qui, de tous les bancs, assaillaient Delahaye, marquaient d'autant mieux sa logique. « Je suis un calomniateur ? Eh bien ! votez l'enquête qui me confondra. » Visiblement toutefois il n'allait plus pouvoir placer un son. Et d'être réduit à une attitude pas-

sive, — par la force brutale, qu'importe ! — cela le diminuait, pouvait le détruire devant les lecteurs de l'*Officiel*. Il glissait de sa magistrature d'Accusateur dans une posture d'accusé qu'Isambert, vieux manœuvrier, précisa en criant :

— Vous n'avez plus le droit de descendre de la tribune sans donner les noms.

Le président Floquet, penché jusqu'à mi-corps de sa haute tribune, ne cessait d'insulter l'orateur en l'observant. Il le jugea perdu, impuissant à rompre ce tonnerre et sans autre ressource que de partir sous les huées. Alors donnant par son intervention un caractère officiel à la tactique de cette Chambre, il interpella l'interpellateur qu'il devait protéger ; il le somma de livrer les noms !

C'est Cassagnac qui sauva Delahaye. De la main il lui signifia d'avoir à quitter la tribune. En effet, le coup porté, pourquoi demeurer là-haut comme une cible et donner aux parlementaires le temps de se ressaisir ! Mais pouvait-il descendre comme on fuit ? Dans cet embarras, Floquet, qui croyait le percer, lui fournit son trait final :

— Messieurs, reprenait au milieu des transports de la Chambre ce président passionné, veuillez faire silence. J'ai invité pour la seconde fois l'orateur à dire les noms.

Alors se retournant avec la plus furieuse vivacité, l'Accusateur, bras et visage levés, apostropha

l'homme aux bajoues pâlies, demeuré court, dans son noble perchoir :

— Je suis étonné, monsieur, qu'après avoir été mis en cause, vous personnellement...

En vain la Chambre de ses huées l'interrompt. Au bout d'une minute, la curiosité, plus forte qu'aucune tactique chez les spectateurs d'un tel drame, baisse les cris assez pour que l'on entende :

— ... vous ne soyez pas le premier à vous joindre à ma demande d'enquête.

Alors, perdant la tête, le vaniteux président — qui bientôt mourra de telles scènes — déclara :

— Je me tiens pour nommé et je voterai l'enquête.

Son coup porté, Delahaye, comme le toréador s'écarte du taureau blessé qui mugit, avait rejoint sa place.

C'est dans de pareilles circonstances qu'on voit quels inconvénients entraînerait l'éligibilité des femmes : les huissiers ne suffiraient point à délacer les corsets de nos belles et furieuses élues.

Deux jours plus tard, au cours d'une séance analogue, Brisson occupant la tribune, un honorable député tomba d'une crise épileptiforme et se prit à aboyer. Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, eût transposé cet incident pour renforcer le dramatique de cette « Journée de l'Accusateur » qui présenta les caractères d'une des-

cente de police dans un bouge. Cet anachronisme ne fausserait pas l'aspect de cet après-midi où bien peu de représentants dominaient leurs nerfs. Deux de ces messieurs pleuraient. L'honorable M. Boissy d'Anglas faisait le jaguar et ses longs cris rauques affolaient la salle tandis que, courbé sur son banc, il cherchait parmi ses collègues de droite une proie où plonger ses griffes. On arrêta un questeur, l'honorable M. Guillaumou, qui, pris de délire, courait étrangler Delahaye.

Mais, surtout, nous nous souvenons de quel pas régulier et rapide, dans le brouillard où finit cette excédante séance, un petit homme gras et glacé escalada la tribune pour glorifier ses actes, auxquels il jugeait qu'on avait fait allusion. Il rappela qu'il avait poursuivi ses « calomniateurs »... « Les débats prirent toute l'ampleur « possible et justice me fut rendue par un arrêt « sévère... Je puis donc dire en descendant de la « tribune que je suis de ceux qui ont su défendre « leur honneur. »

C'était l'honorable M. Baïhaut. Il se proposait en exemple d'audace, mais, en dépit d'un prodigieux effort pour fournir dans ses moindres gestes une évidence de tranquillité, on distinguait sous cette glace les convulsions de la terreur.

A le voir, cette Chambre emballée sentit un insupportable malaise : amis et adversaires se turent, comme, après le duel, devant le cadavre.

Sturel rencontra dans la salle des Pas-Perdus Suret-Lefort. Ils ne vibraient pas au même diapason : le jeune député eût admis qu'on se débarrassât de quelques personnages encombrants, mais la campagne ainsi engagée l'inquiétait.

— Je te le demande, répétait-il, qui peut en profiter dans la Meuse ? Les seuls réactionnaires.

Sturel impatienté qu'on glaçât de si belles circonstances avec des soucis particuliers, s'en allait de boulangiste en boulangiste, répétant : « Tue ! tue ! » Et ses frères ivres de joie répondaient : « Assomme ! »

Il sortit avec Delahaye par la porte de la rue de Bourgogne. Ils furent rejoints par M. de Nelles, un peu nerveux, qui mit familièrement sa main de gentilhomme sur l'épaule de l'Accusateur et lui dit :

— Quelle imprudence ! mon cher ami. Dans quelle situation vous vous mettez par une telle campagne ! J'ai peur pour vous.

Delahaye lui répondit en pleine poitrine :

— Et moi aussi, j'ai peur pour vous, mon cher.

Sturel sentit trembler dans sa main la main de Nelles et il regardait avec une gêne extrême ce malheureux dont les yeux, sous un coup si brusque, avouaient tout et disaient : « N'est-ce

pas, Sturel, vous blâmez ce furieux ? Vous, l'ancien ami de ma femme, je compte sur votre solidarité. » Ce fut l'affaire de trois secondes : il n'y avait plus ni baron, ni député, ni gentleman : rien qu'un gibier palpitant qui bavait.

CHAPITRE VIII

LE CADAVRE BAFOUILLE

> Que l'enquête ait paru nécessaire, tout le monde l'admet ; mais du moment que l'enquête fut décidée, comment la majorité républicaine n'a-t-elle pas compris qu'il était de son intérêt, de son devoir, d'en garder la souveraine direction, d'accord avec le gouvernement et la justice du pays ?
> (Le *Temps*, décembre 1892.)

Le baron Jacques de Reinach rappelle ces gros rats qui, ayant gobé la boulette, s'en vont mourir derrière une boiserie d'où leur cadavre irrité empoisonne ses empoisonneurs. Il faut quasi démolir la maison. C'est à quoi soudain s'employèrent avec rage les Français.

On apprit d'abord que le baron, s'il n'était pas mort dans la nuit du samedi au dimanche, aurait été touché le lundi par une citation à comparaître. Puis on s'étonna que les scellés ne fussent pas posés sur ses papiers. Bientôt ces vérités enflèrent : le peuple répugne toujours à admettre

la mort naturelle des grands personnages. Les uns dirent : « Le baron est en fuite ; dans son cercueil on ne trouvera que des cailloux. » D'autres crurent à un assassinat. « Ne voyez-vous pas que pour se couvrir il allait dénoncer des hommes politiques ? Ils l'ont empoisonné. Ces mœurs vous surprennent ? Mais ce Reinach lui-même a tenté jadis d'empoisonner Cornelius Herz. Et ce Herz, pourquoi vient-il de filer en Angleterre ? » Ces rumeurs se mêlaient pour faire un grand cri de défiance contre les parlementaires : « Entre eux tous, il y a un cadavre ! »

Ce cadavre, on le cherchait, on le sentait, on le nommait. Comme au théâtre, quand l'entr'acte se prolonge, la France tapait des pieds, réclamait « le Baron ! le Baron ! » On exigeait que Reinach sortît de sa fosse et de ses cartonniers.

Vu les circonstances, et puisqu'il restait une fille mineure, on ne s'explique point que les scellés n'aient pas été posés d'office aux divers domiciles du défunt. C'est le 20 novembre au matin que Joseph brûlait des papiers près du cadavre (où l'on trouva vide la chemise des lettres d'Arton), et c'est le 23 seulement qu'à la requête de M. Imbert, nommé administrateur de la succession, les scellés furent posés au 20 de la rue Murillo, à la banque Propper (ancienne maison Kohn-Reinach), au siège social de la Compagnie des Chemins de fer du sud, et enfin au château de

Nivilliers. Encore, chez M. Propper, certain bureau ne reçut-il les scellés que le 24.

Le 28 novembre, M. de la Ferronnays monta à la tribune :

— « On affirme, dit-il aux ministres, que le « samedi 18 novembre, dans une réunion, vous « avez décidé de comprendre dans les poursuites « exercées à l'occasion des détournements de « Panama M. Jacques de Reinach. On assure « qu'un mandat fut signé le soir même qui, vu « l'heure avancée, ne put être présenté, et, le « lendemain étant un jour férié, la remise en fut « ajournée au lundi matin. Or dimanche, le baron « Jacques de Reinach était trouvé mort dans son « lit. Immédiatement les bruits les plus contra- « dictoires circulaient... Mort naturelle, rupture « d'anévrisme, congestion cérébrale ? Bientôt le « bruit courait d'un suicide. On a même précisé, « par de l'aconitine, dont on aurait trouvé une « bouteille sur une table, près de son lit. Enfin « on a prétendu qu'un assassinat avait été com- « mis. Dans l'état où sont les esprits, ils ne se « contentent pas de déclarations vagues, il leur « faut la preuve matérielle. Un seul acte peut la « fournir : c'est une ordonnance de procéder à « l'exhumation et ensuite à l'autopsie du cadavre, « s'il y en a un. »

M. Ricard répondit en lisant un certificat médical de congestion cérébrale. Les médecins, nom-

breux à la Chambre, ricanèrent de ce confrère qui osait affirmer sans autopsie. L'occasion parut bonne aux vindicatifs parlementaires de jeter bas ce pelé, ce galeux de Ricard. En vain, M. Jumel criait-il éloquemment à ses collègues : « Vous voulez donc assassiner un cadavre ! » Le ministère tomba sur son refus de procéder à l'exhumation.

Alors commencèrent, exaspérées par les conjonctures, les grandes intrigues des ministrables. Constans sortit des ténèbres où Reinach dans son agonie était allé le supplier : il s'offrit à dissiper les sombres nuages qu'il continuait d'assembler. Il visait à chasser Carnot de l'Élysée. Celui-ci le perça, déclina ce perfide concours. Constans, pour le contraindre, ordonna à ses amis de se refuser à toute combinaison qu'il ne présiderait pas.

C'était l'anarchie, avec la dictature de la terreur. La Commission nommée « pour faire la lumière sur les allégations de Jules Delahaye » l'exerçait au milieu de dénonciateurs, de suppliants et de curieux avides. Sans pouvoir, car elle n'était qu'un dérisoire tribunal de la Pénitence où l'on invitait les chéquards à prononcer leur *mea culpa ;* sans vertu, car on suspectait de panamisme plusieurs de ses membres, elle vivait dans l'épouvante de sa propre force. Ses potins tuaient ; elle était incapable de les contenir. A chaque fois que

sa porte s'ouvrait, il semblait qu'un coup de vent fît voltiger de son tapis vert sur toute la France les « petits papiers » que ses mains tremblantes échappaient. Nul secret sur ses travaux, mais le pis, c'était de n'organiser aucun compte rendu officiel. Seules, d'innombrables indiscrétions renseignaient le public. Sur le quai, dans les couloirs, jusqu'à la porte de la Commission, une foule se pressait, interrogeait, guettait les commissaires, les déposants et du même ton qu'aux portes de la Roquette, quand Deibler monte les châssis de la guillotine, manifestait avec indécence sa cruelle curiosité. Heure par heure, les journaux versaient dans la rue des apologétiques ou des diffamations, fragments nullement sincères des dépositions entendues. De ce fumier montaient la fièvre et la mort.

« Chéquard ! » c'est le mot qu'invente ce novembre 1892. Si l'Académie française dédaigne de le recueillir dans son dictionnaire, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le déchiffrera imprimé au fer rouge sur de la chair humaine. Une poignée d'antiparlementaires, les Delahaye, les Drumont, les Andrieux, les Déroulède, pareils aux « marqueurs » qui traquent le bétail dans la Camargue, poursuivaient cent cinquante députés et sénateurs. Clemenceau, dans cette première période, faisait à la fois le chasseur et le gibier. Avec un tapage effroyable et mille péripéties pitto-

resques ou tragiques, cette chasse exaltante passait à la tribune, dans le bureau de la Commission d'enquête, à travers les couloirs. On crut à certains jours qu'elle descendrait dans la rue.

Ce fut d'abord Delahaye que la Commission entendit (25 novembre). Sa déposition, ou mieux sa leçon d'ouverture, présente un modèle de cette logique qui, peu à peu, nous étreint jusqu'à l'angoisse dans les constructions littéraires d'Edgar Poe. Le député de Chinon commanda froidement à la Commission d'enquête une longue suite de démarches minutieuses et mystérieuses qu'elle devait exécuter point par point et sans chercher à comprendre. Cette ingéniosité confinant à la mystification se retrouve à la même date chez Drumont, quand il empoisonne goutte à goutte le festin parlementaire, et chez Andrieux qui ridiculise courtoisement ses victimes toutes suantes.

Ces messieurs s'attardaient à donner et à retirer l'espoir aux parlementaires épouvantés. De tels suspens, volontaires ou non, loin de lasser, soutenaient la fièvre publique par une perpétuelle « suite à demain ». Et quand la *Libre Parole* se fit forte de prouver que le député Proust, pour cinquante mille francs, et le sénateur Béral, « pour une somme assez ronde », avaient vendu leurs votes à Reinach, la France se pencha toute pour entendre la réplique, la preuve et la contre-réplique.

Antonin Proust pouvait choisir entre un silence

méprisant et une protestation indignée. Il adopta la tactique préconisée par Baïhaut ; il flétrit la « calomnie infâme » dans une lettre que M. Floquet lut en séance le 24 novembre. « Pour mon « honneur, pour l'honneur du Parlement, je vous « prie de vouloir bien ouvrir une enquête immé- « diate, d'entendre mes accusateurs et de m'en- « tendre. » Il déclarait devant la Commission d'enquête : « J'oppose le démenti le plus formel « à l'accusation portée contre moi. » Il ajoutait comme preuve morale, car quelle preuve matérielle opposer à une accusation inventée de toutes pièces : « Par mes goûts, par la situation que j'ai « occupée, par celle que j'occupe encore, je suis « en relation avec tout ce qui compte en France « et à l'étranger parmi les artistes qui ont un « nom. Je n'ai jamais accepté d'aucun d'eux, « sous forme de présent, une œuvre quelconque. » Puisqu'on affirme qu'il a touché son pot-de-vin à Niort, il sollicite avec instance qu'on envoie des télégrammes à tous les banquiers, au procureur de la République, au président du Tribunal de cette ville. Enfin, il intente un procès à la *Libre Parole*.

M. le sénateur Béral préfère une manière plus humble. Pour caractériser la mise en scène de ces deux honorables on dira : Proust, c'est un cornélien, mais Béral se reporte au vieux génie des farces. Ce brillant polytechnicien, cet éminent

sénateur, à toutes les questions fait « Bè ! Bè ! » Au milieu de hoquets affreux, il balbutie : « Que voulez-vous que je vous réponde ?... précisez votre accusation », et se reprend à pleurer. — « Mais niez donc au moins », lui criait toute la Commission étranglée de pitié. On comprit dans la suite que le vieux malin entendait composer ses moyens de défense sur les moyens de l'accusation. Il se réservait une dénégation ferme ou quelque fabulation. « Bè ! Bè ! » c'est le coup de l'égarement par excès d'émotion ; bien connu des juges d'instruction, il prend toujours sur les novices.

Chaque jour, à ce beau feuilleton, la Commission d'enquête ajoutait un chapitre sensationnel. Le 26 novembre, MM. le Provost de Launay et de Lamarzelle expliquent les chantages variés dont se plaint M. Charles de Lesseps. Le 28, M. le conseiller instructeur Prinet affirme qu'au vu des pièces les sommes touchées par le baron de Reinach s'élèvent à neuf millions environ. Le 29, Georges Laguerre dépose tenir d'Arton que celui-ci, lors de l'élection du Nord, a versé au gouvernement trois cent mille francs sur les fonds de la Compagnie de Panama. Le 29 encore, M. Kohn avoue qu'Arton a touché de la banque Kohn, sur le compte personnel du baron de Reinach, un million, par petites sommes de cinq mille à dix-sept mille francs, pendant le premier semestre de l'année 1888 et précisément à l'époque où l'on

achetait les parlementaires. Le 30, M. Thierrée, banquier, prodigue les lumières. Il révèle qu'avec l'argent de Panama, les 17, 18 et 19 juillet 1888, M. de Reinach a distribué 4,390,475 francs en vingt-six chèques au porteur. Il est « navré de tenir involontairement le secret de tiers » ; ce lui serait « infiniment pénible de les trahir par une imprudence quelconque », toutefois il doit faire sa déclaration : « Les chèques payés par la « Banque de France nous ont été rendus comme « d'usage et ils sont restés dans nos archives de « caisse. » M. Thierrée ne pourrait s'en dessaisir, — il le déclare spontanément — qu'aux mains de la justice ordinaire.

Elle émerge, la vérité ! Pour la tenir, il suffit que la Justice désire ces chèques, et comment se dispenserait-elle de les désirer ? Au reste, quand on rejetterait du sable sur ce lambeau déterré du mort, voici que par ailleurs le cadavre bouillonne.

Drumont à Sainte-Pélagie s'inquiète de l'audace de Proust qui poursuit la *Libre Parole* et qui sommera qu'on fournisse une preuve. Toute une campagne entreprise sans un papier, et qui pourtant entraîne la France, peut échouer dans une retentissante condamnation. Andrieux, qui embarqua tout le monde dans cette affaire en promettant des dossiers magnifiques, souffre à Londres auprès de Cornelius le supplice de Tantale ; il

considère des monceaux de documents par lesquels sa haine contre le syndicat opportuniste serait assouvie, mais à chaque fois qu'il avance les mains, Cornelius ferme ses tiroirs. Les administrateurs de Panama ajournent le patient Delahaye. Où trouver la preuve nécessaire ?

Un soir, dans les bureaux de la *Libre Parole*, un personnage parvient jusqu'au secrétaire de la rédaction. Il est de taille moyenne, bien pris, d'allure bourgeoise, brun avec la moustache fine et noire.

— Monsieur, dit-il, M. Antonin Proust vous intente un procès en diffamation. Je vous apporte une pièce qui vous assurera gain de cause devant les pires juges.

Il tend une feuille de papier jauni.

— C'est, continua-t-il, une feuille arrachée au copie de lettres du baron de Reinach. Ces deux déchirures proviennent des épingles qui attachent le bloc. Levez le gaz et mettez la feuille devant la lumière.

Le secrétaire lut une lettre du baron de Reinach qui annonçait à M. Proust l'envoi de mille obligations.

— A combien l'estimez-vous, votre papier ?

— Je ne le vends pas, je vous le donne.

— Puis-je savoir si c'est vous qui avez détaché cette lettre ?

— Ne m'interrogez pas.

— Au moins, me laisserez-vous votre nom et votre adresse, à telle fin de m'assurer que le document est authentique ?

— Voici ma carte... D'ailleurs je possède d'autres bibelots... une liste de chéquards notamment.

Là-dessus il salue et sort.

L'excellence du document apparut le 2 décembre, quand la *Libre Parole* le publia autographié et que Proust tout décoiffé, les traits bouffis, se renonçant soi-même, s'en vint à la Chambre, non point faire bonne figure, il n'y songeait plus, mais délibérer d'une réplique quelconque avec les journalistes de son monde. Ce fut la fameuse déposition dite « de Copenhague ».

— « ... Je passe le mois de juin (1888) à Co-
« penhague à la tête de la mission française qui
« y a été appelée par M. Yaroburs. M. Yaroburs
« a offert aux membres du comité de les défrayer
« des dépenses du voyage. La plupart acceptent.
« Je refuse. Mais je me trouve dans la nécessité
« de faire sur mes ressources personnelles des
« dépenses fort élevées, par suite des exigences
« de réception et de représentation. Pendant mon
« absence le syndicat de garantie de l'émission
« des obligations de Panama se forme. Personne
« ne songe à m'y réserver une part, les absents
« ayant toujours tort. Je reviens à la fin de juin.
« Mes amis, sur le récit que je fais de mon voyage

« et des frais qu'entraînent les situations hono-
« rifiques, m'offrent spontanément de me recher-
« cher une participation dans l'émission des obli-
« gations de Panama. M. de Reinach seul détient
« une part importante de ces obligations. Il me
« propose de me céder une participation de
« 2,500 obligations, moyennant un versement,
« contre un reçu de lui, de 6,250 francs. Dans
« la seconde quinzaine de juillet, il m'informe
« que le bénéfice réalisé est de 13,750 francs et
« il me remet en échange de son reçu un chèque
« de 20,000 francs sur la Banque de France,
« comprenant le bénéfice et le versement préa-
« lable effectué entre ses mains... »

Quel était donc cet inconnu qui venait de sauver la *Libre Parole ?* Deux fois en vain le secrétaire de la rédaction le chercha à son domicile ; sur une troisième tentative, on dit l'homme en voyage. Avait-il agi par vengeance personnelle ? Voulait-il vendre des papiers et lançait-il cet échantillon pour forcer les hésitations des acheteurs ? Ce pouvait être encore un avertissement des administrateurs de Panama. On croit plutôt entrevoir un sauveur qui se veut imposer aux parlementaires et qui dit : « Voyez à quelles extrémités vous « voici acculés ; moi seul, si l'on m'appelle à la « présidence du conseil, je vous délivrerai de « Panama, comme en 1889 je vous délivrai de « Boulanger. »

L'effet fut immense. Quoi ! Drumont, Delahaye, Andrieux possédaient des armes ! A cette chute de Proust, cent cinquante députés trébuchèrent.

Crut-on dans le monde officiel affolé que tous les autres papiers allaient suivre, et voulut-on prendre les devants ? Le 3 décembre, M. Clément traverse les couloirs du Palais-Bourbon tout frémissants de cette longue crise ministérielle qui double la crise panamiste. Il pénètre dans la Commission d'enquête.

— J'ai l'honneur, messieurs, de vous apporter les vingt-six chèques que vous réclamez.

Tous ces messieurs en émoi s'accordent à penser qu'en donnant un tel ordre de saisie à M. Clément, le préfet de police donne un grand témoignage d'amitié à M. Constans. M. Clément, cette « personnalité bien parisienne », demeure debout, déférent et impassible. Depuis quarante ans qu'il perquisitionne et qu'il arrête pour le compte de divers régimes, nulle vicissitude des puissants ne l'étonne. Avec cette vertu qui le détermine, dès qu'il a un ordre, à ne plus connaître que pour les empoigner au collet les hauts personnages qu'il entourait la veille des égards protocolaires ; avec son épaisse moustache blanche en brosse, avec ses yeux durs abrités sous de gros sourcils noirs, avec sa voix grossière, avec sa politesse raide avec son allure rogue toute prête

à devenir l'épouvantable brutalité du policier qui crie : « Allons ! hop ! à Mazas ! » c'est une *Terreur*, cet homme-là.

Brisson compte les chèques longuement, puis il dit :

— Monsieur Clément, je vous rappelle que vous êtes lié par le secret.

Et l'autre, qu'une longue expérience prépare à discerner derrière tous les plastrons les drames secrets de la peur, de la vengeance, tous les bas intérêts, de répondre respectueusement :

— Vous n'avez pas besoin, monsieur le Président, de me faire une pareille recommandation. Je suis toujours lié par le secret professionnel et ce n'est pas moi qui le trahirai aujourd'hui.

Quelques minutes après, tous les couloirs savaient les « chéquards » : Cornelius Herz pour deux millions, Léon Renault pour 25,000 francs, Albert Grévy pour 20,000 francs, Gobron pour 20,000 francs, Dugué de la Fauconnerie pour 25,000 francs, Barbe pour 550,000 francs, Devès pour 20,000 francs.

Les jours suivants, on s'occupa fiévreusement à rechercher quels véritables bénéficiaires se dissimulaient derrière Kohn, Vlasto, Betzold, Aigoin, Elouis, Bustert, Orsatti, Schmitt, ainsi que sous les signatures illisibles des chèques n°s 9,919 et 9,979.

Les dénoncés et les soupçonnés, bien qu'ils

eussent depuis un mois composé devant leurs miroirs leurs traits, ne purent dissimuler au public du Palais-Bourbon l'affreuse grimace d'un buveur qui vide son pot de vin jusqu'à la lie. Les uns, fiévreux, donnaient des explications avec des « C'est évident... Comprenez-moi... Quel enfantillage... » Les autres, blêmes et mous, circulaient au bras d'un client, comme un gâteux guidé par son valet de chambre dans un embarras de voitures. Ces grandes crises morales chez les hommes d'un certain âge font sortir les maladies qu'ils couvent : celui-ci sent sa vessie, cet autre son foie, ce troisième ses intestins.

Dans cet air empesté, le triste Carnot, si étroit d'épaules, mais doucement têtu, résista au rude chantage supérieurement orchestré par Constans. Il voyait trop bien que ce vainqueur du boulangisme, édifié sur la reconnaissance des assemblées, ne sauverait plus ses collègues gratuitement. Après onze jours, il parvint à constituer un ministère Ribot, où Rouvier représentait le groupe Reinach, où Freycinet servait de garant à Herz, où Bourgeois couvrait Floquet, où Burdeau valait pour négocier avec les administrateurs du Panama.

Ces habiles gens sentirent leur impuissance à tout maintenir dans l'ombre. L'essentiel, c'était de refuser les moyens d'action judiciaire à la Commission d'enquête, c'était d'enterrer les

papiers de Reinach ; mais son cadavre, pourquoi le disputer aux curiosités populaires ? Après vingt jours, feu Reinach ne livrera plus aucune trace de suicide ou de crime. Il amusera, il divertira, au vieux sens classique, les sombres curiosités qui traquent les chéquards. Nous ministres, en don de joyeux avènement, nous décidons qu'à Nivilliers, le 10 décembre, il sera procédé à l'exhumation et à l'autopsie de notre regretté banquier.

Cravaté de blanc et vêtu de son frac, le baron sortit du cercueil. On l'installa dans une baraque en planches improvisée pour la circonstance. Les reporters, avec leurs doigts gourds, prirent des croquis à travers les fissures de la cloison et firent voir à la France intéressée la tête couverte d'un suaire, le ventre ouvert, les mains qui fouillent, les bocaux qu'on remplit. Souffle empesté, mais souffle d'épopée ! N'atteignent-ils pas à quelque grandeur par leur bassesse même, à une infamie shakespearienne, ces parlementaires qui déterrent leur ami pour amuser la curiosité publique ? M. Ribot fréquentait les chasses du baron de Reinach à Nivilliers, et voici la curée froide qu'il organise avec les lambeaux faisandés de son pauvre camarade !

On voit à Séville un tableau de Valdès Leal exécuté sur l'ordre du fameux don Miguel de

Mañara, débauché repenti dont le théâtre a fait don Juan. Les vers dévorent deux cadavres ; une banderole nous dit : *Finis gloriæ mundi ;* dans le fond, sur un charnier de crânes, la balance mystique pèse les mérites et les démérites. C'est une image d'une bonne philosophie chrétienne et dont Murillo disait : « Voilà une toile qu'on ne saurait « regarder sans se boucher le nez. » Pareillement je dois détourner la tête en extrayant des journaux le trait canaille qui donne la pleine valeur philosophique des scènes de Nivilliers : « Le « cadavre qui, à l'ouverture, ne donnait aucune « odeur, commence à sentir, et, sous l'influence « de l'air, il s'enfle, il rejette des gaz, c'est-à-« dire, pour employer l'argot d'amphithéâtre, « qu'il bafouille. »

Il bafouille ! On sait la force exaltante, le grossier romantisme qu'eut à toutes les époques le cadavre insulté d'un puissant. « Jouissons, cueillons le jour qui passe ! » La chair vermineuse de Reinach donne aux parlementaires l'enseignement que les buveurs de la vieille Égypte demandaient à une momie placée au centre de leurs festins. « Gorgeons-nous en hâte du pouvoir et, quand « l'opportunisme craquera, comme notre ami, « nous défierons avec quelques gouttes d'aconi-« tine le juge et le commissaire. » Ainsi philosophent pour s'étourdir les puissants attablés ; mais d'autres, le ventre creux, se disent : « Ce Rei-

« nach, ce baron, ce banquier, ce juif, cet Alle-
« mand, ce gambettiste, cette pourriture de Nivil-
« liers, c'est l'image de notre société capitaliste. »
On raconte qu'à l'instant où l'on terminait la mise en bocal, un vague reporter, Fanfournot, cria : « Vive l'anarchie ! »

Le poison de ce cadavre dégouttait sur toute la France. Reinach, en se défaisant, semblait se multiplier et bafouiller de toutes parts. Constans s'acharnait contre le ministère. Par les soins secrets de cet intrigant déchu, le public apprenait les démarches scandaleuses de M. Rouvier dans la dernière journée du baron de Reinach. M. Rouvier, après avoir sué de honte et de peur à la tribune, fut invité par Ribot à donner sa démission. Il quitta les Finances en se félicitant : « Je serai plus libre... » C'est la phrase de Teste, le pair de France concussionnaire, quand, mis en prévention par les pairs instructeurs (Procès Teste-Cubières, 1847), il leur dit : « Je vous remercie de me placer dans cette position qui me rend le droit précieux de défense. »

Puisque le ministère ne veut point décamper avec Rouvier, le banquier Thierrée reviendra. Le 14 décembre, il dit à la Commission d'enquête :

— Les vingt-six chèques que j'ai remis à M. Clément ne vous paraissent pas probants. Vous voudriez leurs talons. Pourquoi ne pas me les

avoir demandés quand je livrais les chèques ? Depuis, hélas ! je les ai brûlés.

Et il donne des détails bien faits pour aviver le regret public :

— Je n'ai pu trop regarder ce qu'il y avait sur ces talons... Il eût fallu s'appliquer... C'étaient des hiéroglyphes... des espèces d'initiales... des mots... des noms très difficiles à déchiffrer... Enfin j'ai tout brûlé.

— J'en aurais fait autant, s'écria naïvement l'un des commissaires, M. Bérard.

Le beau mot ! Les fiers chasseurs passionnés de revenir bredouille ! Les nobles enquêteurs qui, tout en mimant un véritable acharnement contre les chéquards, murmurent à la cantonade : « Plaise au ciel que ces véritables frères me fassent pic, repic et capot ! »

En écoutant le banquier Thierrée, tout le pays avait regretté l'impuissance de la Commission d'enquête à le contraindre. M. Pourquery de Boisserin, à qui Constans ne déplaisait pas, demanda qu'elle fût armée de moyens judiciaires. Le président de la Commission, M. Brisson, fit savoir à la tribune qu'il les désirait, ces pouvoirs, mais qu'il désirait aussi qu'on ajournât de les lui donner. Modération plus qu'équivoque ! Couverts devant leurs électeurs par cette complaisante manœuvre, les parlementaires osèrent suivre leur intérêt ; ils refusèrent d'armer la gendarmerie qu'affolés par

Delahaye ils avaient organisée contre eux-mêmes. Contre la proposition Pourquery de Boisserin, le ministère, qui croyait manquer de vingt voix, eut une majorité de six voix : 271 représentants (contre 265) adhérèrent à la déclaration de M. Bourgeois qui disait : « Le devoir du parti « républicain se résume en deux mots : le sang-« froid et l'union... — « et la justice », criaient les boulangistes.

Ces ignominies enivraient d'amour M. Gustave Rivet. Il se dressait pour lancer :

— Qui pourrait citer dans notre histoire nationale une période aussi honorable que les vingt dernières années ?

A l'issue de cette séance du 15 décembre qui délivre du plus grave souci les « chéquards », le gouvernement ose décider l'arrestation de Charles de Lesseps, Fontane, Cottu et Herz. Le 16 au matin, MM. Charles de Lesseps et Fontane, les menottes aux mains, montent dans la voiture cellulaire et trouvent à Mazas la nourriture frugale, l'infect baquet. C'est prudent de mettre sous les verrous, un peu à l'avance, les administrateurs que l'on doit juger seulement le 10 janvier. La prison adoucit les esprits exaltés, déprime les plus énergiques. Mais Cottu demeure en liberté. Dès le 10 décembre, Cottu a appelé un ouvrier : « Voyez ce coffre-fort, ces deux secrétaires ; il « s'agit de m'emballer solidement tous ces papiers,

« c'est pour un long voyage. » Et séance tenante, on corda deux énormes paquets, couverts de toile cirée, que le même jour M. Berton, ami de M. Cottu, conduisit à la gare de l'Est.

Est-ce M. Cottu, de sa retraite, est-ce M. Constans qui riposte ? Le 19 décembre l'éternel banquier Thierrée déclare qu'il n'a pas brûlé les talons et que décidément il les tient à la disposition de la Justice. Que fallait-il donc entendre quand il déposait les avoir détruits ? Il fallait entendre une invite aux concessions réciproques : si l'on avait mis hors de cause les administrateurs et introduit Constans dans le gouvernement, le cadavre Reinach eût cessé de bafouiller.

Marché de dupes, au reste, car le cadavre Reinach ne gît pas tout entier dans la caisse de Thierrée, ni même dans les bagages de Cottu. Il court le monde dans la valise d'Arton. Il grouille à Bournemouth dans les dossiers de Cornelius.

Herz ne se contente pas des satisfactions équivoques que, d'une voix chevrotante, Freycinet a essayé de lui donner à la tribune. Le 19 décembre, M. Andrieux, revenu en hâte de Bournemouth à Paris, convoque dans son cabinet de travail MM. Clemenceau et Ducret. L'un des assistants, le journaliste Ducret, a raconté la scène. Clemenceau se promenait dans la vaste pièce, sa badine à la main ; il parlait vivement de la situation difficile que lui faisait la rapidité de la cam-

pagne. Il lui était souverainement pénible de voir des camarades « mis sur le gril ». Andrieux se chauffant à la cheminée, les basques de sa redingote relevées, souriait, les yeux à demi clos :

— N'est-ce pas, Ducret, s'écria-t-il, on ne peut pas faire d'omelettes sans casser des œufs ?

— Ah ! je vous en abandonne beaucoup, reprenait Clemenceau, Rouvier et bien d'autres... Mais voilà Z... ! Je sais qu'il a touché 20,000 francs. C'est un garçon d'avenir et plein d'esprit.

— Soit ! disait Andrieux, nous sauverons celui-là, s'il ne fait pas de sottises.

Puis s'approchant de la table :

— Maintenant, messieurs, je vous ai réservé une primeur. Je la rapporte de Bournemouth.

Ils examinèrent sous la lampe la fameuse liste Stéphan.

Cornelius, plus tard, a fait connaître dans quelles conditions il s'était dessaisi de cette arme. « M. Clemenceau, qui savait depuis longtemps « que j'avais parmi mes dossiers la liste de quel- « ques-uns des chèques parlementaires, m'envoya « son ami Andrieux à Bournemouth, en me priant « de la lui confier. Il s'engageait formellement à « ne la montrer qu'à M. Bourgeois, garde des « sceaux, pour lui indiquer le danger qu'il y avait « à continuer cette affaire. J'avais à cette époque « des relations trop cordiales et trop intimes avec « le directeur de la *Justice* pour lui refuser un

« pareil service et je confiai sur l'heure à son « envoyé non point l'original, mais la photogra- ·phie du document. »

Ce document portait une indication qu'Andrieux et Clemenceau décidèrent de ne pas rendre publique. Avec des ciseaux, ils firent un trou dans la liste. Puis leur conversation continua sur le but de la campagne et sur la tactique. C'était de désagréger la majorité déjà étourdie par la soudaineté du scandale, de rendre impossible tout gouvernement, et d'imposer la dissolution.

Paris pressentait tout. Ce 19 décembre, le jeune député Suret-Lefort assistait à une représentation des « Français », où depuis peu il avait ses entrées. Il aperçut au foyer Bouteiller qui se promenait seul. Suret regagna son fauteuil pour ne point se montrer avec ce suspect. Dans une loge, il y avait la jolie Mme de Nelles accompagnée de Rœmerspacher et, contre son habitude, de son mari, qui sans doute désirait se faire voir. Quelques gens bien informés commencèrent à dire qu'une saisie avait été opérée chez Thierrée et qu'Andrieux, retour de Bournemouth, se louait fort de Cornelius Herz. Le journal *Le Soir* donnait des détails. La salle immédiatement fut remplie de feuilles blanches, mais, plus blanche qu'elles toutes, on se montrait la figure de Bouteiller réfugié dans la loge des Nelles. La jeune femme, grave, amoureuse, plus douce et plus simple qu'au-

trefois, ne voyait, n'entendait que Rœmerspacher. Occupés à se plaire, ils ne sentaient guère ces échanges de haine. A la longue, pourtant, avertie par tous ces regards qu'elle ne pouvait interpréter, elle tendit son flacon de sels à l'éminent député. Il y eut des rires indécents. Quelqu'un dit très haut :

— L'odeur du cadavre Reinach le gêne.

Nelles lorgnait obstinément la scène.

A cette heure avancée du soir, dans un conciliabule merveilleusement secret, quelques ministres se réunissaient en hâte. Ils jugèrent que la situation imposait des sacrifices. Responsables du salut commun, ils décidèrent de livrer quelques camarades. La langue française qui possédait depuis un mois le substantif « chéquard » venait de s'enrichir du verbe « débarquer ». Ces hauts médecins décidèrent de procéder à l'amputation brutalement, avec une cruauté chirurgicale, car, par rapport au groupe doué du pouvoir de se reproduire, l'individu ne compte pas.

On ignore de quels airs le grand Ribot et Bourgeois si gras, si beau parleur, se dirent : « Tope-là », puis boutonnèrent dans leur redingote la liste de proscription qu'ils venaient d'arrêter au crayon. Mais voici les figures qu'en pleine séance, le 20 décembre, présentaient les « chers collègues » hissés sur la « première charrette ».

CHAPITRE IX

LA PREMIÈRE CHARRETTE

(20 décembre 1892)

> Le peintre David, le pied appuyé contre une borne, dessinait les scènes du carnage aux massacres de La Force, le 3 septembre 1792. Un jeune représentant de l'Hérault, Reboul, lui fit de sanglants reproches. Il répondit : « Je saisissais les derniers mouvements de la nature dans ces scélérats. »
>
> (*Mémoires* de Vadier.)

La séance du 20 décembre où l'on devait voir des choses pittoresques et fortes, oui, des figures tragiques, des choses d'un rude relief, s'ouvrit devant une salle vide, par une question sur les bureaux de bienfaisance de Saint-Calais et de la Ferté-Bernard.

Vers deux heures et demie, les couloirs commencèrent à bouillonner. De groupe en groupe, et des personnages éminents jusqu'aux plus chétifs, le bruit se répandit d'un grand éclat pro-

bable : que le gouvernement songeait à débarquer des chéquards.

Peu après, on annonça l'arrivée au Palais-Bourbon du procureur général, M. Tanin. Cette nouvelle contestée, puis confirmée, fit baisser toutes les voix ; on eût dit l'agitation d'une ville assiégée où chacun courait à son poste. Mais ce Parlement trahi n'enfermait pas que ses défenseurs : des ennemis plus ou moins avoués s'y réjouissaient d'un désastre dont ils ignoraient encore la nature. Dans ce chaos, quand sur les banquettes ou, debout, près des cloisons et à tous les angles, chacun eut rejoint ses coreligionnaires, des masses compactes, nettement dessinées et d'importance inégale, firent comprendre la géographie morale du Parlement : ici les suspects, tout auprès leurs alliés, personnellement honnêtes, mais atteints par un scandale qui fortifiait leurs adversaires, et enfin les agresseurs frémissants de sentir la brèche ouverte.

Quels étaient les sacrifiés ? Combien nombreux ? On s'interrogeait encore quand, à trois heures, et cet insipide discours de Saint-Calais et de la Ferté-Bernard terminé, M. le président Floquet se leva pour dire :

— Je viens de recevoir de M. le ministre de la justice une demande en autorisation de poursuites contre cinq députés.

A la suite de cette phrase, l'*Officiel* met un

simple mot entre parenthèses : « (Mouvement) ». Inexprimable mouvement de terreur et de lâcheté ! Cinq ! Pas davantage ? On crut entendre un long soupir de soulagement. Les représentants, sans une objection, comme des moutons vers l'abattoir, se pressèrent de leurs bancs vers les bureaux où ils devaient recevoir copie du réquisitoire.

C'est là qu'on apprit les cinq noms : Rouvier, Jules Roche, Antonin Proust, Emmanuel Arène, Dugué de la Fauconnerie. Les autres revinrent à la vie, mais seulement pour composer leur contenance, sur quoi tous les yeux passaient. Tel était leur étourdissement qu'ils laissèrent au boulangiste Millevoye le soin de penser et de dire la phrase équitable : « Comment, sur des preuves si légères, sur un crayonnage du suicidé Reinach, demander à la Chambre une mesure si grave, le déshonneur de cinq grands parlementaires ? » Millevoye força le ministre Bourgeois à comparaître avec son procureur général devant la Commission.

— Vous ne pouvez, leur dit-il, nous demander d'abandonner des collègues sans autres preuves.

Fausse douceur de sa voix ! Ses yeux soupesaient l'énorme serviette que Bourgeois serrait sous le bras et son apparente pitié ne tendait qu'à arracher au ministre et au procureur les documents qui les avaient déterminés.

L'arrivée de Rouvier, durant ce débat, dans les couloirs déserts de députés, c'est ça qui était beau ! Des projets du gouvernement, Rouvier ignorait tout et probablement ne craignait rien. Avec son aplomb de sanguin fortement musclé, ses larges épaules, son regard de myope qui ne daigne s'arrêter sur personne, avec tout cet aspect singulier d'Arménien transporté des quais de Marseille à Paris, et toujours parlant haut, de cette admirable voix autoritaire qui, depuis quatre ans, brutalise, subventionne et soutient tout ce monde-là, il allait parmi les journalistes, de groupe en groupe, disant :

— Qui cite-t-on sur les chèques ?

Cependant les poursuites étaient accordées à une énorme majorité, en quinze minutes. Ce drame avait mis hors d'eux-mêmes amis et ennemis. Par cet instinct qui amasse la foule autour d'un cheval qui s'abat, ils ne songeaient plus qu'à voir la figure des cinq. Sortis, les yeux étincelants, de leurs bureaux dans les couloirs, ils s'y heurtèrent d'abord à ce Rouvier, mais combien transformé ! les mains dans les mains de deux ou trois fidèles qu'il tutoie. Sa figure bouleversée d'une façon inexprimable, je ne puis la comparer qu'à l'épouvante qui demeure sur la face des assassinés. Une telle angoisse fait mal à voir. Il ne bougeait pas, mais violemment congestionné, ses yeux, sa bouche tout agités, il

semblait possédé par un cauchemar d'où il n'entendait rien.

Le bruit s'étant accrédité qu'il allait « manger le morceau », cinquante députés accoururent, l'entourèrent, le pressèrent pour le dissuader. « Manger le morceau ! » Ainsi d'eux-mêmes, dans la salle Casimir-Perier, ils adoptaient l'argot des prisons. Se dépitèrent-ils de son entêtement qui eût été leur ruine ? réclama-t-il quelque répit pour préparer sa défense ? Ils l'abandonnèrent ; il marchait au milieu de cinq cent quatre-vingts collègues et s'épongeait le front, coudoyant des amis qui tous détournaient les yeux.

Il ne rencontrait nul regard, et pourtant, comme à la guillotine, chacun malgré soi s'avançait, le suivait pour tout voir.

Ce premier jour, le lâchage fut quasi unanime et même parmi les familiers accoutumés à manger dans cette main de ministre.

Parmi ses pairs, on remarquait pour sa haute taille et pour son insensibilité M. Ribot qui, se frottant les mains et agitant sa belle tête de pianiste, de cet air abstrait et avec cette voix qui toujours semble passer par-dessus son interlocuteur, répétait :

— Ah ! messieurs, nous vivons dans des temps bien intéressants.

La joie de ce grand épervier sur cet étang glacé fut un des détails les plus dignes de réflexion dans

l'ensemble de cet abominable spectacle. Toute suspendue hors de l'humain, cette espèce ne connaît rien que le souci de son équilibre politique. Par là, le grossier Rouvier, que dans cet instant on précipite, avec son accent canaille et tous ses vices, vaut mieux que ces produits décharnés de l'École.

Trois heures d'entr'acte s'écoulèrent où les députés surveillant leurs mots, mais se soufflant au visage les pires haines de la vengeance qui se satisfait et de la terreur qui ne compte sur aucune pitié, attendaient pêle-mêle que la Commission fût en mesure de déposer son rapport.

Emmanuel Arène écrivait. Quand Ulysse passe le seuil de sa maison et lance ses flèches sur les prétendants, tous se lèvent en tumulte et courent à la muraille saisir leurs boucliers et leurs piques. Le Corse s'était jeté sur du papier et une plume. Il rédigea son discours, sa défense, jusqu'à six heures vingt-cinq, où la Chambre, reprenant enfin séance, apprit que sa Commission concluait à l'unanimité pour la suppression de l'immunité parlementaire.

Les voix d'Arène, puis aussitôt de Rouvier, s'élevèrent.

— Je demande la parole... Je demande la parole.

Et leur son courba sur les bancs la majorité atterrée de les avoir trahis. Un député du centre

gauche a dit : « A les voir gravir la tribune dans un pareil silence, j'avais mes jambes qui tremblaient sous moi. »

Discours charmant, celui d'Arène, plein de jeunesse et d'une singulière fierté aventurière qui détendait les pires inimitiés. Sa voix cadencée d'Italien montait là-haut vers la tribune des journalistes, leur demandant leurs bons offices au nom de quinze ans de confraternité ; elle s'en allait vers « ceux de là-bas », sur la rive corse, rappeler aux électeurs dix ans d'obligeances réciproques ; puis son couplet, soudain, revenait au banc des ministres, pour frapper droit au visage et Bourgeois et Ribot.

— J'ai constamment servi de toutes mes forces mon parti et soutenu de mon mieux ceux-là mêmes des chefs qui m'envoient brusquement, sans que je m'y sois attendu, cette balle en pleine poitrine.

A cet accent d'une certaine générosité cavalière, on distingue nettement un abîme entre notre honorabilité et l' « honneur » selon un tel partisan qui se rend ce témoignage : « J'ai été fidèle et brave, j'ai mérité d'avoir des amis », et qui ne cherche pas plus loin. Aux hommes de cette sorte, nos aïeux formés par les rapports féodaux, plutôt que par la notion de la loi, montraient une indulgence que leur garde encore le Boulevard. Et la Chambre, dans cette soirée où l'on croyait les

gendarmes sur le quai, volontiers eût crié à Arène : « Voilà le chemin du maquis. »

Après lui, Rouvier parla. Comme à son ordinaire, il fut puissant, mais aussi dans son ton ordinaire, c'est-à-dire que pour affirmer son innocence il frappa sur sa poitrine et sur la table de la tribune, ainsi qu'il eût fait en combattant un dégrèvement. Tout à l'heure, dans la salle Casimir-Perier, il disait qu'il mangerait le morceau ; ses amis eux-mêmes, ses amis surtout, attendent chacune de ses phrases avec une menaçante méfiance.

— « J'ai eu le redoutable honneur d'être le « chef du gouvernement, et si, comme tel, dans « les temps réguliers, on est tenu à une sorte de « secret professionnel, au respect du secret d'État, « dans les temps que nous traversons, où il semble « que la lutte s'engage par ceux-là mêmes qui « devraient avoir le plus de souci de maintenir et « de respecter toutes les règles inventées pour la « protection des simples accusés, j'ai le droit de « parler et je parlerai.

« Eh bien ! oui, j'ai été le chef du gouverne- « ment, et je n'ai pas trouvé dans les moyens que « les Chambres mettent à la disposition de ceux « qui ont l'honneur de diriger les affaires publi- « ques, dans les temps difficiles que j'ai traversés, « alors que je luttais sans méconnaître qu'il y « allait de ma liberté et peut-être de ma vie, je

« n'ai pas trouvé, dis-je, les ressources financières « pour conduire cette œuvre. On apprend aujour- « d'hui, paraît-il, à ce pays, — on le sait partout « ailleurs, — qu'à côté des hommes politiques il « y a des financiers qui, quelquefois, donnent leur « concours, quand cela est nécessaire, pour la dé- « fense du gouvernement ! Oui ! je n'ai pas trouvé « dans les fonds secrets, pour les appeler par leur « nom, les ressources dont j'avais besoin, et j'ai « fait appel à la bourse de mes amis. On accuse « quelquefois les hommes politiques d'avoir em- « porté les fonds secrets ; eh bien ! vous voyez « devant vous un homme qui, non seulement ne « les a pas emportés, mais qui a emprunté à ses « amis pour faire face à l'insuffisance de ces « fonds. »

Une huée interrompit l'audacieuse accusation de l'accusé. Il se retira, mais pour reprendre avec plus d'élan le même développement et aboutir cette fois à terroriser non plus les ministres ses prédécesseurs, mais le fretin même de la majorité :

« Oui, dans tous les pays, dans tous les temps, « tous les hommes politiques dignes de ce nom « ont fait, avec le concours d'amis, qui assuré- « ment ne rendaient pas un service inavouable, « les opérations qui sont nécessaires quand on « traverse des temps difficiles. »

Et comme on l'interrompait :

« Quant à ceux qui m'interrompent, dit-il en « faisant face au centre républicain, s'ils avaient « été autrement défendus et servis, peut-être à « cette heure ne seraient-ils pas sur ces bancs... »

Une fois encore, devant les clameurs, il dut reculer, mais il avait jeté ses deux menaces. Il termina devant une majorité devenue de bois, tandis que l'opposition enivrée de cette curée chaude respectait pourtant la face congestionnée du vaincu.

Dans le complet silence de cet auditoire, son vigoureux discours fit le bruit d'une masse pesante qui tombe. Sans doute, il sentit la chute complète, car longeant, pour regagner sa place, le banc des ministres, il leur dit :

— Au moins, vous n'allez pas me faire coucher à Mazas ?

Telle était son ignorance de leurs projets qu'il fit venir son collègue et ami M. Granet :

— Écoutez, Granet, rendez-moi un service. J'ai une jeune femme ; il me faut savoir si l'on viendra m'arrêter cette nuit, j'aurais des précautions à prendre.

Granet alla trouver M. Lozé et, sans ruser :

— Rouvier veut savoir si on l'arrêtera.

— Non. Je n'ai pas d'ordres.

— Personne ne demande la parole, disait cependant le président Floquet, vieilli de dix années.

Chacun, des yeux, cherchait, attendait MM.

Proust, Jules Roche, Dugué de la Fauconnerie. Nul d'eux ne se leva ; ils étaient absents.

M. Dugué de la Fauconnerie, fatigué par une goutte violente, venait à petits pas vers le Palais-Bourbon. Sur le pont de la Concorde, un journaliste l'arrêta, lui dit la catastrophe. M. de la Fauconnerie n'avait jamais prévu un tel résultat de sa « participation » qu'il considère comme très licite. Il rebroussa chemin, et ce soir-là ne coucha pas chez lui.

M. Proust passait son après-midi au Palais de Justice. La veille, en effet, il était sorti de l'Assemblée au bras de M. Bourgeois, garde des sceaux.

— Je veux, disait-il, que M. Franqueville m'entende à nouveau ; j'ai des explications à lui donner.

— Parfaitement, lui répondit le ministre.

Et le lendemain, soit ce 20 décembre, M. Franqueville, dans son cabinet, vers quatre heures, disait à M. Proust : « Je regrette, Monsieur le député, de ne plus pouvoir vous entendre comme témoin ; à cette heure même, la Chambre suspend votre inviolabilité. » M. Proust déclara à ses amis qu'il ne saluerait plus M. Bourgeois.

Quant à M. Jules Roche, amicalement sollicité par M. Ribot, président du conseil, et par M. Siegfried, ministre du commerce, de les appuyer dans la discussion du traité franco-suisse, il était venu dès le début de cet après-midi

prendre au « bureau de la distribution » divers documents, puis, sans causer avec personne, était rentré chez lui se mettre à ce travail de complaisance, qu'un ami interrompit le soir pour lui apprendre son éclatant déshonneur.

Si le tragique coupe les jarrets des faibles et congestionne les Hercules, il énerve, surexcite parfois délicieusement les natures nerveuses, et les amènerait par coquetterie à plaisanter le bourreau. M. Arène, dans la salle des Pas-Perdus où il est grand favori, lançait à ses amis les journalistes une charmante boutade :

— Pour une fois que je suis sur une liste ministérielle !

C'est avoir de l'estomac ! Mais une fois hors de ce théâtre ? M. Maurice Talmeyr, dix minutes plus tard, a vu M. Arène, au sortir de la Chambre, entrer dans un restaurant voisin de l'Opéra. Il était hagard, livide, dépeigné, les yeux hors de la tête et le chapeau en arrière. Personne ne fit semblant de le voir, pas plus que lui de voir personne. La figure à la fois verdâtre et tuméfiée, il lança de loin sur la banquette une grosse serviette bourrée de papiers, s'arracha son paletot comme un homme qui étouffe, avala un plat quelconque avec une précipitation qui ressemblait à de la gloutonnerie, paya, reprit serviette et paletot, et sortit comme un fou. »

Cette journée vaut par des sentiments simples,

l'épouvante et la pitié dont nous avons très peu l'emploi dans nos vies modérées. C'est un bon document sur la terreur dans les assemblées politiques.

Après ces amputations, la Chambre semblait à bout. Vers sept heures pourtant, on dit dans les couloirs que d'un nouvel élan, plus imprévu encore, on repartait sur un nouveau scandale. Cinq heures de drame n'avaient-elles été qu'un magnifique lever de rideau ? Le cirque parlementaire, plus avide que les arènes de Valence ou de Séville, dédaigne-t-il de boire, de manger, de souffler, pourvu que l'on provoque, que l'on trahisse, que l'on exécute ? Que projette-t-on maintenant ? De faire justice du justicier, d'étrangler le traître qui tous étrangla, Jules Delahaye ? Mieux que ça ! On va débusquer, pousser du toril dans l'arène l'animal le plus fier de tout le pâturage parlementaire, le petit taureau au large poitrail, au mufle carré, celui qui épouvante les meilleurs « espadas », M. Clemenceau.

Rien ne déforme plus l'histoire que d'y chercher un plan concerté. Les ennemis du parlementarisme ne manœuvraient pas avec une discipline commune, mais dans le dessein et selon la chance du moment. Ne pensez point à une armée avec un chef qui commande et qui traite. Des volontaires fabriquent, aiguisent dans l'ombre des

armes de hasard. Le mystère et l'incertitude ajoutent au tragique de cette grande anarchie. Comme Caserio marchera vers Lyon avec son couteau dans sa poche, des « solitaires » de plusieurs points s'acheminent pour frapper le parlementarisme.

Ils risquent de se contrarier. Dans la première partie de ce 20 décembre, Clemenceau vient d'être le vainqueur réel ; c'est de sa lointaine intrigue que périssent Rouvier et Roche : il va secrètement maîtriser la Chambre par la terreur. Mais Déroulède, d'une moralité trop simpliste pour s'accommoder d'un tel concours — et d'ailleurs rebelle à partager les fruits de la victoire — ne permettra pas que ce plan machiné par Andrieux aboutisse. Sous prétexte d'interpeller sur Cornelius Herz (mesures à prendre par le Conseil de l'Ordre sur ce Grand-Officier de la Légion d'honneur), il se jette à la gorge du chef radical qu'encerclent les ressentiments et l'épouvante de ses collègues.

Sturel a regagné quatre à quatre sa loge. Il porte dans son cœur toute l'allégresse d'une foule espagnole qui se rend à *los toros*.

La voix de l'orateur, son grand corps penché, sa légende d'honneur, ses phrases trop rapides pour les sténographes eux-mêmes, son bras perpétuellement levé, baissé, comme s'il lapidait un infâme, c'est une avalanche brutale qui va de la tribune contre une seule poitrine et que rien

dans cette déroute du règlement ne pourrait arrêter.

— « Un instant avant que M. de Reinach se « suicidât, un jour avant que M. Rouvier démis- « sionnât, alors que les plus gros événements « étaient suspendus sur nos têtes, il y avait eu « un conciliabule secret, non pas chez le chef de « l'État, chez des magistrats, chez des juges, chez « le préfet de police ou chez des ministres, mais « chez et avec ce Cornelius Herz qu'on avait mis « si haut, qu'on avait fait si lestement monter « de grade en grade jusqu'aux plus hautes digni- « tés de notre Légion d'honneur et qui avait « réellement l'air d'être le maître omnipotent des « pouvoirs publics et de tenir dans ses mains « tous les fils mêmes du Parlement français. « Voilà ce qui m'étonne et m'inquiète. Et c'est « pour commencer à le faire un peu descendre « de ces hauteurs menaçantes que je demande que « M. Herz perde enfin la qualité de Grand-Officier « de la Légion d'honneur.

« Et vous le dirai-je ? Ce qui me surprend le « plus, ce n'est pas qu'il ait fini par être nommé « Grand-Officier. Mais pourquoi Commandeur ? « Pourquoi Officier ? Pourquoi Chevalier ? Quel est « son premier titre ? Voilà l'énigme, voilà le grief.

« Selon moi, sa déchéance ne doit pas seule- « ment être prononcée à raison de la suspicion « encourue par lui dans ces derniers jours, mais

« bien à raison de l'étrangeté, de l'inexplicable « mystère de sa nomination.

« Qui donc, parmi nous, est venu lui proposer « de lui faire place dans nos rangs ? Qui donc a, « peu à peu et si vite en même temps, introduit, « patronné, nationalisé en France cet étranger ? « Car vous vous rendez bien compte qu'il ne s'est « pas présenté tout seul, que ce n'est même pas « un autre étranger qui l'a pris par la main et « poussé au milieu de nous ; il y a fallu un Fran- « çais ! Un Français puissant, influent, audacieux, « qui fût tout ensemble son client et son protégé, « son introducteur et son soutien.

« Sans patronage et sans soutien, le petit juif « allemand n'aurait pas fait de telles enjambées « sur la route des honneurs, il n'aurait pas mis « si peu d'années à sortir si complètement, si « brillamment, de son bas-fonds. Je le répète, il « lui a fallu un présentateur, un ambassadeur « pour lui ouvrir toutes les portes et tous les « mondes, le monde politique surtout...

« Or, ce complaisant, ce dévoué, cet infatigable « intermédiaire, si actif et si dangereux, vous le « connaissez tous, son nom est sur toutes vos « lèvres ; mais pas un de vous, pourtant, ne le « nommerait, car il est trois choses en lui que « vous redoutez : son épée, son pistolet, sa langue. « Eh bien ! moi, je brave les trois et je le nomme : « c'est M. Clemenceau. »

Ce discours de violence inouïe, joué, crié, — sublime, il faut le dire, — car l'invective jamais n'y glissait à l'injure, détendit cette Chambre contractée, la tira de sa peur et d'une longue servitude. L'angoisse générale trouvait son soulagement. Sur le président, — malheureux vieillard qui, dans ce tumulte, entend mieux les battements de son cœur, dont il blêmit, que le tintement de sa sonnette — on passe comme la bande des chiens sur leur valet tombé à terre, quand ils ont mis en vue le gibier. C'est que tous soupçonnent ou connaissent le grand secret : les cinq ont été livrés par Cornelius Herz, ami de Clemenceau, et grâce à l'intrigue de Clemenceau. Aussi Déroulède irrite la plaie vive du Parlement et le force à se mettre debout quand il crie :

« Dans une journée pareille, où la faulx de la « Justice a déjà atteint tant de têtes, il m'a semblé « inique que celle-là fût respectée, et j'ai cru « nécessaire et salutaire, sinon de l'atteindre, au « moins de la marquer. »

Terribles excitations ! L'opportuniste décimé se rallie, et derrière le grand boulangiste se jette avec haine sur le grand radical.

Clemenceau, dans ce romantisme irrésistible, exagère d'autant son type desséché et précis. Les bras croisés, le regard insulteur, la figure verte, il cherche son souffle. Et soudain, d'un « Non » brutal, il coupe de sa place Déroulède qui réplique :

— Nous règlerons ailleurs les oui et les non.

En vain, le pauvre président, la langue lourde, intervient :

— Voulez-vous donc, messieurs, que je permette qu'on échange des provocations à la tribune ?

Il n'est plus qu'un gêneur dont la sonnette, les gestes, les observations empêchent de bien entendre et risquent de gâter ce passionnant spectacle. Les plus timides lui crieraient, exaspérés, la grande injure des *aficionados : Fuego al alcade ! Perros al alcade !* (le feu et les chiens à l'alcade). En vérité il s'agit bien des principes parlementaires et du manuel de l'honorable M. Pierre que ce duel scandalise ! « Laissez aller les combattants ! Que personne déloyalement n'avantage l'un ou l'autre ! Parlez, Déroulède, parlez ! »

« M. Herz, continue-t-il, reconnaît avoir donné « à M. Clemenceau deux millions. Pourquoi ces « versements ? Puisque le directeur de la *Justice* « affirme que son journal n'a jamais rien fait « pour Cornelius Herz, pourquoi cet habile « financier, cet homme d'affaires, plus avide « que délicat, a-t-il placé tant d'argent à fonds « perdus ? »

« Ce dilemme me paraît accablant : puisqu'il « est avéré, non seulement par l'attestation de « M. Clemenceau, mais encore par l'examen « même du journal, que le directeur de la *Justice*

« n'a jamais rien vendu publiquement à M. Cor-
« nelius Herz, que lui vendait-il donc secrète-
« ment ? Que se passait-il donc entre cet étran-
« ger et cet homme politique pour qu'il n'y ait
« trace d'aucun échange de bons offices ? Quoi !
« l'un aurait tout donné et l'autre rien ? Et ce
« serait sans intérêt, sans but, sans profit, que
« cet Allemand aurait accumulé tous ces verse-
« ments répétés et redoublés ? A qui le ferez-
« vous croire, Monsieur Clemenceau ? C'est en
« vérité à se demander si ce qu'il attendait, je
« ne dis pas ce qu'il exigeait de vous, ce n'étaient
« pas précisément tous ces renversements de
« ministères, toutes ces agressions contre tous
« les hommes au pouvoir, tout ce trouble apporté
« par vous et votre grand talent dans toutes les
« affaires du pays et du Parlement.

« Car c'est à détruire que vous avez consacré
« vos efforts. Que de choses, que de gens vous
« avez brisés ! Ici Gambetta, là un autre, et puis
« un autre, et toujours d'autres. Certes, je suis
« un adversaire du régime parlementaire, mais je
« ne pense pas qu'un homme en France lui ait
« porté de plus rudes coups et fait de plus
« navrantes blessures que ce soi-disant parle-
« mentaire. Combien Cornelius Herz devait se
« réjouir de ce spectacle toujours renouvelé ! »

Sous ces excitations, enfin, jaillit de l'Assemblée le cri qu'accueillera la France : « Cornelius Herz

est un agent de l'étranger ! » De ce haro qui jette son adversaire hors la loi, Déroulède s'empare :

« Oui, Cornelius Herz est un agent de l'étran-
« ger ! quel deuil et quelle tristesse ! Un étran-
« ger, un cosmopolite de race hostile, d'origine
« germanique, dont une naissance accidentelle
« en France ne saurait faire un Français, un
« Allemand est venu mettre en coupe réglée nos
« fortunes, vivre grassement et copieusement
« dans ce pâturage de l'Europe et, non content de
« nous avoir emporté de l'argent, c'est aussi un
« peu d'honneur qu'il nous emporte ; et il est là,
« de l'autre côté de la Manche, impuni, joyeux,
« railleur. Je sais bien que ce ne sera pas un
« châtiment pour lui que son expulsion de la
« Légion d'honneur ; ce sera du moins une rup-
« ture des liens qui le rattachent honteusement
« à nous. Ce sera aussi un commencement de jus-
« tice contre l'étranger.

« Il reste une autre justice à exercer contre
« ceux qui se sont faits ici, chez nous, ses aides,
« ses alliés, ses complices. En attendant, signa-
« lons à la vindicte publique le plus habile, le
« plus redoutable, le plus coupable de ces com-
« plaisants, celui dont la grande majorité de cette
« Chambre déplorait l'action délétère et malfai-
« sante sans oser lui en faire, non pas seulement
« un crime, mais un reproche. C'est ce reproche
« que j'ai eu, moi, le courage de lui faire, autant

« pour soulager ma conscience que pour éclairer « mon pays. »

Ainsi poignardé, Clemenceau pourtant parut à la tribune. Cet homme né agressif et qui, même dans la vie familière, procède par interpellation directe et par intimidation, ne pouvait avoir qu'une méthode : d'opposer à un réquisitoire une provocation et de se justifier en courant sus à l'accusateur. Mais le milieu parlementaire, nonobstant les licences de cette soirée exceptionnelle, impose des formes convenues aux sentiments que de tels ennemis voudraient traduire sur l'heure en violences. L'outrage, la haine, l'appétit de sang, Clemenceau ne les montra d'abord que dans sa façon d'accentuer et de ponctuer. Et cet endiguement des fureurs haussait ce corps à corps jusqu'au caractère royal d'une tragédie.

Le premier mot de Clemenceau gravissant la dernière marche, quand les applaudissements continuaient encore autour de Déroulède, fut un « A moi, mes amis ! »

— « Il est facile de produire de telles accusa- « tions, mais il y a, depuis vingt ans que je siège « dans les assemblées, ceux qui me voient tous « les jours à l'œuvre, mes collaborateurs, mes « amis qui siègent sur ces bancs et dont le témoi- « gnage vaut bien celui de M. Déroulède. »

Le jeune Pichon, figure honnête et naïve, répondit seul à cet appel. Avec les sentiments de

Robespierre jeune qui court sur la charrette rejoindre son aîné, il s'écria :

— Ils sont prêts à vous donner le témoignage de leur estime et de leur grand respect, ils vous l'apportent par ma bouche ; ils se solidarisent étroitement avec vous.

Cette voix parut grêle dans le silence des fidèles, et donna l'impression pénible d'une manifestation manquée. C'est de mauvais effet au théâtre qu'un seul figurant remplisse le rôle de la foule. Clemenceau le sentit. L'orgueilleux répondit rudement :

— Je n'ai besoin du témoignage de personne.

Mais il comprit sa solitude, la puissance des haines qui l'encerclaient. Pendant quelques secondes où il cherchait la meilleure tactique, il eut de ces mouvements qu'on voit dans le cou du taureau quand cette bête voudrait foncer et n'ose plus.

Il reconnut que Herz avait commandité la *Justice*, mais il nia d'avoir sollicité aucune décoration pour ce personnage et d'avoir jamais subi son influence politique. Mal servi par cet argument, il chercha le faible de la Chambre en rappelant le boulangisme.

« Malgré les sollicitations du général Boulan-
« ger, M. Cornelius Herz n'a pas voulu le suivre
« dans la campagne boulangiste. Il le paie au-
« jourd'hui. Et, en ce qui me concerne, je l'expie
« à mon tour... »

Comme l'appel aux amis, cet appel à l'union anti-boulangiste échoua. Alors rassemblant toutes ses forces, Clemenceau fit face à la grande accusation, Cornelius Herz agent de l'étranger :

« Injure suprême que, je l'avoue, je ne croyais « pas avoir méritée de mes plus acharnés enne- « mis. J'ai trahi l'intérêt français, j'ai trahi la « patrie, j'ai amené sur ces bancs une influence « étrangère, dont j'ai été l'agent ! Guidé, com- « mandé par cette influence étrangère, assujetti, « asservi par elle, j'ai cherché à nuire à mon « pays, j'ai cherché par des actes parlementaires « à amener le désordre et la perturbation dans « ma patrie ! Voilà l'accusation que vous avez « portée à la tribune. Il n'y a qu'une réponse à « faire : — Monsieur Paul Déroulède, vous en « avez menti. »

Les ministres, heureux qu'en dépit du règlement l'interpellation devînt une interpellation de collègue à collègue, se gardèrent d'intervenir dans une querelle qui débordait le cadre parlementaire pour passionner le pays entier. M. Léon Bourgeois répondit en trois mots qu' « une ins- « truction était ouverte et que, si elle montrait « des faits de nature à faire déférer M. Cornelius « Herz devant le Conseil de l'Ordre, il y serait « déféré ». Nul n'écoutait cette phrase exsangue. Il n'y avait plus de gouvernement. Le dernier taureau tué, tout le monde saute dans l'arène

pour le voir de plus près et les « banderilleros » se précipitent pour retirer de son garrot leurs flèches. Les ennemis du Parlement couraient déjà à travers Paris montrer les mots dont ils avaient ensanglanté leurs adversaires. La ville, la France, devenues un immense amphithéâtre, applaudissaient le succès.

Vers minuit, Sturel put rejoindre Déroulède dans un bureau du Palais-Bourbon. Entouré des principaux de sa ligue, le vainqueur corrigeait les épreuves de son discours. La vaste salle, mal éclairée par une seule lampe au milieu du classique tapis vert, était glaciale. On entendait derrière la porte la conversation des huissiers. François Sturel à demi voix proposa le plan même qu'avait caressé Clemenceau.

Il s'agissait de pousser à la dissolution — assurée si toute la droite, les boulangistes et d'honnêtes gens faciles à entraîner démissionnaient — puis d'opposer des candidats sûrs aux chéquards dont la liste serait publiée quinze jours avant le scrutin. On obtiendrait ainsi une majorité pour faire la revision, ou du moins, si le Sénat la poussait, une majorité capable d'organiser la terreur par une commission d'enquête que ne présiderait pas M. Brisson.

... Quand ils sortirent, dans les couloirs sonores, Déroulède et Sturel croisèrent, accompagné de ses amis, M. Clemenceau, qui, pour

le même soin d'éloquence à écheniller, était venu au Palais-Bourbon. Les deux petites troupes ne se saluèrent point. Il y avait dans ces patrouilles et dans ce désert saisissant quelque chose de belliqueux et comme le point de départ d'un ordre nouveau, un ensemble qui enflammait Sturel.

Dehors et si tard dans la nuit, les camelots couraient encore avec d'énormes charges de journaux. « Cinq députés poursuivis. Le duel Clemenceau-Déroulède. Cornelius Herz agent de l'étranger. » Tout sentait la révolution. Tout prophétisait : ville prise et bataille gagnée.

CHAPITRE X

GÂTEUX DEPUIS PANAMA

Le lendemain, mercredi 21 décembre, il y eut foule à la Chambre. Non pour l'impôt sur les opérations de Bourse, mais pour guetter une réapparition possible du procureur général. On signalait l'absence de plusieurs hommes politiques. Leurs concierges, interrogés par des reporters, les disaient en voyage.

Seuls parlaient haut quelques terroristes. Ils se préparaient des haines immortelles. A les croire, le dossier de l'instruction Prinet indiquait un parlementaire de haute marque comme ayant reçu de M. Eiffel un cadeau de quinze cent mille francs. « Ne va-t-on pas arrêter cet Hébrard ? » disaient-ils.

Dans cette lourde atmosphère de peur, toute la journée le troupeau attendit qu'un courant se dessinât. Vers le soir, quand on eut apporté des lampes sur les longues tables de la salle de lecture, on commença de distinguer l'échiquier. Un mouvement de résistance à l'épuration apparut.

Cassagnac discourait dans un groupe. Debout, avec sa grande habileté, son zézaiement léger et son geste loyal, il répétait sous toutes les formes :

— Entre collègues, on doit se soutenir. Je n'admets pas que nous livrions, comme nous l'avons fait hier, Rouvier. On sait que je ne ménage pas mes adversaires, mais il y a une solidarité entre députés.

Plusieurs de partis divers l'approuvaient : « C'est la vérité même ! c'est honnête. » Le cercle autour de lui se renouvelait constamment, parce que beaucoup, l'ayant considéré sans un mot, s'éloignaient en prenant sous le bras un ami sûr.

Les regards seuls, ce soir-là, ne mentaient pas au Palais-Bourbon. Pauvres regards implorant la pitié ! Regards féroces qui se voilent par crainte des représailles ! Regards d'adversaires officiels qui, soudain, comprennent qu'ils ont un intérêt commun : l'étouffement.

Le bruyant duel Déroulède-Clemenceau occupait la France entière. Au sortir de l'hôtel Saint-James, autour du landau qui conduisait Déroulède sur le terrain, une foule passionnée criait à ses témoins, Dumonteil et l'auteur de ce livre : « Gardez-nous-le ! » Sturel en l'embrassant venait de lui dire :

— Nous vous ferions l'enterrement du général Lamarque.

C'est vrai que depuis quatre jours ce héros créait l'union nationale. Vers cinq heures du soir, quand il rentra indemne dans la Chambre, elle l'accueillit par une sorte d'ovation. Cette assemblée démoralisée appelait un maître qui l'amnistiât.

Dans cette période immorale, le Palais-Bourbon offrit du moins un incomparable parterre. Pour faire pousser ces fleurs saisissantes, il avait suffi qu'Arton arrosât et que Delahaye soufflât. Deux cents députés, reconnus dans la rue, obligés de changer de restaurant, épiés par leurs domestiques, reniés par leurs amis, avaient des jambes si flageolantes et des physionomies si parlantes que de leurs bouches, comme dans certains dessins ingénieux, une banderole s'échappait : « Je suis un chéquard et j'ai touché tant. »

L'histoire put prendre de belles photographies : Bouteiller, plus blanc que le journal qu'il essayait de lire ; Rouvier, seul comme un sanglier ; Proust définitivement décoiffé ; Baïhaut quêtant un certificat comme il en avait tant distribué sur l'estrade de la « Société pour l'encouragement au Bien » ; Bourgeois levant les bras au ciel ; Ribot supportant avec une aménité toute philosophique l'ignominie dont il couvrait ses coreligionnaires, parmi lesquels Jules Roche lui ruait dans le ventre.

Celui-ci en huit jours fit un vieillard ; de cet

autre les chairs devinrent molles et tombantes ; le sang âcre de ce troisième lui corrodait la peau. A tous il eût fallu l'air des montagnes, une station d'altitude moyenne, mille à quinze cents mètres, mais ils devaient trotter dans l'atmosphère particulièrement malsaine pour eux du Palais-Bourbon et du Palais de Justice.

Un grand nombre stationnaient contre la porte soigneusement fermée de la Commission d'enquête. Parfois de grands éclats de voix la traversaient. Il faut avoir vu Rouvier, son mouchoir en tampon dans la main, le jour qu'Andrieux déposa, guetter, interroger sans vergogne tout sortant, quelle que fût sa nuance ! Carrément il demandait :

— Qu'est-ce qu'il raconte ?

Et deux minutes après, son gros œil de myope plein de sang, il répétait encore :

— Qu'est-ce qu'il raconte ?

Les nerfs, tout de même, se détendaient parfois en charmantes facéties parisiennes. Rouvier se plaignant :

— Quelle atroce situation, quand je viens de me marier et que j'ai un petit garçon de six mois !

— Pauvre petit..., répliquait Arène, fallait pas le lui dire.

Les annales de l'Orient regorgent de vizirs fripons graciés pour un mot moins aimable.

Tous ces suspects d'ailleurs réagissaient de manières variées. La plupart semblaient fermement décidés à ne plus vivre qu'à quatre pattes, par humilité, et pour n'être pas vus des gendarmes. Quelques-uns agités, d'allure provocante, passaient, repassaient, piaffaient, la tête haute ; ils prétendaient intimider les petits papiers par des duels énergiques ; pour s'étourdir, avant de venir en séance, ils buvaient ; le soir, ils couraient les maisons publiques. Effronterie, mais non pas force ; c'est la manière des criminels vulgaires. Tous, s'ils cherchaient devant le public à farder leur mine, dans l'enceinte du Palais-Bourbon s'essuyaient le front, les lèvres et se moquaient que cette société fermée connût leur cas. Le mal de mer poussé à ses limites abolit tout sentiment de pudeur, et le pauvre être débordé par l'angoisse s'étale devant les passagers, s'abandonne aux gens d'équipage qui le portent, l'essuient, le couchent. Cinquante députés manquaient d'estomac. Ballottés par les journaux, par la Commission d'enquête, par le juge d'instruction, ils avouaient aux regards « ce qu'ils avaient dans le ventre ».

Autour des plus notables, les clients se groupaient : ils suivaient leur malheureux patron jusqu'à la première porte interdite au public ; ils l'attendaient et le défendaient dans la salle du Laocoon ; à la sortie, ils le renseignaient. Mais des petits chéquards, chacun se détournait dure-

ment. Parfois pour rien, pour le plaisir, on se plaisait à brimer ces « sans famille ». A la surface de ce marécage, des gaz infects venaient crever du plus profond des consciences. Un jour qu'on parlait d'une seconde charrette imminente, Renaudin, en traversant les bancs pour gagner sa place, dit très haut à M. de Nelles :

— Qu'avez-vous donc, baron ? vous êtes tout pâle.

— Mais non, mon ami, répondit le pauvre homme dont la main sur la table faisait machinalement le geste de donner des cartes.

Et Renaudin d'insister en élevant la voix. Suret-Lefort, peu sentimental pourtant, fut choqué.

— Oh ! Renaudin, nous nous sommes assis à sa table.

— Je me paie, dit le cruel garçon, de ses larbins, de ses fleurs et de la baronne.

Bouteiller, un pied dans le piège à loup, gardait ses allures de grand gibier. Il n'avouait même pas qu'il y eût une crise parlementaire. Tout au plus une crise de lâcheté :

— Chacun veut la lumière, déclarait-il dédaigneusement, à condition qu'elle nuise au parti adverse.

Il ajoutait :

— La Chambre continue à jouir de toute son autorité auprès du pays. En dépit de quelques

défaillances individuelles, elle travaillera comme par le passé, en toute indépendance et en toute liberté, dans l'intérêt et pour le bien de la République.

C'est beau de faire ainsi le puritain au retour de pénibles séances chez le juge d'instruction ! Dans les papiers saisis chez Arton, la Justice avait trouvé une des fameuses circulaires expédiées aux sénateurs et députés par M. Ferdinand Martin pour leur dénoncer la corruption. Surprenante particularité, cet exemplaire portait l'adresse de Bouteiller. Pourquoi celui-ci l'avait-il remis à Arton, s'il ne se sentait pas coupable et s'il ignorait que le distributeur visé par M. Martin était Arton lui-même ? Le juge avait invité Bouteiller à s'en expliquer. C'est pourquoi auprès de l'éminent député de Nancy on voyait maintenant Mouchefrin. Oui, le dégradé Mouchefrin, qu'assurément Bouteiller n'eût pas reconnu quinze jours auparavant ! De quoi vivait ce maigre revenant, marqué d'alcool, vieilli, creusé ? D'affaires de publicité qui sentaient toujours le chantage et d'infimes mensualités à la préfecture de police. L'orgueilleux Bouteiller employait ce triste hère à dépister les reporters, à les entraîner hors des couloirs, pour qu'on ne le vît pas entrer chez le juge, peut-être à les payer. Son nom fut chuchoté plutôt que prononcé. Mais comme le cœur s'affole et use ses parois chez un être qui attend toute la nuit les terribles journaux

du matin, et toute la journée les terribles journaux du soir !

C'est ce Rouvier apoplectique et fortement musclé qui faisait tête avec le plus d'énergie à la meute des révélations. Par deux fois pourtant, on le sentit sur ses boulets ; dans deux détresses, la Chambre soulevée de cruelle curiosité crut le voir qui s'avouait un pauvre homme exténué. Spectacle inoubliable, ces deux gestes rapides !

Ce fut d'abord quand il exposait à la tribune son système de défense (séance du 23 décembre).

— « M. Vlasto a avancé au gouvernement une « somme de 50,000 francs pour parer à l'insuffi- « sance des fonds secrets, et cette avance a donné « lieu à un règlement entre ce financier et M. « de Reinach, qui désirait participer à cet acte « généreux. »

Voilà qui contredisait Vlasto. Celui-ci, devant la Commission d'enquête, le 6 décembre précédent, avait affirmé que le chèque de 50,000 francs et un autre de 40,000 lui avaient été remis en paiement pour sa participation dans l'émission des obligations à lots.

Une explosion de murmures prouva à l'accusé que la Chambre ne voulait pas d'une explication qui s'ajustait trop bien avec sa menace terrible de « manger le morceau ». Donc, tout ce qu'il avait préparé depuis trois jours s'effondrait ! Son œil

lâcha son monocle ; il jeta ses deux bras, se détourna en se courbant : « Voilà, semblait-il dire, je ne puis rien trouver d'autre ! Si vous repoussez mon système, soit ! Mais j'ai tout passé en revue, et je ne trouverai pas mieux. »

Pourtant c'est un homme complet, ce Rouvier, et si les ressources de la logique lui manquent, il passera au pathétique. Ah ! le beau gladiateur, payant de sa personne, inépuisable en ressources, érudit dans toutes les ruses parlementaires. C'est dans cette séance qu'après avoir tenu tête à la tempête, il forçait enfin les huées à s'apaiser par ces mots d'homme acculé :

— « Dans toute autre circonstance, ces mani-
« festations pourraient me faire renoncer à ma
« tâche et m'obliger à descendre de la tribune ;
« mais vous devez comprendre que, dussé-je
« mourir à la peine, je ne reculerai pas. Je vous
« prie donc de me laisser parler. »

Et toute la Chambre, dans un geste d'honnêteté, lui criait :

— Parlez !

Pourtant, elle le vomissait. Un flot de huées, aussi puissant que les tambours de Santerre, qui couvraient la voix des suppliciés sur l'estrade de la guillotine, revenait pour le balayer. Nulle force, il l'avait dit, ne pouvait le chasser ; seulement il était submergé. Par instant, il semblait qu'on ne vît plus qu'un bras, une main battre l'eau, persis-

ter. Et, presque asphyxié déjà, d'une voix qui fit d'autant plus d'impression, il criait :

— « Quels cœurs avez-vous donc, vous qui acca-« blez ainsi d'interruptions un homme qui se « trouve à la tribune dans les circonstances où « j'y suis ? »

En se livrant aux délices de cette puissante tragédie, Georges Thiébaud disait :

— Il serait dommage pour l'art que cet homme fût vraiment innocent et que sa protestation ne fût que le cri banal et spontané de la vérité, au lieu d'être le fruit savoureux et pervers d'une haute culture politique.

Son deuxième et son pire geste de vaincu, c'est lors du vote par appel nominal, pour l'élection de M. Casimir-Perier, quand il gravit la tribune à son tour pour déposer son bulletin, et qu'il y eut ce scandale de M. de Bernis criant :

— A Mazas ! à Mazas !

Le président d'âge qui occupait le bureau ne savait point couper court. Personne parmi tant d'obligés du ministre déchu ne s'interposait. Celui qui écrit ces lignes, assis comme secrétaire d'âge au Bureau, et ayant à recevoir de chaque député qui vient de voter une petite boule pour la comptabilité, sentit contre sa main trembler les doigts de ce malheureux. Enfin l'unique ami qu'il eût conservé, M. Louis-Antoine Delpech, accourut, protesta avec les coups de gueule d'un dogue. Et nous vîmes Rou-

vier, tout ému de cette affreuse scène, écouter, bouche ouverte, approuver chaque mot de la tête, comme un enfant ou un vieillard qu'on protège.

Dans cet inexprimable désordre, la situation du gouvernement semblait détestable. Quelle force opposer aux antiparlementaires enivrés par de tels scandales, quand les Rouvier, les Roche manquent à l'opportunisme et Clemenceau au radicalisme ? Bien plus : c'est des parlementaires eux-mêmes que, les ayant décimés, il doit redouter le plus âpre péril. Des ci-devant frénétiques antiboulangistes chuchotent : « Ah ! si Boulanger ne s'était pas suicidé ! » Dans la Chambre, le banc des ministres semblait le banc des accusés. Ils avaient deux cents haines dans le dos, de la défiance aux deux extrémités de la salle, parfois l'outrage en face.

— C'est toi, Viette, qui m'as fait cela !... Toi ! — disait Roche, rappelant une vieille amitié ainsi trahie. Et à la rangée des ministres, ce petit homme couperosé, tête de vipère intelligente et pauvre, jetait son fameux sifflement :

— Vous êtes tous des canailles !

Pressés d'être seuls, pour se cacher, pour réfléchir, les ministres, dès le 24 décembre, avaient imposé de haute lutte la clôture de la session. Les amateurs de choses tragiques n'y perdirent rien.

Ils eurent de belles étrennes : le lent étranglement de Baïhaut.

On peut comparer ce que subit l'ancien ministre au supplice du garrot, qui est, comme on sait, un morceau de bois court que l'on passe dans une corde pour la serrer en tordant. A l'ordinaire, le patient est dissimulé sous un capuchon. Cette fois, la chose se fit à visage découvert. On ne perdit pas un jeu des muscles du chéquard.

Pour apprécier ce drame, il faut savoir que M. Baïhaut avait pour ami intime M. J. Armengaud. La vie tourna cette amitié en haine. Peut-être ces faits appartiennent-ils au public : M. Armengaud les énuméra dans une suite de placards que tous les députés reçurent par ses soins au début de l'année 1890. Ils conviendraient pour donner à ce drame son fond magnifique de sauvagerie urbaine. Sacrifions-les : ce livre audacieux et dur refuse de prendre un seul trait dans la vie privée des hommes publics.

Quand la campagne sur le Panama fut amorcée, M. Armengaud dit :

— Il en est. Je ne le sais pas : je le crois. D'où, comment sortira la preuve? Je l'ignore : elle sortira.

Trois fois il vit des hommes de la *Libre Parole*. Baïhaut osa solliciter une audience du président de la République. C'étaient deux camarades de Polytechnique et des Ponts et Chaussées. On dit que Baïhaut confessa « une minute d'égarement ».

Carnot pensa qu'un injuste silence valait mieux que les tonnerres de la Justice.

Si le président de la République adressa à M. Baïhaut quelques observations sur le devoir et sur l'honneur, celui-ci dut se promettre de les utiliser dans son prochain discours de vice-président à la « Société nationale d'encouragement au Bien », car sur « le devoir et l'honneur dans la vie », sept mois auparavant (en mai 1892), lors de la distribution des récompenses au Cirque d'Hiver, il avait lui-même *laïussé*, comme disent entre eux les polytechniciens.

Cependant toute la France suivait l'atroce duel. On écrivit de province à M. Armengaud : « Je puis vous affirmer qu'en juin 1886 M. Baïhaut a fait un dépôt de 375,000 francs au Comptoir d'Escompte. Renseignez-vous près du caissier. » M. Armengaud nous dit qu'il refusa « le rôle de délateur ». Ni de près, ni de loin, il n'avertit le juge. Celui-ci pourtant fut informé. La scène fut magnifique quand Baïhaut, que le magistrat interrogeait de l'air le plus naturel, commença de nier sans un frémissement, avec une voix moyenne d'aimable homme un peu importuné, et que soudain, de la pièce voisine, le caissier surgit. Le concussionnaire s'effondra.

Sur Baïhaut terrassé, tous ses amis se jetèrent. On eût dit d'un poulailler qui se rue sur un poulet malade, mais c'était plus réfléchi : ils voulaient,

en le dévorant, faire disparaître celui qui les compromettait [1].

Ces grandes opérations de vidange à ciel ouvert n'étaient qu'un jeu pour le ministère auprès de ses travaux souterrains. Ne devait-il point poursuivre Arton et se garder de l'atteindre, solliciter l'extradition de Herz et supplier l'Angleterre de la refuser !

Errant de ville en ville, le col de sa houppelande juive dressé sur ses oreilles, le petit Arton se proposait comme un sauveur au parlementarisme. Le 24 décembre, il écrivait à un ami :

« Affirmez bien au gouvernement que personne « n'a eu de moi une liste quelconque ; tout est « basé sur des on-dit, sur des conséquences que « l'on tire des autres indiscrétions et révélations.

[1] « Supposez des hommes comme nous tous, comme Déroulède, comme Delahaye, comme Andrieux, comme Millevoye, comme Barrès, qui avions joué une grosse partie en nous attelant à l'affaire de Panama, qui avions réussi tout de même à attacher cette casserole au derrière des opportunistes... On vient nous annoncer que la fille de Baïhaut est mourante et que le prisonnier désire la voir. Sans même nous être entendus, nous aurions immédiatement, si nous avions disposé d'une parcelle du pouvoir, envoyé des ordres pour que ce désir fût réalisé. Les collègues, les camarades, les complices de Baïhaut ont dit : « Non ! »

« Plus tard, Casimir-Perier, qui avait été le témoin, le répondant de Baïhaut dans une affaire d'honneur, s'est refusé à abréger d'une heure la captivité de cet infortuné. Est-ce vertu ? Allons donc ! Si Baïhaut avait nié, Casimir-Perier, tout en sachant parfaitement à quoi s'en tenir, l'aurait pris pour ministre comme il a pris Raynal et Burdeau. » (Édouard Drumont : *Figures de bronze et Statues de neige.*)

« Il y en a eu certainement de la part du mort, « mais aussi de la part des gens du Panama, de « Cottu, etc. Moi seul, je puis juger de cela. Par- « fois il me semble qu'une entrevue avec le gou- « vernement serait bien utile pour lui, à moins « qu'il ne soit trop tard et que les révélations des « gens du Panama, de Cottu, etc. Moi seul, je « puis juger de tout, je sauverais bien des choses. « Et vrai ! les accusateurs ne valent pas les « accusés. »

Le ministre de l'intérieur, immédiatement, dans la matinée du 26 décembre, dépêchait à Arton un négociateur. L'agent Dupas passait avec Arton trois jours et une nuit à l'Albergo della Luna, à Venise. A cette époque Arton n'était poursuivi que pour ses détournements au préjudice de la société « La Dynamite ».

— Les ennemis du gouvernement m'offrent un million, disait-il à Dupas, mais rassurez-vous : je refuse. Ne pourrait-on me trouver un homme politique qui, se voyant sauvé par mon silence et par la déposition que je suis prêt à faire, me prête cent mille francs pour désintéresser « La Dynamite » ?

Les plus hauts seigneurs du régime, ceux qui disent avec Floquet : « Nous sommes la noblesse républicaine », subissaient le chantage secret de Cornelius et d'Arton, en même temps que sur la place publique les journaux, la Commission d'en-

quête et le juge d'instruction leur versaient une terrible douche écossaise d'espoir et d'épouvante alternés. Dure perspective d'échanger une circonscription législative contre une cellule de maison centrale ! C'est fait pour tuer le sommeil et exacerber les nerfs des plus solides. Et quand la suite des événements sauverait ces malheureux, elle ne pourrait pas réparer le profond dommage porté à leur sensibilité. Ces ébranlements, que sur l'heure ils dissimulent tant bien que mal, peu à peu révéleront leurs ravages. Beaucoup en deviendront gâteux.

Gâteux depuis Panama ! Le beau titre que les éloges funèbres négligent, mais que l'histoire enregistre ! Sturel, qui voyait se faire cette déliquescence, en prenait une arrogance sous laquelle pourtant il demeurait inquiet. Il jouissait mal de ces bonheurs, car rien n'en sortait de clair. Il se mourait d'impatience. Il voulait qu'on terminât ; il appelait le coup de poignard.

Au dernier acte d'une course en Espagne, quand l'*espada* a mal planté son épée et que, demi assassiné, le taureau blanchit d'écume et beugle, on voit, pour en finir, le *cachetero* sauter pardessus la barrière. Le coup de grâce ! Le couteau court et atteint la moelle : la bête tombe, lourde, foudroyée. A cette seconde, un jour, aux *toros* de Séville, près de Sturel, une belle jeune fille trouva l'un de ces gestes impurs de volupté qu'il y a dans

les danses espagnoles, pour révéler par un mouvement involontaire de tout son corps, que la douleur, le plaisir, quelque chose de suprême enfin avait pénétré. L'excitation de cette longue tauromachie parlementaire empêchait, en décembre-janvier, Sturel de dormir, et dans ses longues insomnies, mêlant la jeune Espagnole en mantille, souliers de satin aux pieds et fleurs à la tête, avec Baïhaut tout blême qui s'embarrasse les pieds dans ses entrailles, comme un cheval éventré, et avec Rouvier congestionné, qui beugle dans le cirque, il se répétait : « Je n'aurai d'apaisement qu'après le poignard du *cachetero* coupant la moelle de la bête, achevant enfin le parlementarisme. »

CHAPITRE XI

L'ENVERS DE L'HÉROÏSME

DÈS les premiers jours de janvier 1893, Sturel avait fait un saut dans l'Allier, jusque chez Delahaye, pour étudier les moyens d'une action décisive.

Dans le train, aux journaux que lisaient ses compagnons de voyage, à quelques brefs commentaires, il vérifia que tous méprisaient le Parlement. Mais, accaparés par les soins de leurs propres affaires, ils attendaient qu'un coup de hache providentiel fendît la tête du monstre. Cette veulerie, le jeune politique l'interprétait avec l'imagination d'un poète : « La France au plus digne ! » s'écriait-il. Induit en erreur par le principe, d'un grossier optimisme, que le besoin crée l'organe, il comptait maintenant sur le juge comme jadis sur le soldat.

Ce n'était point bêtise, c'était furieuse activité de sa trentième année. Jamais Sturel n'avait si pleinement vécu selon sa propre nature. Il portait dans cette bataille la joyeuse surabondance de

force que les jeunes officiers sollicitent de dépenser aux colonies. On distingue en outre dans son cas de l'orgueil romantique. Oui, de l'orgueil, cette foi en soi-même assez forte pour qu'il s'oppose à toute une société et qu'il assume sans mandat la tâche de justicier ! Son amour de la justice avait quelque chose de séditieux.

La nuit tombait quand il descendit à Tronget, troisième station après Moulins. Il coucha en face de la gare, dans l'auberge de Robin, et sitôt levé se fit conduire à Chantocelles.

C'est une maison solitaire, sur une colline, à cinq kilomètres du pain et du clocher. Au nord et à l'ouest, des forêts de chênes ferment assez court son horizon, mais, à l'est et au midi, elle embrasse une immensité de haies, de chemins creux, de rares et pauvres fermes, jusqu'aux lointaines montagnes du Morvan et du Forez. De ce Chantocelles, dans un ciel étendu comme sur la mer, on voit les nuages naviguer et former des orages.

Ce décor convenait à la méditation monotone où pendant vingt-quatre heures François Sturel et Jules Delahaye réunirent leurs fièvres.

— Remontez à la tribune, disait Sturel ; constatez que la Commission d'enquête se refuse à enquêter, puis, sur les violences qui ne manqueront pas de vous assaillir, annoncez qu'à cette Chambre décimée, suspecte, criminelle, vous refusez de nommer les chéquards et que vous ne

parlerez qu'au pays. A cette minute, si l'opposition démissionne en masse, nous contraindrons le gouvernement à une dissolution. Nous reviendrons en majorité, et, par une vaste commission d'enquête, nous saisirons la dictature.

Delahaye approuvait la démission en masse, mais il ajoutait :

— Si je nomme les chéquards, ils sortiront des tribunaux réhabilités et moi plus chargé de prison que Latude.

— Vous n'avez donc aucune preuve, Delahaye !

Cri de déception, mais aussi d'admiration !

Tous deux se réjouirent durant quelques minutes. L'audacieuse opération de Delahaye leur paraissait, comme disent d'un seul mot les mathématiciens, élégante. Quel honnête homme ne s'associerait à leur allégresse ? Voilà donc une situation où le vice est ridicule et dans laquelle les petits enfants eux-mêmes peuvent toucher les inconvénients d'une mauvaise conscience : ces poignards brandis par les antiparlementaires et dont blêmissaient les chéquards, c'étaient des poignards de carton ! Les Delahaye, les Andrieux, les Drumont qui criaient dans le Palais-Bourbon : « Tremblez, chéquards, nous savons tout ! » en réalité savaient peu et ne pouvaient prouver rien.

Delahaye en donna les raisons à Sturel :

— Les administrateurs du Panama, désireux

de détourner la colère publique sur les parlementaires, m'avaient envoyé deux émissaires : l'un mon ami, l'autre un personnage politique considérable. Ils me dirent : « Obtenez une commission d'enquête et l'on vous documentera. Vous aurez les chèques Thierrée, la liste des 150, et les administrateurs viendront découvrir en quel point de leur comptabilité gît la preuve. » Je me fiai dans l'amitié de l'un et dans l'intérêt de l'autre à n'être pas démasqué par un homme tel que moi qui, en face d'un contrat synallagmatique violé, n'hésiterais pas. J'accusai ; j'allais avoir à m'expliquer devant la Commission d'enquête, je vins ici me recueillir. Chaque jour je télégraphiais par des moyens sûrs pour que mon ami me fît tenir les documents promis. Pas de réponse. C'est qu'après s'être transportés victorieusement au cœur du Parlement, les administrateurs attendaient avec angoisse, comme Napoléon à Moscou, des propositions de paix. Ils avaient voulu intimider le gouvernement pour qu'on leur épargnât le procès, mais ils craignaient d'aller plus outre, car, à fournir les preuves de la corruption, ils établissaient en même temps leur crime de corrupteurs. Et peut-être M. Charles de Lesseps en eût-il couru le risque, mais il connaissait l'atroce formule qu'on « mettrait les menottes à son vieux père ». Vous représentez-vous mon agitation dans cette solitude ? Quand je reçus l'in-

vitation à comparaître, j'avais toujours les mains vides ! Quelle angoisse et quelle colère ! L'avant-veille du jour fixé pour mon audition, je revins à Paris, je courus chez mon ami : « Faites attention, lui dis-je, si vous et votre compagnon me manquez de parole, je vous perds. Je n'ai plus qu'à agir comme on fait en Angleterre. Je monterai à la tribune pour déclarer : — Je demande pardon à la Chambre et au pays ; voici de qui je tiens les faits que j'ai énumérés. » Je les épouvantai. A la dernière minute, sans se couper une ligne de retraite et de négociation, ils me donnèrent, à défaut de ce qu'ils m'avaient promis, le moyen de prolonger les inquiétudes du gouvernement. Maintenant, me dis-je, laissons-nous traîner dans la boue et puis, le moment venu, lisons à la tribune les chèques Thierrée ! Clément n'avait pas voulu prendre les talons des chèques, mais au cas, fort improbable, que Thierrée les eût brûlés, il en existait des photographies qui m'eussent couvert en cour d'assises... Après l'intervention d'Andrieux et les sacrifices consentis par le gouvernement, mes instruments sont périmés. Est-ce à dire que ma confiance faiblisse ? La vérité sortira et combattra pour nous. Laissez les parlementaires se croire bien malins ; ils ont la maladie dont ils mourront : c'est Panama !

Sturel venait à Chantocelles pour chercher des armes. Il ne pouvait pas se consoler, comme fai-

sait Delahaye, par la conscience d'avoir rendu un grand service. Il se ceignait les reins et l'autre délaçait un peu son harnais de guerre pour raconter ses prouesses.

— Bah ! continuait Delahaye, je ne goûterai jamais une joie plus intense que celle qui m'inondait le jour où, du haut de la tribune, je voyais se convulser ou blêmir tous ces visages de coquins. Heure trop courte, où je contemplai ces rages impuissantes, ces âmes affolées ou effondrées ! Mais ce n'est pas non plus une jouissance banale de suivre de son foyer tranquille, au fond d'une campagne solitaire, en philosophe, en artiste, le développement politique et moral d'un modeste discours.

— Ils crèveront, disait Sturel.

— Ils crèveront, répétait Delahaye.

Fort avant dans la nuit, ils s'accordèrent sur deux points : 1° il faut le plus tôt possible, par une démission en masse, arracher une dissolution ; 2° la vérité repose chez Arton, chez Cornelius Herz et chez les administrateurs : le gouvernement négocie leur silence, négocions pour qu'ils parlent.

Sturel quitta Tronget au matin. Il dut attendre à Moulins, de neuf à onze heures et demie, le train de Paris. A peine sortait-il de visiter le *Mausolée d'Henry de Montmorency* (décapité pour

avoir cédé au plaisir de conspirer), qu'un jeune homme mal vêtu l'aborda et lui tendit la main :

— J'avais toujours pensé que vous étiez des nôtres. Je vous félicite, compagnon Sturel, de votre campagne.

Sturel reconnut aussitôt son pittoresque compatriote Fanfournot, fils d'un concierge du lycée de Nancy [1].

Il y avait quelque chose d'affecté dans le ton de Fanfournot et sa lèvre gonflée dénonçait la scrofule. Mais, tout de même, le beau regard d'un enfant prêt à donner sa confiance !

— Pourquoi dites-vous que je suis des vôtres ? demanda Sturel.

Fanfournot, sans répondre, déclara avec suffisance :

— On pourrait peut-être vous aider.

Sturel, depuis le matin, se demandait si, dans les vastes espaces qu'il venait de traverser de Chantocelles à Moulins, il y avait un Français capable de haine active contre le Parlement. Avec

[1] En 1880, Louis Fanfournot ayant douze ans, son père le concierge, vieux soldat, soupçonné de bonapartisme, fut congédié sur une dénonciation de Bouteiller, alors professeur à Nancy des Sturel, Rœmerspacher, Saint-Phlin et autres. En 1884, Louis Fanfournot, devenu une sorte de groom bénévole à la *Vraie République*, s'associa de très près à la vie de Racadot, puis de la Léontine. Mêlé à une rixe, il fit de la prison en 1888. Il fut un des plus désintéressés et des plus ardents partisans du général Boulanger. (Voir les *Déracinés* et l'*Appel au Soldat*.)

une violence qu'il ne s'expliquait pas à soi-même, heureux de trouver un forcené, il se lança dans la pire diatribe. Il savait bien que les vérités qu'il développait avec tant de plaisir à cet enfant, il ne les aurait pas affirmées devant Rœmerspacher, Suret-Lefort ou Saint-Phlin, parce qu'elles étaient fort simplistes, mais il se délivrait l'âme.

Fanfournot trouvait encore moyen de le dépasser :

— Ils tuent Boulanger, volent les petites gens, vendent par Cornelius et Reinach la France à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie. Comment s'aviseraient-ils d'exécuter les chéquards !

Dans ce jeune anarchiste, quelque chose de pur, d'orgueilleux, de tendu, présentait des affinités avec l'âme de Sturel qui, dans les familiarités et dans l'intrigue du Palais-Bourbon, s'était souvent sentie flétrie. Et puis Sturel, dans une voie où sa nature ne pouvait que s'écorcher et s'irriter, se consolait, comme fit toujours le peuple français, à crier « Trahison ! trahison ! » Ce mot dispense d'un *mea culpa*.

A écouter l'infatué Fanfournot, il bâtit soudain un roman d'espérances :

— Vous nous trouveriez des gens énergiques ?

— Moi d'abord, répliqua Fanfournot.

C'était dit avec un élan qui révélait un corps jeune, mais aussi avec un infect cabotinage. Travers commun à tous les gens de sport.

— Venez avec moi, continua-t-il, dans le haut du faubourg du Temple, à la *loustantille boque muche*...

— Quoi ? dit Sturel.

— A la Courtille ! Je dis le nom en argot.

Il dit argot avec une brève sur l'o, selon l'accent lorrain. D'ailleurs il se trompait. La loi sur les récidivistes a enlevé les « gens de barrière » qui maintenaient l'ancien langage ; les jeunes claquepatins, de seize à vingt-quatre ans, usent de mots conventionnels, mais sans tradition.

— Nous irons aussi à la Maubert, ancien quartier Mouffetard, où il y a des équipes choisies ; au « Château-Rouge » ; chez le « Père Lunette », avec deux ou trois « terreurs » fameuses, le Charpentier, François Roussel, dit le Roussin ; aux « Deux Moulins », de l'autre côté du boulevard de la Gare, derrière la Butte-aux-Cailles, où il y a la rue du Château-des-Rentiers.

Pour prouver ses belles relations, Fanfournot commença de raconter sa vie depuis qu'au cimetière d'Ixelles il avait rencontré Mme de Nelles, Rœmerspacher, Saint-Phlin et Sturel. Après la mort de Boulanger, il avait été battu des vents, sur les trottoirs. C'est pour de tels êtres fatigués et affamés que les villes sont vraiment de pierre, quand les chaudes maisons, les restaurants lumineux ne présentent que les murs d'indéfinis promenoirs où ils meurtrissent leurs pieds, le jour et la nuit, sans espoir.

— Moi aussi, dit Sturel, à la Chambre et dans la presse, je connais des « terreurs ».

— Peuh ! dit Fanfournot, si vous mettiez votre Constans, votre Clemenceau ou votre Rouvier, seuls à seuls, loyalement, en face des amis que je vous présenterai, elles n'en mèneraient pas large, vos « terreurs » !

Ses déceptions dans les intrigues de la politique où il poursuivait le bien public avaient préparé ce nerveux Sturel à ressentir une gaieté cruelle chaque fois qu'il rencontrait une expression particulièrement vile de ce « chacun pour soi » qui, du haut en bas, fait la loi : l'image d'une ignoble lutte à main plate entre les Rouvier, les Baïhaut, les Clemenceau, les Hébrard, et leurs dignes frères de « la Grande Maub' » contentait son besoin de mépriser. Quant aux misères de Fanfournot, il leur opposait une brutale insensibilité d'homme que ses passions accaparent. Volontiers, il eût dit à ce malheureux le mot magnifique du maréchal Ney en Russie dépassant un vieux brave qui le suppliait de le faire ramasser : « Eh ! mon ami, vous êtes une victime de la guerre. »

Sans la Léontine, Fanfournot fût mort de faim et de froid. Quand son ami, le mécanicien anarchiste, sortit de prison, tous trois se retrouvèrent. Le mécanicien, fort habile dans son métier, ne manquait jamais d'argent ; sous prétexte de par-

tager le dîner des deux pauvres, il leur apportait des provisions. La Léontine devint sa maîtresse par reconnaissance. Il accusait la *Révolte* de modérantisme, parce qu'elle blâmait les « actes » de Pini et de Duval, qui venaient d'enthousiasmer les compagnons par leurs « reprises individuelles ». La Léontine faisait des ménages. Elle renseigna ses deux amis sur des bourgeois de la rue du Château, à Montrouge, qui chaque semaine allaient dîner chez leur fille établie boulevard Diderot.

Un dimanche, le mécanicien les guetta, les suivit et, les sachant à table, revint prendre Fanfournot. L'appartement à dévaliser était au premier étage, et du palier, tandis qu'ils cherchaient à faire sauter la porte, ils voyaient en se baissant, à travers la cage de l'escalier, le haut de la suspension chez la concierge, d'où leur montaient les bruits d'assiettes. Sur une porte, on fait les pesées d'abord dans le haut, puis on introduit un coin, puis on pèse plus bas, et ainsi de suite jusqu'à ce que tout cède. Avec des soins, ils entrèrent presque sans bruit. Dans un appartement de petits bourgeois, il faut aller tout droit à la chambre à coucher : c'est là que sont les valeurs. Ils admirèrent les rideaux du lit, les dentelles, toutes les tentures bleues : « On aurait dit une chambre de jeunes mariés chez ces vieux-là. » Le coffre-fort était d'un ancien type, en feuilles de tôle superposées. Ces meubles n'ont souvent que trois côtés

sérieux, avec, pour le fond, une plaque de fonte, qu'un seul coup heureux de porte à faux fendra ; cette fois, les quatre côtés se valaient. L'essentiel, en toute hypothèse, c'est d'être tranquille. Avec du temps, on aboutirait toujours. Très pressés, ils jetèrent d'abord la literie par terre ; cela s'appelle « faire le lit de l'enfant ». L' « enfant », c'est le coffre-fort. On le couche sur les matelas, pour éviter le bruit. Leurs ciseaux enlevèrent bien une feuille, deux feuilles, puis rien ! En remuant le coffre, on entendait le bruit de l'or et des bijoux. Impression terrible d'être si près, si loin ! Trois fois, le mécanicien, qui se souvenait de sa longue prison, voulut partir ; c'est Fanfournot qui, de la porte, le ramenait pour essayer encore. « Dans ces moments-là les forces sont décuplées. » Et Fanfournot, sur le coffre, « s'enrageait comme un chien ». Au bout d'une demi-heure ils décampèrent. Tout de même, dans une armoire, ils avaient trouvé 14,000 francs de titres. C'étaient des novices ; ils crurent ne pouvoir négocier ces papiers qu'à Londres. Opinion très répandue, mais injustifiée. En effet, le volé va d'abord chez le commissaire, constate qu'il n'a pas le numéro de ses valeurs, les demande le lendemain à la maison qui les a achetées pour lui, et voilà deux jours avant que la préfecture soit prévenue ; il faut encore que le *Journal des Oppositions* soit averti, imprimé et expédié : quatre

jours au total avant que l'opposition ne soit signifiée. A moins que le volé ne prévienne télégraphiquement toutes les villes, ce qui est bien coûteux, le voleur a le temps de gagner Amiens, Orléans, Rouen, quelque ville voisine de Paris, et de se faire conduire par l'hôtelier chez un banquier.

Telle est la bonne méthode. Fanfournot et le mécanicien, dans leur incompétence, s'adressèrent à Mouchefrin. Étrange monde, où les mouchards conseillent les cambrioleurs ! Moyennant une promesse de part, Mouchefrin leur donna cinquante francs et l'adresse, obtenue à la préfecture de police, d'un épicier de Londres. Les anarchistes dévaliseurs et les parlementaires pillards rencontrent la même difficulté : par qui faire toucher un chèque ? par qui faire vendre un titre ? L'épicier anglais procura aux deux pèlerins un Italien sûr. Celui-ci, se recommandant de deux commerçants de la Cité dont il savait les noms, proposa à un changeur de Piccadilly un titre de rente française de quatre mille francs. On le paya, mais on le suivit, et il eut du mal à dépister la « filature ». Pour le surplus, ils traitèrent avec des recéleurs, qui ne reçoivent pas à domicile, mais dans les bars : ils ne donnent que 18 à 25 % et seulement sur les valeurs de « père de famille », rentes françaises ou actions de chemins de fer.

— Moi aussi, je suis une victime du Panama, conclut le spirituel Fanfournot ; nous en avions des titres : du vent ! Ça se passe aux camarades qui voyagent pour qu'ils puissent faire de l'escroquerie chez les aubergistes !

La continuité avec laquelle Sturel tenait ses yeux fixés sur les escrocs du Parlement le préparait à se moins choquer des cambrioleurs. Fanfournot se couvrait des mêmes prétextes que les chéquards :

— On ne vole pas, disait-il, pour se donner des jouissances, il s'agit de constituer un fonds de cinq cent mille francs et de créer un journal anarchiste. Une grosse somme ? Mais chez le compagnon Pini, en 1889, on a trouvé pour un million de titres volés. On louerait un pavillon, avec, dans le sous-sol, une imprimerie clandestine — et un laboratoire.

Le vent qui courait sur la neige était glacial. Les deux mécontents se réfugièrent au buffet de la gare. Fanfournot commanda des absinthes et continua ses récits. Sturel l'écoutait peu et le regardait beaucoup. Devait-il à l'alcool ou rien qu'au plus sot orgueil cette raideur bizarre de tout le corps ? Quoique la misère fît la bouche flottante et que la mâchoire eût la force d'une gueule de chien, il y avait dans cet être légèrement éraillé une grâce de jeune tyran, un mélange de bestialité et de lyrisme.

Un homme étrange s'approcha, prit quelques secondes Fanfournot à part. Aux gestes, à l'atmosphère, on pouvait admettre que de tels personnages étaient à Moulins en tournée de cambrioleurs.

... Un Sturel trouve dans cette abjecte société les jouissances d'une débauche intellectuelle. Dans cette minute, il se connaît comme une plante dont les racines s'enfoncent dans la nuit de la terre, tandis que les feuilles qu'elles nourrissent subissent tous les vents et prennent des positions éphémères sans importance. « Je puis bien avoir, pense-t-il, mes singularités individuelles, car nulle fleur ne se montre au monde qui soit identique aux autres fleurs, mais je plonge dans ce qui est commun à tous les hommes et qui apparaît seulement aux plus puissants regards. Je participe de l'animalité. Nous sommes nés originairement pour mordre, saisir, déchirer. »

Avec une morne lucidité, sous un grand coup de vent qui déchirait les brouillards de la plaine, Sturel mélangeait tous ces gens-là, « terreurs » du boulevard extérieur, ou « terreurs » du Parlement. Cambrioleurs et concussionnaires, ils ne lui présentaient plus les profils qu'un lecteur honnête leur voit en lisant la *Gazette des Tribunaux :* il comprenait nettement ce jeune bandit taré de Fanfournot et les brillants panamistes comme des équivalents sociaux, comme des appétits couverts de noms plus ou moins heureux.

La musique peut-être saurait trouver une expression aux mouvements intérieurs et au nihilisme de Sturel dans cette minute, mais la parole ne peut pas traduire avec certitude un tel tumulte d'âme, ni conduire dans la cave glaciale d'où il voyait les dessous et la vérité de notre société : un camp du drap d'or, des tentes somptueuses dont les tapis dissimulent des alcôves, des latrines, des abattoirs et des cimetières.

Peut-être Sturel, qui de sa vie n'avait bu deux gorgées d'absinthe, avait-il eu tort de tremper ses lèvres dans son verre ? Après une demi-heure de cette stérile intelligence, il se ressaisit ; il quitta délibérément ce vaste monde, inhabitable, de la parfaite clairvoyance, où il venait de comprendre les nécessités de toutes choses : il redevint un individu conditionné par ses aïeux, par son milieu et par ses intérêts. Il reprit le niveau de la politique antiparlementaire et sa tâche normale de justicier.

— Les canailles ! s'écria-t-il. — ... Peut-être aurai-je besoin de vous et de vos amis ; comment vous prévenir ?

— Mouchefrin saurait me trouver. Seulement, méfiez-vous : l'idée abstraite lui échappe. *Faire de la casse*, c'est-à-dire de l'expropriation, *risquer les dunes*, c'est-à-dire les travaux forcés, pour ceux qui souffrent, il appelle ça des bêtises. Ensuite dans des affaires qu'on lui a confiées, il a trompé

sur le partage ; il « fait soldat », comme on dit. Une fois encore, méfiez-vous. Ses relations avec la préfecture, c'est des choses qui s'expliquent, mais je crois qu'il voudrait gagner beaucoup d'argent et s'installer en bourgeois.

Le train entrait en gare. Sturel se leva. Alors Fanfournot, électrisé d'avoir tant parlé, fit un scandale en disant à haute voix, le bras tendu vers les honnêtes voyageurs, bien assis et coiffés de bérets :

— Tenez ! Ce sont ces gens-là qui me font horreur : ces bourgeois, ces mollusques, ces êtres inertes qui, par leur apathie, empêchent le développement, la réussite de l'Idée. Qu'est-ce qui me retient de leur f... une bombe !

CHAPITRE XII

LES VAINES DÉMARCHES DE STUREL

Le 10 janvier 1893, Charles de Lesseps, Marius Fontane, Cottu et Eiffel comparurent devant la première chambre de la cour d'appel, « prévenus d'avoir conjointement, en employant des manœuvres frauduleuses pour faire croire à l'existence d'un événement chimérique et d'un crédit imaginaire, dissipé des sommes provenant d'émissions, qui leur avaient été remises pour un usage et un emploi déterminés, et escroqué tout ou partie de la fortune d'autrui ».

La mort avait mis hors de cause le baron de Reinach.

M. Ferdinand de Lesseps faisait défaut. On respecta les honneurs que jadis on lui avait prodigués. « Vaincu par l'âge, accablé du coup qui le frappait, mais gardant, je crois le savoir, toute la lucidité de son esprit, M. de Lesseps connut son extrême malheur. A l'heure tragique pour sa gloire et pour son nom, seul au milieu des siens dans cette demeure rustique de la Chesnaie où,

presque un demi-siècle auparavant, il avait tracé sur une carte la ligne qui devait unir deux mondes, débile maintenant, inerte, désolé, ramenant sur ses genoux glacés sa couverture de voyage, le grand voyageur se mourait en silence. » C'est M. Anatole France qui trace ce portrait en s'asseyant au fauteuil académique de M. de Lesseps (1894). Il faut replacer en outre sur l'épaule du vieillard, ce que l'orateur crut devoir négliger : son singe familier qui grimace.

Le prévenu Eiffel, ami et complice d'Hébrard (du *Temps*), bénéficiait d'avoir, dès la première heure, mis sa confiance dans Waldeck. A peine si ce jour d'atelier le faisait blafard. C'est de son hôtel et dans un coupé correct qu'il venait aux heures d'audience s'asseoir auprès de MM. Cottu, Marius Fontane et Charles de Lesseps, de qui le teint terreux révélait les misères du cachot.

Chez MM. Cottu et Charles de Lesseps, sur ce banc de correctionnelle, quelque chose d'aimable et de mondain subsistait. M. Charles de Lesseps ressemblait à l'intelligent Freycinet, tandis que M. Cottu, petit homme, bâti pour les exercices physiques, montrait une physionomie toute déformée par son effort cérébral dans ces longues séances.

Les figures de MM. Eiffel et Marius Fontane ne tranchaient point dans ce milieu de chicane et de procédure.

La salle était trop chauffée. Si les prisonniers ne bâillèrent qu'une fois et M. Eiffel pas une, les curieux inclinaient à imiter l'un des assesseurs qui sommeillait. Çà et là pourtant, des phrases ravivaient la beauté de cette affaire, restituaient l'atmosphère du pays lointain, du fiévreux Panama. Me Chéramy, avoué de M. Eiffel et disciple de Stendhal et de Gobineau, put noter ces expressions caractéristiques, « la main-d'œuvre blanche... la main-d'œuvre noire », qui revenaient sans cesse dans la discussion des comptes. On revoyait toutes les races convoquées là-bas par ces quatre accusés, remuant les terres, souffrant, mourant. Ces prévenus eurent ce pouvoir ! En même temps qu'ils ruinaient les petites gens d'Europe, ils déplaçaient, d'Asie et d'Afrique en Amérique, des milliers et des milliers de pauvres êtres, affamés de gros salaires et voués aux fièvres mortelles. Un tel rôle frappe l'imagination, et, en vérité, ce M. Cottu, avec sa jolie allure de civilisé un peu insignifiant, n'est point le monstre qu'on croirait trouver derrière ce drame mondial.

M. Charles de Lesseps, archiviste et homme bien élevé, devint le personnage sympathique du procès. Son intelligence conquérait ces professionnels. Par instants, il guidait le débat. Et le président Périvier, enclin à glisser dans le ton familier, disant : « Monsieur Charles va nous expliquer cela », — « C'est maître Charles qu'il

faudrait dire », jetait M. Waldeck-Rousseau aux jeunes avocats assis derrière lui.

Immoralité d'un procès où les juges, les accusés et toutes les puissances se coalisaient pour résister à la vindicte publique ! Le meilleur argument pour désarmer celle-ci, c'était que les administrateurs avaient dû subir les exigences des financiers, des publicistes, des hommes du monde et des parlementaires pillards, de la même manière que le chef d'une caravane à travers le Sahara paie tribut aux pirates du désert. Il eût été agréable à la France que, tout d'un coup, M. Charles de Lesseps se levât et produisît la liste des chéquards. Mais un Lesseps sait que l'opinion publique, facile à émouvoir, est difficile à utiliser ; il préférerait traiter avec le pouvoir ; il cherche à échanger ses prisonniers plutôt qu'à les exécuter. Pourtant il donnera un échantillon de ses ressources ; au milieu de la plus cruelle allégresse d'un public qui tient le Palais-Bourbon pour un repaire de bandits, il donne le coup de grâce à Baïhaut déjà terrassé.

— En 1886, nous étions en instance auprès du gouvernement, au sujet de notre émission d'obligations à lots. M. le ministre Baïhaut nous fit demander par un intermédiaire de mettre un million à sa disposition. Un premier acompte de 375,000 francs fut remis à cet intermédiaire. Nous avions le couteau sur la gorge...

— Dans ce cas, on appelle la police, objecte M. Périvier.

Cette observation mit en liesse le public. Là, président Périvier, voyez-vous Lesseps courant dénoncer au commissariat de son quartier la proposition orale et indirecte du ministre ?

Maître Barboux, tâchant d'émouvoir les imaginations sur la chute du vieux Lesseps, parut « pompier ». Il rappela l'accueil fait jadis au « grand Français » pour l'inauguration du quai Ferdinand de Lesseps à Rouen : « Dans notre ville, tous les cœurs battent à l'unisson du vôtre. Quoique vivant, vous appartenez à l'Histoire. Comme Victor Hugo, vous êtes entré déjà dans l'immortalité. » Qui parlait ainsi ? Ricard, maire de Rouen, celui-là même qui, ministre de la justice, a décidé la mise en accusation des Lesseps.

Le vieillard écroulé de la Chesnaie pleura sans doute en lisant ce passage de son honorable et éloquent avocat, mais le singe juché sur son épaule eut bien raison d'exécuter de nombreuses et joyeuses culbutes. La constatation de ces vicissitudes réjouit ce qu'il y a de méphistophélique en chacun de nous.

On ne vit point pleurer le vieux Lesseps à la barre, mais un vieillard aveugle et sans gloire y vint lamenter sa propre ruine. C'était un actionnaire qui en 1888, c'est-à-dire à l'heure de l'écroulement, ayant entendu à Nîmes le « grand

Français » affirmer les immenses bénéfices que produirait le canal, lui avait donné toutes ses économies. Le président Périvier traita de haut en bas ce pauvre M. Gogo.

L'exacte qualité de ces longues journées s'exprima à ravir dans l'attitude, le ton et l'argument de M. Waldeck-Rousseau, qui plaidait pour Eiffel.

Waldeck, qui est un peu artiste (il peint à l'aquarelle), un peu rêveur (il pêche à la ligne), affiche dans toutes ses occupations la nonchalance et, envers tous les hommes, le mépris. Il aime qu'on attribue à sa suprême indifférence le goût qu'il a pour s'entourer de parasites et de domestiques, grossiers et parfois tarés. « Qu'est-ce que peut me faire la qualité des gens ? » semble-t-il dire, figé dans son silence comme un brochet dans sa gelée. De taille élancée et raide, il a ces yeux froids et bleus que le peuple appelle des yeux de poisson. C'est une figure de basoche, d'un type fort commun en Angleterre, mais plus rare en France, et qui étonne parce qu'une paralysie des muscles dans les bajoues et le menton lui donne une impassibilité forcée. Cette infirmité pittoresque est cause que beaucoup de gens lui trouvent, quand il se tait, l'esprit glacé d'un Mérimée. A la barre, il n'écoute jamais son adversaire et prononce un discours très préparé où il ne tient aucun compte des faits ni des arguments produits par l'audience. Ceux qui n'aiment pas

l'éloquence goûtent sa façon de parler. Il est supérieur à Jules Favre, à Gambetta, à Jaurès, en ce que, les choses médiocres, il les dit à mi-voix. On lui sait gré de donner un relief à peu près suffisant à sa pensée dans une suite de phrases pas trop cotonneuses, et, bien que, par élégance sans doute, il abuse des périphrases, on ne le trouve pas ridicule, même à la lecture. Dans sa gravité pourtant, il y a de l'affectation ; naturellement, c'est plutôt un pince-sans-rire qu'un homme austère. Il débite des plaisanteries apprêtées et voulues sans se permettre de sourire, mais certaines louanges de la vertu dans une telle bouche trahissent mieux le cynique amer que ne ferait une franche moquerie. Au cours de sa plaidoirie pour Eiffel et à propos des traitements élevés qu'on touchait à Panama, il jeta incidemment cette bonne insolence :

— Voilà des appointements qu'envieraient nos fonctionnaires, s'ils recherchaient dans leurs fonctions autre chose que la satisfaction du devoir accompli.

Par cet imperturbable sérieux dont il vernit sa pensée sceptique, on voit bien qu'il se propose d'augmenter son autorité, mais, plus qu'en son talent, elle est dans son influence sur l'avancement des magistrats. Il demeurera le prince du barreau parisien tant que sa coterie régnera. Au reste, il s'assure si bien de la servilité générale,

qu'en ce janvier 1893, concluant pour Eiffel, il osa s'écrier que ce personnage avait donné « à la pauvre humiliée de 1870 l'aumône d'un peu de gloire ». Propos d'une effronterie à faire rougir le singe de M. de Lesseps à la Chesnaie, mais il fallait qu'Eiffel en eût pour son argent.

On retrouve au cours de ce procès les mêmes ventes d'influences qui motivèrent les poursuites. Les honoraires de M. Barboux furent de douze mille francs et ceux de M. Waldeck-Rousseau de cent mille : c'est que maître Waldeck est une grande influence gouvernementale et maître Barboux, simplement un grand avocat.

MM. Ferdinand et Charles de Lesseps eurent cinq ans d'emprisonnement et trois mille francs d'amende. MM. Marius Fontane, Cottu et Eiffel, deux années et vingt mille francs d'amende.

M. Ferdinand de Lesseps n'usa pas du droit de faire opposition. Il n'attendait que la mort. Les quatre autres allèrent en cassation. Qu'ils veuillent bien se calmer dans leurs cachots, auprès de leurs baquets puants : le gouvernement de longue date leur a ménagé le bénéfice de la prescription.

Voilà un escamotage dont les antiparlementaires refusent de voir les préparatifs. Ils croient que les administrateurs se réservent de parler devant le jury. Eh bien ! ce retard même offre des dangers : la foule, lasse de penser toujours au même scandale, pourra se retourner vers d'autres « attractions ».

Sturel n'avait pas attendu le prononcé du jugement pour causer des mesures à prendre avec M. Andrieux.

Il trouva au 32 de l'avenue Friedland un rassemblement de reporters. La terreur qu'inspirait Andrieux faisait de ses pensées un des objets principaux de la curiosité publique. Les journaux assiégeaient sa porte. Il groupait leurs envoyés, amis ou ennemis, et leur dictait, en marchant, de brèves notes, où son grand art de polémiste et même de mystificateur ménageait d'immenses effets à de petites révélations. Sturel entra pour entendre cette conclusion :

— Comme le marin qui aurait pêché un requin, je regarde, messieurs, expirer la bête sur le pont. Tant qu'elle se borne à jeter sur ma botte sa bave sanglante, j'attends la fin. Mais pas de coup de queue, s'il vous plaît, ou gare la hache !

Là-dessus Andrieux galamment donna le signal du départ. La pièce vidée, Sturel dit à l'ancien préfet de police que l'heure semblait venue de la prendre, la hache. Il fallait publier la liste des chéquards.

— Parfaitement, dit Andrieux, une brochure, avec les adresses ! Nous aurons le Tout-Paris de la corruption, et le volume prendrait place dans la bibliothèque des financiers véreux en quête de concessions.

Andrieux et Sturel, comme tous les agissants

du parti, s'accordaient pour pousser à la démission en masse. Et le moyen de l'obtenir, c'était un nouveau, un pire scandale. Mais Andrieux faisait des réserves sur son rôle :

— Je commettrais une impardonnable légèreté, et, comme le malheureux Numa Gilly, je m'exposerais à réhabiliter les plus compromis, si je nommais nos braves concussionnaires sans avoir des preuves décisives entre les mains. C'est une chose de savoir Bouteiller et Nelles des fripons ; c'est une autre chose de les faire condamner. Ma tâche fut de livrer à la Commission d'enquête des documents révélant les bénéficiaires des chèques Thierrée avec une note de M. Jacques de Reinach qui finissait ainsi : « 1,340,000 francs touchés en divers chèques par Arton et distribués à 104 députés dont il peut fournir la liste. » J'ai donné quinze noms de sénateurs ou députés qui, presque tous, ont avoué. Quant aux 104, c'est l'affaire d'Arton.

On arrivait au cœur du sujet. Pourrait-on s'aboucher avec ce Juif-Errant ?

— L'excellent Arton, répondit Andrieux, se cache à Londres. Je sais tous les détails de son séjour par quelques agents de la préfecture qui restent à ma solde. Je lui ai fait demander s'il consentirait, pour une somme assez considérable, à nous livrer ses documents relatifs au Panama.

— Voilà donc une chance du côté Arton. Vous

allez la suivre. Que peut-on espérer de Cornelius ?

— Je crains que nous ne soyons en froid. Cornelius a mal pris la publication de la liste Thierrée.

— J'irai donc seul, dit Sturel.

Le 20 janvier, Sturel arrivé à Bournemouth, et dans un site merveilleux, descendit à l'hôtel Burlington. Il fit porter immédiatement une demande d'audience à Cornelius Herz.

Le jardin de ce Tankerville-hôtel où tremblait de fièvre, de fureur et d'angoisse le fameux docteur juif, n'est séparé de l'hôtel Burlington que par une haie à peine haute d'un mètre. Depuis sa fenêtre, Sturel plongeait sur un jeu de croquet installé dans une pelouse et qu'encadraient de grands arbres nus. Il n'était pas venu à Bournemouth pour distraire son attention sur le splendide panorama de la baie, sur le bleu de la mer où dévalaient les jardins et, un peu à gauche, sur les falaises de l'île de Wight. Une petite fille et un garçonnet se poursuivaient dans le jardin en agitant quatre drapeaux, anglais, américain, allemand et français, dont ils faisaient jouet, comme en avait usé toute sa vie leur père. Ces deux innocents mettaient quelque chose d'agréable et de bêta au seuil de cette tanière. Jusqu'à ce que le soir vînt tout envelopper, Sturel se livra voluptueusement aux impressions de mélodrame que

suscitait cette grande maison close, ancien family-house, transformée en villa, et sur laquelle peu à peu le brouillard et l'isolement répandirent des couleurs merveilleuses et appropriées. Derrière ces fenêtres secrètes, dans une alcôve, au milieu des tisanes, il imaginait Cornelius comme une bête traquée. Pour s'assurer dans son dessein et se garder de toute pitié, il se rappelait les magnifiques avantages nationaux qu'il pouvait tirer de cet étranger ; il brûlait de lui extraire ses secrets et ne redoutait rien qu'un refus d'audience.

Vers cinq heures, une dame le demanda au parloir. C'était le secrétaire de Cornelius, miss Turner, qui cherchait à vérifier l'identité de Sturel. Il lui tendit le petit index des députés que l'on publie pour chaque législature et qui contenait sa photographie. Elle insista sur la déplorable santé de son patron :

— C'est à grand'peine que M. Herz va de son lit à la fenêtre où il passe ses journées assis dans un fauteuil en face des jardins et de la mer.

Sturel exposa qu'il poursuivait une campagne contre le Parlement. Miss Turner paraissait hostile à tout ce qui pouvait envenimer les affres de M. Herz :

— Le matin, il veut qu'on lui lise les journaux français, et sur chaque article qui le met en cause, il s'anime, parle, discute, raisonne, échafaude des projets et envoie promener son doc-

teur. L'après-midi il s'assoupit et ne retrouve son énergie que vers le soir.

— Justement, dit Sturel, c'est ce soir qu'il me serait le plus commode de l'entretenir.

Alors miss Turner plaignit Mme Herz qui ne voulait que le silence. Quand elle se retira, Sturel se demanda : « Aurais-je dû lui donner cent francs ? »

Vers huit heures, miss Turner vint le chercher ; il n'acheva pas de dîner. Ils gravirent un perron extérieur et passèrent dans un vestibule assez étroit qui sentait la solitude et l'abandon. Odeur caractéristique d'un vaste hôtel-pension et d'un rez-de-chaussée, tout en salles à manger et salons, que la famille Herz délaissait. Ils montèrent au premier et suivirent un couloir entre des portes numérotées. Miss Turner quitta Sturel pour prévenir Cornelius. Ces longs corridors, pleins de nuit et de meubles, cette antichambre de désordre et de désert, mais non sans grandeur, annonçaient convenablement ce vagabond, riche et décrié ; le logis sentait la faillite et la léproserie.

Au bout d'une minute, Mme Cornelius vint chercher Sturel, lui fit une phrase d'un excellent ton sur la mauvaise santé de son mari et l'introduisit. Le docteur était au lit. Il tendit la main sans se soulever : « Monsieur, dit-il, je ferai pour vous exception à la règle que je me suis imposée. »

Il parlait un jargon anglo-franco-allemand que nous n'essayerons pas de reproduire. Une grosse moustache tombait sur les forts maxillaires de sa figure grasse, ronde et blême. Ni son nez, ni ses yeux au regard dur et perspicace, ne semblaient d'abord juifs. Les cheveux grisonnants étaient coupés ras. Des papiers liassés sur lesquels il étendait son bras couvraient une grande table contre son lit. Les circonstances préparaient Sturel ; sa première impression ne fut ni le malaise, ni la curiosité, ni l'émotion tragique, mais une sorte de haut sentiment d'être né sur le sol de France d'une honnête lignée. Il ne regarda point ce malade, entouré de sa femme et de ses enfants, avec humanité, mais avec cette froide indifférence, facile à transformer en haine, qui sépare les représentants de deux espèces naturelles.

D'ailleurs il reconnut immédiatement un vrai malade. Cornelius avait le diabète avec une affection cardiaque. Seulement, son père, âgé de 86 ans, souffrait de la même maladie.

Avec une légère fébrilité, mais en homme pratique, Herz fit installer Sturel commodément auprès de la table, où du papier, de l'encre, des crayons attendaient. Il débuta par préciser sa nationalité.

— Je suis né à Besançon le 3 septembre 1845. Mon père et ma mère s'étaient mariés dans cette ville en 1844 (Herz ne dit point que c'étaient des

juifs bavarois). Ils émigrèrent aux États-Unis en 1848 et devinrent citoyens dans le délai de cinq ans, suivant la loi ; moi-même j'acquis dès l'enfance la nationalité américaine.

Il s'arrêta et dit d'une voix coupante :

— Voilà des dates ! pour un franc vingt-cinq, chacun peut se procurer mon acte de naissance.

A chaque phrase, il tendait à Sturel divers actes de l'état civil : son diplôme de bachelier ès sciences obtenu à New-York, en 1864, son diplôme de bachelier obtenu à la Sorbonne en 1866. Pendant un bon moment, il continua de prouver des faits peu intéressants. Il énumérait des sociétés quelconques.

Puisque des gens étrangers à la science ont contesté mes titres, voyez-les de vos yeux : je suis membre du conseil de santé de San-Francisco, de la Société de Médecine et de l'Académie des Sciences de cette même ville ; je suis promoteur et fondateur des Sociétés de téléphonie et d'électricité en France ; fondateur et directeur du journal *La lumière électrique*, de Paris ; membre de la *Royal Geographical Society* et de la *Royal Historical Society*, de Londres ; de l'*Imperial Institute* de la Grande-Bretagne ; de la Société des études coloniales et maritimes de France ; de la Société des officiers de réserve de l'armée française, présidée par le général Henrion-Berthier.

Ce verbiage indisposait Sturel : « Me prend-il

pour un nigaud ? » Il tâcha vainement d'éviter la lecture d'une longue série d'aimables banalités que des savants de tous poils écrivaient au docteur Herz. Il dut accepter des photographies, notamment d'une lettre du ministre Bardoux sur une mission scientifique confiée à MM. André et Angol :

Si vous faisiez des démarches auprès des présidents des chemins de fer qui font le service de New-York à Ogden, MM. André et Angol obtiendraient à l'aller et au retour leur parcours gratuit et le transport gratuit de leurs bagages, ou tout au moins une sensible diminution.

Trait fâcheux, qui prouve le faiseur, Herz avait conservé les plus insignifiants billets, et, en les lisant à Sturel, il insistait sur des phrases quelconques, pour montrer ses mérites ou pour compromettre ses correspondants. C'étaient des lettres de Nordenskiold, de Freycinet, de Carnot, les unes naïves, les autres singulièrement prudentes.

Paris, le 30 *mars* 1886.

Monsieur,

Il m'est bien agréable de vous faire connaître que M. le Président de la République, voulant vous donner un témoignage particulier de sa haute bienveillance, vient, sur ma proposition, par un décret en date du 28 de ce mois, de vous conférer la croix de grand-officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Je me félicite d'avoir été à même de faire valoir les titres que vous vous êtes acquis à cette marque de distinction et je m'empresse de vous transmettre le brevet et les insignes de l'ordre.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Le Président du Conseil,
Ministre des Affaires étrangères,
Signé : DE FREYCINET.

Dalbyu (Stockholm), le 24 août 1892.

Très honoré collègue,

Veuillez accepter mes vifs remerciements pour la carte de visite que vous m'avez fait remettre par Madame Cramforal, avec la demande de vous envoyer ma photographie en échange de quelques-unes de vos brochures sur l'électricité. En m'accommodant à cette aimable demande, j'envoie, avec le même courrier que cette lettre, ma photographie à *l'explorateur inspiré et heureux de l'océan immense de l'électricité* en lui demandant de répondre par un envoi analogue à ma visite en effigie.

S'il voulait y ajouter quelques-unes de ses publications, je serais heureux de lui faire tenir en retour un ouvrage dont l'impression sera finie un de ces jours et pour lequel je crois que la bienveillante et chaleureuse réception par tous les savants m'est assurée d'avance. — Savoir l'édition allemande des lettres et notations inédites de C. W. Schecle.

Recevez, très honoré collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. E. NORDENSKIOLD.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS
—

5 février.

J'ai reçu hier soir l'intéressant ouvrage de MM. Algave et Boulard, dont vous avez bien voulu m'annoncer l'envoi de la part de M. le docteur Cornelius Herz.

J'ai grand plaisir à retrouver dans ce travail le souvenir de la splendide exposition à laquelle le docteur Herz a apporté un si important concours et qui a rencontré dans votre journal le plus précieux interprète.

Veuillez, Monsieur, offrir mes remerciements et agréer l'expression de ma considération distinguée.

Signé : Sadi CARNOT.

FERDINAND SARRIEN
Député
Ministre des Postes et Télégraphes

remercie M. Herz du magnifique bouquet qu'il a envoyé à Madame Sarrien et le prie de l'excuser s'il ne l'a pas remercié plus tôt, mais depuis deux jours il n'a pas eu une minute de loisir.

S.

Ce Sarrien ! disait Herz, quand il avait un protégé qu'il ne pouvait caser dans son administration, il me l'expédiait aussitôt. Lisez cette carte : « Le ministre des Postes et Télégraphes recommande M. Tabouet à M. le docteur Herz. » J'ai pris M. Tabouet comme employé, en l'invitant à ne venir dans mes bureaux qu'à la fin de chaque mois

pour toucher ses appointements. J'ai fait de même pour M. Rabatel, un autre ami de M. Sarrien. Mais aujourd'hui que la fortune semble m'accabler, tous les politiciens que j'ai obligés me tournent le dos à qui mieux mieux.

La collection de billets du général Boulanger était spécialement riche. Herz dit à ce propos :

— Vous avez été boulangiste, monsieur Sturel ; pensez-vous qu'envers un ennemi de son pays, Boulanger, ministre de la guerre patriote et clairvoyant, se fût comporté comme il le fit avec moi ? Ne voyez-vous pas que c'est éclabousser le Général de me dire espion de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre ? On va jusqu'à me rendre responsable de la politique suivie en Égypte : j'aurais livré Suez aux Anglais ! La vérité, monsieur, c'est que je passe les hivers en Angleterre pour l'éducation de mes enfants, mais n'y compte aucun ami parmi les personnalités politiques. En dehors de mon solicitor et de mon avocat, personne ici pour me défendre contre une demande d'extradition. Dites-le bien haut, sans craindre un démenti. Je mets tout mon espoir dans le respect de l'Angleterre pour la liberté individuelle, dans sa vieille hospitalité traditionnelle, dans sa répugnance invincible pour les extraditions politiques... Je sais d'où me viennent les attaques...

Et il commençait à raconter une histoire invrai-

semblable. Il était veuf d'une première femme, quand un jeune homme vint le trouver : « Je suis votre beau-frère et, si vous ne me donnez pas une forte somme, je dirai que vous êtes un espion prussien ! »

— ... Je mis mon ex-beau-frère à la porte. Ce malheureux, nommé Lehubotel, alla colporter ses accusations dans la presse et plus tard au ministère de la guerre. Il remit au général Boulanger un pli contenant, disait-il, la preuve que j'étais un agent de Bismarck. Le ministre de la guerre refusa d'en prendre connaissance, tant il était sûr de son ami Cornelius Herz. Les pièces furent placées sous enveloppe et scellées de cinq cachets au timbre du ministère de la guerre. Le colonel Peigné, M. Louis Guillot, député, et Lehubotel lui-même signèrent l'enveloppe. La voici, monsieur ; constatez qu'elle est intacte. Le général Boulanger me l'a fait remettre, comme un témoignage de son absolue confiance. J'aurais pu la détruire, je l'ai gardée ; j'aurais pu l'ouvrir pour connaître les preuves que Lehubotel prétendait fournir contre moi ; j'ai eu la force, depuis le 21 janvier 1887 jusqu'à ce jour, de n'en pas briser les cachets. Maintenant je veux l'envoyer à la Commission d'enquête. J'ai une telle confiance en mon passé, ma conscience est si sûre d'elle-même, que je n'hésite pas à dire à la Commission d'enquête : prenez et voyez. Si la Commission

refuse, je fais appel à ceux qui m'ont accusé légèrement, mais de bonne foi. Je dis à M. Déroulède, à M. Millevoye : voulez-vous faire partie d'un jury d'honneur qui ouvrira ce pli et pèsera les preuves ? Adjoignez-vous mes pires ennemis, pourvu qu'ils soient loyaux et patriotes comme vous ; prenez M. de Morès, l'ennemi de ma race ; je désignerai de mon côté de hautes personnalités françaises, et tous ensemble, vous examinerez cette question qui en vaut la peine : Cornelius Herz est-il un traître ?

Cette histoire, ce battage, par sa grossièreté, irrita au plus haut point Sturel. Déjà Herz venait de l'excéder avec ces documents et ces photographies qu'il le forçait d'examiner, d'emporter, et qui, désagréables à certains personnages, n'éclairaient point les questions pendantes. Il dit alors à ce grand-officier de la Légion d'honneur, sur l'air de : « Est-ce que vous vous f... de moi, mon garçon ? »

— Vous croyez vraiment que c'est un nommé Lehubotel qui déchaîne tout l'orage ?

— Non, dit Herz, on veut surtout atteindre à travers moi le leader du parti radical. On a bien tort, au reste, de m'identifier avec ce parti. En donnant mes papiers à M. Andrieux, n'ai-je pas suffisamment marqué mon indépendance de toutes coteries politiques ?

Il semblait nourrir contre Andrieux et Clemenceau une vive rancune.

— Le jour où un député, du haut de la tribune française, m'a traité d'espion, personne dans cette Chambre, où j'ai rendu tant de services, ne s'est levé pour protester ! Personne, pas même celui que je considérais comme mon fils, celui qui avait grandi à côté de moi et par moi, qui m'avait vu à l'œuvre depuis quinze ans, qui avait été associé à ma fortune et à mes actes, qui avait été nourri avec mes pensées et mes projets, et qui m'avait donné en échange toute son éloquence et tout son cerveau.

Dans cette puissante apostrophe du malade soulevé sur son lit, le jeune homme distingua des passions qui lui rappelèrent Vautrin et Lucien de Rubempré. Il admira la sûreté de cette rancune qui d'un coup cassait les reins de Clemenceau. Parmi ses insipides boniments de marchand de lorgnettes, quelle maîtrise dévoilait soudain ce Cornelius ! Sturel allait être récompensé de sa patience. Inconscience, ou nécessité de son apologie, ou perfidie contre ces complices qui le lâchaient, le grand juif cosmopolite commença de se découvrir, et l'on put entrevoir à quelle sorte de jeu il avait fatigué la fortune et la France.

— Certes, je n'ai été l'agent de personne, disait-il, mais si c'est être un agent de servir fidèlement un pays dans les relations internationales, je revendique l'honneur d'être au service de cette France que j'aime, et dont les politiciens sont si

cruels et si injustes envers moi. A un moment donné, avant que la diplomatie française s'orientât vers l'alliance russe, j'avais assumé la tâche de rompre la Triplice, d'en détacher l'Italie. Plusieurs députés approuvèrent mes desseins ; un ancien ministre des affaires étrangères aura peut-être le courage de reconnaître qu'il a au moins souhaité le succès. Je me rendis en Italie et je cultivai l'amitié de M. Crispi ; je m'attachai à gagner les bonnes grâces de Mme Crispi, à qui je me fis présenter pendant mon séjour à Carlsbad. Oh ! je sais bien qu'aujourd'hui des interviews, plus ou moins sincères, affectent d'atténuer la nature et la portée de mes rapports avec l'ancien premier ministre d'Italie, mais que le jury d'honneur s'y prête, et je produirai la correspondance de M. Crispi. Quant à la noble dame qui est sa compagne, puisqu'on a prétendu que je l'avais abordée en intrus, lisez plutôt ceci :

Madame,

Je prends la liberté de consigner cette lettre d'introduction auprès de vous au savant docteur Cornelius Herz, qui, sachant que, en ce moment, vous êtes à Carlsbad, où lui-même doit se rendre, m'a exprimé le désir de profiter de cette occasion pour être présenté à l'intelligente et gracieuse épouse de l'illustre premier ministre d'Italie, S. Exc. M. Crispi, qui, en peu de temps, s'est placé au premier rang des hommes d'État qui gouvernent l'Europe.

Le docteur Cornelius Herz, avec qui j'ai eu quelques rapports scientifiques, est créateur de l'importante publication *La Lumière Électrique*, qui lui donne, grâce à son talent, une haute position.

J'ose espérer, Madame, que vous voudrez bien l'accueillir avec bienveillance, et je vous prie en même temps d'agréer mes remerciements ainsi que l'assurance des sentiments respectueux de votre dévoué serviteur.

Paris, le 12 août 1888.

Le général L. F. MENABREA.

Et comme Sturel s'étonnait que ce fût l'autographe original :

— Il m'a été gracieusement rendu par Mme Crispi sur ma demande... Je puis vous montrer d'autres lettres du général Menabrea... Vous apprécierez si c'est ainsi qu'un ambassadeur parle à un agent interlope de son gouvernement. J'avais pris chez moi, comme employé, son fils. Je lui donnais des appointements de mille francs par mois. Croyez-vous qu'un ambassadeur place son fils chez un espion et lui permette d'accepter un salaire ? Je n'avais épargné ni mes soins ni mon argent pour ranger cet éminent diplomate du côté de la France. Voyez comment il écrivait au prétendu espion de la Triplice :

Paris, 26 février 1886.

J'ai été aujourd'hui vous chercher à votre bureau ; ne vous y ayant pas rencontré, je viens vous prévenir que mon fils ayant achevé tous les travaux que

vous lui aviez confiés pour Rome, et n'ayant pas reçu d'avis contraire, m'a télégraphié qu'il se disposait à revenir à Paris pour se mettre à votre disposition.

Tout à vous. Votre affectionné.

L. F. MENABREA.

Paris, 20 *février* 1886.

Cher docteur,

Je vous envoie ci-joint la copie d'un projet de rapport que mon fils se propose de vous adresser et qu'il a voulu préalablement soumettre à mon approbation.

Comme ce rapport contient des informations qui, dès ce moment, peuvent vous intéresser, j'ai cru opportun de vous en donner connaissance sans retard, en attendant que mon fils vous transmette l'original sous forme régulière.

Je vous remets également un pli contenant un chiffraine dont vous pourrez vous servir avec mon fils pour les communications urgentes. Le chiffraine est combiné selon un système fort ingénieux indiqué dans la préface du livre. Il est appliqué à la langue italienne que vous connaissez parfaitement.

Agréez, cher docteur, l'expression des sentiments les plus affectueux de votre tout dévoué.

MENABREA.

P. S. — Je pense que c'est aujourd'hui que vous devez recevoir l'agréable nouvelle en ce qui vous concerne.

Par ces déclarations, Cornelius se vengeait-il de n'avoir jamais reçu le grand cordon des Saints

Maurice et Lazare ? Sturel admirait avec quelle liberté magistrale cet accusé si prolixe escamotait les accusations précises d'escroquerie et de chantage.

— J'attache moins d'importance aux questions d'argent qu'aux incriminations de loyauté dans les questions internationales. Je sais qu'on ne comprend pas et qu'on dénature mes affaires en France. Je crois entendre que je suis accusé d'avoir reçu de la Compagnie de Panama deux chèques de un million chacun et une somme de 600,000 francs. Ces deux millions m'ont été payés par M. de Reinach, sans que je connusse leur source et pour l'acquittement d'une partie de sa dette envers moi, que nous avons définitivement réglée par un acte du 18 juillet 1889, actuellement en dépôt chez MM. de Rothschild, à Francfort. Mon compte chez M. Fontane, notaire à Paris, établit que j'ai employé cette somme à acquérir des immeubles, et non à corrompre des députés. Quant aux 600,000 francs, je désire que M. Charles de Lesseps précise sa déclaration qui sert à m'inculper. Il ne dira pas m'avoir remis aucune somme. La vérité, c'est que j'ai passé à M. de Reinach des billets souscrits par M. Dauderin, entrepreneur. Si M. de Reinach, de son côté, a négocié pour 600,000 francs de ces billets à la Compagnie de Panama, en suis-je responsable ? On dit encore que j'aurais usé de chantage

envers M. de Reinach. Je proteste énergiquement. Le chantage suppose des menaces sous conditions pour extorquer des sommes auxquelles on n'a aucun droit. Mon cas est tout autre : j'étais créancier de M. de Reinach, je lui demandai un règlement de comptes ; il m'opposa d'abord une résistance de mauvaise foi, puis il essaya de me supprimer par le poison ; je l'ai menacé de poursuivre mon paiement par toutes les voies de droit et de le livrer à la justice de son pays ; il a fini par reconnaître sa dette.

Sur tous ces points, Cornelius, comme on dit en style de théâtre, déblayait. Il ne se plaisait pas dans la défense, c'était plutôt son affaire de se couvrir en attaquant ; et puis, il ne sentait pas l'immoralité de ses actes. L'indignation qu'il soulevait dans l'honnêteté française lui semblait de l'enfantillage. Enfin, c'était un vaniteux de sa force. Il demeurait l'homme qui, quelques mois plus tôt, à Paris, au hasard d'une conversation, disait : « Tel ministre, tel personnage important, n'ont rien à me refuser. Vous en doutez ? Eh bien ! voulez-vous que je téléphone ? Ils accourront ici comme des chiens. » Et il téléphonait, les faisait venir, les montrait, pour rien, par ostentation.

Maintenant il arrivait à ses réserves. Il cessa de plaider. Il ouvrit et feuilleta ses meilleurs dossiers. Quelle impression de force donnait alors ce

fiévreux, couché sur ses collections, palpant avec sensualité d'ignobles papiers froissés, achetés, volés, excellents pour déshonorer, souverains pour faire chanter ! Sturel guidé par ce juif vit les cuisines du grand festin parlementaire où s'assoient trente convives dont l'histoire officielle n'enregistre que les toasts.

Cornelius Herz avait dépensé 78,000 francs de photographies. L'Angleterre lui garantit sa sécurité moyennant livraison de ses dossiers, et cela explique diverses particularités de notre histoire intérieure depuis 1893. Il fut moins généreux envers Sturel. Arrivé à ces régions principales, au cœur de son empire, il ne laissa plus son hôte prendre aucune copie. Son groupe, son refuge, sa vie, aujourd'hui comme hier, c'étaient toujours les chéquards : à perdre ces ingrats, il se fût détruit lui-même et mis tout nu sur le pavé. Aussi, en promenant Sturel dans le plus riche arsenal et bien que dévoré du désir de se venger, il se bornait à lui répéter :

— Voyez mes armes ; dites bien à tous que je puis me défendre.

Sturel apprit que, depuis quinze ans, rien ne s'était fait en France sans pots-de-vin distribués aux députés et aux ministres. Herz, mêlé à toutes ces abjections, rendait en même temps des services. On pouvait le traiter de fripouille, on ne pouvait nier qu'il possédât la confiance des Crispi, des

Spuller et des Freycinet. Au reste, rien dans la nature n'est aussi simple que nos classifications. Et, dans cette minute même, un Cornelius, tout en maniant ses bons papiers de chantage, se grisait comme un idéaliste des grands mots de Justice, de Liberté :

— J'espère, disait-il, que l'Angleterre aura assez de clairvoyance pour comprendre que, sous une fausse qualification, on poursuit contre moi la satisfaction de haines politiques. Les avertissements ne m'ont pas manqué ; je pouvais partir pour les États-Unis qui ne livrent leurs nationaux pour aucun délit ; je suis resté en Angleterre. Il est vrai que mon triste état de santé ne me permettait pas plus de m'embarquer pour l'Amérique que pour la France. J'attends les décisions du gouvernement anglais. Je ne crois pas que l'extradition puisse être accordée ; mais, dans l'état d'affaiblissement moral et physique où je suis tombé, je ne supporterais même pas l'arrestation préventive.

En disant ces mots, il dirigeait sa main vers un revolver caché dans sa gaine, sur la table de nuit. Mme Herz commença de pleurer et cria :

— Songe à tes enfants !

— Pourvu qu'on me prolonge ! dit Herz. Je suis sûr que je serai mis hors de cause.

Il aimait tant cette belle nation française ! Au milieu de ses souffrances, il poursuivit une décou-

verte d'une utilité incalculable pour la défense de nos côtes. Et, malgré les sollicitations les plus pressantes, il refusait de la livrer à nul autre pays.

Sturel demeura au chevet de cet incroyable personnage de neuf heures du soir à quatre heures du matin. C'est avec un vrai mouvement d'admiration, l'admiration classique du Gaulois pour l'étranger, qu'il dit à Mme Herz, qui le reconduisait :

— Votre mari est prodigieux : il n'est pas fatigué ; moi, j'ai la tête brisée.

Rentré à son hôtel, Sturel n'avait pas envie de dormir, parce qu'il possédait un magnifique objet d'étude et d'étonnement. Pitoyable dans ses mensonges pour paraître un bon Français, ce Herz venait du moins d'étaler pendant de longues heures une conception de la politique infiniment plus vraie que celle que distribue aux étudiants l'École de la rue Saint-Guillaume.

Dans la nuit même, Sturel rédigea ces confidences. Bien qu'il rapportât des photographies plein ses poches, il constata que, sur les points les plus graves, l'habile malade le laissait sans preuves. A l'égard des chefs principaux du parlementarisme, il ne put procéder que par allusion et par des allusions qu'eux seuls pouvaient entendre.

L'article paru, Sturel alla en chercher les échos

au Palais-Bourbon. Ses frères d'armes les mieux informés lui marquèrent du mécontentement :

— Le bel ouvrage ! Vous avez menacé pour le compte de Cornelius. Il voulait obliger le gouvernement à traiter. Maintenant le gouvernement traitera.

— Et puis après ? disait le jeune homme. Nous n'empêcherons aucune de leurs intrigues. J'aide la nation à voir clair.

Ils furent interrompus par une musique infernale. C'était Rouvier très entouré, qui criait :

— Ce procès, c'est du Rocambole... Les journalistes qui m'attaquent peuvent m'écouter. Je suis un vieux chêne, messieurs. Vous m'abîmerez peut-être ; vous ne parviendrez pas à m'abattre.

La bande de clients qui lui soutenaient le moral lui firent sur cette déclaration un succès de « Bravo ! bravo ! » On eût dit les cris espagnols autour d'une danseuse qu'il s'agit d'enfiévrer. Rouvier, congestionné, les épaules tendues comme Atlas, et martelant de ses poings l'air, se résuma :

— Je me f... des juges d'instruction ! je me f... des journaux ! je me f... du Tonnerre de Dieu !

Ce fut du délire.

— Est-ce carré ? criaient les amis.

— Quel estomac ! confessaient les adversaires.

Très rouge, très large, furieux et joyeux, Rouvier rattrapait son monocle et soufflait.

Il monta à la tribune, il osa dire en pleine séance :

— Mes droits, je les tiens de mes électeurs, je les exerce et les exercerai tant que la Justice ne me les aura pas retirés... et vous pouvez attendre qu'elle me les retire.

C'est que le procès des administrateurs n'avait pas révélé son nom. Puis il avait trouvé son moyen de défense et telles ripostes que M. Ribot, qui comptait le clouer au mur, dut rompre précipitamment. Devant le juge d'instruction Franqueville, M. Vlasto, invité à s'expliquer sur le fameux chèque de 50,000 francs touché par son garçon de recettes Davout, ne nia point que M. Rouvier ne fût intéressé à cet encaissement. Ce ministre, démuni de fonds secrets, lui avait demandé un prêt de 100,000 francs, pour arrêter la campagne boulangiste de la *Lanterne*. M. Vlasto était rentré dans 50,000 francs sur le bénéfice de banque d'une émission de Bons du Trésor, les autres 50,000 francs lui avaient été remboursés par le baron de Reinach au moyen du chèque Davout.

M. Franqueville s'éleva avec vivacité contre cette doctrine immorale qui autoriserait un ministre à prendre dans un établissement de crédit l'argent de sa politique. M. Vlasto fort gracieusement s'inclina :

— Que vous avez raison en principe, monsieur le juge ! Mais les usages sont si forts !

Et soumettant au magistrat la photographie d'une lettre, il prouva qu'il venait de rendre, peu auparavant, un service identique à M. Ribot. L'intelligence de M. Franqueville s'élargit.

Comme, dans un bocal, une grenouille qui remonte à la surface annonce le retour du beau temps, la réapparition de M. Joseph Reinach au Palais-Bourbon indiqua que le soleil luirait bientôt pour les chéquards.

Avec son nom taré, quel prodige d'impudence ! A toutes les époques son système fut de s'imposer. Jeune, il faisait la mouche du coche ; il continua de bourdonner, quand, tout imprégné des sanies du cadavre, il devint une mouche charbonneuse. Moins de deux mois après qu'on avait déterré son oncle et beau-père, dont le pays demeurait empesté, il montait en pleine séance, avec quelque chose de frétillant dans ses reins, qui sont formidables, jusqu'au président de l'assemblée, et là-haut, sans prendre garde à la gêne du pauvre homme qu'il ruinait par son contact, sous les regards de la Chambre et des galeries révoltées, appuyé familièrement du ventre et de la cuisse au fauteuil décoratif, il s'éternisait.

C'est qu'il faisait marcher au doigt et à l'œil le groupe Arton et le groupe Cornelius, indispensables au ministère et même au régime. Bouteiller, pâle jusqu'à paraître verdâtre, les épaules

légèrement courbées et la figure moins impénétrable qu'il n'y tâchait, organisait ces malheureuses équipes, comme il avait jadis organisé les troupes parlementaires contre le général Boulanger. Il ne portait pas avec aisance cette autorité, qui, secrètement, n'était qu'une servitude, et son orgueil douloureux, sa volonté jamais en repos, lui donnaient une raideur antipathique dans un milieu et dans des conjonctures où l'on ne rêvait plus que de « bon garçonnisme ».

Le 27 janvier, MM. Emmanuel Arène, Jules Roche et Thévenet bénéficièrent d'une ordonnance de non-lieu. Les ministres et les ministrables hésitaient cependant à relâcher du col de Rouvier la main de la Justice.

— Nous pardonnera-t-il d'avoir essayé de le stranguler ?

De toutes parts alors, on vanta sa générosité, sa nature vigoureuse, abondante, sans rancune ; il s'agissait d'effacer sa terrible menace du premier moment, quand il voulait « manger le morceau ».

— C'est peut-être une p... de quatre sous, répétaient ses intimes, mais c'est « une bonne fille ».

Ces invites furent comprises. Rouvier retrouva ces nombreuses camaraderies dont son tempérament expansif lui fait un besoin et qui, depuis deux mois, s'étaient discrètement tenues sur la

réserve. Sa tête, sa nuque se dégagèrent d'un afflux de sang qui ne laissait pas d'inquiéter Louis-Antoine Delpech. La dernière fois qu'il vit le juge, il lui dit avec une formidable bonhomie :

— C'est fini ? Eh bien ! je n'en suis pas fâché. Elle m'a donné de l'ennui, cette affaire. Et à vous aussi, hein ?

Le 7 février, il obtint son non-lieu avec Devès, Léon Renault et Albert Grévy.

Le 16 février, Millerand porta à la tribune ce qu'on a appelé le programme socialiste minimum. Il pressa le parti républicain de retirer à la Haute Banque la Banque de France, les Mines et les Chemins de fer, qui sont et doivent demeurer des propriétés nationales. Telle est la passion de Bouteiller pour le parlementarisme que lui, l'homme de la Haute Banque, il approuve dans les couloirs cette initiative. Obsédé par la préoccupation de défendre un système politique auquel il pense si continûment qu'il finit par y confondre tous ses intérêts propres, il se borne à considérer que Millerand va maintenir dans l'orbite parlementaire des masses ouvrières qui, dégoûtées par les scandales du Panama, auraient pu glisser à la révolution et au césarisme. Il y a, par instants, chez Bouteiller une raison pour ainsi dire impersonnelle qui le distingue noblement d'un Sturel, nerveux à la recherche de son

bonheur, ou d'un Suret-Lefort, bête de proie menée par de prudents appétits.

Dans ce même moment où Millerand rallie au parlementarisme les éléments révolutionnaires, le Sénat, par un coup imprévu, raffermit les vieilles troupes : Jules Ferry monte au fauteuil de la présidence.

Ces savants travaux de fortification se poursuivaient au milieu d'un abominable carnaval qui les masquait.

M. Ribot, ministre, parlant à la Chambre, et, selon sa coutume, ne pouvant prononcer une phrase sans y faire figurer « honneur, devoir, loyauté », une partie de l'assemblée numérotait ces mots à haute voix, et en quelques moments arrivait à compter jusqu'à dix-huit fois le mot « honneur », avec de si méprisantes risées, que le ministre bafoué quittait la tribune.

Questionné sur les non-lieu, M. Léon Bourgeois, garde des sceaux, disait :

— Je n'ai, en ce qui concerne les décisions de la Justice, qu'une chose à répondre, et j'ai besoin de pouvoir la dire enfin, car depuis un mois que, par le devoir de ma fonction, je suis réduit au silence, en vérité j'étouffe...

Et Déroulède criait au malheureux qui avait compté sur ce trémolo :

— Oui, vous étouffez l'affaire.

M. Cavaignac réclamait à la tribune un changement de système dans le gouvernement républicain. Il réprouvait Rouvier : « Il n'est pas vrai qu'il soit nécessaire à la politique française qu'à une heure donnée des financiers viennent apporter à l'État l'aumône de leurs avances, et, ce qui est plus grave encore, l'aumône de leurs dons. » Il réprouvait Floquet : « Il n'est pas vrai qu'il soit nécessaire à l'exercice du gouvernement français que le gouvernement surveille la distribution des fonds que les sociétés financières consacrent aux opérations de publicité. » Les chéquards pour annuler son discours l'applaudissaient à outrance et votaient à l'unanimité l'affichage. « Voilà, s'était-on écrié sur *quelques bancs à l'extrémité gauche de la salle*, voilà le langage d'un président de la République. » L'*Officiel* imprima : « Voilà le langage d'un ministre de la République. »

Au mardi-gras, à Bâle, il y a, depuis des siècles, des fêtes importantes, de caractère officiel, puisque les autorités locales en examinent le programme et les subventionnent. Une cavalcade parcourut les rues dont les personnages figuraient les principaux « chéquards » du Parlement français. Au milieu d'une foule immense amassée de tout le pays, Rouvier, Roche, Baïhaut, Barbe, Proust, défilèrent portant dans le dos leur nom et la somme touchée. Des gendarmes les encadraient. Les collectionneurs recherchent le programme illustré de cette fête.

L'auteur de ce livre demandait à interpeller le gouvernement sur le rôle de l'agent Dupas, secrètement chargé de joindre Arton à Londres et non point de l'arrêter, mais de négocier. Du haut de la tribune, où les clameurs m'immobilisaient, je vis avec dégoût, sur le banc des ministres, Ribot, flanqué de Loubet et Bourgeois, qui tous connaissaient le fait, lever au ciel ses mains impudentes, rire jusqu'à terre, mentir, — lui, le doctrinaire aux cheveux poivre et sel — comme un potache, et s'agiter, se tortiller, se décarcasser. Quelle honte !

Ainsi huilé de sa propre ordure, le parlementarisme échappait d'autant mieux à l'étreinte de ses ennemis. Si décrié, abject, il les faisait rire ; ils en oubliaient de converger à un but réel. Sturel voulut causer avec Drumont. Il traversait les bureaux de la *Libre Parole*, quand on téléphona du *Figaro :*

— Est-il vrai que vous publiez le fac-similé d'un chèque Carnot ? Nous en désirerions le libellé pour notre *Dernière Heure.*

Un chèque Carnot ! Tiens, quelle idée ! Ces allumeurs de haine se divertirent et répondirent :

— Nous ne savons pas encore quel jour nous choisirons ; en tout cas, ce n'est pas pour demain.

Sturel, en entrant chez Drumont, lui dit :

— Nous allons fumer tranquillement un cigare, mais, à l'Élysée, Carnot compte sur ses doigts sa parenté : « Un chèque Carnot ! Voyons ! Il y a moi, mon père, mon oncle, mes fils... »

Sturel et Drumont jouirent de la situation, puis ils l'examinèrent.

— Les révélations de la *Libre Parole* ont renseigné la France entière, disait Drumont. Chacun sait à quoi s'en tenir sur l'immoralité des coquins qui nous gouvernent. Qu'est-ce que vous voulez qu'on y ajoute ! Moi, je suis dans mon ordre naturel en signalant la vérité. Andrieux et Delahaye ont été admirables de courage, de continuité dans l'effort. Voyez Morès, voyez Déroulède ; vous autres boulangistes, vous êtes à peu près les seuls capables de risquer quelque chose. S'il existe encore à Paris des gens du peuple qui aient un énergique tempérament, jamais on ne trouvera une meilleure occasion pour envahir les Chambres. Il faut tout de même de l'argent pour ces opérations-là, eh bien ! plutôt que d'employer vos ressources à marchander Arton qui vous bernera, recrutez cinq cents hommes résolus et donnez-leur le nécessaire. Croyez-moi, avec des révélations, on peut encore amuser le public, mais on ne l'indignera pas davantage. La seule expérience qui reste à tenter et la décisive, c'est d'envahir le Palais-Bourbon.

Ils furent interrompus par les rédacteurs qui

venaient chercher le « patron » avec les éclats de rire d'une troupe d'écoliers ou plutôt avec la joyeuse insouciance de jeunes officiers qui, satisfaits de se battre bravement, laissent les longs projets et les doutes au chef. Maintenant, l'*Écho de Paris* leur téléphonait :

— Est-ce vraiment demain que vous publiez le fac-similé du chèque Carnot ?

— Non, pas avant trois ou quatre jours.

La police et le ministère perplexes se disaient : « Ce qu'ils racontent dans le téléphone n'est pas sérieux, puisqu'ils se savent écoutés. » Une armée de mouchards pourtant assaillit la Grande Imprimerie. Et désormais, chaque matin à quatre heures, le premier numéro sortant de la presse, un policier cycliste l'enlevait, le portait à l'Élysée où l'on veillait, prêt à donner un ordre de saisie.

Fallait-il mariner plus longtemps dans ces ordures ? Le monde officiel s'attendait toujours à la démission de la droite. Le ministre Develle disait : « Sont-ils idiots dans cette opposition ! Ils n'auraient qu'à vouloir : depuis trois mois il n'y a plus de gouvernement. » Mais les conservateurs n'avaient jamais accepté le projet, cher à Sturel, d'une démission en masse de tous les opposants. Et, bien pis, aujourd'hui, dans une lettre éloquente, le comte d'Haussonville blâmait publiquement « la politique des petits papiers ». Les

antiparlementaires étaient donc rejetés aux moyens révolutionnaires.

Sturel ramassa de l'argent ; il vit plusieurs fois Fanfournot et le chargea de reconstituer les bandes que le jeune anarchiste menait en 1889 dans les réunions publiques.

CHAPITRE XIII

LES BOUCS ÉMISSAIRES

Les débats de la cour d'assises s'ouvrirent le 8 mars. Dans les couloirs du Palais de Justice, Suret-Lefort toqué, enjuponné et tout souriant, fendait la foule pour rejoindre Sturel et, d'un ton à la fois amical et protecteur, il prétendait que l'affaire ne pouvait plus avoir de retentissement politique. Sturel, tout de suite piqué, ne voyait pas pourquoi le jury innocenterait les chéquards, ni pourquoi ceux-ci couvriraient leurs complices. Le jeune avocat député, pour atténuer ces hauts propos qui pouvaient le compromettre, rit longuement, avec une sorte de scandale, la main appuyée sur l'épaule de son ami.

Comme Sturel, le public comptait que MM. Charles de Lesseps et Fontane, assis au premier rang avec Baïhaut, parleraient, et l'on avait aussi bon espoir dans le sénateur Béral, dans le député Sans-Leroy, dans le député Dugué de la Fauconnerie, qui tenaient le second banc, non

moins que dans les honorables Proust et Gobron assis en serre-file.

Baïhaut fit une faute de goût. Contraint d'avouer, il étala toute sa concussion :

— Je suis coupable ; je demande pardon à mon pays, etc., etc.

De tels tralalas peuvent plaire dans un crime passionnel, mais étonnent dans une histoire de volerie. On le lui fit bien voir.

Charles-François Sans, dit Sans-Leroy, entendit mieux ses intérêts :

— L'accusation, dit-il, me poursuit avec énergie parce que, sorti de la Chambre depuis cinq ans, je ne suis plus à craindre, alors qu'elle laisse tant d'autres...

Et comme le président l'interrompait :

— Bon, bon ! dit-il, je ne veux pas servir de bouc émissaire.

On ne le pourchassa pas outre mesure. C'était clair comme le jour : membre de la Commission chargée d'étudier le projet d'autorisation des obligations à lots, il était devenu, d'hostile, favorable au projet à la suite des libéralités de la Compagnie, et par son revirement il avait décidé le vote, quand ses collègues se divisaient en deux parts égales. Mais l'habile homme, lauréat du Concours général, favorisé de l'amitié d'Herbert de Bismarck, nia éperdument.

— Tout de même, lui avait maintes fois répété

le juge d'instruction, comment expliquez-vous que, le lendemain du jour où les arguments de la Compagnie vous convainquent, vous payez vos dettes?

— Je m'expliquerai devant le jury.

— Deux cent mille francs ! Vous avez payé deux cent mille francs ! Cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval.

— Devant le jury ! devant le jury !

Cinq mois, il s'obstina. Puis, en cour d'assises, à la question du président :

— Et les deux cent mille francs ?

— C'est bien simple, monsieur le président, c'est un remploi de la dot de ma femme.

— Un remploi ! pouvez-vous le justifier ?

— Par des actes, des papiers notariés.

— Vous les avez ?

Son avocat fit passer au jury une liasse énorme de papiers : remplois dotaux, aliénations, saisies, partages, etc... On sait combien est difficile la lecture d'actes grossoyés. Que pouvaient y voir ces douze braves gens ?

— Mais pourquoi n'avez-vous rien répondu à l'instruction ?

— Je préférais réserver mes moyens de défense pour messieurs les jurés.

Le ministère public aurait pu réclamer une suspension de séance, examiner les pièces avec un notaire jusqu'au lendemain, mais le gouvernement ne tenait pas à une condamnation.

Antonin Proust, Dugué de la Fauconnerie et Gobron ne niaient pas d'avoir reçu chacun du baron de Reinach un chèque de vingt mille francs. Gobron soutint que son chèque représentait vingt parts d'une société de tannage qu'il avait cédées à M. de Reinach. Par malheur, à la date où il fallait placer cette vente, ladite société de tannage n'existait pas encore. Proust et Dugué prétendirent avoir coopéré le plus honnêtement du monde à un syndicat de garantie. Fort bien, mais M. Proust avait crié à la calomnie jusqu'à ce qu'on lui mît sous les yeux une lettre photographiée du baron.

Béral avait touché quarante mille francs. Deux fois plus que chacun de ses collègues. C'est qu'il ne s'était pas borné à voter, il avait parlé en faveur du projet de loi. Il argua que c'était le paiement d'honoraires dus depuis quatre années. Il les avait attendus bien longtemps ! Mais pourquoi poursuivait-on ce pillard, tandis qu'on laissait indemne le sénateur Albert Grévy, de la famille des grands voraces, des Grévy-Wilson, qui avait fourni exactement la même justification ?

Au total, le sextuor, bien qu'exécuté par six chanteurs distingués, parut maigre. De la bonne musique de chambre, mais qui sentait son fragment. On eût voulu la grande symphonie d'ensemble, le chœur des parlementaires.

Il est à remarquer que dans ce procès, sur le

chef de corruption, on n'appela pas à la barre des témoins le premier qu'il eût fallu entendre, l'accusateur Delahaye. On craignait que, poussé à bout, il ne se tournât vers le banc des accusés : « Mais parlez donc, Cottu, Lesseps ! vous par qui j'ai levé ces gibiers ! »

Heureusement pour les amateurs, il avait bien fallu convoquer et interroger les Floquet, les Ranc, les Clemenceau, les Freycinet, les agents Soinoury et Nicole.

Charles de Lesseps raconta les services que lui avait offerts Cornelius Herz, les trois cent mille francs que lui avait demandés Floquet, l'intervention de Clemenceau, Floquet, Freycinet et Ranc pour qu'il versât douze millions à Cornelius Herz qui les domptait ou les apprivoisait. Certaines nuances d'ignominie les plus rares ne peuvent apparaître que si le monde parlementaire se superpose au monde judiciaire : dans cette revue de tous les chantages, on vit les parlementaires faire chanter les femmes elles-mêmes. Sur l'invitation de M. Loubet, ministre de l'intérieur, M. Soinoury, qui reçut immédiatement comme récompense la direction de l'administration pénitentiaire et la croix d'officier de la Légion d'honneur, avait proposé à Mme Cottu en pleurs qu'elle allât chercher dans le cachot de son mari quelques noms de chéquards droitiers, moyennant quoi Cottu serait relâché.

Des huées accompagnèrent ces divers personnages. Le pompeux Floquet eut les yeux gros de larmes. Les magistrats, inquiets que tout ne sautât, touchaient à ces nobles témoins avec les précautions des gens de police quand ils transportent une marmite à renversement.

Le directeur d'une publication opportuniste, M. Ferrari, de la *Revue Bleue*, fut si charmé du tour d'esprit qu'avait montré en l'occurrence le policier Soinoury que, séance tenante, il l'engagea comme collaborateur.

Le représentant du ministère public, M. Laffon, créature de Léon Bourgeois, requit avec les grands mots d'honneur et de vertu qu'il laissait tomber en époussetant son rabat d'un air dédaigneux et fatigué. Ce n'était plus que l'immoralité et la satiété d'une fin de carnaval, autour de six pauvres hommes, à la fois reniés et absous par ce public, de la même manière à peu près que des filles qui se recoiffent sont contemplées par des noceurs.

A la buvette du Palais-Bourbon, en fin de séance, on organisait volontiers des délégations qui venaient voir « ce bon Béral » et « la tête de Gobron » : histoire de s'accoutumer aux risques professionnels ! Le dernier jour, sur les bruits d'acquittement, M. de Nelles, moins déprimé et qui voulait payer d'audace, se joignit à l'une de ces caravanes. Aux guichets du Palais de Justice,

gardés par des municipaux, ils se nommèrent et l'officier de paix s'inclina si drôlement : « Députés ! comment donc ! passez, messieurs ! » que la foule ricana de la façon la plus insultante. « Ils y entrent plus aisément qu'ils n'en sortent », disait-on.

Les accusés tenaient leurs figures flétries constamment tournées vers leurs collègues venus en voyeurs. Quelles pensées ceux qui étaient pris échangeaient-ils avec les autres ? Nul signe du moins, car le public narquois les surveillait et disait qu'il y a toujours des injustices et qu'on avait donné aux six un tour de faveur.

Le baron de Nelles ayant déclaré, d'un ton fort aristocratique :

— Bigre ! ça ne sent pas bon ici.

Quelqu'un répondit :

— Ça sent les boucs émissaires.

Cette semaine des boucs émissaires, après les scandales du Palais-Bourbon, après la « Première Charrette », après la « Journée de l'Accusateur », demeure surtout mémorable par son caractère canaille. Tout ce monde d'avocats, renseigné sur cette comédie politico-judiciaire, ricanait, sifflait, crachait. Les plus naïfs stagiaires disaient :

— Leur crime, c'est de s'être laissé pincer.

Le 21 mars, tous, sauf Baïhaut, furent acquittés. L'innocent Sans-Leroy retourna avec son beau

ruban de la Légion d'honneur jouir dans l'Ariège du bien-être que lui avait constitué son industrie. (Il est vrai que le 23 mai la cour d'assises devait condamner Arton par défaut à la dégradation civique, à cinq ans de prison et à 400,000 francs d'amende « attendu qu'il est suffisamment établi qu'en mars et avril 1888 il a corrompu par ses promesses et présents M. Sans-Leroy, député ». — Voilà donc le même fait certain ou faux, selon les besoins de l'intrigue. La tragédie, qui rapidement s'était faite comédie, devient une basse bouffonnerie...)

En sortant du greffe, les acquittés se rendirent chez l'un d'eux qui offrait un lunch, comme c'est la coutume après un mariage ou une réception académique. Le mot d'ordre avait couru : « Antonin Proust recevra après la cérémonie. » Arrivés en fiacre successivement, ils trouvèrent sur le trottoir les camarades tout échauffés. Poignées de mains, quelques vivats, de larges tapes dans le dos :

— Ce pauvre vieux ! Le coffre est toujours bon ?

L'histoire aussi était sur le trottoir et, quand le magistrat relâche ces parlementaires, elle les retient. Un instant, pas davantage. Puis elle les livre à l'oubli dédaigneusement confondus avec les « non-lieu ». La France, volontiers, contemplerait les cages où cent quatre députés

tresseraient des chaussons et videraient leurs baquets : elle permet qu'on laisse voler cette demi-douzaine de serins (picoreurs, grappilleurs). Ils furent seulement obligés de changer de café.

CHAPITRE XIV

LETTRE DE SAINT-PHLIN SUR UNE « NOURRITURE » LORRAINE

SAINT-PHLIN était de ces personnes à qui Sturel avait demandé de l'argent pour une caisse d' « action ». A la fin de mars sa réponse arriva :

« Mon cher Sturel,

« Je ne comprends pas clairement ce que tu veux dire quand tu parles de « passer à l'action ». D'une manière précise, tu m'invites, n'est-ce pas, à subventionner des émeutes ? Et pour préjuger de mon acquiescement, tu rappelles nos promenades le long de la Moselle ! Mais, François, je te prie de le considérer, en allant à Custines, à Metz, à Trèves, je voulais étudier des cas concrets, sortir de la métaphysique et de l'abstrait politique. Je me préoccupais de former ma raison sur les choses de ma région ; je crois que tu as orienté ton imagination d'après l'Italie, l'Espagne, Paris. Je suis lent et prudent comme un village lorrain ; tu as l'esprit agité et révolution-

naire comme un faubourg de la grande ville. Ici, je me replie sur mes réserves séculaires, et toi, tu me parais flotter au souffle des circonstances. Bien plus que nos expériences mosellanes, ce sont les enthousiasmes de quelques patriotes qui te guident.

« Veux-tu me permettre de te citer Pascal (d'après Mme Périer) ? Vous vivez à Paris avec des esprits supérieurs, nous sommes obligés de les suppléer par des livres :

« Les discours de Blaise Pascal sur les pauvres « excitaient parfois ses familiers à proposer des « moyens et des règlements généraux qui pour- « vussent à toutes les nécessités : cela ne lui sem- « blait pas bon et il leur disait qu'ils n'étaient « pas appelés au général, mais au particulier, et « que la manière la plus agréable à Dieu était « de secourir les pauvres pauvrement, c'est-à- « dire chacun selon son pouvoir, sans se remplir « l'esprit de ces grands desseins qui tiennent de « cette excellence dont il blâmait la recherche « en toutes choses. »

« Cette excellence et ces grands desseins, je les trouve chez toi, mon cher Sturel. Je suis tout prêt à secourir mon pays, mais passe-moi la plaisanterie, pauvrement. On a les reçus des Septembriseurs et de ceux qui égorgèrent les otages en 1871 ; il existe des quittances qui se rapportent aux diverses insurrections du siècle et, pour

les qualifier, il faut le plus délicat sentiment des nuances : je ne crois pas mon nom désigné pour qu'il s'engage sur des papiers aussi chanceux. (Je pourrais ajouter que ma fortune est moindre que tu ne supposes. Nous avons mis notre amour-propre à ménager nos fermiers et à soigner nos terres. C'est coûteux. Et pour une fois que ma pauvre grand'mère a délaissé les biens-fonds, sa fantaisie n'a pas été heureuse : à sa mort, nous avons hérité une liasse de titres du Panama, dont la vue au reste ne me dispose point à excuser les coquins que tu poursuis.)

« Tu te fais le vengeur de la morale publique ; c'est un beau rôle, mais bien pénible, car te voilà engagé à ferrailler indéfiniment avec des gens que tu méprises. Éviteras-tu le danger trop certain de ressembler pour finir à ceux qu'on guette en tous leurs mouvements ? Quoi qu'il en soit, tu nous serviras moins que si, leur tournant le dos, tu poursuivais le bien public par tes moyens propres.

« Moi, homme du terroir, éloigné de vos querelles parisiennes, j'embrasse la situation mieux que vous ne le pouvez. Ce n'est pas d'aujourd'hui, François, que tu souffres des Bouteiller. Te rappelles-tu, en 1879, au lycée de Nancy, notre classe de philosophie si fiévreuse ? Bouteiller nous promenait de systèmes en systèmes, qui, tous, avaient leurs séductions, et il ne nous marquait point dans quelles conditions, pour quels hommes,

ils furent légitimes et vrais. Nous chancelions. Alors il nous proposa comme un terrain solide certaine doctrine mi-parisienne, mi-allemande, élaborée dans les bureaux de l'Instruction publique pour le service d'une politique. « Je dois toujours agir de telle sorte que je puisse vouloir que mon action serve de règle universelle », tel était le principe kantien sur lequel Bouteiller fondait son enseignement. Il y a là une méconnaissance orgueilleuse et vite tracassière de tout ce que la vie comporte de varié, de peu analogue, de spontané dans mille directions diverses. En effet, pour conclure, Bouteiller nous enseignait qu'un certain parti possède une règle universelle, propre à faire le bonheur de tous les hommes.

« Cette prétention, qui fait de Bouteiller avec toutes ses tares un apôtre, un fanatique religieux, je la vois également vive chez notre ami Suret-Lefort qui, lui, pourtant n'est qu'un ambitieux. Il m'a demandé de le mener çà et là chez des fermiers qui m'accordent quelque confiance et de le mettre au courant des besoins du pays. J'arrive bien à lui faire entendre, ce que savent les moindres de nos vignerons, que les méthodes pour travailler les cépages, pour négocier les produits, sont bonnes et vraies selon les régions ; on lui fera encore admettre que nos maladies se développent et se traitent différemment selon les divers climats, mais il n'est pas assez plongé dans

notre vie pour sentir que des nuances analogues existent dans tous les ordres de notre activité locale.

« Ce brave Suret-Lefort ne distingue pas qu'il y a des vérités lorraines, des vérités provençales, des vérités bretonnes, dont l'accord ménagé par les siècles constitue ce qui est bienfaisant, respectable, vrai en France, et qu'un patriote doit défendre. Sur tous les points où ne l'avertit pas un vigoureux holà ! de ses électeurs, notre député est à la merci d'un dialecticien habile ; il est prêt à toutes les expériences, parce qu'il ignore celles que ses aïeux et notre terre ont résolues pour lui ; il ne se rend pas compte de l'avantage que nous aurions à persévérer dans notre tradition, c'est-à-dire dans la vie pour laquelle nous sommes appropriés, adaptés. Contre toutes les singularités qu'on lui propose, qui peuvent être des vérités ailleurs et qui par là sont soutenables dans l'abstrait, il ne se ménage point de refuge dans son innéité...

« Ici, Sturel, j'insisterai, et craignant de laisser dans l'ombre la principale vérité qui m'anime, je veux te dire brutalement qu'étant donnée l'anarchie générale, pour la conduite de nos vies privées, — aussi bien que pour parer aux langueurs mortelles de la France, — c'est dans ses réserves héréditaires que chacun de nous doit se replier et chercher sa règle.

« Considère l'affreuse aventure de Racadot et

les carrières douteuses de Renaudin, de Mouchefrin. Transportés de notre Lorraine dans Paris, ils adoptèrent des idées et des mœurs qui peuvent valoir pour d'autres, mais où ils n'étaient point prédestinés. Reniant leurs vertus de terroir et impuissants à prendre racine sur les pavés de la grande ville, ils y furent exposés et démunis. Les cafés devenus les tuteurs de ces orphelins volontaires les engagèrent dans la voie au bout de laquelle le boulevard acclame ses favoris. Elle ne convenait assurément pas à nos humbles camarades. Privés des crans d'arrêt que leur eussent été leurs compatriotes, ils glissèrent à la déchéance où nous les voyons. Regarde au contraire Rœmerspacher. Je ne partage pas toutes ses opinions, car nous eûmes au même sol des berceaux différents ; mais je dis que voilà un homme, parce qu'il reste profondément lorrain et qu'au lieu de se laisser dominer par les éléments parisiens, il les maîtrise, les emploie selon sa guise. J'ignore s'il trouvera de grandes occasions où donner sa mesure, mais toutes les circonstances se dénoueront pour lui dignement, d'une manière harmonieuse à son type, car il appliquera le fameux proverbe de son grand-père : « Quand on monte dans une barque, il faut savoir où se trouve le poisson. »

« Voilà des réflexions, Sturel, dont s'étonneraient seuls les Français qui ne diagnostiquent

pas leur mal. Ils sont bien rares, en effet, ceux d'entre nous qui n'ont point souffert d'un déracinement physique et moral. Tu cherches notre remède dans une exécution des Bouteiller. Que n'es-tu resté à la Chambre ! Je te recommanderais une idée que je caresse. A qui m'adresser ? Peut-être à Bouteiller. Tu te récries ? Eh ! s'il nous coûte cher, c'est bien le moins qu'on l'emploie.

« Je voudrais obtenir que, dans les écoles normales, on donnât aux futurs instituteurs un enseignement régional. Je voudrais, par exemple, qu'à l'École normale de Nancy les maîtres futurs de nos enfants fussent avertis par des promenades et par des leçons de choses (visites aux industries, aux cultures, aux lieux mémorables) sur les conditions particulières au milieu desquelles notre petit peuple lorrain s'est élevé et participe à la culture française.

« Tu souris, Sturel. Non point, je le sais bien, de la *vertu régénératrice que je prête au sens historique :* tu souhaites avec moi que nos provinces sortent de leur anesthésie et cessent de s'oublier elles-mêmes, que *nos enfants se connaissent comme la continuité de leurs parents.* Mais la mesquinerie de mon moyen te heurte. Hé ! Sturel, il s'agit de remonter une si longue pente ! On méconnaît si totalement la loi où je m'attache ! à savoir que *la plante humaine ne pousse vigoureuse et féconde qu'autant qu'elle demeure soumise aux*

conditions qui formèrent et maintinrent son espèce durant des siècles. Je serai bien heureux si je puis seulement en rapprocher les esprits, la faire « prendre en considération ». Je présente aux Chambres ma très modeste proposition de la même manière qu'on leur demande parfois d'inscrire au budget une centaine de francs ou de réduire un chapitre d'une somme insignifiante, « à titre d'indication ».

« Au reste, je ne songe pas à me substituer aux spécialistes de la pédagogie. Je leur signale qu'ils obtiendront un plus beau rendement, s'ils tiennent compte (puisqu'aussi bien *on ne saurait donner à un élève que ce qu'il possède*) des qualités de race, des dispositions locales, de toute l'hérédité qu'ils doivent éveiller et façonner dans leurs écoles. Mais c'est à eux de connaître les moyens. Et même je ne me fie dans aucune disposition formelle des programmes : les plus sages règlements demeureront impuissants si un esprit ne vient pas animer l'ensemble des études. Il y faut les inspirations de l'amour, de l'amour pour la terre et pour les morts. Nul manuel d'histoire locale ne suppléerait chez les instituteurs certain sentiment de vénération qui, *sensible à chaque minute* de leur enseignement, saura seul éveiller chez l'enfant la génialité de la race.

« Peut-on calculer dans quelle mesure Bouteiller nous atrophia pour avoir marqué si peu de

déférence envers ma grand'mère, pour avoir un certain jour livré à nos ricanements le dessein que je tenais d'elle de rester dans l'Est et dans la condition des miens ? Je m'en prends à l'Université autant qu'aux dévastations du Cardinal-Roi et qu'aux grandes guerres de l'Empire, s'ils sont devenus rares chez nous, les géants de grande verve, hardis et matois, dignes compagnons de Bassompierre, rudes partisans de frontière, en qui je reconnais les gens de la « Marche » lorraine. Quelques survivants de notre nationalité brillent encore dans nos villages, et leur popularité, incompréhensible pour l'étranger, vivifie tout le canton. Où qu'ils s'exilent, d'ailleurs, ils ne passent pas indifférents. As-tu rencontré à Paris Monseigneur M... ? Quel vigneron lorrain que ce vénérable prélat ! Et G..., de la Sorbonne, l'as-tu entendu bougonner, conter ? Les Parisiens croient que c'est le sel attique, mais c'est la verve de l'ancien Nancy, du Nancy autochtone, non mêlé d'Alsaciens, de protestants et de juifs. Et puis, il y a E. G., qui essaya de jouer l'anarchiste. Anarchiste, lui l'un des trois plus jeunes engagés de 1870 ! Un bon « gueulard ! » comme on dit à Vézelise. Il lui fallait la vie des camps, des coups à donner et à recevoir pendant une vingtaine d'années pour dépenser son atavisme de joyeux partisan. Ces trois hommes, si divers et tous proches de notre terroir, si nous causions librement, ah !

Sturel, comme je les déshabillerais et que je te ferais saisir en chacun d'eux la particularité lorraine !

« Quelques personnes redouteront cet esprit régional dont je voudrais pénétrer tout l'enseignement. Elles craindront qu'un système si réaliste ne nuise à la culture classique, et l'on plaidera contre une « nourriture » lorraine au nom des bonnes humanités. Hélas ! ce sont nos lycées qui n'ont plus rien d'humain au sens des « humaniores litteræ » et si l'on entend par « humanités » les études qui font l'homme. Ah ! plutôt que des Bouteiller qui nous imposaient éloquemment leurs affirmations, que n'eûmes-nous un promeneur qui, parcourant avec nous le sentier de nos tombeaux, nous éveillât *en profondeur !* Ses leçons de choses locales, suivant une espèce d'ordre naturel et historique, fussent allées ébranler jusque dans notre subconscient tout ce que la suite des générations accumula pour nous adoucir, pour nous doter de gravité humaine, pour nous créer une âme. Nos vignes, nos forêts, nos rivières, nos champs chargés de tombes qui nous inclinent à la vénération, quel beau cadre d'une année de philosophie, si la philosophie, c'est, comme je le veux, de *s'enfoncer* pour les saisir jusqu'à nos vérités propres !

« Je craindrais d'alourdir cette lettre, Sturel, mais j'ai tracé pour mon premier fils, Ferri de Saint-Phlin, plusieurs plans d'études littéraires,

philosophiques et artistiques en Lorraine. Les champs de bataille de 1870 ; la petite ville de Varennes où la monarchie française périt dans un accident de voiture ; les Guise ; Saverne, sur la frontière d'Alsace, que le bon duc Antoine ensanglanta des Rustauds ; Jeanne d'Arc, telle que l'illumine Domrémy parcouru pas à pas ; Baudricourt et Domvallier, humbles villages qui couvèrent la lointaine formation de Victor Hugo ; Chamagne, dont Claude Gelée n'oubliait point dans Rome la douceur ; le sublime paysage de Sion-Vaudémont, désert, et qui embrasse sept siècles de nos destinées ; la Moselle, chantée par Ausone et pleine de romanité, voilà qui nous parle ; voilà qui nous découvre nos *points fixes*. Et dans l'hypothèse d'une annexion (hypothèse toujours pressante pour nous autres, gens des marches orientales), ce sont ces grands souvenirs reconnus en commun qui nous permettraient le mieux de garder sous un joug politique étranger notre nationalité profonde. Mon petit garçon s'en assurera, un sac d'enfant de troupe sur le dos, sa main dans la main de son père, au cours de belles promenades sur le plateau lorrain, dans la vallée mosellane et meusienne et sous les sapins de nos montagnes. A chaque pas et dans tous les âges, qu'y trouvera-t-il de principal et qui fait toucher la *pensée maîtresse de cette région ? Une suite de redoutes doublant la ligne du Rhin*. Ce fut la destinée cons-

tante de notre Lorraine de se sacrifier pour que le germanisme, déjà filtré par nos voisins d'Alsace, ne dénaturât point la civilisation latine. Quel grossier aveuglement si, pour écarter une éducation par la terre et par les morts lorrains, l'on invoquait les intérêts du classicisme ! Les gens de la marche lorraine furent éternellement l'extrême bastion du classicisme à l'est.

« Mon fils, si Dieu favorise mes soins, héritera ces vertus de notre nation. Il possédera la tradition lorraine. *Elle ne consiste point en une série d'affirmations décharnées, dont on puisse tenir catalogue, et, plutôt qu'une façon de juger la vie, c'est une façon de la sentir : c'est une manière de réagir commune en toutes circonstances à tous les Lorrains.* Et quand nous avons cette discipline lorraine, — disons le mot, cette épine dorsale lorraine, — oui, quand une suite d'exercices multipliés sur des cas concrets a fait l'éducation de nos réflexes, nous a dressés à l'automatisme pour quoi nous étions prédisposés, nous pouvons alors quitter notre canton et nous inventer une vie. Sortis du sol paternel, nous ne serons pourtant pas des déracinés. Où que nous allions et plongés dans les milieux les plus dévorants, nous demeurerons la continuité de nos pères, nous bénéficierons de *l'apprentissage séculaire que nous fîmes dans leurs veines avant que d'être nés et tandis qu'ils nous méditaient.*

« Depuis quatorze années, Sturel, que nous apprenons en commun la vie, toutes nos expériences t'affirment l'utilité de l'œuvre profonde où je te convie. Reconnais qu'en t'y consacrant tu répliqueras aux Bouteiller plus victorieusement que si tu t'abîmes à les suivre.

« Pour me presser de t'accompagner derrière le cercueil de Boulanger, il y a deux ans, tu mis au bas de ta lettre une belle formule très juste : « Ton ami, disais-tu, d'une amitié qu'ont faite nos pères. » J'ai cédé à ton désir, car ce vaincu, après tout, en appelait aux énergies de notre vieux pays, mais notre amitié et nos pères ne demandent pas que je m'enrôle dans une conspiration indéterminée. Accepte mon refus et pèse mes raisons. Hypnotisé par une juste haine, crains, François, que ta figure ne prenne l'expression de figures dont tes yeux ne paraissent pas pouvoir se détacher. Et n'exige pas que notre amitié, qui fut sur la Moselle le principe de notre redressement, fasse dévier aujourd'hui ton ami

« Henri de SAINT-PHLIN. »

Hélas ! Sturel n'avait plus la liberté d'esprit nécessaire pour apprécier cette lettre. Quelques minutes, il ressentit une mélancolie analogue au remords en imaginant une certaine vie qu'il pourrait vivre. Plaisir amer ! Mais il ne retint que le refus d'argent et ce projet de s'adresser à Bou-

teiller. Il crut reconnaître là un trait fréquent chez les aristocrates de se liguer avec tout ce qui est fort. Il voyait assez souvent le petit anarchiste Fanfournot : il le préféra à Saint-Phlin. Il crut que son honneur était engagé à poursuivre une âpre lutte où ses nerfs surexcités par la vie de Paris s'amusaient.

CHAPITRE XV

LE SABBAT NORTON

C'EST alors qu'enragé de sentir comment de leur extrémité les chéquards ressuscitaient, Millevoye tenta l'opération suprême, l'affaire des faux papiers Norton.

Des parlementaires émargent aux fonds secrets de l'ambassade anglaise. C'est un fait dont nul au Quai d'Orsay ne doute. Le rôle des guinées ! ah ! si l'on pouvait l'établir ! « Quoi ! dirait la nation, ils ne se bornent point à trafiquer de leurs mandants : c'est la France elle-même qu'ils vendent ! Je tolérais des panamistes, mais des Judas, holà ! »

Quand on peut supposer que vous paieriez cher une preuve, c'est assez la coutume qu'un personnage providentiel vous l'apporte. On ne s'étonnera point qu'un misérable se soit trouvé pour fabriquer des documents, mais seulement qu'un homme de bonne foi y ait prêté crédit. Songez toutefois aux lettres de Pigott, un autre Norton, que le *Times*, trop heureux de compromettre Parnell,

publia sans s'inquiéter de leur origine inconnue, de leur orthographe honteuse et de leur niaiserie. On peut aussi admettre que Millevoye tomba dans le piège classique d'un faux fourni par ceux-là mêmes qu'il inculpe, afin qu'ils puissent crier à la calomnie. Cet expédient bien connu s'appelle « truffer un dossier ». Au plus brûlant des scandales Wilson, l'*Intransigeant* fut induit à publier la lettre d'un nommé Joubert qui prétendait avoir versé à M. Wilson une somme assez ronde pour obtenir la croix de la Légion d'honneur. On s'informa, on chercha : Joubert n'existait pas. On calomniait donc Wilson ! Un revirement d'opinion commença qui l'eût sorti d'embarras si des faits nouveaux ne fussent venus le charger.

Clemenceau n'avait pas parlé à la Chambre depuis sa terrible collision avec Déroulède (20 décembre) : *Journée de la Première Charrette.* Georges Thiébaud eut l'occasion de lui dire :

— Déroulède n'aime que ses idées ; si vous marchiez dans la direction plébiscitaire, vous le trouveriez avec vous.

Le lundi 19 juin, on discutait sur le renouvellement partiel. Thiébaud, des couloirs, envoyait billet sur billet à Déroulède, le pressant de le rejoindre parce qu'il voulait l'avertir que Clemenceau dénoncerait dans la réforme proposée une entreprise des oligarchies sur le suffrage uni-

versel. Une première fois rompue au 20 décembre, la conspiration antiparlementaire pouvait ce jour-là se renouer avec Clemenceau. Mais Déroulède, tout à surveiller son ennemi, ne quitta point son banc, sinon pour se dresser quand il le vit à la tribune et le hacher de mille invectives :

— Voyons ce que pense Cornelius Herz !... Parlez en anglais !... Au lieu du renouvellement partiel, parlez donc du renouvellement de l'intégrité !... Pas de conseil à la France, conseiller du Banc de la reine !

C'était un « scandale nécessaire », dont il vint exposer brièvement les raisons que la Chambre parut accueillir :

— « Il n'y a de ma part en tout ceci aucune ques-
« tion de parti. J'en appelle à tous ceux qui,
« depuis les derniers événements, ont vu maintes
« fois monter à cette tribune des hommes plus ou
« moins compromis dans les affaires de Panama.
« Qu'ils disent si je ne suis pas resté silencieux
« à mon banc ! Qu'ils disent si j'ai fait entendre
« une protestation ! Et savez-vous pourquoi ?
« Parce que ceux-là n'ont, du moins, pas fait de
« politique antinationale ; parce que, égarés ou
« coupables, ceux-là, du moins, sont encore des
« nôtres ; mais lui, il est de l'étranger ! C'est
« pourquoi, tout en m'excusant vis-à-vis de tous
« mes autres collègues de la véhémence de mon

« attitude et de mon langage, non seulement je « ne m'excuse pas vis-à-vis de lui, mais je n'ai « qu'un regret, qui est de n'avoir pas eu assez « d'autorité personnelle pour le flétrir encore plus « hautement que je n'ai fait. »

Déroulède, en rejoignant sa place, croisa Millevoye qui gagnait la tribune.

— Millevoye, restez tranquille, vous allez tout affaiblir.

— Non, j'ai quelque chose.

La déclaration de Millevoye, très brève, se résuma dans une phrase :

— M. Déroulède a raison et je vous dirai jeudi pourquoi M. Clemenceau est le dernier des misérables.

C'était tout remettre en question. Déroulède n'avait rien démontré, si ses paroles restaient à prouver jeudi.

Les deux boulangistes partirent dans la même voiture. Millevoye, pressé d'interrogations, se dérobait.

Déroulède l'assigna devant le groupe boulangiste pour le lendemain mardi.

Millevoye n'y parut point. Alors Déroulède très inquiet déclara dans les couloirs du Palais-Bourbon :

— Je ne permettrai pas qu'il parle au nom du parti boulangiste.

Le mercredi matin, vers midi, il reçut de Mil-

levoye un « petit bleu » l'appelant à la Chambre. Morès assistait à l'entrevue.

— Lundi je ne pouvais pas vous répondre, dit Millevoye ; le secret ne m'appartenait pas. Aujourd'hui mes amis, comme moi, veulent que vous sachiez tout.

Il était très ému.

— J'ai là, continua-t-il, des papiers qui déshonorent une partie du Parlement. Je suis navré moi-même. Des représentants de la France sont vendus à l'étranger.

Morès lut alors la traduction de quatorze lettres adressées au jour le jour par le *Foreign-Office* à l'ambassade de Paris :

2 avril 1893.

« Depuis ma dernière lettre, des événements de « grande importance ont eu lieu. En premier lieu, « nous avons reçu la visite de l'*alter ego* de M. Cle- « menceau, qui est venu s'informer si les dispositions « de notre gouvernement sont toujours les mêmes vis- « à-vis de son chef. M. Clemenceau désire être fixé sur « ce sujet afin de préparer ses arrangements électo- « raux, car il a décidé d'abandonner le Var, mais il « n'a pas encore fait le choix de son futur siège. La « seule réponse qui a pu lui être faite a été de laisser « l'affaire en suspens. A peine vingt-quatre heures « s'étaient écoulées depuis ces pourparlers que Herz « informait le magistrat de Bow-Street qu'il était « prêt à subir un interrogatoire, sa santé étant beau- « coup meilleure, et qu'il désirait qu'un jour fût fixé « pour cela. M. Clemenceau a-t-il eu quelque chose

« à faire avec cette décision étrange et soudaine ?
« En tout cas, il est certain que quelqu'un s'agite
« dans l'affaire. Ceci est d'autant plus regrettable que
« le congrès de Behring ouvre et que Morier nous a
« dit officiellement que certaines propositions d'al-
« liance ont été faites à la Russie par les États Unis,
« la France y étant partie. Ces propositions sont-elles
« sérieuses ou simplement destinées à obtenir une
« décision favorable à leur intérêt ? Le temps décidera
« et vous êtes averti. »

. . . . . .

« *22 mai* 1893.

« L'*alter ego* de M. Clemenceau vient de nous donner
« les copies de toute la correspondance passée : 1° en-
« tre M. Ribot et M. de Reverseaux ; 2° entre M. Ribot
« et ses ambassadeurs à Pétersbourg et à Constan-
« tinople ; 3° entre M. de Reverseaux et le Khédive.
« Je ne crois pas nécessaire de vous dire que M. Cle-
« menceau s'est complètement réhabilité à nos yeux ;
« nous ne pensions pas que cet homme pouvait
« rendre de si grands services après sa dernière
« déconfiture ; nous concluons qu'il peut en rendre
« encore d'autres en considérant le milieu corrompu
« et corruptible dans lequel il vit. Nous le mainte-
« nons donc sur notre liste. »

Toute cette correspondance lue, dont nous ne pouvons donner qu'un échantillon, Millevoye arrêta d'un geste les questions de Déroulède.

— Ce n'est rien encore. Voici la liste d'infamie.

Et il tendait à son ami une feuillle de papier bleu réglé, de format ministre, timbré aux armes d'Angleterre.

AMBASSADE DE S. M. BRITANNIQUE A PARIS

Service des fonds secrets (1893-94).

Temps	2.000	livres
Débats	2.000	—
M. Burdeau	2.000	—
M. Edwards	1.200	—
M. Maret	800	—
M. Laurent	600	—
Total	8.600	livres

Huit mille six cents livres sterling en billets de banque dans la valise.

Pour mémoire :

M. Clemenceau, à Londres	20.000	livres
M. Rochefort, à Londres	3.600	—

Londres, 10 juin 1893.

Signé : T. W. LISTER.

— Ah ! non ! s'exclama Déroulède, Rochefort ! ce n'est pas croyable.

— Votre amitié, dit Morès.

— Mon amitié n'a rien à voir ici. Je croirais mon frère vendu que je fusillerais mon frère. Quant à Rochefort, je ne crois pas.

Millevoye raconta l'origine de ses papiers. Un nègre, un mulâtre nommé Norton, interprète juré et employé à l'ambassade anglaise, était venu à plusieurs reprises montrer à Ducret, aux bureaux de la *Cocarde*, des lettres adressées par M. Lister, du Foreign-Office, à M. Austin Lee, de l'ambas-

sade anglaise à Paris, puis enfin une liste de « reptiles ». Il promettait des pièces authentiques contre une somme de cent mille francs. Peu après, il s'était dédit. Intimidé par les menaces de l'ambassade qui le soupçonnait, il n'offrait plus que des copies. Seule, la « liste des reptiles » était l'original venu de Londres.

Déroulède demanda la qualité officielle de ce Lister. Ni Morès ni Millevoye ne pouvant la préciser, il alla sur-le-champ chercher à la bibliothèque de la Chambre l'*Almanach de Gotha*. On n'y lisait point T. W. Lister, mais T. V. Lister (Thomas-Villers Lister).

— Écoutez, dit Millevoye, vous êtes plus incrédule que Develle. Nous agissons de bonne foi ; nous voulons soumettre ces pièces au gouvernement, à la Chambre et à la Justice. Ce matin nous étions au Quai d'Orsay. Une partie de ces lettres confirment des renseignements que Develle possède par ailleurs. Il s'étonne seulement de voir le nom de Rochefort sur la liste. Pour Norton, il va se renseigner. Il nous a priés de venir conférer ce soir avec le président du conseil. Voulez-vous les entendre de vos propres oreilles ?

Le soir du même jour, vers neuf heures, Ducret, Morès, Millevoye, Déroulède et Develle faisaient cercle autour du président Dupuy dans son cabinet de la place Beauvau. Millevoye prit la parole :

— Monsieur le président du conseil, voici les

papiers sur lesquels je compte appuyer mes accusations demain à la tribune de la Chambre. Déjà ce matin je les ai lus à M. Develle ; il m'a demandé de vous les soumettre. Les voici.

Tous l'écoutèrent dans un profond silence que M. Develle interrompit une seule fois quand on arriva au passage que nous avons cité sur le congrès de Behring.

— Ah ! ceci, messieurs, je vous prierai de n'en pas parler. J'y verrais des inconvénients diplomatiques.

— S'il en est ainsi, répondit Millevoye, ce passage ne sera pas lu.

— Merci, monsieur. Je demande à ces messieurs le même engagement.

Toutes les lettres entendues, M. Dupuy s'écria :

— M. Clemenceau ! C'est abominable ! A un autre homme, on dirait de disparaître et il disparaîtrait ; en d'autres temps et en d'autres pays, on le ferait disparaître.

On s'occupa ensuite de la liste. Millevoye signala l'inexactitude des initiales T. W., il produisit un fac-similé de la vraie signature Lister (procuré dans l'après-midi par M. de Dion) et qui différait de la signature mise au bas du papier Norton. On s'accorda pour juger qu'il n'y avait point à faire état de ce papier.

M. Develle apportait-il, comme il l'avait promis le matin, des renseignements sur le nègre ? Le

temps lui avait manqué. Cependant il jugeait impossible de remettre l'interpellation annoncée pour le lendemain.

Déroulède s'était placé un peu en dehors du cercle, afin de marquer qu'il venait pour entendre et non pour parler. Il posa cependant une question :

— Ainsi, monsieur le ministre, vous admettez que ces lettres intimes et d'un ton plaisant émanent d'agents diplomatiques ?

— Ah ! répondit M. Develle, vous ne connaissez pas les Anglais. Leurs diplomates, élevés dans les mêmes universités, gardent dans leurs rapports les plus sérieux ce ton de camaraderie.

Les ministres firent donner à MM. Déroulède, Millevoye, Morès et Ducret leur parole que pas un mot de ces deux entrevues ne transpirerait.

On se sépara à onze heures et demie.

Sur le trottoir, Millevoye, le cœur soulagé, dit à Déroulède :

— Vous voyez bien que les ministres y croient !

Le lendemain matin jeudi, vers dix heures, il y eut une dernière entrevue à l'hôtel Saint-James, chez Déroulède, où Millevoye arriva fatigué, nerveux d'une nuit d'insomnie et de perplexités. On fixa tous les détails de son intervention. Il ne devait point se servir de la liste ; elle était nulle et non avenue ; on voulut même empêcher qu'il l'emportât dans ses poches. Il n'avait pas à certifier l'authenticité des lettres : il expli-

querait leur origine, en lirait quelques brefs passages, puis, les déposant sur le bureau, il demanderait au Parlement d'enquêter et à M. Clemenceau de poursuivre. Pour mieux résister à tout entraînement, il avait écrit son discours.

Les deux députés se rendirent ensemble à la Chambre. A leur arrivée, mille questions les assaillirent. Millevoye déclara :

— Je me bornerai à réclamer l'action judiciaire.

On disait à Déroulède :

— Vous vouliez empêcher Millevoye de parler au nom des boulangistes ? Vous êtes-vous accordés ?

Il répondit simplement :

— Nous nous sommes accordés.

Un instant séparés par les journalistes ils se rejoignirent dans la salle Casimir-Perier, M. Develle la traversait. Ils marchèrent à lui.

— Rien de nouveau depuis hier soir ? demanda Millevoye.

— Non... rien de nouveau.

Puis, se ravisant :

— Ah ! si, j'ai fait arrêter Norton.

— Tant mieux, répondit Millevoye, c'est notre gage qui ne nous échappera pas.

Et la conscience une nouvelle fois rassurée par ce ministre qui, dans ce long délai, aurait pu se documenter et le détourner, Millevoye entra en séance.

Cette tragique législature s'achevait dans la

plus profonde immoralité, dans une lâche terreur. Depuis des mois, dans chaque retrait de fenêtre, des groupes embusqués se montraient un Rouvier, un Clemenceau, un Déroulède, tous les boulangistes, et disaient : « Est-ce l'instant de les lâcher ou de les entourer ? » Nul souci de l'intérêt général, mais chacun voulait sortir de l'indécision, prendre la bonne posture électorale pour ou contre le Parlement. Cette interpellation précédant de si peu les élections générales allait valoir devant l'esprit public comme jadis, devant le jury, le résumé du président.

Sans vouloir prendre aucune initiative, la majorité des députés souhaitaient l'écrasement de Clemenceau. Beaucoup de républicains du centre disaient à Millevoye :

— C'est donc aujourd'hui que vous nous débarrassez de cet individu ? Courage !

Clemenceau dans sa prospérité eut une certaine manière d'interpellation directe, quelque chose d'agressif et qui prenait barre sur tous. La familiarité du Petit Caporal avec ses grognards ? Non ! plutôt un tutoiement pour laquais. Des moutons eux-mêmes se fussent aigri le cœur à opérer la concentration sous la houlette de ce berger brutal. Mais l'impardonnable, c'était d'avoir suscité, facilité cette terrible affaire de Panama en livrant les papiers du baron de Reinach, la liste Stéphan, à Cornelius Herz.

Les parlementaires aimaient dans cette affaire Norton qu'elle ne se rapportât en rien au Panama, où la plupart d'entre eux pouvaient encore s'engloutir. C'était très bien, ce crime spécial, particulier à Clemenceau, qui l'isolait et qui déliait toute solidarité. Depuis deux jours cependant les chances de Millevoye diminuaient. Des bruits circulaient. Rouvier avait répandu dans les couloirs :

— Ils se sont procuré les listes des journaux subventionnés par les ambassades.

Un nouveau Panama ? holà ! Si l'on attelle pour une pleine charrette, le Parlement se mettra en travers.

Quand le président de la Chambre, M. Casimir-Perier, donna la parole à Lucien Millevoye, Déroulède retenait, chapitrait encore son ami :

— Jurez-moi que vous laissez la liste, que vous vous en tiendrez à la correspondance de Lister et d'Austin Lee.

Quelques fidèles entouraient à son banc Clemenceau très pâle, surexcité. De bélier des ministères, passé au rôle de bouc émissaire, celui-ci depuis huit jours, dans son isolement, avait compris la situation. Seul, il le savait, on l'eût noyé. Tout son effort fut d'entraîner dans sa chute quelques collègues : il faudrait bien en même temps qu'eux le repêcher. Par ses cris d'abord, il força ou parut forcer Millevoye à lire les « documents volés » :

— Vous avez raconté qu'on possédait la preuve de la grande trahison de M. Clemenceau vendu à l'Angleterre. Sortez la preuve.

Et aussitôt il accusait :

— Vos pièces sont volées ? Eh bien ! il faut se souvenir qu'il y a des gendarmes dans le pays.

Millevoye, étourdi par l'éther qu'il avait dû prendre pour surmonter une influenza, fit d'abord tête à l'orage :

— J'affirme la trahison de M. Clemenceau ; je me porte garant et responsable de l'authenticité des papiers sur lesquels je m'appuye.

Alors Clemenceau l'injuriait directement :

— Menteur ! menteur ! menteur !

Ces interruptions sans portée, mais d'extrême violence, ne laissèrent point de troubler Millevoye. Il se bornait d'abord aux quelques phrases qu'il avait écrites et à de brefs extraits des lettres. Par quelle aberration oublia-t-il sa promesse, donnée la veille au ministre, de passer sous silence le « congrès de Behring » ? Lisant la lettre que nous avons citée, du 2 avril 1893, il ne sut pas s'arrêter à ce qui concernait directement M. Clemenceau ; il entama la phrase : « Ceci est d'autant plus regrettable que le congrès de Behring ouvre... » Puis s'apercevant de sa faute, il s'interrompit :

— Avant de continuer, je demande à être cou-

vert absolument par l'avis du ministre des affaires étrangères et par un vote de la Chambre.

Cela peut paraître l'habileté d'un homme qui veut qu'on l'invite à se taire, c'est surtout une grave méconnaissance de la curiosité des assemblées. Certes une majorité était prête à ratifier le succès de Millevoye, mais il ne fallait point qu'il bronchât.

Le ministre Develle commença de se dérober :

— Il nous a semblé impossible de recevoir officiellement communication de pièces qui avaient été volées. J'ai ici, comme député, un sentiment de la dignité et de l'honneur égal à celui que j'ai comme ministre, et je ne puis en aucune façon approuver la lecture qui nous est faite.

Le président de la Chambre ne fut pas moins équivoque :

— Ce n'est pas moi qui, tout au moins préventivement, puis arrêter la lecture.

Sur ces deux déclarations si fuyantes, Millevoye pourtant devait prendre son point d'appui. Il ne le sut ou ne l'osa. Trop engagé, nerveux, demi-malade, il se perdit à cette minute même en cédant aux badauds, aux conjurés peut-être, qui réclamaient une lecture totale.

M. de Cassagnac venait de se lever :

— Il nous faut maintenant, monsieur, aller jusqu'au bout. Nous ne pouvons plus faire autrement.

Millevoye acquiesça. Bien plus, il revint sur ses pas, parut prendre du champ pour mieux aller jusqu'à ce bout qu'on lui marquait si insolemment. Il commença de relire les lettres qu'il avait déjà fait connaître, il en lut d'autres, il lut toutes les autres. On eût dit d'un somnambule. Sa complaisance, qui décevait ses amis secrets et comblait ses adversaires, suscita un carnaval de lazzis et d'injures. Les yeux hagards, la voix fébrile, il tirait des papiers de son dossier, puis de sa serviette, puis de ses poches, et sans interruption jetait de la houille dans cette injurieuse fournaise. Spectacle navrant de voir cet honnête homme décervelé et comme ensorcelé sous la frénétique incantation des coquins. Leurs risées pourtant une minute le révoltent :

— Ces lettres, s'écrie-t-il, on les a lues hier deux fois dans le cabinet du ministre des affaires étrangères.

M. Develle se lève, quitte son banc et dit à demi voix :

— Ce n'est pas bien, ce que vous faites là.

Puis, tout haut, ces mots qu'on trouve à l'*Officiel :*

— Vous n'avez pas donné lecture de ces pièces dans le cabinet du ministre des affaires étrangères.

La Chambre crut prendre Millevoye en flagrant délit d'imposture :

— Pardon ! répondit-il, je me trompais : c'est dans le cabinet de M. le président du conseil. Ces pièces ont été lues, comme elles viennent de l'être, et elles n'ont pas paru à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le président du conseil avoir le caractère que vous leur attribuez en ce moment.

Cependant M. Dupuy parle à l'oreille de M. Develle. La Chambre ne suit pas l'accusateur : eh bien ! ils prennent leur résolution. Et froidement M. Develle lève la hache, coupe tous les liens :

— Monsieur, déclare-t-il, puisque, en dépit de votre engagement, vous ne gardez pas le silence sur cette entrevue, *vous m'obligez à dire* que, dans le conseil des ministres de ce matin, j'ai déclaré à mes collègues que, tout en constatant votre bonne foi, je croyais que vous étiez victime d'une abominable mystification.

Quoi, ce Develle ! après l'accueil qu'il fit à ces papiers ! après qu'il a déconseillé d'ajourner l'interpellation ! Remarquez l'équivoque « *Vous m'obligez à dire* », analysez chaque propos des ministres au cours de cette séance, vous sentirez partout une ambiguïté policière. Qui pouvait mieux l'apercevoir que Paul Déroulède ? C'est à cette minute qu'indigné de ce mensonge grossier du gouvernement, — navré de Millevoye qui manque à ses engagements, — désespéré de son adversaire défailli qu'on vient de réconforter, il se lève et crie :

— Vous me dégoûtez tous ! La politique est le dernier des métiers ; les hommes politiques, les derniers des hommes ; j'en ai assez, je donne ma démission.

Ce que le *Journal officiel* a traduit : Monsieur le président, je sors de cette assemblée, je donne ma démission de député ; je ne fais plus de politique ici.

Ah ! le rire de Clemenceau, alors ! rire d'un surmené qui ne peut plus se contenir ! Ses gestes fuyants de toutes parts ! Il se tape sur les épaules, sur les cuisses. Les tribunes s'épouvantent de le voir danser sur son banc. Sauvé ! Il se croyait sauvé, le petit Kalmouk énervé, en huit jours si vieilli, mais de ressort toujours tendu. Brusquement il se sépare de sa clientèle qui continue de réclamer les lettres. On en a tiré tout l'effet. Il pousse en avant Dreyfus, Camille Dreyfus, qui s'avance au pied de la tribune et jette le premier ce mot d'ordre :

— La fausse liste maintenant ! Vous avez une liste ! Lisez les noms !

Et quel soupir, quelle renaissance, quels joyeux bonds ! quand Millevoye, qui ne connaît plus aucune consigne, la lit, cette détestable liste, et associe à Clemenceau, Burdeau.

Clemenceau eut un geste d'enfant voyou, se retournant, lançant à son collègue :

— Alors, nous voilà deux !

De cette résurrection, la Chambre se convulsa. Fureur d'une meute à qui l'on retire son carré de viande, terreur aussi d'avoir trop tôt traité ce despote comme un mort. Tous, sans une exception, se jetèrent sur Millevoye :

— Le maladroit ! — s'écriait-on, et j'adoucis les termes — il a raté son coup.

De chasseur devenu gibier, déchiré par cette bombe dont il avait tout espéré, bloqué à la tribune, se propose-t-il de n'avoir plus d'amis ? Voici qu'après Burdeau il accuse Rochefort ! Ses coreligionnaires l'abandonnent. Lui-même ne se possède plus. Il a tout lu, ce qu'il fallait lire et ne pas lire, et cependant on veut qu'il lise encore. Arrivé à cette pointe extrême de son calvaire, il saisit sa serviette par deux angles et la secoue comme un sac vide sur l'assemblée folle elle-même et dont les cris de colère se transforment en rires stridents.

Clemenceau restait odieux. Au moindre faux pas, toute cette sorcellerie se fût abattue sur lui-même. Il le sentit. Il sacrifia le très beau discours qu'il avait préparé, qu'il eût si merveilleusement prononcé. Ses intimes le virent enroué durant les huit jours qui suivirent : c'est que, pendant cette demi-heure, tourné vers un banc du centre, il s'égosilla :

— Parlez, Burdeau ! parlez ! vous ! vous !

M. Auguste Burdeau se leva. Le bras tendu, livide de son cœur désordonné dont il allait bientôt mourir, il flétrit au milieu d'une immense émotion son accusateur.

Sturel, des galeries, regardait avidement cette cuve où tous ses espoirs achevaient de s'anéantir. Comme la Chambre applaudissait ! Nelles surtout frappa le jeune homme qui savait sa haine de Clemenceau ; emporté par la peur et pour que le ressuscité le vît, il claquait des mains au-dessus de la tête ; on eût dit d'énormes oreilles d'âne balancées.

Un tourbillon d'injures, un cyclone prend Millevoye sur la tribune, le porte hors de la Chambre. Pour lui, momentanément, tout est perdu (hormis l'honneur). C'est l'espada qui, manquant le taureau, se fait siffler par tout le cirque et détourne de son quadrille la faveur publique.

Assurément, dans cette séance, le beau coup fut fourni par une autre bande que la « bande boulangiste ». Ce fut même un coup d'une telle habileté que les *aficionados* le devront admirer tant qu'il existera un art parlementaire et un art policier. Coup d'escamotage : la part de vérité s'était évanouie brusquement dans ce tourbillon d'imprudences et d'insanités. Et pourtant il y avait une part de vérité !

Trois mois plus tard, dans le cabinet du juge d'instruction, Norton dira :

— Non ! Tout n'était pas faux. Le papier a existé. Un fameux papier ! Il y avait un bonhomme en vrai pain d'épices. Seulement, voilà, Ducret a voulu truquer. Il a tout découpé en tant de morceaux, il en a ajouté tant d'autres pour grandir le bonhomme qu'à la fin il n'y avait plus de pain d'épices ni de bonhomme.

Ce même Norton ajoutait :

— Quand on s'est aperçu à l'ambassade de la disparition du papier, du bonhomme en vrai pain d'épices, on m'a soupçonné, on m'a fait venir et lord Dufferin m'a dit : « Vous êtes sujet anglais, « vous avez commis un acte de haute trahison en « territoire anglais (l'ambassade) ; on peut vous « arrêter et vous pendre. » Vous pensez si j'ai eu peur !

— Et pourquoi ne vous a-t-on pas arrêté et pendu ? interrogea Déroulède qui assistait à cette déposition.

Le nègre demeura coi. L'histoire se demandera s'il n'a pas accepté de détruire l'effet du vrai papier en livrant un stock de documents fabriqués.

Rien n'excuse autant Millevoye que ce silence. Silence que le juge ne voulut point presser. Le mulâtre mauricien, Louis-Alfred Véron, dit Norton, est mort peu après en prison, — à moins qu'il n'ait repris sa course à travers le monde policier et politique en changeant encore une fois de nom et peut-être de peau.

Sturel descendu dans la salle des Pas-Perdus, où s'agitait une foule compacte, ne trouva plus un homme qui fût de l'opposition. Millevoye ayant été dupé par un nègre, tous les chéquards étaient devenus blancs. Le cauchemar panamiste était dissipé. L'auteur de ce livre déclara :

— Voilà le droit aux chèques consacré ; c'est une extension des pouvoirs parlementaires.

Un cynique lui répondit :

— Nous sommes sauvés, mais le métier est gâté pour dix ans.

Les députés sortaient de séance avec des figures hilares. Après les tragédies héroïques de l' « Accusateur » et de la « Première Charrette », cet imbroglio Norton détendait des Français, amis ou ennemis, mais tous nés malins. Au bas de cette journée où ils guettaient le cadavre de M. Clemenceau, ils voyaient venir à la dérive M. Lucien Millevoye. La déception des antiparlementaires et l'embrassade des panamistes mettaient du vaudeville dans les couloirs.

Suret-Lefort abordant Sturel lui rappela avec fatuité leur conversation de juin 1892 au Palais de Justice :

— Il y a juste une année que je te déconseillais cette campagne. Ai-je eu raison de m'abstenir ? Ceux que vous tuez se portent bien !

A deux pas, Bouteiller et Nelles, très entourés,

faisaient des plaisanteries où ils confondaient Delahaye et Millevoye.

— Nous verrons, dit Sturel avec une fureur froide, si Bouteiller et Nelles riront dans trois jours. La liste Norton est fausse ? Eh bien ! je vais vous publier la liste Cottu, Reinach, Herz, Arton...

Sturel s'approcha de Mouchefrin :

— Trouvez-moi Fanfournot, je l'attendrai toute la soirée.

Depuis 1885, c'était la première fois que Sturel parlait à Mouchefrin. Ce nain hideux ricana :

— Fanfournot doit être sur le quai. Il y avait là des gens qui guettaient Clemenceau pour le jeter à la Seine. Peut-être s'amusent-ils à noyer Millevoye.

Il promit que le jeune anarchiste serait chez Sturel avant minuit. Il offrait sa main à serrer : Sturel y mit vingt francs.

CHAPITRE XVI

LA LIQUIDATION CHEZ STUREL

STUREL habitait un rez-de-chaussée de deux pièces, rue des Mathurins, dans une maison où sa mère occupait le troisième étage. Ce soir de l'affaire Norton, il dîna avec elle, puis descendit préparer la liste des chéquards.

Son préambule fut bref :

« J'ai entendu, par Delahaye, les confidences « des administrateurs, j'ai vu les documents « qu'Andrieux tenait de Reinach et de Herz, j'ai « manié chez Herz des pièces authentiques : je « dénonce les parlementaires vendus à la Compa- « gnie de Panama. Révolté par un long et abject « déni de justice, je prends à la gorge ceux que « le gendarme hésite à prendre au collet. Ces « concussionnaires nieront ; ils me sommeront de « fournir mes preuves. Le jury appréciera ma « sincérité et nous départagera. »

Et tout de suite, il mettait des noms :

« Bouteiller : son élection de 1885 à Nancy a « été payée par la Compagnie de Panama. Il « avait pris en mains l'organisation de l'enthou-

« siasme pour un emprunt de six cents millions.
« A la fin de 1886, la Compagnie a réorganisé
« pour lui le journal *La Vraie République*, où il
« mit son talent d'écrivain et son influence de
« député au service du plan lessepsiste.

« M. de Nelles : il a fait partie de ce que le
« baron de Reinach appelait des syndicats de
« garantie... »

Depuis deux heures Sturel écrivait. Parfois il s'interrompait pour réfléchir aux manifestations qu'il comptait organiser devant l'Élysée, le Palais-Bourbon, le Luxembourg, au cri de : « Dissolution ! » et dans le Palais de Justice, au cri de : « Justice ! Justice ! » Expédients du désespoir qui lui rendaient enfin la paix de l'âme. Il se jetait à l'eau, il pourrait s'y noyer, mais il entraînerait avec lui une forte grappe de parlementaires.

Vers dix heures, on sonna. Fanfournot sans doute. Sturel ouvrit. Suret-Lefort entra et dit à voix basse :

— Tu es seul ?

Puis allant droit au bureau, il se pencha sur les papiers :

— C'est donc vrai !

Il lut rapidement et s'indigna :

— C'est insensé ! Toi, Sturel, recueillir les potins du concierge et servir les indignations du locataire pauvre contre le monsieur du premier étage !

Sturel, assis dans l'ombre, observait, comme un premier signe des tempêtes où il allait entrer, les allures de son visiteur.

Suret-Lefort tenait sincèrement Sturel pour un excentrique dangereux. Il pensait : « Où voit-il son intérêt ? Comment agir sur lui ? » Il approcha une chaise, fit son visage grave et, baissant la voix, ce parfait comédien créa une atmosphère d'intimité :

— Aucun de nos amis ne te comprendrait. Consulte Rœmerspacher, Saint-Phlin, que tu estimes, n'est-ce pas. Quelle opportunité de te compromettre dans une cause notoirement perdue ? Tu as vu la concentration cet après-midi. Le parti républicain est décidé à interdire toutes ces dénonciations. Tu n'es pas monarchiste. Dès lors, que veux-tu ? Où vas-tu ? Ces gens-là (il désignait la liste interrompue des chéquards) ne m'intéressent pas : si tu les déshonores (il sourit), je suis plus tôt ministre. Mais... (il marqua un temps) il y a Bouteiller.

Sturel se taisait. Suret-Lefort continua :

— C'est un homme de valeur. Coupable ? Innocent ? Tu crois le savoir ; je l'ignore. En tout cas, un des esprits les plus vigoureux de cette Chambre. Et laisse-moi te le rappeler, mon cher Sturel, sa valeur, nous ne la connaissons pas d'aujourd'hui.

Sturel se cabra.

— Eh ! Boulanger avait plus de valeur pour ce

pays-ci que M. Bouteiller, et Boulanger a plus fait pour toi et moi que Bouteiller ; M. Bouteiller pourtant l'a déshonoré injustement.

— Le boulangisme, c'est une autre histoire !

— Non, un chapitre de la même histoire : la réaction de l'énergie nationale, de la France éternelle.

Suret-Lefort sourit du sourire qu'un homme positif réserve aux poètes :

— Mon cher philosophe, dans une heure tu déshonoreras qui tu voudras. Je te demande simplement d'entendre Bouteiller.

— En cour d'assises ! Ces débats veulent la publicité !

— Il est à deux pas, en fiacre.

— Il avoue donc ! s'écria Sturel.

— Je lui ai promis que tu le recevrais.

— Ce serait piquant, mais bien oiseux. Et puis j'attends quelqu'un...

— Tu n'ouvriras pas.

— Pardon ! un brave garçon traverse tout Paris pour venir à mon appel.

— Fanfournot.

— Comment sais-tu ?

— Par Mouchefrin, et tu auras de la chance s'il ne fait pas la même confidence à la préfecture de police. Ne t'inquiète pas pour le jeune Fanfournot, je l'arrêterai dès l'antichambre et nous attendrons dans ta chambre à coucher...

— C'est impossible, Suret-Lefort. Laissons cela.

— Je ne t'ai pas fait cette réponse quand tu as désiré que je prisse en mains l'affaire Racadot et les intérêts de Mouchefrin... Et tu oublies que, dans cette circonstance, Bouteiller s'est conduit d'une façon parfaite.

« Est-ce qu'il me menace ? » pensa Sturel, mais il ne put rencontrer le regard de Suret-Lefort.

Il répondit sèchement :

— Demande-moi un service personnel.

Suret-Lefort s'était levé :

— Je sollicite cette entrevue de la façon la plus pressante, comme un bon office pour moi-même. Je me suis engagé auprès de Bouteiller. Tu sais qu'il subsiste à Bar-le-Duc des suspicions contre mon républicanisme ; je serais un boulangiste déguisé. Mon amitié bien connue pour toi donne un semblant à ces bruits calomnieux. Bouteiller peut m'aplanir toutes difficultés électorales. Pourquoi me refuserais-tu une obligeance qui ne t'engage pas ? Et cette démarche d'un Bouteiller, après tout, ne sens-tu pas qu'elle te grandit ? C'est le fruit de la victoire avant la bataille engagée !

Sturel, depuis le début de ce dialogue, parlait comme il jugeait raisonnable, mais tout au fond de lui-même il désirait de voir Bouteiller furieux ou suppliant, de le connaître avec une face nouvelle. Il répéta :

— Ce m'est extrêmement pénible !

Mais Suret-Lefort le devinait, et tout de suite d'un ton léger :

— Il y a dix minutes, dans le fiacre, en tête à tête avec Bouteiller, je me rappelais un conte d'Andersen, je me rappelais ce pays où les cochers sont attelés et fouettés par les chevaux, où les moutons mènent paître les bergers. Est-ce assez comique que le grave professeur de Nancy se morfonde, l'oreille basse, derrière ta porte !

Ils s'amusèrent, mais tout de même Sturel eût préféré que les choses fussent bien ordonnées : le maître vénérable et les disciples déférents.

Suret-Lefort sortit et réapparut bientôt avec Bouteiller.

Bouteiller en s'engouffrant se heurta des épaules aux portes. Ses deux collets de redingote et de pardessus relevés fournissaient une note comique et basse, parce qu'on voyait qu'il avait eu peur du cocher et de la concierge. Sturel, sans lui donner la main, dégagea un fauteuil et pria « monsieur le député » de s'asseoir. Suret-Lefort s'empressait, très souple, très galant homme. Avec moins de basoche, son ton serait d'un joli dandysme, mais, la jeunesse et la fleur du succès fanées, et par exemple s'il prend du ventre, on ne lui verra plus que des manières d'entremetteur. Il disparut rapidement pour laisser les deux hommes causer et pour ouvrir si le visiteur annoncé sonnait. Sa silhouette se détachait en sombre sur la porte à

vitres dépolies qui réunissait le cabinet, assez mal éclairé, à l'antichambre où brûlait un bec de gaz. Cette ombre démesurée, qui semblait guetter, convenait à cette scène.

Bouteiller s'assura que les rideaux de la fenêtre fermaient hermétiquement, puis, demeuré debout, il essuya les verres de son lorgnon :

— Monsieur Sturel, ma démarche seule vous fait assez connaître si votre projet me touche. J'ignore quelles apparences se liguent contre moi pour vous autoriser à un tel éclat, mais nous traversons une crise de fébrilité où l'imagination publique, prête à délirer, admet des fantômes dont il faudrait hausser les épaules. Étrange désordre où les meilleurs serviteurs de la République doivent se défendre et qui bouleverse tous les rapports, puisque moi, votre aîné et votre adversaire, je viens ici faire appel, dans notre commun intérêt, à votre sens politique.

Sturel, assis et les bras croisés, se livrait à la volupté d'entendre cette belle voix, qu'une dure circonstance ne changeait pas et qui touchait dans son âme les bases mêmes de la vie intellectuelle qu'elle y avait posées en 1882. Il eût voulu que l'ombre dans la pièce fût encore plus épaisse pour mieux cacher le sentiment âpre et tragique dont l'emplissait cette scène. Bouteiller semblait à son ancien élève, à son ancien croyant, un prêtre défroqué. Mais quand le député prononça qu'il venait

en appeler au « sens politique » du jeune homme, celui-ci éprouva une désillusion : il reconnut le professeur, le marchand de leçons, il ne distingua pas le pathétique dont il espérait souffrir. Son émotion diminua ; la gêne seule subsista.

— ... Ce m'était déjà une souffrance, continuait Bouteiller, que des dons appréciés par moi avant tous servissent contre mes idées, mais voici qu'ils se tournent contre ma personne ! J'ai voulu apprendre de vous-même vos intentions.

— Nous représentons deux systèmes, — dit Sturel, avec la dureté d'un homme déçu de son plaisir, le plaisir de s'émouvoir noblement ; — croyez, monsieur le député, que je regrette de trouver mon ancien maître derrière le système que j'attaque.

Bouteiller, tout entêté de politique, ne comprit pas que, pour toucher Sturel, il devait parler du lycée de Nancy et des obligations qu'alors il pouvait avoir prises sur un petit garçon de Lorraine. Il fallait sortir du Parlement, entrer dans l'humanité. Il ne sut que mêler le ton perfide à l'ennuyeux.

— Que parlez-vous de luttes d'idées, monsieur Sturel, où je ne vois que de misérables attaques privées ! Qu'est-ce que des accusations que tous les partis peuvent se renvoyer ? De la honte pour la France et une menace pour chacun. On dit, mon cher ancien collègue, que la *Vraie Répu-*

blique, quand vous la dirigiez avec ce triste personnage de Racadot et avec M. Mouchefrin, eut des obligations à la Compagnie de Panama... Permettez... M. Renaudin, qui aurait été l'agent de transmission, ne le nie point, et puis le juge possède cette comptabilité.

— Quel rapport ? dit Sturel indigné.

— Eh ! sans doute, monsieur Sturel, cela ne signifie rien, mais, de ces riens, on joue aujourd'hui devant un public ignorant. Et vous-même vous attisez de pareilles dispositions. Croyez-moi, renoncez à votre projet ; personnellement vous y trouveriez de graves ennuis, et sans obtenir de résultat politique, puisque tous les partis seraient atteints.

— Je ne m'intéresse à aucun des partis parlementaires !

— Il y a là pourtant de nombreux hommes modestes, laborieux, obstinés et de grande valeur, monsieur Sturel. Ils ne vous intéressent pas ! C'est trop de délicatesse. Souriez : moi je les admire. Et si, pour pénétrer au Parlement, j'avais dû accepter un concours qui n'était ni infamant, ni extraordinaire, avant qu'il plût à d'étranges censeurs de le déclarer tel, j'estimerais que d'affronter les jugements injurieux pour se mettre à même de servir son pays, c'est un courage civique supérieur au dilettantisme qui se retire en dégoûté sous sa tente.

Sturel, déjà suffoqué du coup droit sur la *Vraie*

République, le fut davantage encore de cette « belle âme » suppliante, puis menaçante et qui, maintenant moraliste, prenait ses pleins avantages. Il commença de discerner chez Bouteiller un sot, et, tout au fond, un pauvre contremaître.

L'autre continuait :

— Vous poursuivez un changement de système. Eh bien ! quel gouvernement tenez-vous prêt à substituer au parlementarisme ? Quelle assurance avez-vous qu'on gagnera au change ? Déroulède, de qui je ne conteste pas le caractère élevé, a désespéré, cet après-midi. Vous sentez-vous plus de confiance et pourrez-vous la faire partager au pays ? S'il en était autrement et que vous entreprissiez de détruire pour le plaisir de détruire, je reconnaîtrais en vous un anarchiste, et si j'accordais que vous n'êtes pas l'ennemi privé de vos adversaires, ce serait pour déclarer que vous êtes l'ennemi public de votre pays.

— Ta, ta, ta, dit Sturel, qui eut envie de le mettre à la porte.

Bouteiller pâlit davantage et serra les poings dans les manches tombantes de son pardessus. Sturel étonné de soi-même s'était déjà excusé d'un geste. Pendant quelques secondes de silence, l'un et l'autre parurent désemparés. Le député reprit salive, comme un malade avale une pilule ; il avalait le plus gros crapaud que la politique lui eût jamais présenté.

— Je vous avais méconnu à la Chambre, monsieur Sturel. Je l'avoue, je me suis trompé. Je ne vous avais pas distingué. Ne nous quittons pas ainsi. Faisons un pas l'un vers l'autre. Laissez vos haines, et je me fais fort de dissiper vos défiances. Si, par ma requête, je vous pressais de me dégager en vous perdant, vous pourriez me rejeter comme un embarras de votre carrière. Non, ce que je vous demande, c'est une opération sage et patriotique. Estimez-vous qu'il convienne de diminuer des hommes qui, alors même que vous le déplorez, représentent la France devant l'étranger ! Monsieur Sturel, parmi les boulangistes, des Déroulède et d'autres nouveaux venus doivent être recueillis ; ce fut toujours mon sentiment. Cherchons ensemble les moyens de notre accord.

Sturel suivait les sonorités de cette belle voix. Il se disait : « Voici le chant qui séduisit ma dix-huitième année. » Et soudain, d'un mouvement irrésistible, il mit son cœur devant Bouteiller.

— Je fais les distinctions qui s'imposent entre celui qui a reçu des services et celui qui a vendu les services de l'État. Ce second cas, vous ne l'excusez pas. Eh bien ! venez avec nous ! Quelle belle figure populaire, nationale, si vous favorisez l'œuvre de salubrité conçue en un jour de courage par M. Cavaignac !

Bouteiller approuvait chaque phrase de la tête

et de la main. « Je vous vois venir », disaient avec condescendance tous ses gestes. Il vérifiait que son ancien et distingué collègue était peu propre à la vie publique, si délicate et souvent si triste :

— Cher monsieur Sturel, ce ne serait pas le rôle d'un politique, mais d'un moraliste. Un homme d'État, Dieu merci ! n'a pas charge de faire régner la vertu ni de punir les vices, mais de gouverner avec les éléments existants et d'ordonner les forces de son époque. A vouloir substituer à ce que vous appelez corruption parlementaire le règne de la vertu, on compromettrait un régime qui dans l'état est le meilleur possible.

— Ah ! dit Sturel d'un ton brisant, vous nous disiez à Nancy : *Je dois toujours agir de telle sorte que je puisse vouloir que mon action serve de règle universelle.* C'est peut-être votre enseignement qui m'a empêché de plier aux concessions qui eussent permis mon succès. Et c'est vous-même qui, présent en moi malgré moi, vous donnez la réplique et vous réfutez victorieusement quand aujourd'hui vous prétendez me faire admettre la nécessité des trafics et des pilleries.

Ce désaccord entre le Bouteiller éducateur et le Bouteiller politique, entre le théoricien et l'homme agissant, souvent Sturel l'avait senti, mais jamais il ne s'était rendu compte d'une façon aussi nette des reproches qu'il avait le droit d'adresser à son ancien maître. Il fut heureux qu'ils lui permissent

de clore cette pénible scène sur de la philosophie et de maintenir une atmosphère d'idées qui laissait à l'un et à l'autre sa dignité.

A cette minute, et les deux hommes levés, le timbre de la porte sonna. Sturel saisit Bouteiller par le bras et l'attira dans l'ombre. Mais en place de la voix de Fanfournot, il entendit un léger bruit de soie et un accent féminin dont son cœur n'était pas désintéressé :

— Je désire parler à M. Sturel tout de suite.

Suret-Lefort, sans tenir compte du système convenu, introduisit Mme de Nelles. A la pâleur de cette jeune femme, tous trois devinèrent quel intérêt l'amenait.

Suret-Lefort, à l'issue de l'interpellation Millevoye et sur les premiers mots du projet de Sturel, avait entrevu l'occasion de se faire un titre auprès des « chéquards », et même auprès du Parlement tout entier qui, dans une queue de campagne panamiste, ne voyait plus qu'une gênante manœuvre électorale. Il avertit Bouteiller, puis courut chez Rœmerspacher. Il lui dit les projets de Sturel d'où le nom de Nelles sortirait souillé. Il le pressa de prévenir sans perdre une minute cette famille. Il dit : « Cette famille. »

— Sturel, ajouta-t-il, a trop été leur hôte pour pouvoir leur refuser une concession qui, d'ailleurs, est conforme à ses intérêts bien entendus.

Les Nelles avaient deux intimes à dîner. On fit entrer Rœmerspacher qu'on traitait en familier. Il dit avec négligence que Sturel allait publier la liste d'Arton, qu'il comptait sur des poursuites et qu'il ferait entendre des témoins. Le baron se leva précipitamment pour caresser au gosier son chat qui venait de tousser.

Rœmerspacher pendant la fumerie resta seul avec Mme de Nelles.

Désorientée par l'activité et les distractions d'un jeune homme que la curiosité, l'héroïsme et la mobilité nerveuse attiraient toujours au dehors, Mme de Nelles avait mal étalé devant Sturel son tendre génie de femme. Le grand art d'embellir de douceur l'amour, de l'exprimer dans chacun de ses gestes pour ouater la vie et pour lui donner un sens, elle l'avait imparfaitement déployé avec ce jeune aventureux, à qui elle apportait tantôt des rudesses d'amoureuse jalouse, tantôt des effusions désespérées. Mais, sûre d'elle-même avec Rœmerspacher, elle laissa épanouir ses instincts profonds ; elle épura son esprit et ses mœurs de la mauvaise éducation qu'elle devait au divorce de sa mère, à quelques années de cosmopolitisme et que Sturel avait favorisée. Sous cette nouvelle influence, elle oublia les Carlsbad pleins de tziganes, le snobisme à la Nelles, et même ses plaintes voluptueuses de colombe poignardée dans Saint-James. Elle eût voulu voir avec

Rœmerspacher les effets du couchant dans les peupliers d'une prairie lorraine ; elle lui racontait d'une manière légendaire le bon sens de sa grand'mère dans les poches de qui elle avait vécu, petite fille, au pays de Domrémy. Avec une force d'oubli admirable, elle triait dans son passé ses jours sains et normaux pour les faire complices de leur amitié. Elle répandit pour Rœmerspacher ses qualités de loyale française du Nord, avec un geste aussi aisé et franc qu'elle dénouait le beau torrent de ses cheveux, au soir, dans sa chambre solitaire.

Mais le plus merveilleux chez Thérèse ainsi transformée, ce fut de comprendre que Rœmerspacher ne s'attacherait entièrement qu'à une femme honnête, et depuis trois années elle cherchait par quel moyen, sans cesser de lui paraître telle, elle tomberait dans ses bras. Depuis trois années ! et pourtant elle l'aimait comme une femme qui sait ce que c'est que l'amour : ce n'était pas seulement son imagination, mais tout son être qui s'intéressait à une passion où elle eût voulu prodiguer et trouver toutes les félicités d'une jolie femme. Dans son délaissement, elle évoquait, des heures et des heures, les caresses qu'elle aurait eues pour Rœmerspacher, si le bon hasard l'avait substitué dans sa vie à M. de Nelles. Le matin, après des nuits plutôt pénibles, yeux clos dans son lit, elle s'abandonnait indéfiniment

à son rêve dissolvant. Dans la vie secrète de l'amour, leurs désirs, leurs sourires, leurs silences eussent toujours été en harmonie, pensait-elle. Que de fois, et bien qu'il fût timide, elle résolut de se donner, mais elle savait d'une sûre divination que, seule, la mère de ses enfants le fixerait.

Ainsi tourmentée, Thérèse de Nelles mésestimait son mari, et pourtant son premier mouvement fut d'étonnement presque indigné quand elle demeura seule avec Rœmerspacher qui lui dit aussitôt :

— Quoi que contienne cette publication, il ne faut pas que M. de Nelles parte.

— Partir ! s'écria-t-elle, vous le croyez donc coupable ?

Le silence de Rœmerspacher la convainquit. Son état émut le jeune homme au point qu'à Nelles qui venait de laisser ses invités au fumoir et qui accourait s'informer, il jeta avec le dégoût d'un contemplateur pour un intrigant :

— Vous êtes sur la liste.

— Si madame voulait, dit-il en faisant supporter à sa femme la peine de cette insolence, je n'y serais plus demain.

— Consentez au divorce, répliqua-t-elle avec un joli courage, et votre nom, en effet, sera effacé.

Et pour éveiller tout l'amour de Rœmerspa-

cher qui pouvait avoir compris l'outrage du mari, elle lui tendait sa main.

Nelles répondit avec la belle tenue d'un aigrefin :

— Je suis trop reconnaissant de ce que vous ferez pour que je veuille vous contrarier. Je ne puis divorcer avant les élections. Toutefois, M. Rœmerspacher m'est témoin que, si vous persuadez à temps M. Sturel, dès la rentrée des Chambres vous serez libre.

Un homme de loi présent à cette scène eût deviné la vérité : « Voilà un beau gentilhomme qui a mangé toutes les parties disponibles de la dot. »

Quand Mme de Nelles, vers les onze heures, entra chez Sturel, était-elle blême d'avoir ainsi fiancé son avenir, ou du déshonneur qui pouvait l'atteindre, ou du déplaisir de trouver là Suret-Lefort et Bouteiller ? Sturel dut lui rappeler qu'elle les connaissait. Elle s'excusa sur l'obscurité de la pièce et, pour couper court à toute équivoque :

— Je compte que M. Suret-Lefort voudra bien me reconduire.

— Le temps, dit le jeune député, de mettre en voiture M. Bouteiller et je viens me tenir à vos ordres.

Sur le trottoir, Suret-Lefort prit sous le bras

Bouteiller que cette rencontre avait achevé d'anéantir :

— Il vous disait « non ». Fort bien ! je préfère que vous soyez l'obligé de Nelles.

Et comme Bouteiller hésitait :

— La petite est la maitresse de Sturel...

— Mais, dit Bouteiller renaissant, s'il efface Nelles, j'y suis quand même.

— C'est ce que je ne tolérerai pas, qu'est-ce qu'un justicier qui choisit !

— Et s'il refuse à cette femme ?

— Allons donc ! elle le quittait pour Rœmerspacher, mais vous voyez qu'elle lui revient.

Le diplomate Suret-Lefort pèche, comme c'est la coutume, en supposant ce que son esprit conçoit le mieux, la complication dans l'ignoble.

Pendant ce temps Sturel baisait les mains de la jeune femme et lui disait :

— Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu de votre visite ?

— N'as-tu pas honte, François, qu'après n'avoir pas su me rendre heureuse, tu veuilles encore me déshonorer ?

Bouteiller avait gêné Sturel ; pas un instant il ne l'avait touché, parce que l'un et l'autre se méprisaient de naissance. Mais à la voix de Thérèse, à ce mélange d'amertume et de douceur, des larmes vinrent aux yeux de Sturel que ces événements avaient déjà énervé. Les plus intenses vo-

luptés de sa jeunesse lui étaient restituées par la pâleur dont elle était couverte. Ce bel état de faiblesse, ces mains tremblantes, ce tutoiement aussi lui arrachèrent ce cri de mélancolie :

— Qui aimez-vous maintenant, Thérèse ?

Elle lui répondit bravement :

— Je vous ai aimé plus que tout au monde. Si vous effacez le nom de M. de Nelles, il consent à notre divorce et j'épouserai M. Rœmerspacher. Vous êtes le premier à qui j'en fais confidence, parce que mon bonheur dépend de vous.

— Soit, dit-il, accordant en une minute ce que toutes les insistances ne lui avaient pas arraché.

Sur le soupir d'une femme, voilà que ce vengeur de la morale publique n'obéissait plus qu'à son bon plaisir. En rougissant de son indélicatesse, — mais l'indélicatesse, n'est-ce pas dans ces matières la coutume ? — il demanda :

— Depuis longtemps vous aimez Rœmerspacher ?

Elle répliqua sans baisser les yeux :

— Je puis bien vous dire, mon ami, qu'entre lui et moi il n'y a jamais rien eu à quoi un indifférent ne pût assister.

Suret-Lefort, en retrouvant les deux jeunes gens, chercha un instant s'il ne s'était pas mépris dans ses suppositions. Sturel tint à atténuer la démarche de son amie :

— Mme de Nelles s'informe de mes intentions.

Je lui dis qu'à son arrivée nous parlions de mon projet avec M. Bouteiller et que j'étais décidé à ne rien publier.

Thérèse de Nelles, accaparée par son amour pour Rœmerspacher, et fort ignorante des passions politiques, n'imagina pas que son ancien ami lui fît un sacrifice. Elle exprima le vrai fond de sa pensée en disant :

— De cette façon, M. Sturel passera de bien plus agréables vacances.

Elle se levait.

— Ne partez pas si vite, lui demanda Sturel.

« Je vous ai perdue pour l'amour de la politique, pensait-il, et aujourd'hui, pour l'amour de vous, je perds en outre la politique. » Cependant il s'enivrait de l'étrange et délicieux plaisir de reconnaître en détail cette figure délicate. Sa tendresse ranimée, son contentement de lui être utile, se mêlaient à l'agrément impur de jouir du trouble d'une femme qui devine dans le regard la mémoire profonde, ineffaçable, le tutoiement du sourire à ses beautés secrètes.

« Je vais renvoyer ce Suret-Lefort », dirent un instant les yeux de Sturel, brillants d'un désir auquel Thérèse de Nelles se défendit d'opposer acquiescement ou refus. Cette ardeur, qu'elle était bien résolue de repousser, l'amusait pourtant et réveillait son ancien goût pour la jeunesse avide et sans phrases de François Sturel (car les

femmes elles-mêmes sont bien empêchées, et notamment par leurs perfections physiques, d'atteindre à la perfection morale). Ce ne fut d'ailleurs qu'un éclair de sensualité. Sturel vit les difficultés et recula aussi devant la gêne d'âme qui eût suivi toute agréable brusquerie.

Deux amants sincères qui se retrouvent après leur rupture, si l'homme a l'occasion de donner un gage, et, comme Sturel, de protéger son ancienne amie, créent d'abord un sentiment exquis de douceur, de confiance et de regrets. Sturel diminué par ses projets anéantis, Thérèse, lasse de ses craintes dissipées, causèrent durant une demi-heure comme des frère et sœur convalescents. Ce que disait Thérèse n'importait guère, mais l'accent renouvelait d'anciens plaisirs, d'anciennes douleurs et faisait penser à Sturel : « Comme je vieillis ! Tant de choses déjà sont mortes en moi ! Je ne verrai plus ma vingt-cinquième année. »

Le cynique Suret-Lefort, si la politique rebâtit un jour les Tuileries, pourra devenir quelque joli courtisan, car il sait la manière de favoriser les choses en paraissant à mille lieues de les deviner ; il se montra dans cette soirée sentimentale, dans ce triomphe de l'absurde et des motifs esthétiques sur les raisons raisonnées, leur parfait confident.

Quand Suret-Lefort reconduisit Mme de Nelles,

rue de Prony, très finement, pour la rassurer contre toute indiscrétion, il lui dit que M. Bouteiller, désespéré d'avoir été vu, la suppliait de taire cette rencontre. Avec l'aveuglement d'une femme sensible et bien plus touchée de ce Suret-Lefort suspect que de Sturel, elle lui donna ses doigts à baiser au sortir de la voiture.

— Je sais que c'est à vous que nous devons, M. de Nelles et moi, d'avoir été avertis. Croyez à mon affectueuse reconnaissance.

Sturel demeuré seul comptait toujours sur la visite de Fanfournot. « Comment vais-je me dégager ? » se demandait-il en pensant avec une sorte de remords à ce jeune intransigeant et à leur vague pacte. Il mit la clef en dehors sur la porte et se jeta sur son lit. Demi-éveillé, il rêvait. C'était de Thérèse de Nelles et des yeux de peur qu'elle avait en entrant. Elle grelottait et, pour la réchauffer, il se dépouillait, s'exposait au froid. Quand il se réveilla, glacé par la mauvaise circulation dans son corps que gênaient ses vêtements, Rœmerspacher, debout au pied de son lit, le regardait. Il était huit heures du matin.

Cette lampe que contrarie le jour filtrant à travers les persiennes, ce dormeur habillé qui se soulève sur le coude, ce sont les fausses apparences d'un désordre de mœurs qu'il faudrait préférer au désarroi intellectuel dont souffre Sturel en écoutant son ami. Que lui annonce

donc Rœmerspacher ? Son mariage avec Mme de Nelles.

— Tu sens s'il m'eût été pénible que le nom qu'elle porte figurât sur la liste. Tu connais les idées de Lorraine. Mon père, comme vieux libéral, pourra bien accepter pour bru une divorcée, mais la femme d'un chéquard !

Cette histoire de mariage gêne un peu Sturel. Rœmerspacher avoue en termes simples son amour. Il se félicite d'avoir trouvé les conditions d'une vie complète, d'une vie normale.

— L'intelligence, peuh ! Nous sommes profondément des êtres affectifs. L'émotivité, c'est la grande qualité humaine. La production de toute grande découverte, de toute haute et forte pensée, s'accompagne toujours d'une émotivité extraordinaire. Voilà ce que j'ai méconnu pendant des années. Tu me trouvais un peu carabin. Je dégradais mon intelligence en laissant s'atrophier en moi les qualités délicates de la vie affective.

Il avait pris depuis quelques années le ton explicatif du professeur : mais sa figure accusait de plus en plus de force et de sérénité. Sturel pensait : « Voici qu'il rallie la voie où depuis ma vingtième année je chemine. Ce qui m'attachait aux idées incarnées dans Boulanger, puis à cette campagne sur Panama, c'était un haut raisonnement sur les destinées de mon pays, et poussé à un degré où l'intelligence rejoint et confirme les

passions instinctives. Mais à l'émotivité Rœmerspacher fera sa juste part, tandis que je la laissais m'envahir et me détruire. »

Sturel évoquait les horloges des carrefours parisiens dont l'aiguille ne se meut pas comme dans une montre, d'un mouvement invisible, mais se transporte brusquement et à intervalles égaux d'une distance assez forte... Depuis la veille, lui et Rœmerspacher avaient fait un bond.

— Je me rends compte, disait-il, qu'on n'échappe pas aux maladies de son milieu. Tu me remercies de ne point dénoncer les chéquards, mais je deviens ainsi leur complice. Quelle explication vais-je donner à un esprit simpliste comme Fanfournot ?

Il raconta l'accord qu'il avait conclu pour une action dans la rue avec le fils du concierge de Nancy.

— C'est admirable, remarquait Rœmerspacher. Le voilà toujours, ton individualisme. Tu veux contenter ton sentiment du juste même aux dépens de la paix sociale. Que ces parlementaires soient des êtres vulgaires, nuisibles, tout à fait méprisables, cela n'est point douteux. Mais ils sont la force, et la société est intéressée à ne pas disjoindre d'eux l'idée de justice, tant qu'elle n'a pas un autre personnel aussi fort, entre les mains de qui transporter la justice. Au 27 janvier, j'admettais que Boulanger chassât les parlementaires, parce qu'il pouvait assurer l'ordre pour le lendemain, mais

dans l'état des choses, quand tu t'appuies sur des Fanfournot, tu n'as évidemment aucune chance d'être le plus fort et de devenir le pouvoir légal : tu poses une bombe ; tu es un anarchiste.

Ils causèrent ainsi quelque temps, tout à fait séparés désormais, mais nullement irrités, et Rœmerspacher dit encore à Sturel :

— Tu devrais écrire. Cette passion, cette excitabilité, c'est le ton qui plaît le plus à notre époque : un grand nombre de personnes sentent ainsi la vie.

Vers deux heures de l'après-midi Sturel reçut la visite de Fanfournot.

— Tout est prêt, dit le jeune anarchiste.

Sturel l'arrêta :

— Je ne publierai pas la liste. Décidément, après les papiers Norton, elle passerait pour une invention.

Fanfournot prit la mine la plus fière et la plus méprisante. Mais précisément cette fierté, ce mépris, quelle misère intellectuelle ! quelle basse confiance en soi ! Sturel se repentit d'avoir contribué à exalter chez cet enfant le sentiment de la justice. Seul avec ce primaire exalté, il constata que dans l'état où était arrivé la lutte contre les parlementaires, et n'étant plus qu'eux deux à la mener, il ne poursuivait plus que sa satisfaction, qui serait d'humilier et d'envoyer au bagne ces

gens-là, et qu'ainsi comme eux il n'avait pas d'autre fin que soi-même. Cela senti dans un éclair, il parla raisonnablement :

— Intelligent comme vous l'êtes, vous devriez travailler, etc..., etc.

« Les voilà bien tous ! Ah ! bourgeois ! » semblait dire Fanfournot, qui répliqua :

— Je sais ce qui me reste à faire. J'ai eu tort d'avoir confiance en vous. L'action solitaire vaut mieux.

Une fois de plus, Sturel entrevit un mystère dans la vie de Fanfournot. Ce mystère précédemment l'eût excité ; dans son état de dépression, il se félicita d'éviter un gouffre inconnu.

— Vous avez sans doute pris des engagements pour les préparatifs ? dit-il, en tendant deux billets de banque.

— Il y a des frais, répondit l'anarchiste qui empocha.

Sa satisfaction fut de ne pas daigner s'expliquer davantage ; il se leva et gagna la porte avec une raideur de tout le corps qui exprimait, comme son mutisme, la plus violente réprobation.

Sombre enfant qui dédaigne la paix et qui, pour fondre sa dureté, ne trouve aucune sympathie ! cœur généreux d'adolescent dans les solitudes de Paris et dans un temps où l'ordre social protège ouvertement les plus basses infamies ! Sturel éprouva un mouvement de pitié, voulut le

retenir, puis se dit : « C'est de toute façon un homme perdu ! »

Sturel acheva la journée avec sa mère. Jamais elle ne lui inspira une plus tendre et plus respectueuse affection. C'est qu'on souffre trop d'attribuer tout son échec à sa propre faute et que Sturel, abjurant sa confiance habituelle dans la puissance des volontés particulières, soumettait l'individu aux circonstances, le rattachait à de vastes ensembles. Dans son père regretté, dans sa mère assise auprès de lui, il reconnaissait les maîtres de sa destinée, des êtres de qui il n'était que le prolongement. Saturé et humilié de soi-même, Sturel, à se comprendre comme conditionné et nécessité, ressentait cette sorte de paix morne que donne le bromure.

Avec une singulière persistance, un tableau qu'auraient dû remplir d'ombre les années se levait du fond de sa mémoire et l'émouvait. C'était une promenade en voiture après une maladie. Jeune garçon de seize ans et déjà orienté vers les magnificences de la poésie et les grandes rêveries sur le « moi », il faisait sa première sortie de convalescent avec sa mère ; mais, au bout d'une heure, les cahots l'ayant fatigué, ils s'asseyaient dans une prairie et déballaient un goûter d'écolier, du pain, des fruits, une « raie » de chocolat. Petite fête d'enfant modeste : elle

contrastait aimablement avec les orgueilleuses idées qui commençaient de croître en lui et qui peut-être n'avaient pas été étrangères à sa fièvre ! Cependant il ne mangeait pas, se voyait pâle dans les yeux de sa mère inquiète et respirait avec une intensité prodigieuse l'air, le soleil, les forces éparses de Lorraine... Pourquoi donc, après quatorze ans, évoque-t-il ces enfantillages ? C'est qu'ils demeurent à la racine de toutes ses pensées ; c'est qu'aujourd'hui, dans ce soir d'été, convaincu de ses échecs de politique et d'amour, se sentant de toutes parts « en l'air », auprès de sa mère encore il se retrouve tout naturellement et, derrière elle, en fond de tableau, il voit les horizons de son pays, des lignes simples, où rien ne l'étonnerait ni le dominerait. Prompt à se décourager, à détester les lieux de sa défaite, il entrevoit sur un terrain moins vaste et dans une discipline toute prête la possibilité d'agir avec effet. Au cours de cette soirée, il lui demanda :

— Pourquoi ne retournerions-nous pas en Lorraine ?

— Qu'y faire ? dit Mme Sturel. Nous n'y connaissons plus personne, et personne, François, ne t'y reconnaîtrait.

Ils se virent comme deux exilés.

A cet instant des cris éclatèrent dans la rue des Mathurins, si terribles, qu'après une seconde une masse d'individus, tous les passants, couraient sur

les trottoirs, sur la chaussée, et leurs « Arrêtez-le ! », leurs cannes levées, leur expression épouvantable de fureur donnaient évidemment la chasse à un gibier que Mme Sturel et son fils n'aperçurent pas tout d'abord. Mais sous un réverbère, soudain, avec vingt mètres d'avance, un être lancé comme une flèche passa, et d'une allure surhumaine, au point qu'à le voir un petit enfant eût pleuré. Il gagnait sur sa meute ; il eût peut-être vécu très vieux si, dans le moment où il franchissait encore le cercle lumineux d'un réverbère, une chaise violemment jetée d'une porte ne l'eût atteint à travers jambes. Il s'en alla rouler à vingt mètres en pleine ombre où l'océan humain, — comme les lames qui, plus vite qu'un cheval au galop, montent la grève du Mont-Saint-Michel — le rejoignit et le recouvrit.

Les journaux du lendemain racontèrent qu'une bombe avait été lancée dans un café, où elle avait estropié trois ou quatre personnes, par un jeune homme que la foule avait bientôt forcé, arrêté et déchiré. Il se nommait Fanfournot.

Avant d'expirer au poste, il avait célébré son acte, hautement équitable, disait-il, parce qu'il frappait au hasard et que chacun des membres de la société est responsable des injustices sociales. Il ajoutait toutefois ne s'y être décidé que pour utiliser son engin, après avoir reconnu dans la journée l'impossibilité d'atteindre les plus hauts coupables.

CHAPITRE XVII

SURET-LEFORT MANGE BOUTEILLER

Aux élections d'août-septembre 1893, le plus grand nombre des chéquards furent réélus.

Comme jadis après la fièvre boulangiste, l'accès de Panama tombé, on était revenu au plus immoral « chacun pour soi ». Dès l'instant que l'opposition avait écarté les moyens révolutionnaires et refusé d'exiger une dissolution, les parlementaires ne s'étaient plus inspirés que du « Sauve qui peut ! » ordinaire. Devant les électeurs, ils s'entr'aidèrent ou se trahirent, selon leurs convenances, qu'ils fussent de droite ou de gauche, intacts ou tarés.

Nelles et Bouteiller lièrent partie. Le premier échoua ; les ennuis qu'il avait de sa femme y contribuèrent. Bouteiller réussit, mais il revint à Paris chargé de dettes et d'une impopularité que nourrissaient les rancunes des boulangistes, sa vénalité probable et son évolution vers le modérantisme.

Quelques jours après la rentrée, Bouteiller

occupant la tribune, un nouvel élu socialiste, enivré de son mandat et pareil au taureau quand il entre tout frais dans l'arène, lui cria :

— Racontez-nous plutôt vos bénéfices du Panama !

Très pâle, encore fatigué de sa rude campagne électorale — et l'on disait que depuis ses dégoûts il prenait des habitudes de débauche — Bouteiller se pencha pour que les sténographes lui répétassent l'interruption. Il haussa les épaules, mais pressa son débit. A chaque phrase maintenant les socialistes l'interrompaient :

— Et Panama ?

La majorité, mécontente que l'orateur donnât l'occasion de renouveler ces scandales, le soutenait mollement. Il prit ses notes en main ; on vit vaciller les feuillets.

— Vous tremblez, lui jeta son cruel interrupteur.

Et machinalement, sur la table de la tribune, il posa les papiers.

Peu de jours après, il y eut une réunion de la gauche radicale. Suret-Lefort, qui venait d'être réélu avec la complaisance secrète des conservateurs, exposa les idées de Saint-Phlin. Il demanda que des leçons de choses et des promenades missent les jeunes instituteurs, dans les écoles normales, au courant des besoins régionaux. Il fit valoir que ce serait élargir l'influence locale des

instituteurs. Bouteiller appuya son jeune collègue. Et c'est alors qu'au milieu d'un morne silence on vit une scène dépouillée de pittoresque, mais infiniment tragique dans ses dessous.

Suret-Lefort aspirait à prendre dans la majorité républicaine la place que Bouteiller compromis et décrié ne semblait plus en puissance de tenir. Et puis le jeune ambitieux était excédé de la suprématie que son collègue exerçait en Lorraine. Il faut reconnaître une grande vérité d'où naissent les amertumes des hommes de parti : un soldat déteste plus son lieutenant que le lieutenant de l'armée ennemie. Les dégoûts qui saturent bien vite un homme plongé dans la politique lui viennent moins de ses adversaires que de ses coreligionnaires.

Suret-Lefort osa dire :

— Je réclamerai un crédit supplémentaire et déposerai une motion, mais je demande ici que M. Bouteiller n'intervienne pas pour faire perdre quarante voix, comme il y a cinq jours.

Un silence succéda ; on baissait les yeux. Le coup si rude ne fit pas chanceler Bouteiller. Il répliqua. C'était improvisé et ce fut superbe. Il savait qu'en politique il faut toujours se composer, au mieux des circonstances, l'attitude d'un homme qui n'envisage rien que l'avantage général. Et puis, pas d'injustice : il y a une chose qu'on ne peut contester à ce désagréable Bouteiller, c'est

une sorte de magnanimité professionnelle ; il se prise si haut qu'il confond toujours ses propres intérêts et les intérêts de son parti.

— Je remercie, dit-il en substance, mon ami Suret-Lefort de m'avoir fait songer que l'heure est peut-être venue de céder la place à des talents plus jeunes. Je répondrai pourtant à ce qu'il dit de mon impopularité devant la Chambre. Ce qu'on poursuit en moi, c'est l'homme qui s'est mis en travers du honteux torrent boulangiste, c'est l'homme qui s'est opposé à la campagne d'outrages et de soupçons menée au nom d'une honnêteté suspecte contre la politique républicaine. Le boulangisme, sous quelque nom qu'il se masque, a-t-il fini ses entreprises ? Je renoncerai à la vie publique quand les nouveaux venus de mon parti m'auront prouvé qu'ils sont à même de triompher sans leurs anciens.

Il traita ce thème avec une admirable vigueur, brièvement. Mais quand il eut terminé, lui qui avait si fort l'habitude de la parole, il était trempé de sueur. On l'admira ; on ne changea point des résolutions arrêtées en secret : Suret-Lefort fut désigné pour parler seul.

Certes, aux yeux du psychologue, l'extérieur de Bouteiller ou de Suret-Lefort ne promet rien que de mauvais. Chez le souple Suret-Lefort, comme chez Bouteiller durci déjà par quelque usure, les yeux se montrent ardents, la bouche sans huma-

nité, la physionomie fausse et terrible. Ni l'un ni l'autre n'ont d'amis : ils ne se proposent jamais rien que pour surnager et pour dominer, et ils ne s'interrompent jamais de cette fureur. Toutefois, Suret-Lefort, plus éloigné que Bouteiller de la première fournée républicaine où il y eut des hommes d'État, est avant tout « électoral », c'est-à-dire amène, bénisseur et sachant rire. Par là il comptait chez ses collègues et chez les journalistes plus de sympathies que son rival du jour : ce fut une traînée de poudre pour se réjouir de son succès.

En sortant de la Commission, Bouteiller ne quitta point le Palais-Bourbon ; il prit sa place en séance, et les félicitations qu'à deux pas Suret-Lefort recevait lui firent comprendre à quel complot il succombait. Son échec prenait l'ampleur d'une exécution. Il crut sentir au dedans de lui-même des cavernes qui s'ouvraient, des réservoirs obscurs de sensibilité. Chez tout homme il paraît y avoir une âme de poète. Certains meurent sans l'avoir entendue. Bouteiller ne l'entendait pas alors qu'il était jeune, enivré par ses succès, amoureux tout frais de sa cause. Mais cet après-midi quand, pour le bien des idées mêmes auxquelles il s'est donné corps et âme, tous ses amis se rallient au médiocre et brillant Suret-Lefort, Bouteiller trahit dans son regard et jusque dans son teint terreux une extraordinaire puissance de tristesse. Contre ses adversaires et pour

son parti, il eût avec ivresse trouvé d'immenses réserves d'énergie, mais être renié, livré en dérision ! Et quel moyen de se venger ? En s'arrachant de ces coreligionnaires qui le sacrifient, il romprait des liens faits de sa chair et par où un même sang les vivifie.

Pour diminuer si possible la portée de l'incident, il se contraignit, avant de quitter la Chambre, d'adresser quelques mots à Suret-Lefort qui, courtois, bref et distrait, prit avec rapidité tous les avantages de sa nouvelle importance.

Cette exécution hypocrite parut rompre les reins à Bouteiller plus sûrement que les scandaleuses séances de la dernière législature n'avaient fait aux panamistes. Il semblait qu'avant de commencer une ère de paix et d'oubli on s'accordât sur une concession nécessaire.

Ce vaincu ne dormit pas. Il se disait : « J'ai refusé deux ministères, et, moi qui trois fois ai été rapporteur général du budget, cette année je ne serai même pas de la Commission. » Ce n'était pas un homme affaissé, un de ces coureurs que l'on voit abandonner leur bicyclette, se coucher à terre et souffler : « Laissez-moi, je ne peux plus vouloir. » Il était prêt à pédaler, mais ses entraîneurs se jetaient sur lui pour l'empêcher de gagner la course.

Dès la première heure, le lendemain, il sortit sans but. C'était un de ces matins légers où le

soleil d'octobre donne l'illusion que les rues de Paris sont pleines de fleurs. Il ouvrit d'abord les journaux qu'il lisait chaque matin. Deux journalistes, ses créatures, taisaient qu'il eût été candidat, et se bornaient à enregistrer la désignation de Suret-Lefort : ils cherchaient ainsi piteusement à diminuer la portée de l'échec ; en somme, le succès de Suret-Lefort donnait satisfaction au parti républicain et ils eussent été maladroits de laisser percer d'autres préoccupations. Un à un, sur son chemin, Bouteiller ramassa tous les journaux. Quelques-uns portaient en manchette : « *Exécution des chéquards.* » Cette injure collective lui donna une amère satisfaction : elle montrait le faux calcul des lâches qui le sacrifiaient. Mais une série d'interviews prises à la Chambre auprès de ses intimes l'empoisonnèrent : se sentant suspects, ils applaudissaient bruyamment au succès de leur « ami » Suret-Lefort.

Cet ensemble créait à Suret-Lefort un véritable triomphe, un éclat de jeune gloire, d'adolescence aisée où chacun à l'envi apportait son hommage. Tout chez lui disait la pureté, un fécond avenir. Son avènement nettoyait la Chambre. Bouteiller éprouva les passions d'un officier qu'on dégrade. Son jeune collègue lui brisait son épée. En outre, ses complices en Panama lui mettaient le pied au bas des reins : il se voyait tragique et dindonné.

Il rentra chez lui en fureur, d'autant qu'il était à jeun et que des fatigues accumulées le livraient à ses nerfs. Dans son antichambre souvent assiégée comme un cabinet de ministre, Nelles l'attendait tout seul. Un Nelles vieilli et très excité contre Suret-Lefort qui plaidait pour Mme de Nelles dans leur divorce. Bouteiller s'irrita qu'un si piètre vaincu admît qu'ils lieraient partie : il le mit à la porte, puis il convoqua des gens de sa clientèle, des collègues que jadis il avait désignés aux bienfaits du baron de Reinach. Deux seulement vinrent à la nuit.

— On nous a rapporté, dirent-ils, que vous vous plaignez d'avoir été abandonné.

Bouteiller attendait qu'ils lui offrissent une revanche. Il désirait se faire nommer de la Commission des crédits. Quel choc douloureux quand ils développèrent leur pensée !

— Vous avez commis une maladresse en parlant dès le début de la session... Vous ne le croyez pas ?... L'animosité d'une partie de la Chambre à votre endroit est un fait, quoi qu'on en pense d'ailleurs. Cela peut s'arranger, mais faites le mort. Beaucoup de nos amis estiment qu'une seconde faute a été de vous mettre en concurrence avec Suret-Lefort. Nous nous sommes fait battre, et sur son nom il n'y avait pas à lutter : il fallait le soutenir.

La surprise, la fureur dressèrent Bouteiller :

— Avons-nous des amis assez insensés pour accepter un pareil néant ?

— Il n'a pas d'ennemis : il a su enterrer son boulangisme. De 1885 à 1889, il n'était pas député : les professeurs de vertu ne peuvent rien lui reprocher. Il n'y a pas à dire, ces gens de la *Libre Parole* vous font bien du tort ; ils ont du talent, de l'influence.

En vain Bouteiller voulut-il leur prouver l'impossibilité que des vieux républicains agréassent Suret-Lefort. Ils secouaient la tête en hommes qui ne jugent pas à propos de rapporter tout ce qu'ils entendent et voient.

— Prenons mes collègues de Lorraine, disait-il.

Les deux amis de Bouteiller se regardèrent en souriant :

— Vos collègues de Lorraine ! Eh bien, savez-vous ce que disait l'un d'eux à Suret-Lefort au sortir de la Commission : « Je ne sais vraiment « pas pourquoi j'ai soutenu Bouteiller. J'aurais « aussi bien fait de marcher avec vous. »

Bouteiller haussa les épaules et cria que c'était un radotage. Puis il commença de récriminer contre Suret-Lefort :

— C'est l'instrument des réactionnaires ; on sait qui le mène dans cette question d'enseignement provincial et vous verrez, si je n'interviens pas, dans quelle voie de régionalisme et d'obscurantisme terrien il vous engagera. Je puis prouver

ses constantes attaches boulangistes. Il n'était pas fier dans les premiers temps à la Chambre, quand il quémandait des poignées de main républicaines ! Comment a-t-il osé se porter contre moi ?

Bouteiller ne parlait point à des hommes du monde, mais à des professionnels. Avec la forte logique des politiciens pour qui seul le fait vaut, ils l'interrompirent :

— Puisqu'il a réussi, il a eu raison : il n'y a plus à discuter.

Ce mot descendit dans les parties les plus profondes de Bouteiller en ravageant tout sur son passage. Resté seul, cet homme de valeur, subitement chassé de son cadre, *fit* de la poésie sentimentale (tel un influenzé eût *fait* de l'albumine). Comme un chien abandonné va flairer les maisons où il eut sa soupe, sa niche et les brutalités amicales d'un palefrenier, Bouteiller, au cours de cette semaine où il fuyait la Chambre, passa plusieurs fois, le soir, devant la *République Française*. A la façon des amants malheureux, il se complut par un besoin d'antithèse cruelle à se rappeler dans quels sentiments, jadis, il avait franchi ce seuil de Gambetta. Qu'était-il alors ? Une jeune bête primée dans les concours. Ah ! le bonheur, la force, la beauté de la jeunesse, pour qui tout est facile ! Est-ce bonheur de jeunesse ou prodige de diplomatie ? ce nouveau venu de Suret-Lefort vient de jouer, d'exécuter un des cerveaux les plus

politiques et peut-être le meilleur financier de la Chambre. Devant ce vainqueur, qui avait mis si peu à pointer et à percer, son envie et son étonnement s'exaspéraient jusqu'à l'admiration douloureuse.

Dans son délaissement, se voyant exclu de la tribune et bientôt de la Commission du budget, d'une façon si éclatante et si publique, après une si longue habitude de mener tout et de brutaliser tous, il s'occupa, par cruauté envers soi-même et comme il eût fait vis-à-vis d'un mauvais agent, à repasser les circonstances de son échec. Il ne porta pas un instant son esprit sur le fait initial, sur l'argent accepté en 1885 de la Compagnie de Panama pour son élection. Ce jour-là, il avait agi selon la nécessité et choisi le moindre mal, puisque la démocratie n'a pas encore l'esprit politique de supporter les frais électoraux de ses défenseurs. Mais il se reprocha de n'avoir pas trouvé les moyens d'action nécessaires pour asseoir son autorité. Cette impuissance n'était-elle point de la fatigue physique et le début de cet appauvrissement qui, chez quelques-uns, commence dès la quarantaine ? Bouteiller, qui avait toujours été dur envers les faibles, s'accabla avec acharnement. Il se rappelait le mot de son tailleur qui, cette semaine, lui prenant mesure d'une redingote, répétait à chaque minute : « Vous avez *forci*, monsieur, vous avez *forci*. »

Après avoir été une catastrophe pour Bouteiller, une menace pour les chéquards, une nouvelle pour les salons, l'incident continuait à développer des conséquences : on parla de Suret-Lefort pour la Commission des crédits. Cela redoubla le fracas, tellement que le bruit courut d'une scission des jeunes et des vieux dans le parti républicain. Quand on en vint au vote, Bouteiller vota à bulletin ouvert pour Suret-Lefort. Mais, deux jours après, il se mit au lit avec une forte néphrétique.

CHAPITRE XVIII

DÉRACINÉS, DÉSENCADRÉS, MAIS NON PAS DÉGRADÉS

Le 3 décembre, le rideau se tira et l'on vit en pleine scène parisienne l'effet de tous ces travaux de coulisse. Suret-Lefort devait demander à la Chambre un crédit supplémentaire de 1,000 francs, à titre d'indication, pour l'enseignement régional dans les écoles normales. Il attira une foule naïvement engouée. Panama aboutissait à descendre d'un rang les vieux chéquards et à leur substituer des cadets. On aimait de Suret-Lefort qu'il fût pareil à Bouteiller, mais plus beau, puisque tout neuf.

Peu de jours auparavant, Suret-Lefort avait prévenu Rœmerspacher que le divorce des Nelles allait être prononcé. Son influence grandissant au Palais avec son importance politique lui avait permis de mener cette affaire avec une merveilleuse rapidité. Encore neuf mois et la brillante baronne de Nelles deviendrait, sous le nom de Mme Rœmerspacher, une heureuse et apaisée

petite Lorraine. Pour être agréables à leur avocat, qui tenait à faire salle comble, les deux « promis » assistaient à la séance du 3 décembre.

Mme de Nelles, délicieuse de joie, de jeunesse, d'oubli total du passé, était habillée beaucoup plus simplement que jadis, et chez Rœmerspacher il n'y avait plus trace de bohème. A trente ans, c'était un homme de poids, fort correct, presque un candidat à l'Académie des Sciences morales et politiques, mais qui sur le tard deviendra un peu « ours ».

En attendant que leur ami eût la parole, ils causaient dans la tribune avec Saint-Phlin, venu de Lorraine pour entendre l'exposé parlementaire de ses idées. Ils parlèrent de Sturel.

— Le pauvre garçon, dit Rœmerspacher, est tombé dans la vaine agitation des conspirateurs. Quand on a pris goût à ce breuvage-là, on ne guérit plus.

Puis Rœmerspacher raconta une visite de Renaudin, devenu l'agent principal d'une grande maison de publicité et qui lui avait dit : « Je tiens, « par vieille amitié, à t'avertir que divers jour- « naux, documentés par Mouchefrin, vont rendre « compte du procès en divorce de la baronne de « Nelles. Moyennant un léger sacrifice, cette « dame pourrait éviter ce désagrément. »

— Je lui ai répondu en confidence que Mme de Nelles quittait son mari parce qu'il avait été mêlé

à des histoires de corruption, et qu'en corrompant Mouchefrin je craindrais de déplaire à une femme si scrupuleuse.

Ils rirent tous trois et l'on voyait bien le compromis qui s'établissait entre le caractère de Thérèse de Nelles et celui de Rœmerspacher : il avait pris ce qu'elle avait perdu de hauteur.

Saint-Phlin, convaincu jusqu'à l'évidence par la vue de ces deux jeunes gens qu'il se trouvait en présence d'une bonne pierre de l'édifice français, d'un excellent élément de conservation sociale, souhaitait qu'un prêtre d'esprit trouvât un expédient pour bénir leur mariage. Il ne voulait pas imposer une divorcée à sa femme, et pourtant il rêvait de recevoir les Rœmerspacher à Saint-Phlin.

Le succès de Suret-Lefort fut immense, surtout quand il s'écria :

— Ne craignez point les conseils que donne la terre au jeune intellectuel qui la parcourt guidé par un véritable penseur. Si profond qu'il fouille notre sol de Lorraine, le fils des hommes de 89 n'y trouvera rien de local ni de particulier. A peine l'a-t-il ouvert, le sillon s'emplit de lumière ! Pure lumière de la patrie ! que dis-je, messieurs ? de la civilisation mondiale ! Elle dissipe les mauvaises exhalaisons du passé. L'homme libéré, spiritualisé par ses constants efforts, n'a plus de sens que puissent asservir les préjugés de clocher et de race.

En écoutant ce traître, Saint-Phlin tourna sa

pensée vers Sturel, mais une pensée presque hostile : « S'il n'avait pas toujours obéi à ses nerfs, quelle belle occasion il eût trouvée aujourd'hui pour développer la philosophie nationale ! »

Rœmerspacher devina la souffrance du pauvre Saint-Phlin, si mal interprété. Il lui mit familièrement le bras autour du cou pour l'attirer et, à l'oreille :

— T'inquiète pas, Henri, tu gagnes du terrain. Suret parle comme Bouteiller, mais il plaide où Bouteiller prêcherait. C'est l'avocat succédant à l'apôtre.

Et puis un quart d'heure après, comme Suret-Lefort, en gâtant de libéralisme les dures doctrines de nécessité qu'implique la foi dans la terre et les morts, plaisait à droite et à gauche, Rœmerspacher, trop amant de la vie pour méconnaître que, sous un succès, il y a toujours une vertu, dit avec complaisance :

— Le bon petit soldat lorrain ! Pour devenir général, maréchal de France, vois comme il est prêt à tout.

Suret-Lefort avocat du terrianisme lorrain, Mme de Nelles fiancée à Rœmerspacher : ces faits du jour consacrent le double échec de Sturel et le disposent à la rêverie, à la solitude. L'été de la Saint-Martin se prolongeait tard en 1893. Le jeune vaincu, tandis qu'au Palais-Bourbon les

compagnons de sa vingtième année jouissaient de leur épanouissement, alla se promener à Versailles.

Sturel entra dans la plaine Saint-Antoine, vers une heure de l'après-midi, par le boulevard de la Reine. Le soleil d'extrême saison, ce pâle et froid soleil qu'enfant il avait aimé sur les vignes de Lorraine, couvrait de grands espaces de verdure, et des vaches éclatantes paissaient dans un long cirque de peupliers, d'ombre profonde et d'humidité. Sur sa gauche, où régnait le Parc, Sturel ne voyait rien qu'à travers des rideaux miroitants ; la nature effeuillée sauvait encore le mystère des bosquets, et parce qu'il rapportait tout à ses déceptions, il évoqua la femme peinte au Campo-Santo de Pise qui voile sa figure et regarde entre ses doigts : il lui donna les formes de Thérèse de Nelles. Sa honte d'un nouvel amour ne la rendait que plus touchante. En vain les premières gelées brûlèrent ces beaux arbres à demi dépouillés : un froid soleil, souvenir lointain des ardeurs de l'été, donne de l'âme à leurs branchages, les enrichit de tous les ors, et quand un souffle détache une nouvelle volée de feuilles, c'est l'immorale pluie au sein de Danaé.

Ces milliers d'arbres vigoureux qui dessinent une magnificence abondante et légère comme un tissu brodé de l'Inde, auraient pu reprocher à Sturel son anarchie intérieure ; il ne perçut d'abord sous leurs cimes que du silence, de la douceur, une crainte flottante. Sublime monument, ces

parcs de Versailles, en même temps qu'ils donnent une discipline française à leurs visiteurs bien nés, ébranlent nos puissances profondes de romanesque. Et dans ce début de décembre, la même qualité morale s'en exhale que du calme d'un malade à la veille d'une douloureuse opération.

A tous instants s'ouvraient dans le fourré de profondes allées d'un caractère grave et solitaire. Sturel s'engagea sous ces nefs, où les feuilles multicolores de l'automne finissante, aussi magnifiquement que les verrières de Chartres, transforment la lumière. Le tapis du parc varie selon l'essence des arbres et la facilité qu'eut la pluie à le ternir. Parfois, dans le lointain, un bassin de marbre s'offre au bout des charmilles dont l'ombre zèbre le sol. Sur les côtés filent des sentiers étroits entre des haies rigoureusement taillées, et chacun d'eux aboutit à des petits bosquets où des bancs de Carrare délavé assistent à la chute des feuilles dans l'eau des vasques. De ces ronds-points déserts, huit chemins abandonnés mènent chacun à des solitudes d'où rayonne encore un système d'allées, toujours mélancoliques et de même enchantement. Les feuilles se détachaient et glissaient en se froissant de branche en branche. Avec le moindre bruit, elles se couchaient, ne voulaient plus que pourrir. Un vent léger se leva qui les entraînait doucement, les faisait rouler comme des cerceaux d'enfants, les poussait jus-

qu'aux vasques croupissantes où des plombs bronzés, que gâte l'humidité poisseuse, émergent à fleur d'eau. Nul passant, rien que la mort et la gamme de ses marbrures, et Sturel qui s'attarde à se mirer dans ces labyrinthes comme dans sa conscience pleine des bois morts de son beau roman.

Aujourd'hui, 3 décembre 1893, Sturel atteint sa trentième année ; en voici onze qu'il vint de sa province à Paris ; il se sent plus nu d'amis et plus enveloppé de désert que le soir où il débarquait au trottoir du Quartier Latin. Mais il a vu le nœud des intrigues parisiennes, touché le fond des succès, des échecs, et remonté à l'origine de toutes les opinions. Le déshonneur de Bouteiller, l'honorabilité de Saint-Phlin, la réussite de Suret-Lefort, le bonheur de Rœmerspacher, sont pour lui des petits problèmes, ni obscurs, ni incomplets ; il sait combien les efforts individuels sont dominés par les mouvements de la France, et cette vue le garde de tomber dans une indigne dépression : il ne croit pas s'être mépris sur ses aptitudes au bonheur ; les circonstances le contrarièrent ; il atteint à comprendre les choses et ne renonce pas à les désirer.

Au cours de l'après-midi, son interminable promenade l'ayant conduit des sombres bosquets au « Jardin du Roi », il frémit d'aise devant cette architecture végétale et cet art de disposer les réalités de manière qu'elles enchantent l'âme.

Dans ce cadre d'essences forestières savamment échantillonnées, la vaste pelouse, avec sa précieuse colonne en marbre vert, sous les peupliers dont chaque branche remonte vers le ciel, lui parla. « Je suis une scène trop noble, disait-elle, et déserte faute d'acteurs suffisants. » Il éprouva de cette pensée une consolation et se répéta qu'il vaut mieux faire relâche que se satisfaire d'indignes jeux.

Tandis que des beautés sommeillantes servaient à Sturel pour qu'il se définît et qu'il approchât de ses propres secrets, les jardiniers qui préparaient l'hiver causaient, riaient entre eux et, sans le remarquer, le forçaient à les entendre.

— As-tu vu le chéquard ? disaient-ils.

Ce beau mot guerrier sortit Sturel de son vague.

Un chéquard ! Il eut le mouvement réflexe d'un chasseur à qui l'on signale un lapin.

— Et lequel ? demanda-t-il.

Ces braves gens lui expliquèrent que « cette canaille de Bouteiller » prenait le frais le long du Canal. Ils ajoutèrent :

— N'y aura donc personne pour l'y pousser ?

Bouteiller n'avait pu se dominer au point d'orner le triomphe de Suret-Lefort. Désireux de réagir contre sa néphrétique et de s'oxygéner, il avait gagné, comme Sturel, Versailles. Et depuis deux heures, sous le soleil de décembre, petite chose désobligeante, dure, cassante, gesticulante,

en redingote et chapeau de soie, il allait et venait le long du Grand Canal.

D'une rive à l'autre de cette vaste pièce d'eau, qui prolonge le tapis vert et compose une vue aux fenêtres du palais, le promeneur embrasse une muraille de grands arbres. Rien de pathétique comme leurs masses immobiles et courbées sur un morne étang. Incomparable union décorative des verts et des jaunes que fournissent l'eau, la prairie et les arbres, et puis de cette vieille pierre grise qui encadre le Canal ! Le même vent ridait le miroir et dépouillait les arbres. Pour un homme que sa passion déçoit, il y a une sorte d'hypnotisme à suivre les feuilles tournoyantes sur des eaux vertes, qui éludent toute curiosité. Que me réservent les événements ? Me perdrai-je comme cette feuille se noie ?

Mais quelle méditation, soudain, vient de suspendre la marche de Bouteiller ? Ses yeux s'élèvent ; il se découvre : serait-ce qu'il prie ?

C'est simplement que, dans cet air vif, son chapeau de haute forme donne à cet homme de cabinet une vague barre de migraine. Quand il presse si fort le pas, et jusqu'à se mettre en nage, il veut brûler ses humeurs. Et s'il ne s'éloigne pas du Grand Canal, c'est que ses yeux, fatigués par quinze nuits d'insomnie et de lecture, s'attachent, se délectent, se fortifient dans cette longue gamme dégradée de verts et de jaunes apaisants...

A Versailles, Bouteiller ne fait que de l'hygiène. Une hygiène instinctive, puisque toutes ses facultés de raison portent sur un seul point, sur sa ruine politique. Hors sa passion de revanche, rien n'est plus chez lui que végétatif.

Depuis le matin il médite la réponse d'un banquier à qui il demandait des moyens d'action : « Je ne ferai plus d'affaires, lui a dit ce finan-« cier : on les a rendues impossibles dans ce « pays. On est attaqué par les journaux, vilipendé « par des ignorants, menacé de correctionnelle « par des politiciens, mal défendu par ses amis, « — laissez-moi vous le dire, mon cher député, — « et, en outre, on court un risque d'argent ! « J'aime mieux, tout bêtement, prendre des fonds « en dépôt ; je sers 1 p. 100 et je réalise aisé-« ment 6 p. 100, en faisant de l'escompte. » Le voilà bien, grommelle Bouteiller, le service que des imbéciles et des misérables viennent de nous rendre au nom de la vertu : leur campagne sur Panama, c'est la ruine des grandes initiatives dans ce pays.

Les épaules bombées de fatigue, mais l'âme plus guerrière que jamais, il ne s'avoue pas vaincu. Il s'abuse lui-même avec ses mots électoraux : c'est pour assurer « le progrès » contre « les réactions » qu'il lui faut de l'argent. Dans Versailles, dans cet abîme de méditations, Bouteiller marche comme un loup maigre dans les bois de décembre.

L'air des bois en automne, de la même manière que le chloroforme, contraint à des aspirations profondes. Une senteur, une fièvre s'échappe des morts végétales, très puissante sur un nerveux comme Sturel et sur un déprimé tel que l'était cette semaine Bouteiller. De leur profonde conscience, sous la pression des mêmes événements, un double chant s'élève, contradictoire, après douze années d'expériences parallèles :

SENTIMENTS DE STUREL

1. Je souffre du jugement de Saint-Phlin, de Rœmerspacher, de Suret-Lefort et de Mme de Nelles, qui me tiennent pour un révolté. Ils m'admireraient si j'avais réussi. L'opinion qu'ils se font de moi n'est pas très généreuse, pourtant je la reconnais légitime. En effet, quelque chose de méritoire existait à l'origine de mes volontés et dans mes intentions, qui s'est peut-être voilé durant l'exécution, parce que je devrais me soumettre aux moyens. Cette vertu première redeviendrait sensible, une fois mon projet réalisé, mes aspirations satisfaites et ma statue sculptée. Ainsi le succès seul peut aujourd'hui contenir cette vertu civique que mes amis eux-mêmes me dénient. Je dois m'obstiner au succès.

2. C'est bien d'avoir voulu exciter et coordonner les mou-

SENTIMENTS DE BOUTEILLER

1. Je souffre de l'affront que m'a fait mon parti ; si je pense au succès de Suret-Lefort qu'applaudit à cette heure la Chambre, je ressens les tortures d'un amant qui sait qu'à cette minute sa maîtresse caresse son rival. D'ailleurs, je comprends qu'ils me rejettent s'ils peuvent me rejeter. Je dois m'obstiner à leur être indispensable.

2. Je n'ai pas eu tort de demander un journal et des fonds

vements de l'énergie nationale, mais si je renonçais, si je m'acceptais comme un homme qui a échoué, ainsi que me définissent les passants, c'est donc que j'aurais été engagé dans le principe par une inquiétude toute courte, c'est donc qu'en ralliant un Boulanger, en exploitant un scandale, je prenais mes énergies du dehors et non pas du dedans? Mes résolutions héroïques ne valent que si elles procèdent d'une profonde nécessité intérieure, de quelque chose d'ethnique.

électoraux à des financiers; mon tort commencera si ces moyens d'action qu'ils mirent à ma disposition ne me mènent à rien, c'est-à-dire si je ne sais pas me les garder et en user efficacement. Le devoir du politique est de tirer le meilleur parti des éléments existants. Il ne dépend pas de moi que le système soit dès cette date une démocratie vertueuse quand la nécessité nous donne à gouverner une ploutocratie.

3. C'est à ma nécessité intérieure que je me livrerai. Si je maintiens ma tradition, si j'empêche ma chaîne de se dénouer, si je suis le fils de mes morts et le père de leurs petits-fils, je puis ne pas réaliser les plans de ma race, mais je les maintiens en puissance. Ma tâche est nette : c'est de me faire de plus en plus Lorrain, d'être la Lorraine pour qu'elle traverse intacte cette période où la France décérébrée et dissociée semble faire de la paralysie générale. Un petit monde posé à l'Est comme un bastion du classicisme reçut son rôle d'une antiquité reculée ; qu'il garde conscience de lui-même, au moins par ses meilleurs fils, et qu'en dépit de maladies de l'ensemble cette partie demeure capable de fournir des fruits austrasiens.

3. Nous sommes les héritiers de cette noblesse qu'il y a un siècle nous avons dépossédée. Ses privilèges appartiennent légitimement à mon parti qui assume le gouvernement de la France. C'est avec cette élite seule que je dois compter; c'est par rapport à elle, et selon qu'ils la servent ou desservent, que je dois juger mes actes.

C'est une dure tragédie politique, le duel de ces deux voix qui, désignées pour devenir des autorités nationales, pourraient bien aujourd'hui susciter des groupements féodaux.

Après avoir été une cause de déracinement et la doctrine même du déracinement, Bouteiller avait failli retrouver la continuité française. Promu l'un des chefs de la nation, il avait semblé sur le point d'acquérir le sentiment vivant de l'intérêt général. Il y avait échoué. Ayant été presque un homme d'État, il retombait au « chacun pour soi ». Quant à Sturel, séparé de l'innéité française par son éducation, il avait su, d'une manière mystérieuse pour lui-même, ressaisir ses affinités et s'enrôler avec ceux de sa nature ethnique, mais voici que ceux-ci pour la seconde fois venaient de se disperser, et, comme Bouteiller, il était rejeté dans un dur « chacun pour soi ».

Ces énergies désorbitées se voient sur tous les points du territoire, hélas ! mais Versailles, harmonieux symbole, contient toute la théorie de la discipline française ; un plan raisonnable et les siècles contraignent les pierres, les marbres, les bronzes, les bois et le ciel à n'y faire qu'une immense vie commune ; la royauté de son décor encadre de la manière la plus saisissante cette discorde d'un Bouteiller et d'un Sturel assez significative de notre anarchie pour mériter les proportions de l'histoire.

Le jour, si bref en cette saison, commença de décliner. Sturel, à quatre heures passées, se tenait en haut des six marches contre le Palais. Des teintes sombres paraient maintenant les espaces du Parc. Les deux bassins de la terrasse, dont les eaux semblaient de bronze vert, frémissaient, enchâssés dans leur étroit gazon. A l'extrémité du perron, un vase sculpté prenait de la perspective une importance énorme, et, vide, égalait presque les belles têtes mouvantes des marronniers sur la pente. Là-bas, le Grand Canal, au delà du char embourbé qui devenait noir, prit une extraordinaire couleur jaune. Un royaume de silence s'étendit jusque sur les parties les moins sombres elles-mêmes du domaine royal. Dans cette puissante discipline, quand les feuilles gelées à terre, les branches noires, les marbres rongés, sous un ciel où courent les nuages, utilisent en beauté les apprêts de leur mort, et, précaires, vibrent ensemble comme un seul grand cœur, quel spectacle pitoyable deux Français tourmentés, qui n'ont plus une patrie où leur sang puisse refluer et se recharger d'amour !

Soudain Sturel s'émut. Il voyait s'avancer l'homme à qui toutes ses pensées se reportaient. Bouteiller s'approchait. « Comme il a vieilli ! » pensa Sturel. Puis aussitôt : « Quel malheur qu'il ne soit pas un aîné pour moi, un prédécesseur que je vénérerais ! » Or Bouteiller, aussi, le

voyait : « Il est le plus jeune, se disait-il, c'est à lui de me saluer. » Et ce salut, il le souhaitait à un point qu'il eût rougi de s'avouer. Mais Sturel descendit l'allée d'eau qu'on appelle « allée des Marmousets ». Tous deux se suivaient à trente pas. Près du boulevard de la Reine, à la porte du bassin de Neptune, Sturel croisa un groupe d'ouvriers ; il reconnut les jardiniers du Jardin du Roi, qui l'interpellèrent :

— Eh bien ! l'avez-vous vu, le chéquard ? Le voilà derrière vous.

Sturel voulut passer outre. Mais l'un d'eux l'arrêta par le bras et, montrant du doigt Bouteiller à quelques mètres, cria : « Panama ! Voleur ! » et les plus véhémentes injures. Bouteiller se méprit : il crut que son ancien élève le dénonçait à des passants.

— Monsieur François Sturel ! ordonna-t-il.

Le jeune homme se retourna. Il demeura immobile dans une attitude où d'instinct il cherchait à marquer sa possession de soi-même. Une magnifique fierté se développa dans son âme pour protester contre la basse péripétie où semblait vouloir glisser une querelle si noble dans son principe. Serait-ce donc une loi nécessaire qu'une contradiction poursuivie sans résultats durant des années, finît par réduire deux adversaires dans une parité hideuse ?

Bouteiller, tout blême, arrivait, courait presque, comme si toutes ses irritations avaient soudain

trouvé leur objet. Sturel lui saisit des deux mains les bras.

— Bouteiller ! dit-il, — et non plus « monsieur », comme il avait toujours dit depuis le lycée, et pour la première fois ce fut un ton d'égal à égal, — Bouteiller, n'avez-vous pas honte !

Le pied du député glissa. Sturel, plus vigoureux parce que plus jeune, le soutint et, sans le lâcher, lui laissa trois secondes pour reprendre son calme.

Ces deux ennemis en se touchant, en se connaissant non plus seulement comme deux systèmes politiques, mais comme deux animaux palpitants, souffrirent de la manière la plus profonde que tout leur interdît d'être des frères, un maître et un disciple, ainsi que l'un et l'autre le désiraient secrètement et qu'une société organisée leur en eût donné la jouissance. Sturel sentit qu'il ne poursuivait pas Bouteiller d'une haine toute simple, mais d'une sorte d'amour trompé. Et quand ils reprirent chacun sa route, ils tremblaient, ils devaient trembler longtemps encore de cette extrême minute d'impuissance et de guerre civile où, déracinés et désencadrés, ils avaient failli en outre se dégrader.

FIN

DU

ROMAN DE L'ÉNERGIE NATIONALE

1894-1902

NOTES

Première note

La Commission d'enquête. — Un membre de cette commission m'a écrit :

« Vous aurez raison de dire que personne n'y a fait son devoir. Les uns, par (*j'atténue le texte*) réflexion : Jolibois, Barthou, Guieysse, Brisson, Leydet, Dupuy-Dutemps, Sarrien, Bovier-Lapierre, Gerville-Réache, Mathé, Maujan, Deluns-Montaud, Pelletan, Vallé. Ils voulaient ou se sauver, ou sauver des amis. Tous ou presque tous étaient francs-maçons. — D'autres, par faiblesse : Clausel de Coussergues, de La Batut, Bertrand, Guillemet, Bérard. Ils auraient bien voulu être honnêtes, mais reculaient devant l'obligation d'entrer en lutte avec leurs collègues. — D'autres, par ignorance : Villebois-Mareuil, Bory, Taudière, Bigot, Dumay, Gauthier de Clagny, Grousset, d'Aillières, Gamard, de Ramel, Loreau. Ils ont cherché à découvrir toute la vérité, mais la majorité a pris ses mesures pour leur masquer les bonnes cachettes. N'ayant aucun pouvoir judiciaire, ils ont été impuissants, se sont laissé rouler et n'ont pas eu l'intelligence ou l'énergie de déjouer les pièges qu'on leur a tendus.

« *Réfléchis*, faibles ou naïfs, voilà le tableau. Je ne me suis aperçu de mon rôle que longtemps après. Tant que j'ai fait partie de la Commission, j'ai cru à la bonne

foi de tous, même de Brisson. En étant sévère pour eux tous, vous ne serez que juste. »

Je donne cette lettre pour qu'on entende le son d'un des hommes les plus sages, les plus courageux, les plus estimés de la Chambre, pour qu'on se fasse une échelle et qu'on y rapporte mes appréciations, mais je ne serais point si rude que d'introduire ce jugement dans mon texte. C'est un fait que les amis de la vérité la négligèrent, mais aussi combien de faits les entravèrent et les excusent ! J'ai été trop mêlé à ces événements pour oser dire à l'histoire : « Personne n'y a fait son devoir. » Ma tâche d'ailleurs est plus simple : c'est de les rendre intelligibles.

Deuxième note

Les cent quatre ou les cent cinquante ? — Le chiffre de 150 chéquards a été indiqué à Delahaye de la part même des administrateurs du Panama. C'est en conséquence le chiffre que Delahaye a cité à la tribune. Il comprend le bloc des vendus, fonctionnaires et parlementaires, connus ou inconnus du public, mais totalisés par les Lesseps et Cottu.

Le chiffre de 104 n'est que le chiffre des clients spéciaux à Arton, à Reinach, inscrit sur le papier divulgué par Andrieux et confirmé chez Thierrée.

Historiquement, je crois que c'est le chiffre de 150 qu'il faut adopter, parce qu'il vient de la source officielle.

Troisième note (page 266)

« Le 7 février 1893, Rouvier obtint son non-lieu... » — Le 6 juin 1899, M. Combes, chargé par M. Loubet de constituer un cabinet, s'était installé au ministère des travaux publics, et son antichambre était bondée

de journalistes qui attendaient des nouvelles. Ils virent arriver M. Rouvier, rapide, le col de son pardessus relevé et cherchant à passer inaperçu, qui entra chez le faiseur de ministres. Il en sortit le chapeau sur l'oreille, faisant des moulinets avec sa canne, et marchant vers les journalistes, il leur cria : « Je suis ministre des finances. Cette fois, nom de Dieu ! le nom de mon fils est réhabilité. »

Quatrième note (page 279)

« Tous, sauf Baïhaut, furent acquittés... » — En mai 1905, la chambre des mises en accusation à la cour de Paris prononça la réhabilitation de M. Baïhaut. L'ancien ministre était venu exposer lui-même devant la cour ses arguments : « L'application de la loi a été si rude, dit-il, qu'elle me paraît avoir effacé l'illégalité commise. Il eût été peu juste de rester plus longtemps inexorable pour une faute unique dans la vie laborieuse, utile même, d'un homme frappé, seul, il y a plus de douze ans. »

Cinquième note (page 346)

« ... *il voit les horizons de son pays, des lignes simples, où rien ne l'étonnerait ni le dominerait...* »

Je ne parviens pas à croire que Corneille, Bourdaloue, Montesquieu, aient tort de supprimer parfois la seconde négation. Et comme Bourdaloue écrit : *Une douceur que rien n'émeut ni aigrit*, je me dispense de dire : *ne l'étonnerait ni* ne *le dominerait.*

IMPRIMERIE NELSON, ÉDIMBOURG, ÉCOSSE

PRINTED IN GREAT BRITAIN

COLLECTION NELSON

LISTE ALPHABÉTIQUE

ABOUT, EDMOND.
Le Nez d'un Notaire.
Les Mariages de Paris.

ABRANTÈS, MADAME D'.
Mémoires (2 vol.).

ACHARD, AMÉDÉE.
Belle-Rose.
Récits d'un Soldat.

ACKER, PAUL.
Le Désir de vivre.

ADAM, PAUL.
Stéphanie.

AICARD, JEAN.
L'Illustre Maurin.
Maurin des Maures.
Notre-Dame-d'Amour.

ANGELL, NORMAN.
La Grande Illusion.

AUGIER, ÉMILE.
Le Gendre de M. Poirier et autres Comédies.

AVENEL, LE Vte G. D'.
Les Français de mon temps.

BALZAC, HONORÉ DE.
Eugénie Grandet.
La Peau de Chagrin, Le Curé de Tours, etc.
Les Chouans.

BARDOUX, A.
La Comtesse Pauline de Beaumont.

BARRÈS, MAURICE.
Colette Baudoche.
Le Roman de l'Énergie Nationale :

* Les Déracinés.
** L'Appel au Soldat.
*** Leurs Figures.

BAZIN, RENÉ.
De toute son Âme.
Le Guide de l'Empereur.
Madame Corentine.

BENTLEY, E. C.
L'Affaire Manderson.

BERTRAND, LOUIS.
L'Invasion.

BORDEAUX, HENRY.
La Croisée des Chemins.
L'Écran brisé.
Les Roquevillard.
Les Derniers Jours du Fort de Vaux.
Les Captifs délivrés.

BOURGET, PAUL.
Le Disciple.
Voyageuses.

BOYLESVE, RENÉ.
L'Enfant à la Balustrade.

BRADA.
Retour du Flot.

BRUNETIÈRE, FERDINAND
Honoré de Balzac.

BUCHAN, JOHN.
Le Prophète au Manteau Vert.

CAMPAN, MADAME.
Mémoires sur la Vie de Marie-Antoinette.

CARO, MADAME E.
Amour de Jeune Fille.

CHATEAUBRIAND.
Mémoires d'Outre-tombe.

CHERBULIEZ, VICTOR.
L'Aventure de Ladislas Bolski.
Le Comte Kostia.
Miss Rovel.

CHILDERS, ERSKINE.
L'Énigme des Sables.

CLARETIE, JULES
Noris.
Le Petit Jacques.
Les Huit Jours du Petit Marquis.

CONSCIENCE, HENRI.
Le Gentilhomme pauvre.

COULEVAIN, PIERRE DE.
Ève Victorieuse.

CROCKETT, S. R.
La Capote lilas.

DAUDET, ALPHONSE.
Contes du Lundi.
Lettres de mon Moulin.
Numa Roumestan.

DICKENS, CHARLES.
Aventures de Monsieur Pickwick (3 vol.).

DUMAS, ALEXANDRE.
La Tulipe noire.
Les Trois Mousquetaires (2 vol.).
Vingt Ans après (2 vol.).
Le Vicomte de Bragelonne (5 vol.).

DUMAS FILS, ALEX.
La Dame aux Camélias.

FABRE, FERDINAND.
Monsieur Jean.

FEUILLET, OCTAVE.
Histoire de Sibylle.
Un Mariage dans le Monde.

FLAUBERT, GUSTAVE.
Trois Contes.

FRANCE, ANATOLE.
Jocaste et Le Chat maigre.
Pierre Nozière.

St FRANÇOIS DE SALES.
Introduction à la Vie dévote

FRAPIÉ, LÉON.
L'Écolière.

FROMENTIN, EUGÈNE.
Dominique.
Les Maîtres d'Autrefois.

GAUTIER, THÉOPHILE.
Le Capitaine Fracasse (2 vol.).
Le Roman de la Momie.
Un Trio de Romans.

GONCOURT, EDMOND DE.
Les Frères Zemganno.

GRÉVILLE, HENRY.
Suzanne Normis.

GYP.
Bijou.
Le Mariage de Chiffon.

HANOTAUX, GABRIEL.
La France en 1614.

HAY, IAN.
Les Premiers Cent Mille.

JEAN DE LA BRÈTE.
Mon Oncle et mon Curé.

KARR, ALPHONSE.
Voyage autour de mon Jardin

KIPLING, RUDYARD.
Simples Contes des Collines.

LABICHE, EUGÈNE.
Le Voyage de M. Perrichon, etc.

LA BRUYÈRE, JEAN DE.
Caractères.

LAMARTINE.
Geneviève.

LANG, ANDREW.
La Pucelle de France.

LE BRAZ, ANATOLE.
Pâques d'Islande.

LEMAÎTRE, JULES.
Les Rois.

LE ROY, EUGÈNE.
Jacquou le Croquant.

LÉVY, ARTHUR.
Napoléon Intime.

LOTI, PIERRE.
Jérusalem.

LYTTON, BULWER.
Les Derniers Jours de Pompéi

MAETERLINCK, MAURICE.
Morceaux choisis.

MASON, A. E. W.
L'Eau vive.

MÉREJKOWSKY.
Le Roman de Léonard de Vinci.

MÉRIMÉE, PROSPER.
Chronique du Règne de Charles IX.

MERRIMAN, H. SETON.
La Simiacine.
Les Vautours.

MICHELET, JULES.
La Convention.
Du 18 Brumaire à Waterloo.

MIGNET.
La Révolution Française. (2 vol.)

NOLHAC, PIERRE DE.
Marie-Antoinette Dauphine.
La Reine Marie-Antoinette.

NOLLY, ÉMILE.
Hièn le Maboul.

ORCZY, LA BARONNE.
Le Mouron Rouge.

PÉLADAN.
Les Amants de Pise.

POE, EDGAR ALLAN (trad. BAUDELAIRE).
Histoires Extraordinaires.
Nouvelles Histoires Extraordinaires.

RENAN, ERNEST.
Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse.
Vie de Jésus.

ROD, ÉDOUARD.
L'Ombre s'étend sur la Montagne.

SAINT-PIERRE, B. DE.
Paul et Virginie.

SAINT-SIMON.
La Cour de Louis XIV.

SAND, GEORGE.
Jeanne.
Mauprat.

SANDEAU, JULES.
Mademoiselle de La Seiglière

SARCEY, FRANCISQUE.
Le Siège de Paris.

SCHULTZ, JEANNE.
Jean de Kerdren.
La Main de Ste.-Modestine.

SCOTT, SIR WALTER.
Ivanhoe.

SÉGUR, Cte PH. DE.
Mémoires d'un Aide de Camp de Napoléon : De 1800 à 1812.
La Campagne de Russie.
Du Rhin à Fontainebleau.

SÉGUR, LE MARQUIS DE.
Julie de Lespinasse.

SIENKIEWICZ, HENRYK.
Quo Vadis ?

SOUVESTRE, ÉMILE.
Un Philosophe sous les toits.

STENDHAL.
La Chartreuse de Parme.

THEURIET, ANDRÉ.
La Chanoinesse.

TILLIER, CLAUDE.
Mon Oncle Benjamin.

TINAYRE, MARCELLE.
Hellé.
L'Ombre de l'Amour.

TINSEAU, LÉON DE.
Un Nid dans les Ruines.

TOLSTOÏ, LÉON.
Anna Karénine (2 vol.).
Hadji Mourad.
Le Faux Coupon.
Le Père Serge.

TOURGUÉNEFF, IVAN.
Fumée.
Une Nichée de Gentilshommes.

VANDAL, LE COMTE A.
L'Avènement de Bonaparte (2 vol.).

VIGNY, ALFRED DE.
Cinq-Mars.
Servitude et Grandeur Militaires.
Poésies.
Stello.
Chatterton, etc.
Journal d'un Poète.

VOGÜÉ, LE Vte E.-M. DE.
Jean d'Agrève.
Le Maître de la Mer.
Les Morts qui parlent.
Nouvelles Orientales.

WENDELL, BARRETT.
La France d'Aujourd'hui.

YVER, COLETTE.
Comment s'en vont les Reines.

ZOLA, ÉMILE.
Le Rêve.

ANTHOLOGIE DES POÈTES LYRIQUES FRANÇAIS.
L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

PQ
2603
A52L4
1902

Barrès, Maurice
Leurs figures

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 29 06 001 2